BNCR
SS.94
(093)
(44)
S 701

Digitized by Google

Coll. Franc.
10n
52

SANCTI GEORGII FLORENTII

GREGORII

EPISCOPI TURONENSIS

LIBRI MIRACULORUM

ALIAQUE

OPERA MINORA

LES LIVRES DES MIRACLES

ET AUTRES OPUSCULES

DE

GEORGES FLORENT GRÉGOIRE

ÉVÊQUE DE TOURS

TOME II

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

LES LIVRES
DES MIRACLES

ET AUTRES OPUSCULES

DE

GEORGES FLORENT GRÉGOIRE

ÉVÊQUE DE TOURS.

revus et collationnés sur de nouveaux Manuscrits

ET TRADUITS

POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR H. L. BORDIER

TOME DEUXIÈME

A PARIS

CHEZ JULES RENOUARD ET Cie

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

RUE DE TOURNON, N° 6

M DCCC LX

Dep. SS. 94(093)(44) S701/32

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un Commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'Éditeur sera placé à la tête de chaque volume.

Aucun ouvrage ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Le Commissaire responsable soussigné déclare que l'Édition du tome IIe des Opuscules de Grégoire de Tours, *préparée par* M. H. L. Bordier, *lui a paru digne d'être publiée par la* Société de l'Histoire de France.

Fait à Paris, le 30 *octobre* 1859.

Signé Jules MARION.

Certifié,

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,

J. DESNOYERS.

SANCTI GEORGII FLORENTII

GREGORII

EPISCOPI TURONENSIS

LIBRI MIRACULORUM

TERTIUS, QUARTUS, QUINTUS ET SEXTUS
SIVE DE VIRTUTIBUS SANCTI MARTINI
LIBRI QUATUOR

LES LIVRES DES MIRACLES

PAR

SAINT GEORGES FLORENT GRÉGOIRE

ÉVÊQUE DE TOURS

LIVRES TROISIÈME A SIXIÈME
COMPRENANT LES QUATRE LIVRES DU RÉCIT
DES MIRACLES DE SAINT MARTIN

Digitized by Google

GEORGII FLORENTII GREGORII

TURONESII.

DE

VIRTUTIBUS SANCTI MARTINI

EPISCOPI.

LIBER PRIMUS.

PROLOGUS.

Dominis sanctis, et in Christi amore dulcissimis fratribus ac filiis ecclesiæ Turonicæ mihi a Deo commissæ, Gregorius peccator.

Miracula illa quæ dominus Deus noster per beatum Martinum antistitem suum in corpore positum operari dignatus est, quotidie ad corroborandam fidem credentium confirmare dignatur. Ille nunc exornans virtutibus ejus tumulum, qui in eo operatus est cum esset in mundo, et ille præbet per eum beneficia christianis, qui misit tunc præsulem gentibus perituris. Nemo ergo de anteactis virtutibus dubitet, cum præsentium signorum cernit munera dispensari, cum videt claudos erigi, cæcos illuminari, dæmones effugari,

DES

MIRACLES DE SAINT MARTIN,

ÉVÊQUE,

PAR

GEORGES FLORENT GRÉGOIRE,

ÉVÊQUE DE TOURS.

LIVRE PREMIER.

PRÉFACE.

A mes saints seigneurs et très-doux frères en l'amour du Christ et aux enfants de l'église de Tours, confiée par Dieu à mes soins, Grégoire pécheur.

Dieu, notre Seigneur, daigne confirmer chaque jour, pour corroborer la foi des croyants, les miracles qu'il daigna opérer par le bienheureux Martin, son pontife, quand il vivait de la vie du corps. Maintenant Celui-là fait briller son tombeau par des miracles qui opéra par lui lorsqu'il était dans le monde; Celui-là, après l'avoir envoyé pour pasteur aux nations menacées de périr, accorde par son intermédiaire des bienfaits aux chrétiens. Personne donc ne peut douter de sa puissance passée en contemplant les bienfaits qui résultent des signes qu'il en donne aujourd'hui, en voyant les boiteux se redresser, les aveugles retrouver la lumière, les démons

et alia quæque morborum genera ipso medicante[1] curari. Ego vero fidem ingerens libri illius qui de ejus Vita ab anterioribus est scriptus, presentes virtutes de quanto ad memoriam recolo, memoriæ in posterum, Domino jubente, mandabo. Quod non præsumerem, nisi bis et tertio admonitus fuissem per visum. Tamen omnipotentem Deum testem invoco quia vidi quadam vice per somnium, media die, in basilica domni Martini debiles multos, ac diversis morbis oppressos sanari, et videbam eos, spectante matre mea[2], quæ ait mihi : Quare segnis es ad hæc scribenda quæ prospicis? Cui aio : « Non te latet[3], quod sim inscius litterarum, et tam admirandas virtutes stultus et idiota non audeam promulgare. Utinam Severus, aut Paulinus viverent, aut certe Fortunatus adesset, qui ista describerent. Nam ego ad hæc iners notam incurro, si hæc adnotare tentavero. » Et ait mihi : « Et nescis quia nobiscum propter intelligentiam populorum si quis loquitur, sicut tu loqui potens es, eo habetur magis præclarum? Itaque ne dubites, et hæc agere non desistas : quia crimen tibi erit si ea tacueris. » Ego autem hæc agere cupiens, duplicis tædii affligor cruciatu, mœroris pariter et terroris. Mœroris, cur tantæ virtutes, quæ sub antecessoribus nostris factæ sunt, non sunt scriptæ; terroris, ut aggrediar opus egregium rusticanus. Sed spe divinæ pietatis illectus, aggrediar quod monetur. Potest

(1) Editi codices cum aliquot scriptis, *mediante;* Bell. *medificante.* (Ruinartius.)—Cl.-F. *edificante.*

(2) Bec., *vidi expectantem matrem meam.* (R). —2204 et Cl.-F. *matri meæ.*

(3) Clar. et alii mss. : *inops litteris.* (R.)

s'enfuir, et tous les autres genres de maux se guérir grâce à ses remèdes. Quant à moi, garant du livre qui a été écrit sur sa vie par mes devanciers, je confierai à la postérité, comme Dieu me l'ordonne et autant que ma mémoire me le permettra, ses miracles d'à présent. Je n'oserais pas le faire si je n'eusse été admonesté sur ce sujet à deux ou trois reprises par des visions. Car, j'en atteste le Dieu tout-puissant, j'ai vu une fois en songe, au milieu du jour, dans la basilique de saint Martin, une foule de malades accablés de divers maux être guéris, et je voyais cela en présence de ma mère, qui me dit : « Pourquoi es-tu si paresseux à écrire ce que tu vois ? » Je lui répondis : « Tu connais bien mon ignorance dans les lettres ; et qu'inhabile et sot comme je suis, je n'oserais pas publier de si admirables vertus. Plût à Dieu que Sévère ou Paulin vécussent, ou qu'au moins Fortunat fût là pour écrire de telles choses ! Car, moi qui n'ai point de talent pour cela, je m'exposerais à me faire montrer au doigt si je tentais d'en parler. » Elle me dit : « Ignores-tu que celui qui nous parle un langage adapté à l'intelligence du peuple, comme tu peux le faire, en est par cela même mieux compris ? Ainsi n'hésite plus, et fais-le sans retard, car ton silence à cet égard serait coupable. » En voulant obéir, je me sens affligé et tourmenté d'un double ennui, d'un regret et d'une crainte : du regret de ce que tant de miracles qui se sont passés du temps de nos prédécesseurs ne soient pas mis en écrit ; de la crainte d'entreprendre, moi, rustique, un si remarquable ouvrage. Cependant, encouragé par l'espérance de la bonté divine, j'entreprendrai d'obéir aux avertissements que j'ai reçus ; car, j'ai la foi que celui-là peut faire connaître à travers la stérilité de

enim, ut credo, per meæ linguæ sterilitatem[1] proferre ista qui ex arida cote[2] in eremo producens aquas, populi sitientis exstinxit ardorem; aut certe constabit eum rursum os asinæ reserare, si, labia mea aperiens, per me indoctum ista dignetur expandere. Sed quid timeo rusticitatem meam, cum dominus redemptor et Deus noster, ad destruendam mundanæ sapientiæ vanitatem, non oratores, sed piscatores; nec philosophos, sed rusticos prælegit? Confido ergo orantibus vobis, quia, etsi non potest paginam sermo incultus ornare, faciet eam tamen gloriosus antistes præclaris virtutibus elucere.

CAPUT PRIMUM.

Quod Severus vitam sancti Martini conscripsit.

Multi enim sunt, qui virtutes sancti Martini, vel stante versu, vel stilo prosaico conscripserunt. De quibus primus ille Severus Sulpicius, cui tantus fervor amoris fuit in sanctum Dei, ut eo adhuc degente in sæculo, unum librum de Mirabilibus vitæ ejus scriberet, exinde post transitum beati viri duos libros scripsit, quos Dialogos voluit vocitari. In quibus nonnulla de virtutibus eremitarum, anachoretarumve, referente Posthumiano, inseruit. Sed in nullo inferiorem nostrum potuit reperire Martinum, quem apostolis sanctisque prioribus exæquavit, ita ut etiam diceret, « felicem quidem Græciam, quæ meruit audire apostolum prædicantem; sed nec Gallias a Christo derelictas, quibus donavit Dominus habere Martinum. »

---

(1) Alias *officium*. (R.) — (2) Alias *petra*. (R.)

mon langage les choses dont je parle, qui, dans le désert, faisant sortir les eaux d'un rocher aride, en étancha la soif ardente de tout un peuple; et certes il sera bien prouvé qu'il a une seconde fois ouvert la bouche de l'ânesse, si, desserrant les lèvres d'un ignorant comme moi, il daigne par elles répandre ces grandes choses. Mais pourquoi redouter ma rusticité, quand le Seigneur notre Dieu et notre rédempteur a choisi pour écraser la vanité de la sagesse mondaine, non des orateurs mais des pêcheurs, non des philosophes mais des hommes de la campagne. Ainsi donc j'ai confiance, grâce à vos prières, que, si mon style inculte ne peut orner ce livre, du moins les hauts faits éclatants du glorieux pontife le mettront en lumière.

CHAPITRE PREMIER.

Que Sévère a écrit la vie de saint Martin.

Beaucoup de personnes ont décrit les vertus de saint Martin, soit en vers, soit en prose. Il faut mettre au premier rang Sulpice Sévère, qui eut tant d'amour pour le saint de Dieu, que, celui-ci étant encore de ce monde, il écrivit un livre des miracles de sa vie, et qu'après le trépas du bienheureux, il en écrivit deux autres qu'il lui plut d'intituler *Dialogues*, dans lesquels en faisant parler Posthumien[1] il toucha quelque chose des vertus des ermites et des anachorètes. Mais il ne put trouver en rien notre Martin inférieur à eux. Il l'égala aux apôtres et aux premiers saints, et alla jusqu'à dire qu'heureuse avait été la Grèce d'avoir mérité d'entendre l'apôtre prêcher; mais qu'aussi les Gaules n'avaient pas été abandonnées du Christ, puisque le Seigneur leur avait donné de posséder Martin.

(1) L'un des personnages introduits par Sulpice Sévère dans ses *Dialogues*.

CAPUT II.

Quod eamdem vitam beatus Paulinus versu composuit.

Paulinus quoque beatus, Nolanæ[1] urbis episcopus, post scriptos versus de virtutibus ejus, quas Severus prosa complexus est, quinque libros, illa comprehendit miracula quæ post ejus gesta sunt transitum, id est, in sexto operis sui libro. Ait enim : « Cum energumeni per cancellos basilicæ veherentur volatu aereo, et sæpe in puteum qui in ipsa habetur basilica, impulsu dæmonis jactarentur abstracti, exinde illæsi, populis spectantibus, sunt resumpti. » Idque in eodem puteo, et nostris temporibus vidimus gestum[2].

Alius quoque dæmon acquisitum vasculum præcipitem duxit ad amnem, quasi prædam, quam ceperat, demersurus. Sed non defuit perituro beati confessoris auxilium. Nam ingressus in flumen et ulteriorem ripam petens nihil nocumenti accepit, sed siccis[3] est etiam vestimentis egressus : cumque ad cellulam Majoris Monasterii pervenisset, mundatus apparuit. Hunc etiam testatur multas voces emittere solitum, ac lingua gentium incognitarum sæpissime loqui, venturaque fateri et crimina confiteri. Sed, ut diximus, postquam limen sancti attigit, sanus abcessit.

Egidius quoque, cum obsideretur ab hostibus, et excluso a se solatio[4], turbatus impugnaretur, per invo-

(1) Sic omnes mss. codices et editi hic et in lib. de Gloria conf. cap. 110. (R.)

(2) Addit in margine 2204, *Sequitur de libro Paulini.*

(3) Mss. fere omnes, *nihil nocitus, siccis.* (R.)

(4) 2204, *excluso alicujus defensionis solatio.*

CHAITRE II.

Que le bienheureux Paulin a écrit en vers la même vie.

Le bienheureux Paulin, évêque de Nole[1], après avoir écrit en vers cinq livres des miracles de saint Martin, sujet que Sévère avait traité en prose, comprend dans un sixième les miracles que le saint fit après sa mort. Voici ce qu'il raconte. « Lorsque des énergumènes sont emportés comme s'ils volaient par les airs, à travers les grilles de la basilique, et qu'entraînés par l'impulsion du démon ils se précipitent, ce qui arrive souvent, dans le puits qui se trouve au même lieu, on les en retire sains et saufs aux yeux de tout le peuple. » Nous avons vu la chose se passer ainsi de notre temps et dans le même puits.

Paulin parle aussi d'un démon qui, s'étant emparé du corps d'un homme pour sa demeure, courut se précipiter dans la rivière comme pour y noyer celui dont il avait fait sa proie. Mais le secours du bienheureux confesseur ne fit pas défaut à celui qui allait périr; car il entra dans le fleuve, put gagner l'autre bord sans aucun dommage, et il en sortit même avec ses vêtements secs. Et lorsqu'il arriva à la pieuse retraite de Marmoutier, il était délivré du démon. Paulin atteste encore que ce démon a coutume de répandre beaucoup de paroles et de parler très-souvent le langage de pays inconnus, de prédire l'avenir et de confesser des crimes. Mais, ainsi que nous l'avons dit, dès qu'il eut touché le seuil du saint, l'homme dont ce démon s'était emparé s'en alla guéri.

Quand Égidius[2], assiégé par ses ennemis et privé de tout secours, était bouleversé par cette attaque, il obtint sa

---

(1) Tous les manuscrits portent cette leçon; cependant le Paulin dont veut ici parler Grégoire n'est point l'évêque de Nole.

(2) Ægidius, maître de la milice des Gaules. Grégoire fait ici allusion au siége d'Arles par les Visigoths en 459. (R.)

cationem beati viri, fugatis hostibus liberatus est. Idque dæmoniacus in medio basilicæ, ipsa hora quâ gestum fuerat, est professus sancti Martini obtentu hoc fuisse concessum.

Puella quædam paralysis humore gravata, et, quod pejus est, errore cultus fanatici involuta, beati sepulcrum expetiit, vigiliisque celebratis, sanitati est reddita. Rursum autem ad idolatriæ vomitum revocata, languorem, quo obtentu beati pontificis caruerat, iterato incurrit.

Chunus quidam, rabidus instinctu dæmonis actus, coronam sepulcri, quæ sancti meritum declarabat, violenter arripuit. Mox lumine privatus, prædam, cogente dolore, restituit lumenque quod perdiderat recepit. Quidam vero a tentatore commotus, prolato gladio, cum quemdam ferire conaretur in atrio confessoris, protinus ira in se retorta, veloci judicio Dei prosequente, ipso se mucrone perfodit.

Denique cum populus ad beati templi ornatum columnas deferre cuperet gaudens, quidam vir, qui operi huic invidus et contrarius fuit, in alveum exclusum multa minabatur, pro eo quod solatium aliquod ad plaustra petentibus non præberet. Cumque superbus equum feriret, in parvo fluviolo præcipitatus, in sinu aquarum gurgitis ictibus suis suffocatus interiit. Tunc juvene[1] præcedente, columnæ usque ad beatum templum delatæ sunt.

Quoties etiam ad beatum sepulcrum oleum fuisset positum, referunt illud vidisse adauctum. Sanctus vero Perpetuus episcopus, merito beati discipulus præco-

(1) Sic plerique mss. Alii habent *populo*. Editi *juventute*. (R.)

délivrance en invoquant le bienheureux, et les ennemis furent mis en fuite. Un démoniaque, en pleine église, et à l'heure même où le fait se passait, avoua qu'il était dû à l'intercession de saint Martin.

Une jeune fille, atteinte de paralysie, et, ce qui est pire, plongée dans l'erreur d'un culte idolâtre, se rendit au tombeau du bienheureux, et, ayant assisté à la célébration des vigiles, fut rendue à la santé. Mais étant retournée au vomissement de l'idolâtrie, elle retomba dans la langueur dont l'intercession réitérée du bienheureux pontife l'avait guérie.

Un forcené de la nation des Huns, poussé par l'inspiration du démon, arracha brutalement du tombeau le nimbe, signe des mérites du saint. Bientôt il fut privé de la lumière; mais obligé par la douleur à restituer sa proie, il recouvra la vue. Un autre, qu'agitait le tentateur, ayant tiré son glaive et s'efforçant d'en frapper son adversaire dans l'aître du saint confesseur, retourna sa colère contre lui-même; et, par un prompt jugement de Dieu, se transperça de son poignard.

Alors que le peuple voulait, dans son empressement joyeux, transporter des colonnes pour l'ornement du saint temple, un certain personnage qui, plein d'envie, se montrait contraire à ce projet, barra le fleuve avec de grandes menaces, afin de ne pas alléger, au moyen de transports par eau, comme on le lui demandait, la charge des voitures. Cet orgueilleux, en frappant son cheval, fut précipité dans le filet d'eau resté libre, et périt dans le gouffre liquide, suffoqué par suite du mal même qu'il avait fait. Alors, précédées par la jeunesse, les colonnes furent portées au bienheureux temple.

Chaque fois aussi qu'on apportait de l'huile au saint tombeau, on en voyait croître, dit-on, la quantité. Le saint évêque Perpétue, qui doit être justement proclamé disciple du

nandus, ampullam cum oleo ad sanctum tumulum detulit, ut eum[1] virtus justi infusa sanctificaret. Et eraso a marmore, quo sancta membra teguntur, pulvere, ac liquori permixto, ex quo in tantum oleum redundavit ut vestimentum sacerdotis nectareo effragrans odore oleagina unda perfunderetur. Multique ex hoc infirmi experiere salutem. Sed et procellæ ab agris hoc liquore purificatis sæpe prohibitæ sunt.

Cum autem ad templum sanctum quidam devotus fide plenus accessisset et, gratiam sancti sitiens, cogitaret quid de beata æde raperet ad salutem, prope sepulcrum accedens, ædituum supplicat ut sibi parumper benedictæ ceræ largiretur e tumulo. Quam accipiens lætus abcessit, et agro, cui frugem severat, confisus imposuit. Adveniens autem tempestas sævissima, quæ viciniam[2] in annis præcedentibus sæpe vastaverat, ab hac est prohibita benedictione, nec ibidem ultra, uti consueverat, nocuit.

Magnifica vero atque desiderabili paschali festivitate adveniente, populus ad beati cellulam, in qua commoratus sæpe frequentaverat cum angelis, devotus advenit. Et singula loca allambens osculis vel irrigans lacrymis, in qua vir beatus ante sederat aut oraverat, sive ubi cibum sumpserat vel corpori quietem post multos labores indulserat, classe navium præparata, amnem transire parat, ut beatum sepulcrum adeat, et cum fletu veniam deprecans coram confessore se prosternat. Navigantibus autem illis, tentatoris im-

(1) Id est, *id*. Ed. *eam*. (R.)

(2) Sic Gat., Vinc. et Bec. Plerique alii mss. *vicinia*. Nonnulli *vicina*. Editi *omnia*. (R.)

bienheureux, porta au saint tombeau une fiole d'huile, afin que la puissance du juste la sanctifiât en y pénétrant. Lorsqu'il eût mêlé à la liqueur la poussière qu'il avait recueillie en grattant le marbre qui recouvre les membres sacrés, l'huile déborda tellement qu'un ruisseau oléagineux coula sur le vêtement de l'évêque, en répandant une odeur de nectar. Bien des malades y ont trouvé le salut, et souvent on a vu les tempêtes écartées des champs qui en ont été purifiés. Un dévot, plein de foi, étant venu au saint temple, cherchait, ayant soif de la grâce du bienheureux ce qu'il pourrait bien ravir de l'édifice sacré pour son salut; il s'approcha du monument et supplia le gardien de l'église de lui faire don d'un peu de cire bénite prise au tombeau. Il s'éloigna joyeux en l'emportant, et la déposa avec foi dans un champ qu'il avait ensemencé. Une tempête terrible, qui les années précédentes avait ravagé tous les environs, étant revenue de nouveau, n'apporta en cet endroit aucun de ses dommages accoutumés, empêchée qu'elle en fut par cet objet béni.

La magnifique et si désirée fête de Pâques étant arrivée, le peuple vint plein de dévotion à la cellule où le saint demeurait et avait souvent eu commerce avec les anges. Et là il couvrit de ses baisers et arrosa de ses larmes chacun des endroits où le bienheureux s'était jadis assis, ou dans lesquels il avait prié ou pris de la nourriture, ou accordé à son corps quelques moments de repos après tant de travaux; puis, au moyen d'une flottille, le peuple se prépare à passer le fleuve pour se rendre au saint tombeau, s'y prosterner devant le confesseur, et implorer sa miséricorde avec larmes. Mais, comme ils

pulsu commoto vento, classis[1] in profundo demergitur, et sexus uterque ab amne diripitur. Cumque inter procellas fluctuum rotarentur et spes omnis evadendi deperisset, una omnium vox in clamore profertur, dicens : « Miserator Martine, eripe a præsenti interitu famulos famulasque tuas! » His dictis, ecce afflatus auræ placidus, artus submersorum subvehens ab undis illæsos, omnes littori, quod desiderabant, unda famulante, restituit : nec ullus deperiit ; sed cuncti salvati paschalia festa summa cum exsultatione perfuncti sunt. Non enim defuit illa virtus, quæ Jordanem scindens, populum sub aquarum molibus margine arente traduxit, cum de fundo fluvii duodecim lapides ablatos signa apostolica gestientes Josue littori cui advenerat consecravit; vel illa quæ Petrum pereuntem pia amplectens dextera, ne periret, eripuit ; vel quæ nautam submersurum, Martini Dominum invocantem, de profundo pelagi ad littus quod optabat elicuit.

Quidam, pro benedictione aliquid ceræ de sancta æde assumere flagitans, aliquid ceræ de sepulcro sancti accepit, et infra penetralia domus tanquam thesaurum cœlestem reposuit. Factum est autem ut invidia tentatoris immissum incendium domus voraci flamma circumureretur[2], et sparsum per aridas tabulas cuncta vastaret. Interea clamor ad cœlum tollitur, et beati Martini auxilium imploratur. Meminitur[3] etiam ceræ

(1) Rom. (et 2204) *navis*. Et infra Ed. *et populus undique ab amne*. (R.)

(2) Supp. 243 et Cl.-F. *circumoritur*.

(3) Sic habent mss. omnes; Ruinartius tamen *meminit* imposuerat isti loco. *Reminiscitur cere*, 5334.

naviguaient, le vent se déchaîne sous l'impulsion du tentateur, la flottille coule à fond, hommes et femmes sont entraînés par le fleuve. Ils roulaient ainsi au milieu des flots impétueux et n'avaient plus aucune chance de salut; tous alors proférent ce cri d'une seule voix : « Compatissant Martin, arrache tes serviteurs et tes servantes à la mort qui est là ! » A ces mots, voici qu'un souffle léger, soulevant les membres des submergés préservés des ondes, les ramène tous au rivage désiré sur un flot obéissant. Aucun ne périt, et tous purent, après avoir été sauvés, célébrer avec enthousiasme les fêtes de Pâques. Ainsi se manifesta de nouveau cette même vertu, qui, divisant les eaux du Jourdain, fit passer le peuple à sec dans le lit du fleuve pendant que les flots s'élèvaient en montagnes au-dessus de sa tête, alors que Josué consacra sur le rivage qu'il venait d'atteindre les douze pierres prises au fond du fleuve qui devaient marquer comme un signe la mission d'Israël; cette vertu qui par la main divine saisit Pierre pour l'empêcher de périr; cette vertu, qui du fond de la mer rapporta au rivage désiré le matelot en péril qui invoquait le maître de Martin.

Un homme, implorant comme une bénédiction quelque parcelle de la cire du saint édifice, en reçut un peu que l'on prit sur le tombeau du saint, et la plaça comme un trésor céleste dans le lieu le plus caché de sa maison. Or, il arriva qu'un incendie envoyé par la méchanceté du tentateur enveloppa cette maison de ses flammes dévorantes, et, gagnant des planches de bois sec, dévasta tout. Un cri cependant s'élève vers le ciel, et l'on implore l'assistance du bienheureux Martin. Notre homme se rappelle cette par-

particulæ a sancti templo delatæ. Quæ reperta et igni injecta, protinus cunctum restinxit incendium, novoque miraculo cera, quæ ignem alere erat solita, violentiam ignis vi sanctitatis oppressit. Hæc Paulinus in sexto operis sui libro versu conscripsit, accepto a sancto Perpetuo episcopo de his indiculo. Verum, cum ad eum hujus indiculi charta venisset, nepos ejus gravi tenebatur incommodo. At ille confisus in virtute sancti : « Si tibi, inquit, placet, beate Martine, ut aliquid in tua laude conscribam, appareat super hunc infirmum. » Impositaque charta pectori ejus, extemplo recedente febre sanatus est qui erat ægrotus. Sed et Fortunatus presbyter omne opus Vitæ ejus in quatuor libris versu conscripsit. His nos exemplis illecti, etsi imperiti, tentabimus tamen aliqua de virtutibus sancti et beatissimi Martini, quæ post ejus obitum actæ sunt, quantum invenire possumus, memoriæ replicare : quia hoc erit scribendi studium, quod in illo Severi aut Pauliui opere non invenitur insertum.

CAPUT III.

De ordinatione et transitu beati Martini.

Lucidus et toto orbe renitens gloriosus domnus Martinus, decedente jam mundo sol novus exoriens, sicut anterior narrat Historia, apud Sabariam Pannoniæ ortus, ad salvationem Galliarum, opitulante Deo, dirigitur. Quas virtutibus ac signis illustrans, in urbe Turonica episcopatus honorem invitus, populo cogente, suscepit : in quo gloriosam et pene inimitabilem agens vitam, per quinquennia quinque bis insuper geminis mensibus cum decem diebus, octogesimo

celle de cire qu'il avait emportée du tombeau du saint, il la retrouve et la jette dans les flammes; aussitôt tout l'incendie s'éteint, et par un miracle inattendu, cette cire qui, par sa nature devait alimenter le feu, en étouffa la violence par l'énergie de sa sainteté. Paulin a raconté cela en vers dans le sixième livre de son ouvrage, d'après une note qu'il tenait du saint évêque Perpétue. Lorsque le papier sur lequel cette note était écrite lui parvint, son neveu était gravement malade. Plein de foi dans la vertu du saint, il lui dit : « Si tu agrées, ô bienheureux Martin, que j'écrive quelque chose à ta louange, fais-le moi connaître par un signe sur ce malade. » Et ayant mis le papier sur la poitrine du malade, aussitôt la fièvre s'éloigna et la santé revint. Le prêtre Fortunat a également écrit sa vie en vers, formant quatre livres. Entraîné par ces exemples, tout inhabile que nous sommes nous tenterons cependant de conserver la mémoire de ceux des miracles du saint et bienheureux Martin, qui se sont manifestés après sa mort, et dont nous aurons pu avoir connaissance. Nous nous appliquerons surtout à ce qui ne se trouve pas raconté dans l'ouvrage de Sévère ni dans celui de Paulin.

CHAPITRE III.

De la consécration et de la mort de saint Martin.

Pur et resplendissant dans tout l'univers, le glorieux seigneur Martin se levant comme un soleil nouveau sur un monde qui s'en allait, naquit, ainsi que le rapporte l'histoire du passé, à Sabarie, ville de Pannonie; mais il était destiné par la bonté de Dieu au salut des Gaules. Comme il les illustrait par ses vertus et par ses actes, le peuple le força d'accepter l'honneur du pontificat dans la ville de Tours qu'il reçut malgré lui. Là il passa vingt-cinq ans, quatre mois et dix jours d'une vie glorieuse et presque inimitable; il mourut en paix au milieu de la nuit, dans la quatre-vingt-unième année de

primo ætatis suæ anno, Cæsario [1] et Attico consulibus, nocte media quievit in pace. Gloriosum ergo, et toti mundo laudabilem ejus transitum in die dominica fuisse manifestissimum est, idque in sequenti certis testimoniis comprobabimus. Quod non parvi meriti fuisse censetur, ut illa die eum Dominus in paradiso susciperet, qua idem dominus et redemptor victor ab inferis surrexisset; et, ut qui dominica solemnia semper celebraverat impollute, post mundi pressuras dominica die locaretur in requie.

CAPUT IV.

Qualiter sancto Severino episcopo psallentium de ejus transitu revelatum est.

Beatus autem Severinus Coloniensis [2] civitatis episcopus, vir honestæ vitæ, et per cuncta laudabilis, dum die dominica loca sancta ex consuetudine post matutinos hymnos [3] cum suis clericis circumiret, illa hora qua beatus obiit, audivit chorum canentium in sublimi. Vocatumque archidiaconum interrogavit si aures ejus percuterent voces quas ille attentus audiret. Respondit : « Nequaquam. » Tunc ille : « Diligentius, inquit, ausculta. » Archidiaconus autem cœpit sursum collum extendere, aures erigere, et super summos articulos, baculo sustentante, stare. Sed credo eum non fuisse æqualis meriti, a quo hæc non mere-

(1) Sup. 243 et Cl.-F. *Cæsareo.* — (2) In cod. Corb. hoc caput et sequens sub hoc tit. extant : *Versicolus de transitu S. M.* et ibi Severinus dicitur *Colosensis.* (R.) — Cl.-F. *Colonensis.*

(3) In codd. Laud., Bell., Gat., Mart., Colb. a, desunt hæc verba *post matutinos hymnos.* (R.) — Idem in vetustioribus mss. 2204 et Cl.-F.

son âge, sous le consulat de Césaire et d'Atticus[1]. Sa mort glorieuse et louée par tout le monde, tomba très-certainement un jour de dimanche, ce que nous prouverons plus bas par des témoignages certains. Et ce n'est pas une chose de peu d'importance à remarquer que Dieu l'ait reçu dans son paradis le jour précis où le même Seigneur et Rédempteur, victorieux des enfers, est ressuscité, et que celui qui avait toujours célébré sans souillure les solennités du dimanche, soit arrivé le dimanche au repos après les tourments de la vie.

CHAPITRE IV.

Comment sa mort fut révélée au saint évêque Severin par un chœur céleste.

Le bienheureux Severin, évêque de la cité de Cologne, homme de vie honnête et digne d'éloge en toute chose, parcourait un jour de dimanche, après l'office des matines, les lieux saints avec ses clercs, selon son habitude, lorsqu'il entendit, à l'heure même où le saint mourait, un chœur de voix chantant dans l'espace. Ayant appelé son archidiacre, il lui demanda si ses oreilles étaient frappées par ces sons que lui entendait si bien. « Nullement, » répondit celui-ci. Sur quoi il lui dit : « Écoute avec plus d'attention. » Alors l'archidiacre se mit à tendre le cou, à dresser les oreilles et à se tenir sur la pointe des pieds, appuyé sur un bâton. Mais je crois qu'il n'était pas d'un mérite suffisant, car il n'entendait rien.

(1) En l'année 397, suivant l'opinion la plus répandue, le 8 novembre. Cf. *Hist.*, l. I, ch. XLIII.

bantur audiri. Tunc prostrati terræ, ipse pariter et beatus episcopus Dominum deprecantur, ut hoc ei divina pietas audire permitteret. Erectis autem, rursum interrogat senex : « Quid audis? » Qui ait : « Voces psallentium tanquam in cœlo audio, sed quid sit prorsus ignoro. » Cui ille : « Ego tibi quid sit narrabo. Dominus meus Martinus episcopus migravit ex hoc mundo ; et nunc angeli canendo eum deferunt in excelsum. Et ut parumper moræ esset, ut hæc audirentur, diabolus eum cum iniquis angelis retinere tentavit, nihilque suum in eodem reperiens, confusus abscessit. Quid ergo de nobis peccatoribus erit, si tanto sacerdoti voluit pars iniqua nocere? Hæc sacerdote loquente notavit tempus archidiaconus, et Turonos misit velociter qui hæc diligenter inquireret. Qui veniens, eo die et hora manifestissime cognovit transisse beatum Martinum, quo sanctus Severinus audivit psallentium chorum. Sed et si ad Severi recurramus Historiam, ipsa hora eum sibi scripsit in [1] libro vitæ suæ fuisse revelatum.

CAPUT V.

Qualiter beato Ambrosio idem transitus est ostensus.

Eo namque tempore beatus Ambrosius, cujus hodie flores eloquii per totam ecclesiam redolent, Mediolanensi civitati præerat episcopus. Cui celebrandi festa dominicæ diei ista erat consuetudo, ut veniens lector cum libro suo non antea legere præsumeret quam sanctus nutu jussisset. Factum est autem ut illa die

(1) 2204, Cl.-F. et alii *cum libro.*

Alors, tous deux prosternés à terre, lui et le bienheureux évêque prièrent que la bonté divine permît à celui-là d'entendre. S'étant relevés, le vieux pontife demanda de nouveau à l'autre : « Qu'est-ce que tu entends ? » Celui-ci lui répondit : « J'entends comme des voix qui chantent dans le ciel, mais je ne sais nullement ce que c'est. » L'évêque reprit : « Je te dirai ce que c'est. L'évêque Martin, mon maître, a quitté ce monde, et maintenant les anges le portent en chantant dans les cieux. Et comme il s'est passé quelque temps avant que ces chants ne fussent entendus, le diable avec ses mauvais anges a tenté de le retenir ; mais ne trouvant en lui rien à revendiquer comme sien, il s'est retiré confus. Qu'arrivera-t-il de nous, pécheurs, si l'ennemi a voulu nuire à un si grand pontife. » Pendant que l'évêque parlait, l'archidiacre nota le moment, et il envoya promptement s'informer à Tours de ce qu'il en était. Son messager reconnut clairement que le bienheureux Martin était trépassé au jour même et à l'heure où saint Severin avait entendu ce chœur de voix. Et si nous ouvrons l'histoire de Sévère, nous voyons qu'il a écrit dans le livre de la Vie de Martin que ce saint en personne, au moment de sa mort, se révéla à lui.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

CHAPITRE V.

Comment cette mort fut de même révélée au bienheureux Ambroise.

Dans le même temps, le bienheureux Ambroise[1], qui des fleurs de son éloquence embaume aujourd'hui toute l'église, était placé comme évêque à la tête de la cité de Milan. Quand il célébrait la solennité du dimanche, il était d'usage que le lecteur arrivant avec son livre n'osait commencer sa lecture avant que le saint ne le lui eût permis d'un signe des yeux. Il

(1) Saint Ambroise de Milan, né vers 340, mort en 397.

dominica, prophetica lectione recitata, jam lectore ante altare stante, qui lectionem beati Pauli proferret, beatissimus antistes Ambrosius super sanctum altare obdormiret. Quod videntes multi, cum nullus eum penitus excitare præsumeret, transactis fere duarum aut trium horarum spatiis, excitaverunt eum, dicentes : « Jam hora præterit. Jubeat domnus lectori lectionem legere; exspectat enim populus valde jam lassus. » Respondens autem beatus Ambrosius : « Nolite, inquit, turbari. Multum enim mihi valet sic obdormisse, cui tale miraculum Dominus ostendere dignatus est. Nam noveritis fratrem meum Martinum sacerdotem egressum fuisse de corpore, me autem ejus funeri obsequium præbuisse, peractoque ex more servitio, capitellum tantum, vobis excitantibus, non explevi. » Tunc illi stupefacti pariterque admirantes, diem et tempus notant, sollicite requirentes. Qui ipsam diem tempusque transitus sancti repererunt, quod beatus confessor dixerat se ejus exsequiis deservisse. O beatum virum, in cujus transitu sanctorum canit numerus, angelorum exsultat chorus, omniumque cœlestium virtutum occurrit exercitus : diabolus præsumptione confunditur, ecclesia virtute roboratur, sacerdotes revelatione glorificantur; quem Michael assumpsit cum angelis, Maria suscepit cum virginum choris, paradisus retinet lætum cum sanctis! Sed quid nos in laudem ejus tentamus, quod non sufficimus adimplere? Ipse est enim laus illius, cujus laus ab ejus ore nunquam recessit. Nam nos utinam vel simplicem possimus historiam explicare [1].

(1) In Corb. hæc clausula subjungitur : *Finit versiculus sancti*.

arriva que ce dimanche-là, comme on avait déjà dit la leçon des prophéties, et que le lecteur qui devait lire les épîtres de saint Paul se tenait debout devant l'autel, le bienheureux pontife Ambroise s'endormit sur le saint autel même. Parmi bien des personnes qui étaient présentes, aucune n'osait le réveiller tout à fait. On le fit pourtant au bout de deux ou trois heures, et on lui dit : « L'heure se passe. Que notre maître ordonne au lecteur de lire la leçon, car le peuple attend et est déjà très-fatigué. » Le bienheureux Ambroise leur répondit : « Soyez sans impatience ; c'est un grand bien pour moi d'avoir ainsi dormi, puisque le Seigneur m'a daigné montrer un si grand miracle. Sachez, en effet, que mon frère, l'évêque Martin, a quitté son corps, que j'ai officié à ses funérailles, et que j'ai accompli le service à la manière accoutumée, si ce n'est que je n'ai pu achever un petit passage par suite de ce que vous m'avez réveillé. » Les assistants étonnés et ravis tout à la fois, s'enquirent soigneusement du temps et du jour, et trouvèrent que le saint était trépassé dans le même temps et le même jour que le bienheureux confesseur avait dit avoir officié à ses obsèques [1]. O homme heureux, à la mort duquel l'assemblée des saints entonne des chants, où le chœur des anges éclate, où assiste toute l'armée des vertus célestes, où le diable est confondu dans sa présomption, l'église fortifiée dans sa vertu, les prêtres glorifiés par une telle révélation ! Homme heureux que Michel a enlevé avec les anges, que Marie est venue recevoir avec les chœurs des vierges, et qui joyeux est gardé parmi les saints du paradis. Mais pourquoi entreprendre ses louanges quand c'est une tâche à laquelle nous ne saurions suffire ? Lui-même il est son propre éloge, cet homme qui ne se loua jamais lui-même. Que Dieu nous donne de pouvoir au moins écrire simplement son histoire !

---

(1) L'anecdote qui fait le sujet de ce chapitre est représentée en mo-

CAPUT VI.

De translatione beati corporis sancti Martini [1].

Operæ pretium est enim etiam illud inserere lectioni, qualiter sanctum ejus corpusculum in locum ubi nunc adoratur fuerit, angelo annuente, translatum. Anno sexagesimo quarto post transitum gloriosi domni Martini, beatus Perpetuus Turonicæ sedis cathedram sortitus est dignitatis. Adeptusque hunc apicem, cum magno devotorum consensu, fundamenta templi, ampliora quam fuerant, super beata membra locare disposuit; quod sagaci insistens studio, mirifice mancipavit effectui. De qua fabrica multum quod loqueremur erat; sed quia præsens est, conticere exinde melius putavimus. Adveniente ergo optato tempore sacerdoti ut templum dedicaretur, et sanctum corpusculum a loco ubi sepultum fuerat transferretur, convocavit beatus Perpetuus ad diem festum vicinos pontifices, sed et abbatum ac diversorum clericorum non minimam multitudinem. Et quia hoc in kalendis juliis agere volebat, vigilata una nocte, facto mane, accepto sarculo, terram quæ super sanctum erat tumulum cœperunt effodere. Quo detecto, manus, ut eum commoverent, injiciunt, ibique multitudo tota laborans, nihil prorsus per totam diem profecit.

Ambrosii de transitu sancti Martini episcopi et confessoris. Bec. : *Recessit D. noster Jesus Christus, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit* etc. (R.)

(1) Deest hoc caput in Colb. b.; in Vinc, autem et Bec. habetur extra ordinem, et quidem in Vinc. sub titulo sermonis de translatione etc. In Clar. et Corb. tut. solummodo adsunt prima verba. (R.)

CHAPITRE VI.

De la translation du bienheureux corps de saint Martin.

Il est bon d'insérer dans cet écrit comment son corps saint fut, avec l'aide d'un ange, transporté dans le lieu où il est à présent honoré. Soixante-quatre ans après le trépas du glorieux seigneur Martin, le bienheureux Perpétue fut élu à la dignité du siége épiscopal de Tours. Parvenu à cette haute charge, à la grande approbation des hommes pieux, il se disposa à jeter les fondements d'un temple plus vaste que celui qui existait déjà pour couvrir les membres bienheureux du saint, projet qu'il exécuta magnifiquement en y appliquant son zèle et son habileté. Nous aurions pu dire bien des choses sur cette construction, mais comme elle est debout, nous avons pensé qu'il valait mieux garder le silence[1]. Le moment si désiré étant venu de dédier le temple à l'évêque Martin, et d'y transporter le corps saint du lieu où il avait été enseveli, le bienheureux Perpétue convoqua à cette fête les pontifes des environs, ainsi qu'une multitude considérable d'abbés et de clercs des divers ordres. Il voulait que l'opération eût lieu le 1er juillet. Après une nuit passée dans les veilles, au matin on s'arma de pioches et l'on se mit à creuser la terre qui recouvrait le saint tombeau. Quand on l'eut mis à découvert, toutes les mains se mirent à l'œuvre pour le remuer, mais pendant tout un jour cela

---

saïque à la voûte de l'abside de l'église Saint-Ambroise à Milan, et gravée dans l'ouvrage de Puricelli (*Ambrosianæ basil. monumenta*, 1645).

(1) L'auteur donne ailleurs d'amples détails sur cette église. *Hist.*, l. II, c. XIV, et l. X, c. XXI. Voy. aux *Éclaircissements et Observations* à la fin du premier volume de l'*Hist.*

Vigilata denique alia nocte, mane tentantes, nihil omnino agere potuerunt. Tunc conturbati atque exterriti quid facerent nesciebant. Dicit eis unus ex clericis : « Scitis quia post hoc triduum natalis episcopatus ejus esse consueverat : et forsitan in hac die se transferri debere vos admonet. » Tunc jejuniis ac orationibus et jugi psallentio die noctuque insistentes, triduum illud continuatim duxerunt. Quarta autem die accedentes, ponentesque manus, non valebant penitus movere sepulcrum. Pavore autem omnes exterriti, jam in hoc stantes, ut terra vasculum quod detexerant operirent, apparuit eis veneranda canitie senex, ad instar nivis candorem efferens, dicens se esse abbatem, et ait eis : « Usque quo conturbamini, et tardatis? Non videtis domnum Martinum stantem vos juvare paratum, si manus apponitis ? » Tunc, jactans pallium quo utebatur, posuit manum ad sarcophagum cum reliquis sacerdotibus, crucibus paratis ac cereis, impositaque antiphona, dederunt cuncti voces psallentium in excelso. Tum ad senis conatum protinus sarcophagum cum summa levitate commotum, in loco ubi nunc adoratur, Domino annuente, perducitur. Quo ad voluntatem sacerdotis composito, dictis etiam missis, ut ventum est ad convivium, requirentes sollicite senem, nequaquam reperiunt. Sed nec homo quidem exstitit, qui eum de basilica exire vidisset. Credo aliquam fuisse virtutem angelicam, quæ et beatum virum se vidisse pronuntiavit et deinceps nulli comparuit. In quo loco ex illa die multæ virtutes factæ sunt, quæ per negligentiam non sunt scriptæ. Nos vero quantum tempore nostro aut fieri vidimus, aut factum certe cognovimus, silere nequivimus.

fut sans aucun résultat. Après avoir passé une seconde nuit à veiller, on recommença le matin des efforts qui furent tout à fait inutiles. Les assistants troublés et effrayés, ne savaient que faire, quand un des clercs leur dit : « Vous n'ignorez pas que c'est dans trois jours l'anniversaire de sa promotion à l'épiscopat; peut-être vous donne-t-il à entendre que c'est ce jour-là qu'il faut le transporter. » Les jeûnes, les prières, les chants continus des psaumes, tant de jour que de nuit, durèrent sans interruption jusqu'à ce troisième jour. Le quatrième on s'approcha du tombeau, on y mit la main, mais on ne put aucunement le remuer. Tous, saisis d'effroi, en étaient là qu'ils allaient recouvrir de terre le cercueil qu'ils avaient mis à découvert, quand un vieillard à la chevelure vénérable et blanche comme la neige, s'annonçant comme étant un abbé, leur dit : « Que de trouble et de lenteur? Ne voyez-vous pas devant vous le seigneur Martin prêt à vous aider si vous agissez? » Alors, jetant de côté le manteau qu'il portait, il mit la main au sarcophage avec les autres prêtres. On approcha croix et cierges; on entonna une antienne, et toutes les voix s'élevèrent vers le ciel avec le chant des psaumes. Alors, au premier effort du vieillard, le sarcophage se déplaça avec la plus grande facilité, et fut, avec l'aide du Seigneur, porté au lieu où il est actuellement honoré. La chose étant disposée comme l'évêque le désirait, et la messe dite, l'on songea à se mettre à table [1], et l'on s'informa avec empressement de ce qu'était devenu le vieillard, mais on ne put le retrouver. Et pourtant personne ne l'avait vu sortir de la basilique. Je crois que ce fut là quelque vertu angélique qui, après avoir annoncé qu'elle avait vu le saint homme, s'est dérobée à tous les yeux. Depuis ce jour il s'est manifesté dans ce lieu nombre de miracles, que par négligence on n'a pas mis en écrit. Quant à nous, nous n'avons pu taire ce que nous avons vu de notre temps, ou ce que nous avons appris d'une manière certaine.

(1) Allusion aux festins par lesquels on célébrait les fêtes des saints.

CAPUT VII.

De Theodemundo [1] muto.

Adveniens juvenis quidam, Theodemundus [2] nomine, audiendi loquendique obstructo aditu, quotidianis diebus ad sanctam basilicam recurrebat, et inclinans se ad orationem, labia tantum movebat. Nam nullam poterat vocem emittere sensu integro, sed erat multatus vocis officio. Qui tam prompte videbatur orare, ut flere cerneretur inter ipsa tacita verba plerumque. Cui si quis pro mercedis respectu aliquid eleemosynæ contulisset, coutinuo hoc similibus pauperibus erogabat, et stipem ab aliis nutu postulans, stipendia iudigentibus porrigebat. Cumque in loco illo sancto in hac devotione per trium annorum [3] spatia commoratus fuisset quadam die a divina pietate commonitus, venit ante sanctum altare; et stans oculis ad cœlum elevatis et manibus, erupit ab ore illius rivus sanguinis cum putredine. Et conspuens in terram, cœpit graviter gemere et excreare partes nescio quas cum sanguine, ita ut putaretur quod aliquis ferramento guttur ejus incideret. Sed et tabes ex ore illius tanquam fila sanguinea dependebat. Tunc disruptis aurium ac faucium ligaturis, elevans se et erigens iterum oculos et manus ad cœlum, ore adhuc cruento in hanc primum vocem prorupit : « Gratias

(1) Cl.-F. *Theotmundo*, et infra *Theodemundus*.

(2) Laud. Vinc. Rom. Bec. Colb. duo (2204; 5229, 5334, Orl. 292) *Adveniens quidam Theodomundus*; Gat. *Theodmundus*. (R). — *Duodemundus*, 3801.

(3) Bel. *horarum*. (R.)

CHAPITRE VII.

Du muet Théodemond.

Il vint un jeune homme nommé Théodemond qui avait les voies de l'ouïe et de la parole obstruées, et qui se rendait chaque jour à la sainte basilique. Là, s'inclinant pour prier, il ne faisait que remuer les lèvres, car il ne pouvait rendre aucun son distinct, étant privé du secours de la voix. Il paraissait prier avec tant d'ardeur, que souvent on le voyait parmi ses signes muets mêler des pleurs. Si quelqu'un, à titre de récompense, lui faisait quelque aumône, aussitôt il la donnait aux autres pauvres; et ainsi celui qui demandait sa vie aux passants par signes, distribuait à son tour leur nourriture aux indigents. Il demeurait dans ce saint lieu depuis trois ans, livré à cette dévotion, lorsqu'un jour, averti par la bonté divine, il s'approcha du saint autel, et se tenant debout, les yeux et les mains tendus vers le ciel, il rendit par la bouche un flux de sang mêlé d'humeur. Il cracha à terre, et se mit à pousser de sourds gémissements en expectorant je ne sais quels fragmeuts mêlés de sang, si bien qu'on eût cru que quelqu'un lui incisait le gosier avec un instrument de fer. Une matière souillée et semblable à des filaments sanguins pendait de sa bouche; alors, les liens qui retenaient ses oreilles et sa gorge s'étant rompus, il se releva; et tendant de nouveau ses yeux et ses mains vers le ciel, il put faire sortir de sa bouche encore ensanglantée ces premiers mots : « Je te rends de grandes

tibi magnas refero, beatissime domne Martine, quod aperiens os meum, fecisti me post longum tempus in tuas laudes verba laxare. » Admirante autem omni populo, et stupente de tali miraculo, interrogant si et auditum pariter recepisset. Qui libere omnia audire, populo testante respondit[1]. Sanitati ergo sic redditus, a Chrodechilde regina pro virtute reverentiaque sancti Martini collectus est, et ad scholam positus omnem psalmorum seriem memoriæ commendavit. Quem Deus perfectum efficiens clericum, per multos in posterum annos in servitio ecclesiæ commorari permisit.

CAPUT VIII.

De Chainemunda muliere cæca.

Mulier quædam, nomine Chainemunda[2], oculorum luce privata, nesciens visu tenere viam, nisi alio ducente, devota valde et fide plena, venit ad venerabile templum beati Martini antistitis. Erat autem non solum ut diximus cæca, sed etiam toto corpore ulceribus plena. Obsederat enim omnia membra ejus putredo cum pustulis, et erat miserabili facie, et horribilis ad videndum, ut tamquam leprosa putaretur a populo. Cumque palpando diebus singulis ad ædem gloriosi præsulis cursitaret, post tres fere annos, stante ea ante

---

(1) Sic Bec., Gat. et Rom. Alii vero, *populo teste*. Editi, *populo testatus est*. Et quæ sequuntur sic sunt in editis : *Post sanitatem ergo rediit ad Chrodechildem reginam* etc. Bal., *Throdechildem*. (R.) — 2204, 5334, Cl.-F., Orl. 292 *Chrodegilde;* 3801 *Sanitate ergo rediit ad Therodegildem*.

(2) Colb. tut. et Gat. cum Editis, *Chamemunda;* Clar. *Chanemunda;* Colb. b et Bec. *Camemunda*. (R.) Sup. 243, *Cainemumda*.

grâces, ô bienheureux seigneur Martin, de ce que, ouvrant ma bouche, tu as fait que je puisse, après un si long temps, proférer enfin des paroles à ta louange. » Chacun étant dans l'admiration et l'étonnement à la vue d'un tel miracle, on lui demanda s'il avait également recouvré l'ouïe, et il répondit qu'il entendait librement, et tout le peuple en effet pouvait l'attester. Comme il avait été rendu de cette manière à la santé, la reine Chrodechilde[1] le recueillit en considération de la vertu de saint Martin et du respect qui lui est dû. Elle le mit à l'école, et il y apprit par cœur toute la suite des psaumes. Dieu en fit un clerc parfait, et lui donna de rester dans la suite de longues années au service de l'église.

CHAPITRE VIII.

D'une femme aveugle nommée Chainemonde.

Une femme nommée Chainemonde, privée de la lumière des yeux, et ne pouvant se conduire qu'avec l'aide d'autrui, femme très-dévote et pleine de foi, vint au temple vénérable du bienheureux pontife Martin. Non-seulement elle était aveugle, comme nous l'avons dit, mais tout son corps était couvert d'ulcères. L'humeur et les pustules avaient gagné tous ses membres. Son visage était affreux, et elle était si horrible à voir que le peuple la regardait comme lépreuse. Elle accourait tous les jours en tâtonnant au temple du glorieux pontife, quand, au bout de près de trois années, comme

(1) Clotilde, veuve du grand Clovis, qui s'était retirée à Tours. Voy. *Hist.*, l. II, ch. XLIII, et l. IV, ch. I.

sepulcrum, aperti sunt oculi ejus ita ut cuncta clare prospiceret. Amotoque omni languore membrorum, atque siccato humore qui fluebat a corpore, nova cute superveniente, taliter est pristinæ reddita sanitati, ut nec indicium quidem infirmitatis in ejus corpore resedisset. Quæ multos in posterum vivens annos, gratias omnipotenti Deo referebat assidue, quod eam per beatum confessorem suum sic instaurasset incolumem.

CAPUT IX.

De beato Baudino episcopo.

Quam præsens invocatio nominis ejus mare procellosum compescuerit, non omittam. Cum beatus Baudinus [1] episcopus Turonicæ civitatis in villam navigio subvehente transiret, subito adveniente cum violentia venti nimbo teterrimo, mare placidum commovetur impulsu flaminis, navisque undarum mole turbatur. Tollitur caput primum in fluctus, secundum declinatur inter undarum hiatus. Hi in scena [2] montis aquosi dependent, hi apertis undis in ima dehiscunt : sed nec antenna residet, quæ beatæ crucis [3] signaculum præferebat. Tunc resolutis timore membris, et omnibus

(1) Sic et appellatur lib. X Hist. cap. ult. ubi num. 16 recensetur. Hic tamen Gat. habet *Baudoenus* (id. 5326, 5329, 5335); Colb. b *Bladenus;* Bec. (et 5336), *Blundenus;* Editi (et 2204, 3801, 5359), *Baudenus.* (R.) — Cl.-F. *Audenus.*

(2) Gat., *hi uncenam;* Colb. tut. *hi in inscena;* Colb. a, *hi in tescenam;* Bec. (et Cl.-F.), *hi in cena.* Sed retinenda est vox *scena.* (R.) — Sic 2204, *Hi in scena.*

(3) Laud. et Colb. a, *quæ beati regis.* (R.) — 2204, *beatæ regis*, emendatum antiqua manu quæ restituit *crucis.*

elle se tenait devant le tombeau, ses yeux s'ouvrirent et elle put distinguer nettement tous les objets. Toute langueur de ses membres ayant été complétement bannie, toute l'humeur qui suintait de son corps s'étant séchée et une nouvelle peau lui étant survenue, elle fut si bien rendue à sa santé primitive qu'il ne restait pas sur elle la plus petite marque de son mal. Elle vécut de longues années après cela, rendant d'assidues actions de grâces au Dieu tout-puissant de ce que, par le moyen de son bienheureux confesseur, il l'avait ainsi remise en santé.

CHAPITRE IX.

Du bienheureux Baudin, évêque.

Je n'omettrai pas de dire comment l'invocation soudaine de son nom calma une mer orageuse. Comme le bienheureux Baudin, évêque de la cité de Tours, se rendait par eau à sa villa, arrive soudain un nuage très-noir accompagné d'un vent violent; la mer tranquille s'agite au souffle de l'air, et la masse des vagues ballotte le navire. La proue est d'abord portée en haut sur les flots, puis elle redescend dans le gouffre des eaux qui se déchirent. Ceux-ci apparaissent suspendus au sommet de la montagne liquide, ceux-là descendent dans l'abîme entre les vagues entr'ouvertes, et l'antenne qui portait le signe de la bienheureuse croix [1], disparaît elle-même. Tous les passagers, les membres brisés par la terreur, et désespérant déjà de

(1) Peint sur la voile même ou figuré au sommet du mât. (R.)

sine spe vitæ jam mori paratis, prosternitur senior in oratione cum lacrymis, et geminas tendens palmas ad astra, beati Martini auxilium precabatur, et ut sibi dignaretur adesse velociter proclamat. Unus autem ex perfidis dixit : « Martinus ille, quem invocas, jam te dereliquit, nec tibi in hac necessitate succurrit. » Vere credo hanc vocem ab insidiatore fuisse prolatam, ut beatum sacerdotem ab oratione turbaret. Sed ille hoc jaculum fidei lorica repellens, magis ac magis sancti viri præsidium flagitabat, simulque cohortabatur ut omnes orarent. Cumque hæc agerentur, subito supervenit odor suavissimus quasi balsamum in navi, et tanquam si cum thuribulo aliquis circuiret, odor thimiamatis effragravit. Quo odore adveniente cessit violentia sæva ventorum, elisisque aquarum astantium molibus, redditur mare tranquillum. Mirantur omnes morti jam dediti fluctuum pacem, et protinus data serenitate redduntur in littore. Quod nullus ambigat, beati viri adventu hanc tempestatem fuisse sedatam. Tunc omnes in commune Domino gratias referunt, quod eos per invocationem antistitis sui dignatus sit de hoc periculo liberare.

CAPUT X.

De eo, qui sancti reliquias Camaracum detulit.

Hujus tempore quidam de Camaracense [1] ecclesia reliquias beati Martini expetiit. Quibus jam vespere acceptis, cum psallendo proficisceretur, et dum Lige-

(1) 2204 *Camaracinse...*; 2334 *Camaracensi vico*; Cl.-F. *Camarasensi.*

leur vie, se préparent à la mort; mais le vieillard, prosterné dans la prière et les larmes, étend ses mains jointes vers le ciel, et, implorant les secours du bienheureux Martin, il lui demande de daigner promptement se montrer. Cependant un homme perfide lui dit : « Ce Martin que tu invoques t'a déjà abandonné, et il ne te secourt pas dans cette extrémité. » En vérité, je crois que ce mot fut proféré par le tentateur pour troubler le saint évêque dans sa prière. Mais celui-ci, repoussant ce trait avec la cuirasse de la foi, ne faisait qu'invoquer avec plus d'ardeur la protection du saint, et en même temps exhortait tout le monde à prier aussi. Pendant que ces choses se passaient, il se répandit subitement sur le navire le parfum le plus suave, semblable au baume, et l'odeur de l'encens pénétra de tous côtés, comme si quelqu'un se fût promené avec un encensoir. A cette odeur, la cruelle violence des vents cessa, et, les montagnes d'eau qui pressaient les flancs du navire se brisant, la mer redevint tranquille. Tous ces hommes déjà promis à la mort s'étonnent du calme des flots, et, le temps étant aussitôt redevenu serein, ils regagnent le rivage. Personne ne doit douter que la tempête n'ait été apaisée par l'arrivée du saint. Tous alors, en commun, rendent grâce au Seigneur de ce que, par l'invocation de son pontife, il avait daigné les délivrer de ce danger.

CHAPITRE X.

De celui qui porta les reliques du saint à Cambrai.

Dans ce temps-là quelqu'un de l'église de Cambrai vint chercher des reliques du bienheureux Martin. Comme il les avait reçues vers le soir et qu'il s'éloignait en chantant des

rim fluvium transisset, sero factum est, et subito contenebratum est cœlum; et ecce fulgura magna ac tonitrua magna descendebant. Dum hæc agerentur, duæ puerorum lanceæ, emissas flammeas pharos, lumen euntibus præbuerunt. Ibantque fulgurantes hastæ, non minus miraculi quam beneficii viatoribus præferentes, virtutemque beati antistitis ostendentes.

CAPUT XI.

De rege Galliciæ populoque conversis[1].

Deficit lingua sterilis tantas cupiens enarrare virtutes. Chararici cujusdam regis Galliciensis[2] filius graviter ægrotabat, qui tale tædium incurrerat, ut solo spiritu palpitaret. Pater autem ejus fœtidæ se illi arianæ sectæ una cum incolis loci illius subdiderat. Sed et regio illa plus solito quam aliæ provinciæ lepra sordebat. Cumque rex videret urgeri filium in extremis, dicit suis : « Martinus ille, quem in Galliis dicunt multis virtutibus effulgere, cujus, quæso, religionis vir fuerit, enarrate » ? Cui aiunt : « catholicæ fidei populum pastorali cura in corpore positus gubernavit, asserens Filium cum Patre et Spiritu sancto æquali substantia vel omnipotentia venerari debere : sed et nunc cœli sede locatus, assiduis beneficiis non cessat plebi propriæ providere. » Qui ait : Si hæc vera sunt quæ profertis, discurrant usque ad ejus templum fideles amici mei, multa munera deportantes; et si obtineant mei

(1) Alii codd. *De Suevis.* (R.) — *De Gallis suavis conversis*, 5326, 5334. *De Gallis commensis* Cl.-F., et sup. 243.

(2) *Galliciæ* 5326, 5329, 5334; *Gallie*, Cl.-F.; *Gallatie* sup. 243.

psaumes, la nuit tomba au moment où il traversait la Loire, et tout à coup le ciel s'obscurcit, et voilà qu'il en descendait de grands éclairs avec des grands coups de tonnerre. En même temps deux lances portées par des enfants répandaient des jets de flammes brillants comme des phares, et éclairaient la marche. Étincelantes, ces lances s'avançaient, miraculeuses autant qu'utiles pour les voyageurs, et montrant la vertu du saint pontife.

CHAPITRE XI.

De la conversion du roi de Galice et de son peuple.

Notre stérile langage nous fait défaut pour raconter de si grands miracles. Le fils de Chararic, roi de Galice [1], était gravement malade, et se trouvait si abattu qu'il n'avait plus que le souffle. Son père, ainsi que les habitants de ce lieu, s'était mis sous le joug de l'ignoble hérésie arienne, et la corruption souillait cette région plus qu'elle n'a coutume de faire dans les autres provinces. Le roi, voyant son fils à toute extrémité, dit aux siens : « Ce Martin que l'on dit briller dans les Gaules par tant de miracles, dites-moi, je vous prie, de quelle religion était-il? » On lui répondit : « De son vivant il a gouverné le peuple soumis à la foi catholique avec un soin pastoral, assurant qu'on doit vénérer le Fils comme égal en substance et en omnipotence au Père et à l'Esprit saint. Maintenant qu'il est au ciel, il ne cesse d'assister son peuple par des bienfaits continuels. » Sur quoi il répliqua : « Si ce que vous dites est vrai, que mes amis fidèles courent à son temple, qu'ils y portent de nombreux présents, et, s'ils obtiennent le rétablissement de mon enfant,

(1) Il n'y a point de roi de Galice connu sous ce nom. C'est de Théodomir ou Ariamir, sous lequel les Suèves abjurèrent l'arianisme, que Grégoire entend parler. Son fils fut Miro, qui lui succéda en 570. Voy. ci-après, liv. IV, ch. VII. (R.)

infantuli medicinam, inquisita fide catholica, quæ ille credidit credam. » Pensato ergo auro argentoque ad filii sui pondus, transmisit ad venerabilem locum sepulcri. Quo perlato, oblatis muneribus exorant ad beati tumulum pro ægroto. Sed insidente adhuc in patris ejus pectore secta, non continuo integram recipere meruit medicinam. Reversi autem nuntii narraverunt regi se multas virtutes ad beati tumulum vidisse, dicentes : Cur non sanatus fuerit filius tuus, ignoramus. At ille intelligens, non ante sanari posse filium suum, nisi æqualem cum Patre crederet Christum, in honorem beati Martini fabricavit ecclesiam; miroque opere ea expedita, proclamat : « Si suscipere mereor viri justi reliquias, quodcunque sacerdotes prædicaverint, credam. Et sic iterum suos dirigit majore cum munere : qui venientes ad beatum locum, reliquias postulabant. Cumque eis offerrentur ex consuetudine, dixerunt : « Non ita faciemus, sed nobis quæsumus licentia tribuatur ponendi, quæ exinde iterum assumamus. Tunc partem pallii serici pensatam super beatum sepulcrum posuerunt, dicentes : « Si invenimus gratiam coram expetito patrono, quæ posuimus plus insequenti pensabunt, eruntque nobis in benedictionem posita, quæsita per fidem. » Vigilata ergo una nocte, facto mane, quæ posuerant pensitabant. In quibus tanta beati viri infusa est gratia, ut tandiu elevarent in sublime æneam libram, quantum habere poterat quo ascenderet momentana. Cumque elevatæ fuissent reliquiæ cum magno triumpho, audierunt voces psallentium qui erant in civitate detrusi in carcerem, et admirantes suavitatem sonorum, interrogant custodes quid hoc esset? Qui dixerunt : « Reli-

je me ferai instruire dans la foi catholique, et je croirai ce qu'il a cru. » Ayant donc fait peser une quantité d'or et d'argent du même poids que son fils, il la fit porter à l'endroit vénérable où se trouve le tombeau. Ses messagers l'ayant apportée firent leur offrande et prièrent au tombeau du saint pour le malade, qui pourtant n'obtint pas de suite une guérison complète, parce que la secte tenait encore au cœur de son père. A leur retour, les envoyés racontèrent au roi qu'ils avaient vu s'opérer beaucoup de miracles au tombeau du saint, et lui dirent : « Nous ignorons pourquoi ton fils n'a pas été guéri. » Celui-ci, comprenant que son fils ne pourrait être guéri qu'autant que lui-même aurait confessé que le Christ est égal au Père, fit bâtir en l'honneur du bienheureux Martin une église d'une construction admirable ; et, quand elle fut achevée, il dit hautement : « Si je puis obtenir des reliques de l'homme juste, je croirai toutes les instructions des évêques. » Puis de nouveau il députa de ses gens avec de plus riches présents. Ceux ci étant arrivés au saint lieu demandèrent des reliques, et, comme on leur offrait ce qu'on a contume de donner, ils dirent : « Ce n'est pas ainsi que nous l'entendons, mais nous demandons que l'on nous permette de placer nous-mêmes sur le tombeau des objets que nous y reprendrons ensuite. » Alors ils mirent sur le saint tombeau une pièce de tenture de soie qu'ils avaient pesée, en disant : « Si nous trouvons grâce devant ce patron si vivement souhaité, ce que nous avons posé sur son tombeau pèsera plus après qu'auparavant ; et ce que nous sommes venus chercher avec la foi sera pour nous une bénédiction. » Après avoir passé toute une nuit à veiller, le matin venu, ils pesèrent l'étoffe qu'on avait déposée[1] ; la grâce du saint s'y était tellement infusée que la livre d'airain, mise dans le plateau de la balance, s'enleva aussi haut que le fléau put le permettre. Quand on emporta les reliques en triomphe, ceux qui dans la ville étaient détenus en prison entendirent le chant des psaumes, et, admirant la

(1) On voit, par les lettres de Grégoire le Grand, que la même pratique avait lieu à Rome aux tombeaux des apôtres. (R.)

quiæ domni Martini in Galliciam transmittuntur, et ideo sic psallitur. » Tunc illi flentes invocabant sanctum Martinum, ut eos sua visitatione de ergastulo carceris liberaret. Exterritisque custodibus, et in fugam versis, disruptis obicibus retinaculorum, liber populus surgit a vinculo, et sic usque ad sancta pignora, populo expectante, venerunt, osculantes flendo beatas reliquias, simulque et gratias beato Martino pro sui absolutione reddentes, quod eos dignatus fuerit sua pietate salvare. Tunc obtentis per sacerdotem [1] a judice culpis, incolumes dimissi sunt. Quod videntes gestatores reliquiarum, gavisi sunt valde, dicentes : « Nunc cognovimus quod dignatur beatus antistes nobis peccatoribus propitium se præbere. » Et sic gratias agentes, navigio prospero, prosequente patroni præsidio, undis lenibus, temperatis flatibus, velo pendulo, mari tranquillo, velociter ad portum Galliciæ [2] pervenerunt. Tunc commonitus a Deo quidam, nomine Martinus [3], de regione longinqua, qui ibidem nunc sacerdos habetur, advenit. Sed nec hoc credo sine divina fuisse providentia, quod eo die se commoveret de patria quo beatæ reliquiæ de loco levatæ sunt, et sic simul cum ipsis pignoribus Galliciæ portum ingressus sit. Quæ pignora cum summa veneratione suscipientes, fidem miraculis firmant. Nam filius regis, dimissa

(1) Id est episcopum, scilicet Turonensem, ubi hæc agebantur. (R.)

(2) Cl.-F. *Gallie* et infra *Galliciæ;* sup. 243 *Gallie.*

(3) Aliquot mss. : *Tunc commonitus a Deo beatus Martinus.* Confer quæ in Historiæ libro v cap. 38 de eo dicuntur, et apud Isidorum in libro de Viris ill. cap.xxxv . (R.)

douceur des chants, ils demandèrent ce que c'était aux gardiens, qui leur dirent : « On emporte en Galice des reliques du seigneur Martin, et voilà pourquoi l'on chante ainsi. » Ceux-ci alors invoquèrent en pleurant saint Martin, pour qu'en les visitant il les délivrât des entraves de la prison. Les obstacles qui les retenaient se rompirent et, leurs gardiens effrayés ayant pris la fuite, tous, libres de leurs liens, sortirent et allèrent, en présence de tout le peuple, au-devant des saintes reliques qu'ils embrassèrent en pleurant et en rendant grâce au bienheureux Martin de l'absolution qui leur était donnée, puisqu'il avait, dans sa bonté, daigné les sauver. Le juge leur fit grâce par l'intercession de l'évêque, et on les laissa aller librement. Ceux qui emportaient les reliques, en ayant été témoins, dirent, pleins de joie : « Nous reconnaissons maintenant que le bienheureux pontife se montre propice à nous autres pécheurs. » C'est ainsi que rendant grâces, favorisés par une navigation prospère, accompagnés de la protection de leur patron, trouvant toujours les ondes paisibles, les vents tempérés, leurs voiles doucement tendues et la mer tranquille, ils arrivèrent promptement au port de Galice. Dans le même temps y arriva, d'une région lointaine, un nommé Martin, qui maintenant est évêque en ce lieu, et qui fut averti divinement. Je ne crois pas en effet qu'il ait pu se faire que cet homme ait quitté son pays précisément le jour où les bienheureuses reliques furent emportées et soit ainsi entré dans le port de Galice au même moment que ces gages précieux sans l'action de la divine Providence. Les gens du pays recurent ces reliques avec une extrême vénération, et leur foi s'affermit par la vue de miracles ; car le fils du roi que toute

omni ægritudine, sanus properat ad occursum. Beatus autem Martinus sacerdotalis gratiæ accepit principatum, rex unitatem Patris et Filii, et Spiritus sancti confessus, cum omni domo sua chrismatus est. Squalor lepræ a populo pellitur, et omnes infirmi salvantur, nec unquam ibi postea usque nunc super aliquem lepræ morbus apparuit. Talemque gratiam ibi in adventu pignorum beati patroni Dominus tribuit, ut virtutes, quæ ibidem illa die factæ sunt, enarrare perlongum sit. Nam tantum in Christi amore nunc populus ille promptus est, ut omnes martyrium libentissime susciperent, si tempus persecutionis adesset.

CAPUT XII.

De Ultrogotha regina.

Nam et Ultrogotha[1] regina, auditis miraculis quæ ad locum fiunt quo sancta membra quiescunt, tanquam si sapientiam Salomonis veniret audire, expetiit ea corde devoto prospicere. Abstinens ergo se a cibis et somno, præcurrentibus etiam largissimis eleemosynis, pervenit ad locum sanctum, ingressaque basilicam, timens et tremens, nequaquam audebat beatum adire sepulcrum, indignam se esse proclamans, nec ibidem posse, obsistentibus culpis, accedere. Tamen, deducta in vigiliis et orationibus ac profluis lacrymis una nocte, mane oblatis muneribus multis, in honorem beati confessoris missas expetiit revocari. Quæ dum celebrarentur, subito tres cæci,

(1) Mss. fere omnes *Ultrogotho;* Bec., *Ultrogodis*. Sic quoque dicitur apud Fortunat., et in can. 15 concilii quinti Aurelian. (R.) — 5334 Ultrogoda; 2204 *Ultrogotho* et correctione *Ultrogothis*.

maladie avait quitté vint, bien portant, à leur rencontre. Le bienheureux Martin reçut le suprême complément de la dignité sacerdotale [1]. Le roi ayant confessé l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, fut baptisé avec toute sa maison. La lèpre livide fut chassée d'entre le peuple; tous ceux qui en souffraient furent guéris, et depuis lors jusqu'au jour présent, personne n'a été attaqué des symptômes de ce mal. Il y eut une telle grâce répandue par le Seigneur dans l'arrivée des reliques du bienheureux patron qu'il serait trop long de dire tous les miracles qui se manifestèrent en ce lieu ce jour-là. Et maintenant ce peuple est si zélé dans son amour du Christ que tous souffriraient avec joie le martyre si un temps de persécution arrivait.

CHAPITRE XII.

De la reine Ultrogothe [2].

La reine Ultrogothe, ayant eu connaissance des miracles qui se faisaient au lieu où ces saints membres reposent, s'y rendit pour les contempler avec un cœur plein de piété, comme si elle eût été consulter la sagesse de Salomon. Se privant de nourriture et de sommeil, se faisant de plus précéder d'abondantes aumônes, elle parvint au lieu saint, et étant entrée, émue et tremblante dans la basilique, elle n'osa se rendre au bienheureux tombeau, proclamant qu'elle en était indigne et que ses fautes l'empêchaient d'approcher. Cependant, ayant passé une nuit dans les veilles, la prière et les larmes et ayant le matin offert de nombreux présents, elle demanda que l'on célébrât la messe en l'honneur du bienheureux confesseur. Comme on la célébrait, tout à coup trois aveugles, qui depuis longtemps restaient

(1) Ce saint Martin fut évêque de Dume et de Braga en Portugal. On lui attribue une grande part dans la conversion des Wisigoths ariens au catholicisme vers l'an 560. (R.)

(2) Femme du roi Childebert Ier. Voy. *Hist.*, l. IV, c. xx.

qui ad pedes beati antistitis longo tempore privati lumine residebant, fulgore nimio circumdati, lumen, quod olim perdiderant, receperunt. Quo facto, clamor in cœlum attollitur magnificantium Deum. Ad istud miraculum currit regina, concurrit et populus, mirantur omnes fidem mulieris, mirantur gloriam confessoris : sed super omnia collaudatur Deus noster, qui tantam virtutem præstat sanctis suis, ut per eos talia operari dignetur, tale inter reliqua luminaria huic mundo beatum Martinum immensum sidus attribuens, per quem ejus tenebræ refulgeant : qui vere sicut oliva fructifera, per singulos dies fructus exhibet Domino de conversionibus miserorum.

CAPUT XIII.

De eo qui a pustula in extremis[1] positus laborabat.

Sed nec hoc præteribo, quod venerabilem conservum meum Fortunatum presbyterum retulisse commemoro. Quidam in Italia, dum veneno pustulæ[2] pervasus in discrimine sic ageretur, ut vivere desperaret, aliquos interrogat ad templum beati Martini quis fuerit[3]. Tunc quidam ex astantibus asserit se fuisse. Requirit ægrotus quid inde pro benedictione detulerit. Qui negat se aliquid præsumpsisse. Quem iterum interrogat qua tunc veste indutus sit, cum ad templum

(1) Mss. plerique *in exercitu positus*. (R.) — Cl.-F. *a pustula pervasus*.

(2) Mss. plerique, et quidem antiquiores, *pusulæ* et sic fere semper quoties ista vox recurrit. (R.)

(3) Id est *accesserit* quo sensu verbum *esse* frequenter apud Gregorium occurrit. (R.)

aux pieds du saint pontife, privés de la lumière, furent entourés d'une splendeur éclatante et recouvrèrent la vue qu'ils avaient autrefois perdue. Aussitôt, monte vers le ciel une clameur de gens glorifiant Dieu. A ce miracle, la reine accourt, tout le peuple accourt aussi. On admire la foi de la femme, on admire la gloire du confesseur; mais surtout on loue notre Dieu qui donne une si grande puissance à ses saints qu'il daigne opérer par eux de telles choses, et qui a bien voulu accorder à ce monde, entre autres lumières, le bienheureux Martin, astre immense par qui les ténèbres deviennent brillantes, et qui, comme au printemps l'olivier fertile, produit chaque jour au Seigneur des fruits, lesquels sont les conversions des infortunés.

CHAPITRE XIII.

De celui qu'une pustule avait mis à l'extrémité.

Je ne passerai pas sous silence ce que je me rappelle avoir été rapporté par mon vénérable compagnon de service, le prêtre Fortunat. Un homme atteint en Italie d'une pustule maligne se trouvait dans un tel danger que l'on désespérait de sa vie; il demande alors à quelques personnes si l'une d'elles avait été au temple du bienheureux Martin. L'un des assistants affirme alors y être allé. Le malade s'informa quel objet béni il en avait rapporté; l'autre dit n'y avoir rien osé prendre. Le malade lui demanda encore de quel vêtement il était couvert quand il se présenta au temple du

sancti occurrerit. Respondit, quod ea qua super se ipso tempore utebatur. Tunc abscissam fideliter indumenti particulam imposuit super pustulam. Mox ut ægri membra tetigit, vulnus pustulæ veneni vim perdidit: quæ tali medicamine et virtutem sancti protulit, et infirmum refert incolumem. Hanc apud Italos asserens specialem vigere medelam, ut si quis pustulæ percutiatur vulnere, ad propinquum quod fuerit beati Martini oratorium habeatur perfugium, et aut ex velo januæ, aut palliolis quæ pendent de parietibus, quidquid primum raptum fuerit, si ægro superpositum adhæserit, fit salubre. Hæc medela genitorem suum carnalem ab interitu pustulæ, ut ipse patris sui testis asserit, liberavit.

CAPUT XIV.

De castello Italiæ, Tertio nomine.

Idem his verbis retulit, in cacumine castelli regionis Italiæ, quod dicitur Tertium, oratorium beati Martini fundatum est; ibique turri vicinæ, quoties incursione barbarorum per fraudem hostis accederet nocturnis insidiis, quisquis de vigilantibus habuisset in turre lanceam, aut spatam, vel cultellum, seu grafium protulisset ex theca, fere per horæ spatium tale lumen reddebatur ex universo gladio, tanquam si illud ferrum verteretur in cereum. Et mox et ipso signo custodes admoniti, magis intenti vigiliis, hostes latebrantes lapidibus exturbabant. Quod ope sancti Martini recto judicio reputatur, qui vicinitate sua sibi devotis populis sedulam exhibuit præsentemque custodiam. Et hanc virtutem a supra dicto cognovimus (Fortunato.)

saint. « De celui-là même, répondit-il, que je porte en ce moment. » En même temps il coupa, avec foi, une parcelle du vêtement, et l'appliqua sur la pustule. Dès qu'il en eut touché les membres du malade, la plaie formée par la pustule cessa d'être envenimée; ce remède rendit ainsi la vertu du saint manifeste, et le malade sain et sauf. Fortunat affirme que c'est chez les Italiens un remède spécial et usuel, lorsque quelqu'un est attaqué de la pustule, qu'il se réfugie dans le plus prochain oratoire consacré au bienheureux Martin, que là il saisisse n'importe où le voile de la porte ou les tentures suspendues aux murailles, et qu'en appliquant l'étoffe sur le mal, il éprouve dn soulagement. Par ce remède, avait été sauvé de la peste son père selon la chair, dont il se porte garant en cette circonstance.

CHAPITRE XIV.

D'un château d'Italie appelé Terzio.

Le même auteur rapporte qu'au sommet d'un château d'Italie nommé Terzio, a été fondé un oratoire du bienheureux Martin. Près de là est une tour, où chaque fois que, durant les incursions barbares, l'ennemi s'approchait par ruse en dressant ses embuches pendant la nuit, qui que ce fût qui fit le guet dans la tour, qu'il eût dans sa main une lance, une épée ou un simple couteau, ou même qu'il tirât seulement un canif de sa gaîne, la lame entière projetait, durant près d'une heure, une telle lumière qu'on eût dit ce fer changé en un cierge. Les gardes, avertis par ce signal, étaient plus attentifs à faire le guet, et bientôt ils écrasaient de pierres les ennemis s'avançant dans les ténèbres. Un sain jugement doit reconnaître là le secours de saint Martin, qui donne aux peuples dévots de son voisinage des preuves de sa protection immédiate et attentive. C'est du susdit Fortunat que nous avons appris ce miracle.

CAPUT XV.

De oleo cicendilis super pictura beati.

Sibi quoque in Ravenna[1] atque in rhetorica socio suo Felici, ex oleo, quod sub imagine picturæ beati Martini in cicendili ardebat, dum tetigerunt oculos, lumen rediisse[2] confessus est.

CAPUT XVI.

De Placido procuratore.

Similiter in prædicta urbe dum Placidus procurator, desperatus a medicis, ad aliud puellarum oratorium sibi vicinum confugeret et in atrio recubaret, venit noctu ad abbatissam beatus Martinus per somnium, quam requirens quid faceret, ait se requiescere. Dicit sanctus ad illam : « In Gallias habui jam redire, sed propter istum, qui foris jacet in atrio, me remoratum profiteor. « Tunc surgens abbatissa, et referens visionem, fidem fecit homini quia de periculo liberaretur, quod certe meruit obtinere. Sed ut prædictus presbyter asserit, multum desiderabilius in locis Italicis Martini gloriam venerari quam, si licet dici, quo propria membra recubant tumulata : in tantum ut frequentia miracula nec sparsa colligantur in verbis, nec tam infinita recondantur in paginis.

---

(1) Hoc caput deest in Colb. et Bec. (R.)

(2) Forsan, *reddidisse*. (R.) — 2204, 3801, *reddisse*; 5349, redisse; Cl.-F. *reddidisse*.

CHAPITRE XV.

De l'huile de la lampe qui brûle au-dessus de l'image du saint [1].

Fortunat déclara encore que Félix, son compatriote et condisciple aux écoles de rhétorique de Ravenne, avait recouvré la vue en touchant ses yeux avec l'huile de la lampe qui brûlait devant l'image en peinture du bienheureux Martin.

CHAPITRE XVI

Du procurateur Placide.

Dans la même ville, il y eut aussi le procurateur Placide, qui, abandonné des médecins, s'était réfugié dans un autre oratoire [2] desservi par des religieuses, près de son habitation. Comme il était là, couché dans l'aître, le bienheureux Martin apparaît en songe, pendant la nuit, à l'abbesse, et lui demande ce qu'elle fait; à quoi celle-ci répond qu'elle se repose. Le saint lui dit : « Je devais regagner les Gaules, mais j'avoue que je suis retenu par cet homme qui est là étendu dans l'aître au dehors. » L'abbesse se lève et raconte sa vision au malade, en lui donnant assurance qu'il serait délivré du danger où il était; ce qui arriva en effet. Le même prêtre (Fortunat) assure que la gloire de Martin est l'objet, sur les terres d'Italie, d'une vénération beaucoup plus ardente, si j'ose le dire, que là où son corps même repose enseveli, tellement qu'à cause de leur multiplicité on ne peut ni recueillir verbalement les miracles qu'il opère de tous côtés, ni en consigner par écrit le nombre infini.

---

(1) Voy. Paul Diacre, *De Gest. Langob.*, lib. II, ch. XIII. (R.)

(2) Dom Ruinart rapporte qu'il existait de son temps, à Ravenne, un monastère de Saint-Apollinaire qui avait été jadis au titre de Saint-Martin, et dont on faisait remonter l'origine au roi Théodoric.

CAPUT XVII.

De his quæ Ambianis gesta sunt.

In porta Ambianensi, in qua quondam vir beatus pauperem algentem chlamyde decisa contexit, oratorium a fidelibus et ædificatum, in quo nunc puellæ religiosæ deserviunt ob honorem sancti antistitis, parumper habentes facultatis, nisi quod eas devotorum alit sæpe devotio. Erant tamen eis quodam tempore pauca apium alvearia, quæ eis fuerant data, quæ cum quidam invidus conspexisset, ait intra se : « Utinam aliquid de his vasis possem auferre. » Secuta autem nocte instigatus a dæmone, ablatis tribus vasis, navim onerat, ut scilicet transito amne sibi facilius quæ abstulerat vindicaret. Sed, credo ei impedimentum fuisse hoc furtum, sicut postea manifeste probatum est. Igitur cum sole oriente ad portum fluminis causa transmeandi homines properarent, navim ad littus aspiciunt, apesque ex alveariis catervatim emergere, hominemque seorsum jacere prostratum. Sed putantes eum a somno occupatum, sicut didicerant jam a puellis furtum factum, quantocius properant ad alligandum eum, sed accedentes mortuum reperiunt. Statimque puellis notum faciunt factum, et quod furatum fuerat cellulæ restituunt, admirantes tam velociter in homine divinæ ultionis accessisse sententiam.

CHAPITRE XVII.

Des choses arrivées à Amiens.

A la porte d'Amiens, auprès de laquelle le saint couvrit jadis un pauvre grelottant d'un pan de sa chlamyde, qu'il avait coupée, les fidèles élevèrent un oratoire, maintenant desservi en l'honneur du saint pontife par des filles religieuses qui n'ont que peu de biens, et qui ne vivent le plus souvent que de ce qu'elles reçoivent de la bonté des âmes charitables. Cependant il fut un temps où elles possédaient quelques nids d'abeilles qu'on leur avait donnés. Quelqu'un qui les vit, en eut envie, et se dit en lui-même : « Que ne puis-je prendre quelque chose de ces ruches ? » La nuit étant survenue, poussé par le démon, il en prit trois qu'il chargea sur un bateau pour passer la rivière et s'approprier ainsi plus facilement ce qu'il avait enlevé. Mais ce vol fut, je pense, un désavantage pour lui, comme la fin l'a manifestement prouvé. En effet, au lever du soleil, comme des gens se rendaient en hâte sur le port pour traverser le fleuve, ils aperçoivent le bateau sur la rive, les abeilles s'échappant en essaims de leurs ruches, et l'homme couché, à l'écart, sur le sol. Pensant qu'il était endormi et sachant déjà des religieuses le vol qui avait été commis, ils courent vers cet homme au plus vite pour le charger de liens; mais en l'approchant ils trouvent qu'il était mort. Aussitôt ils informent les religieuses du fait et rapportent au petit monastère ce qui avait été volé, admirant avec quelle promptitude la sentence avait été prononcée et la punition divine accomplie contre cet homme.

CAPUT XVIII.

De Siroialense oratorio.

Sic et apud Siroialense[1] oratorium, cujus altarium sancti confessoris manus alma sacravit, dum plerique beneficia expetita mererentur, quidam paralyticus adveniens, et cereum in status sui altitudinem nocte tota vigilans retinuisset, mane facto, ut lux reddita est mundo, ipse absolutis gressibus, populo teste, incolumis exsilivit

CAPUT XIX.

De Bella cæca.

Nec hoc silebo, quid cæcitati contulerit, cum beati sepulcrum devota mulier expetisset. Quædam de Turonico territorio femina, Bella nomine, amisso oculorum lumine graviter laborabat. Et cum die noctuque incessabilibus doloribus urgeretur, dicit suis: « Si ad basilicam domni Martini ducta fuissem, continuo sanitatem recepissem. Confido etenim quod possit oculis meis lumen infundere, qui potuit pauperis lepram osculo libante sanare. » Deinde, adminiculo deducente, venit ad sanctum locum, ibique jejuniis et orationibus crebris insistens, visum quem amiserat recipere meruit. Et ita sanata est, ut quæ cæca venerat alio

---

(1) Sic mss., præter Colb., qui habet *Sirmalense;* Bec. (et Cott.), *Sirmalensim;* Victor., *Sirogalense* quam lectionem etiam Bell., Colb. a et Colb. tut. habent in indice capitum libro præfixo, ubi Gat. *Sirolialensi;* Mart. *Sirojarensi*. Editi vero hic *Sirojabense*. (R.) — *Siroialensim*, 2204, 5326, 5334, 5335, Siraialensim, 5359; Cl.-F. *Sirogalensi* et *Sirolalensim*.

CHAPITRE XVIII.

De l'oratoire de Siran.

De même à l'oratoire de Siran[1], dont l'autel a été consacré par la main bienfaisante du saint confesseur, parmi beaucoup d'autres qui désirèrent et méritèrent d'obtenir ses grâces, il vint un paralytique, lequel veilla toute la nuit en tenant à la main un cierge de la hauteur de sa taille. Le matin, dès que la lumière fut rendue au monde, il se trouva délivré, à la vue du peuple, des liens qui l'empêchaient de marcher, et s'en alla guéri.

CHAPITRE XIX.

De Bella l'aveugle.

Je ne tairai pas non plus de quelle manière il porta remède à la cécité, un jour qu'une femme pieuse avait voulu être conduite au tombeau du saint. Une femme du territoire de Tours, nommée Bella, avait perdu la vue et souffrait beaucoup des yeux. Comme elle était jour et nuit en proie à des douleurs incessantes, elle dit aux siens : « Si j'eusse été conduite à la basilique du seigneur Martin, j'aurais recouvré aussitôt la santé ; car j'ai pleine confiance que celui qui, par un baiser, a pu guérir la lèpre d'un pauvre[2], pourrait verser la lumière dans mes yeux. » Ensuite elle vint au saint lieu avec l'aide d'un guide, et là, persistant dans les jeûnes et dans de fréquentes oraisons, elle mérita de recouvrer la vue qu'elle avait perdue. Et elle fut si bien guérie, que, venue aveugle et conduite par autrui, elle put, cette femme,

(1) Siran-la-Late, entre Balesmes et Civray (Indre et Loire), suivant les uns ; Saint-Ciran-du-Sambot, près Angers, suivant d'autres. (R.) — Ce serait plutôt quelque lieu du nom de Sireuil ou Cérilli, comme il y en a plusieurs.

(2) Allusion à un miracle que saint Martin aurait accompli à la porte septentrionale de Paris, non très-loin de l'endroit où fut fondé depuis le prieuré de Saint-Martin des Champs.

perducente, cæcis affatim dux futura regressa sit. Quæ postea virum accipiens, et filios generans, recuperatori gratias rependit incolumis.

CAPUT XX.

De Ammonio præcipitato.

Et quia bis aut tertio de sola gloriosi nominis invocatione, et virtutes factas, et pericula sedata narravimus, qualiter quidam pereunti in ipso mortis præcipitio beatus pontifex invocatus sustentaculum præbuisset, evolvam. Ammonius quidam agens[1] sanctæ basilicæ, dum de cœna madefactus vino veniret, de rupe excelsa quæ viæ conjungitur, inimico impingente, præcipitatur. Erat autem profundum loci illius fere ducentorum pedum. Cumque per profunditatem præcipitii illius rotaretur, et deorsum sine alarum remigio volitaret, sancti Martini auxilium per singula descensionis suæ momenta clamabat. Tunc quasi manibus aliorum de jumento suo excussus, super arbores, quæ valli inerant, dejicitur. Et sic paulatim per singulos ramos descendens, sine mortis periculo ad terram usque pervenit. Tamen ut opus insidiatoris non usquequaque videretur cassatum, quod fuerat inchoatum, unum pedem ejus leviter lædit. Sed veniens ad gloriosi domni Martini templum, orationi incumbens, omnem vim doloris amisit.

---

(1) Editi *vices agens*. Sed melior est mss. lectio. Agentes quippe sæpius memorat Gregorius, eos scilicet qui sic et hodie appellantur, gerendis ecclesiæ aut virorum illustrium negotiis deputati. (R.) — 5334, *agens vices*; 5359 et Cott. *quidam egens*.

s'en retourner heureuse de pouvoir à son tour servir généreusement de guide aux aveugles. Dans la suite elle se maria, eut des fils, et, jouissant de sa pleine santé, rendit grâce à celui par qui elle l'avait recouvrée.

CHAPITRE XX.

D'Ammonius tombé dans un précipice.

Comme deux ou trois fois nous avons raconté les miracles accomplis et les périls conjurés par la seule invocation de son glorieux nom, j'expliquerai comment le bienheureux pontife fut le soutien d'un homme qui allait périr et qui l'invoqua dans le gouffre même de la mort. Un agent de la sainte basilique, nommé Ammonius, sortit de table étant pris de vin, et, poussé par l'ennemi, fut précipité du haut d'une roche élevée qui bordait la route. Il y avait là près de deux cents pieds de profondeur. Tandis qu'il roulait vers le fond de ce précipice et qu'il s'en allait en bas, voltigeant sans ailes, à chaque moment de sa chute il invoquait le secours de saint Martin. Alors, il sentit comme si des mains étrangères le faisaient tomber de sa monture, et fut lancé sur des arbres croissant dans la vallée ; de là descendant successivement de branche en branche, il arriva à terre sans que sa vie fût en danger. Cependant, pour que l'œuvre commencée par le tentateur ne fût pas entièrement perdue, il eut un pied légèrement blessé. Mais, étant venu au tombeau du glorieux seigneur Martin et s'y étant livré à la prière, il sentit s'apaiser complétement la douleur.

CAPUT XXI.

De alio appenso.

Non credo haberi superfluum, si inseratur lectioni qualiter invocatio nominis ejus vitam præstiterit morituro. Quodam loco unus propter furti scelera comprehensus, atque gravibus verberibus actus, ductus est ad patibulum ut condemnaretur suspendio. Cumque in hunc exitum, morte jam appropinquante, venisset, orandi spatium petiit. Tunc sicut erat ligatis post tergum manibus, jactavit se pronus in terram, et cœpit cum lacrymis invocare nomen beati Martini, ut etsi in hac necessitate ei non succurreret, vel a culpis eum in posterum excusaret. Cumque completa oratione suspensus fuisset, recesserunt milites a loco illo : ipse autem ore semiaperto parumper labia movens, sancti Martini semper nitebatur auxilium implorare. Discedentibus tamen illis, statim solutæ sunt manus et pedes ejus. Et sic per biduum pendente eo, revelatum est cuidam religiosæ ut eum tolleret. Quæ veniens invenit eum adhuc viventem. Tunc adjutorio beati Martini de patibulo depositum, incolumem adduxit ad ecclesiam : ibique eum videntes stupescebant, et admirabantur, dicentes : Quomodo vivit? Et interrogabant eum qualiter liberatus esset. Ille autem dicebat : « Beatus Martinus me de præsenti morte liberavit et hucusque perduxit. » Vere hanc ego virtutem in hoc homine ostensam, juxta sensus mei intelligentiam, non inferiorem censeo, quam mortuum suscitatum : quem sic beatus confessor, confracto, ut ita dicam, mortis hiatu, et ejus ab ore retractum vitæ

CHAPITRE XXI.

D'un autre qui fut pendu.

Je ne crois pas que l'on regarde comme superflu que j'insère dans cet écrit comment l'invocation de son nom conserva la vie à un homme sur le point de mourir. Dans un certain lieu, un homme coupable de plusieurs vols fut arrêté, chargé d'une quantité de coups et conduit au gibet pour y être pendu. Quand il en fut à cette extrémité et comme sa mort approchait, il demanda le temps de prier. Alors il se jeta vivement à terre, les mains liées derrière le dos comme il était, et commença à invoquer en pleurant le nom du bienheureux Martin, afin d'obtenir que, quand même le saint ne le secourrait pas en cette nécessité, il lui obtînt du moins, pour plus tard, le pardon de ses fautes. Quand il eut fini sa prière, il fut pendu, puis les soldats se retirèrent. Quant à lui, la bouche entr'ouverte et remuant faiblement les lèvres, il s'efforçait toujours d'implorer le secours de saint Martin. Dès que les soldats se furent éloignés, les liens de ses mains et de ses pieds tombèrent. Il resta ainsi deux jours suspendu; pendant ce temps, une révélation ordonna à une religieuse de l'aller enlever de là, et, en arrivant, elle le trouva encore vivant; alors, avec l'aide du bienheureux Martin, elle l'ôta du gibet, et l'amena sain et sauf à l'église. Ceux qui l'y virent se disaient, pleins d'une stupeur mêlée d'admiration : « Comment est-il en vie ? » Et ils lui demandaient de quelle manière il avait été délivré. Celui-ci répondait : « Le bienheureux Martin m'a soustrait à une mort imminente et m'a conduit jusqu'ici. » Et en vérité, d'après mon sentiment, je ne regarde pas le miracle manifesté en cet homme, que le bienheureux confesseur a pour ainsi dire arraché des dents de la mort et réintégré dans la vie, comme moindre que d'avoir ressuscité

restituit. Qui usque hodie ad testimonium virtutis beati viri vivus habetur in sæculo.

CAPUT XXII.

De Leomere contracto.

Quid etiam in Condatensi diœcesi actum sit, non præteribo. Locus autem ille crebris virtutibus illustratur. Ab hoc enim vir beatus, sarcina carnis abjecta, migravit ad Dominum. Leomeris[1] ergo quidam nomine, servus cujusdam hominis Andecavini a sanguine[2] percussus, contracta manu, ligataque lingua rigebat; multoque tempore in hac debilitate detentus, neque sibi, neque domino aliquid operis exercebat. Hic fide commonitus, cum ad beati basilicam vigilasset, directa manu, deliberataque ab omni impedimento lingua, beati Martini miraculum populis testabatur, dicens: « Ecce quid in hac nocte sanctus Dei operatus est, me teste, probate. » Reversus autem ad dominum suum narravit ei omnia quæ acta fuerant. Sed ille minime virtutem gloriosi pontificis credens, ad solitum eum adaptat servitium. Qui cum operari cœpisset, sursum in debilitatem redigitur. Intelligens autem dominus ejus Dei hoc esse mysterium, transmisit eum iterum ad locum sanctum, ad quem prius abierat, in quo ille cum maxima devotione pernoctans, dato die, sanitati quam prius meruerat instauratur.

---

(1) *Leomerius*, 5336.

(2) Sic mss. omnes. Editi tamen, *ab angue*. (R.)—*Andegavensis ab angue*, sup. 243.

un mort. Aujourd'hui encore il vit dans le monde comme un témoignage de la vertu du saint.

CHAPITRE XXII.

Du perclus Léomère.

Je ne passerai pas non plus ce qui est arrivé dans la paroisse de Candes[1]. Ce lieu est illustré par de fréquents miracles. C'est de là que le saint, après avoir rejeté le fardeau de la chair, partit pour retourner au Seigneur. Un homme donc, nommé Léomère, serf d'un habitant d'Angers, se trouva avoir la main contractée et la langue liée roide, à la suite d'un coup de sang. Étant resté longtemps dans cet état de débilité, il ne pouvait faire aucun ouvrage ni pour lui, ni pour son maître. Mais, lorsqu'il eut obéi aux avertissements de la foi en veillant dans la basilique du saint, sa main se redressa, sa langue fut délivrée de tout embarras, et il attestait le miracle aux peuples, en disant : « Voici ce que le saint de Dieu a opéré cette nuit; croyez-en mon témoignage. » De retour auprès de son maître, il lui raconta tout ce qui s'était passé. Mais celui-ci, ne croyant nullement à la vertu du glorieux pontife, le remit à son service accoutumé. Dès qu'il eut commencé à travailler, il fut repris par sa paralysie. Alors son maître, comprenant que c'était là un mystère de Dieu, le renvoya au lieu saint où il était allé déjà; et là cet homme, ayant passé la nuit dans une extrême dévotion, fut, le jour venu, rendu à la santé comme il avait une première fois déjà mérité de la recouvrer.

---

(1) Candes (Indre-et-Loire), village où saint Martin est mort.

CAPUT XXIII.

De Wiliachario soluto a catenis.

Dignum existimavi et illud non omittere in relatu, quid Wiliacharium presbyterum referentem audivi. Tempore quo idem Wiliacharius per perfidiam Chramni Chlotharium regem iratum incurrerat[1], ad basilicam sancti Martini confugit, atque ibidem in catenis positus custodiebatur, sed virtute beati præsulis comminutæ catenæ stare non potuerunt. Nescio autem qua imminente negligentia foris atrium comprehensus est. Quem oneratum ferro, vinctisque post tergum manibus, ducebant ad regem. At ille voce magna clamare cœpit, et ut sibi beatus Martinus misereretur orare, nec eum sineret abire captivum, cujus devotus expetierat templum. Statimque in ejus vocibus, orante beato Eufronio episcopo de muro civitatis contra basilicam, dissolutæ sunt manus ejus, et omnes baccæ catenarum confractæ ceciderunt. Perductus autem usque ad regem, ibi iterum in compedibus et catenis constrictus retinebatur. Sed invocato nomine sæpe dicti patroni, ita omne ferrum super eum comminutum est ut putares illud fuisse quasi lutum figuli. Hoc tantum erat in spatiis, ut non solveretur a vinculo, quoadusque nomen illud sacratissimum invocasset;

(1) Hunc locum sic ex Gat., Mart., Bec., Colb. tut. (2204), et aliis restituimus. Editi, cum Clar., (3801) et aliquot aliis : *Tempore quo propter perfidiam Chramnus* seu *Chranius iram Clotarii regis incurrerat*, et in capitis titulo : *de Chramno*, seu *Chranio*. Wiliacharium, aliquot codices *Wilicharium* seu *Viliatharium*, nonnulli *Miliatharium* appellant. (R.)

CHAPITRE XXIII.

De Wiliachaire qui fut délivré de ses chaînes.

J'ai jugé digne de ne pas être omis dans ma relation ce que j'ai entendu rapporter par le prêtre Wiliachaire. Au temps où ce Wiliachaire avait, par suite de la perfidie de Chramne, encouru la colère du roi Chlotaire, il se réfugia dans la basilique de Saint-Martin et y fut gardé dans les fers. Mais, par la vertu du bienheureux pontife, ses chaînes brisées tombèrent. Il fut, je ne sais par suite de quelle négligence, repris au dehors de l'aître. On le chargea de fers, et, les mains liées derrière le dos, on le conduisit au roi. Alors il se mit à jeter de grands cris, en priant que le bienheureux Martin eût pitié de lui et ne le laissât pas entraîner captif, lui qui était venu dévotement chercher son temple. A ses cris, le bienheureux évêque Eufronius s'étant mis en prières du haut du rempart de la ville, vis-à-vis de la basilique, ses mains furent déliées, et tous les anneaux de ses chaînes tombèrent brisés. Mené jusqu'au roi, il fut de nouveau retenu serré dans les fers et les entraves. Mais, aussitôt qu'il eut invoqué le nom du patron si souvent nommé, ses fers s'amollirent tellement qu'on eût cru que c'était de la terre de potier. Il était écrit en haut qu'il ne serait pas débarrassé de ses liens jusqu'à ce qu'il eût invoqué ce nom très-sacré; mais qu'aussitôt invoqué, tout serait délié. Le roi,

invocato autem, omnia solvebantur. Tunc rex altioris ingenii, videns virtutem sancti Martini ibidem operari, et ab onere vinculorum absolvit eum, et pristinæ restituit libertati. Hæc ab ipsius Wiliacharii presbyteri ore coram multis testibus factum esse cognovi. Utinam se mihi in tali virtute dignaretur manifestare beatus confessor, ut sic absolveret meorum ligamina peccaminum, sicut super eum contrivit vasta pondera catenarum.

CAPUT XXIV.

De Alpino comite debile.

Alpinus quoque comes Turonicæ civitatis cum per totum annum graviter ab unius pedis dolore consumeretur, et die noctuque requiem non haberet, atque inter ipsas torturæ suæ voces beati Martini jugiter auxilium imploraret, apparuit ei beatus confessor in visu nocte, hilari vultu arridens, et consueta deferens arma; ut beatum signaculum sanctæ crucis super pedem infirmum imposuit, mox omni dolore fugato, sanus surrexit a lectulo.

CAPUT XXV.

De Charisigilo[1] contracto.

Hæc experta, Charigisilus[2] referendarius regis Chlotarii[3], cui manus et pedes ab humore contracti erant[4],

---

(1) Cl.-F. *Charigisolo*; 5334, *Caregilo*; sup. 243 *Caregisilo*.

(2) Bec., *Charigilius*; editi, *Charigisitus*. (R.)—Cott. *Charisigelus*.

(3) *Chlotharii*, 3801, 5326, 5329, etc.

(4) Mss. aliquot (inter quos 2204 et Cl.-F.) *contraxerant*. Quæ vox in sequioris ævi auctoribus passim occurrit pro *contracti erant*. (R.)

qui était d'un esprit très-élevé, voyant en cela la vertu de saint Martin opérer, le délivra du poids de ses chaînes et le rendit à sa liberté première. J'ai appris de la propre bouche du prêtre Wiliachaire que cela s'était passé devant une foule de témoins. Plût à Dieu que le bienheureux confesseur daignât se manifester à moi par une telle vertu et qu'il me détachât des liens de mes péchés, comme il soulagea celui-ci du poids des lourdes chaînes qui le chargeaient !

CHAPITRE XXIV.

De la faiblesse du comte Alpin.

Comme Alpin, comte de la cité de Tours, était depuis une année entière consumé par une grave douleur du pied, comme il n'avait de repos ni jour ni nuit et qu'au milieu des cris que lui arrachaient ses souffrances il invoquait sans cesse le secours de saint Martin, le bienheureux confesseur lui apparut une nuit en songe, ayant le visage riant et portant ses armes accoutumées. Il fit le bienheureux signe de la croix sainte sur le pied malade, et bientôt, la douleur ayant disparu, le comte sortit, sain et sauf, de son lit.

CHAPITRE XXV.

Du perclus Charigisèle.

Charigisèle, le référendaire du roi Chlotaire, avait les pieds et les mains paralysés par une humeur maligne. Ayant

venit ad sanctam basilicam, et orationi incumbens per duos aut tres menses, a beato antistite visitatus, membris debilibus sanitatem obtinere promeruit : qui postea antedicti regis domesticus fuit, multaque beneficia populo Turonico vel servientibus beatæ basilicæ ministravit.

CAPUT XXVI.

De Aquilino amente.

Narrabo et illud, qualiter diabolicæ artis insaniæ ad ejus basilicam denudentur. Quidam, Aquilinus nomine, dum venationem cum patre suo in silvis Franciæ[1] exerceret, pavorem pessimum, inimico insidiante, incurrit. Erat enim ei tremor cordis, et interea videbatur exsensus[2]. Parentes vero ejus intelligentes eum diaboli immissione turbari, ut mos rusticorum habet, a sortilegis et ariolis ligamenta ei et potiones deferebant. Sed cum nihil valerent ex more, illi sancti Martini auxilia prompti, dolore cogente, requirunt, dicentes : « Potest hic insidiarum nudare malitiam, qui detexit umbram multam, ut audivimus, falso religionis nomine adoratam. » Quem de regione commotum miserunt ad sanctam basilicam, ibique in oratione cum summa parcitate se continens, opem sancti poscebat assidue. Cumque in hac fide diutius commoratus ibi fuisset, omni pavore dempto, sensum ut habuerat ante, recepit, oblitisque parentibus in eo loco usque hodie pro beneficio accepto deservit.

---

(1) Cott., *suo et rege Francie*. (2) Mss. alii, *ex sensu*, *exsensis*.

appris ce que nous venons de raconter, il vint à la sainte basilique, et, après s'être adonné deux ou trois mois à la prière, il fut visité par le bienheureux pontife et mérita de recouvrer la santé de ses membres débilités. Dans la suite, il devint domestique du même roi et répandit ses bienfaits sur le peuple de Tours, particulièrement sur les serviteurs de la sainte basilique.

CHAPITRE XXVI.

D'Aquilinus le fou.

Je raconterai comment les égarements d'un art diabolique sont dévoilés dans la basilique du saint. Un nommé Aquilinus, en chassant avec son père dans les forêts de la France, fut, par les embûches de l'ennemi, frappé d'une terreur affreuse. Il avait une agitation du cœur, et lorsqu'il en était saisi, il paraissait comme privé de raison. Or, ses parents, voyant qu'il était tourmenté par l'influence du démon, lui apportaient, comme c'est l'usage des gens de la campagne, des ligaments et des potions que leur fournissaient des sorciers et des devins. Mais tout cela étant inutile comme il arrive toujours, ils se hâtèrent, le mal les y obligeant, d'aller requérir le secours de saint Martin, en se disant : « Il peut trouver le fond de ces malignes embûches, celui dont nous avons entendu dire qu'il démasqua un gigantesque fantôme qu'on adorait sous un nom trompeusement emprunté à la religion [1]. » Ils enlevèrent le malade de son pays et l'envoyèrent à la sainte basilique, où, se livrant à la prière et vivant avec la plus grande sobriété, il demandait assidûment le secours du saint. Quand il eut demeuré longtemps là, avec cette foi, toute terreur l'ayant quitté, il recouvra le sens tel qu'il l'avait auparavant, et, ayant abandonné ses parents, il s'engagea, pour le bienfait qu'il y avait reçu, au service de ce lieu, où il est encore aujourd'hui.

(1) Allusion à un événement de la vie de saint Martin, qui reconnut dans les reliques d'un saint que le peuple adorait le corps d'un brigand mis à mort pour ses crimes. (R.)

CAPUT XXVII.

De Charivaldo[1] debili.

Sed et Charivaldus quidam per venationem similes incurrens insidias, latus unum, debilitata manu ac pede, perdiderat. Qui ad gloriosum templum famulorum manibus deportatus, jejuniis et orationibus se subdens assiduis, per totum fere annum, quod cum fecisset, omnium membrorum sanitate recepta, gaudens remeavit ad propria. Et ideo monemus ut nullus sollicitetur ab ariolis, quia nihil unquam proderunt infirmis. Plus enim valet parumper de pulvere basilicæ, quam illi cum medicamentis insaniæ.

CAPUT XXVIII.

De fune abscisso.

De pulvere, aut cera loci illius, vel quidquid rapere quis potuit de sepulcro, quantæ virtutes aut assidue fiant, aut factæ sint, quis unquam poterit investigare aut scire? Unum tamen manifestum miraculum, quod a fidelibus comperi, putavi crimen ducere taceri. Unus fide plenus expetiit ut aliquid pignoris de sancti basilica secretius deportaret; et multis conatus vicibus, nunquam potuit, dum publice non præsumpsit. Reverti autem cupiens, nocte ad funem illum de quo signum commovetur advenit; ex quo fune decisam cultro particulam, secum detulit. Regressusque ad domum, multis exinde infirmis sanitatem accommodavit, ita ut non dubium esset ægrotum evadere, qui

(1) *Garivaldo*, Cl.-F.; *Chariwaldus*, Cott.

CHAPITRE XXVII.

De Charivald, infirme.

Un certain Charivald, ayant été pris à la chasse dans des embûches du même genre, avait perdu l'usage d'un côté du corps, par la paralysie de la main et du pied. Il se fit porter sur les bras de ses gens au glorieux temple et y passa presque toute une année, se soumettant continuellement aux jeûnes et aux prières. Après quoi, il recouvra la santé de tous ses membres et retourna joyeux chez lui. C'est pourquoi nous donnons ce conseil que nul ne se laisse tenter par les devins, parce qu'ils n'ont jamais été utiles aux malades. En effet, un peu de poussière de la basilique vaut mieux qu'eux et leurs médicaments insensés.

CHAPITRE XXVIII.

D'une corde coupée.

Qui pourra jamais rechercher ou savoir combien de miracles ont été produits ou se produisent journellement par la poussière ou la cire de ce lieu, où par quoi que ce soit de ce qu'on peut prendre sur le tombeau ? Pourtant, je me regarderais comme coupable de taire un miracle manifeste que j'ai appris des fidèles. Un homme plein de foi vint dans l'intention de prendre secrètement quelque brin de relique dans la basilique du saint. Malgré des efforts répétés il ne put y réussir, car il n'osait le faire publiquement. Désirant s'en retourner, il vint la nuit à la corde avec laquelle on sonne la cloche, en coupa un bout avec son couteau et l'emporta. De retour dans sa maison, il s'en servit pour guérir un grand nombre de malades. Car tout malade qui pouvait obtenir de baiser avec

pignus illud meruisset fideliter osculari. Ecce quid, sancte, præstas fidelibus qui tua mœnia expetunt[1] pie. Per te salvantur, qui pignora votive detulerint, et subsequente tuo auxilio, liberantur. Sed hæc omnia fides strenua operatur, dicente Domino : *Fides tua te salvum fecit*[2].

CAPUT XXIX.

De Chariberto rege, qui res ecclesiasticas pervasit[3].

Videtur nec illud sileri, qualiter vir beatus præsidia famulis ad res suas defendendas quaqua jubet accommodet. Charibertus rex, cum, exosis clericis, ecclesias Dei negligeret, despectisque sacerdotibus, magis in luxuriam declinasset, ingestum est ejus auribus locum quemdam, quem basilica Sancti Martini diuturno tempore retinebat, fisci sui juribus redhiberi. Loco autem illi Navicellis nomen prisca vetustas indiderat. Qui accepto iniquo consilio, pueros velociter misit, qui reiculam illam in suo dominio subjugarent. Cumque hæc recte non possidens, videretur habere, jussit in locum illum stabularios cum equitibus dirigi, ibique sine æquitatis ordine præcepit equos ali. Accedentes ergo pueri fenum quod coacervatum fuerat accipiunt in equorum expensas. Cumque injunctum studiose ageretur servitium, atque equites appositum fenum cœpissent expendere, corripiuntur a rabie. Et frementes ad invicem, disruptis loris, per plana prosiliunt, et in fugam vertuntur; et sic male dispersi, alii excæ-

(1) Mss. fere omnes, *proprie*. (R.) — (2) Luc XVIII, 42.
(3) Cl.-F., 3334, sup. 243, *qui villam invasit*.

foi cette relique était sûr d'échapper. Voilà, ô saint, ce que tu accordes aux fidèles qui vont pieusement visiter tes murs ! Par toi sont sauvés, par ton secours sont délivrés ceux qui emportent avec des vœux de piété tes reliques. Une foi vaillante opère toutes ces choses, car le Seigneur a dit : *Ta foi t'a sauvé.*

CHAPITRE XXIX.

Du roi Charibert, qui envahit les biens de l'Église.

Il ne semble pas non plus qu'on doive taire comment le saint prête, partout où il veut, son secours à ses serviteurs pour défendre ses biens. Lorsque le roi Charibert, qui haïssait les clercs, qui négligeait les églises de Dieu et qui méprisait les prêtres, se fut abandonné de plus en plus à ses mauvais penchants, on lui glissa dans l'oreille qu'un lieu possédé depuis longtemps par la basilique de Saint-Martin pouvait être revendiqué par son fisc. Ce lieu se nommait de toute antiquité, Nazelles[1]. Adoptant ce conseil inique, le roi envoya promptement des serviteurs pour réunir de force ce petit bien à son domaine. Et agissant en maître, quoique sans droit, il fit partir pour ce lieu des officiers de ses écuries avec des chevaux et ordonna, sans aucune forme d'équité, que les chevaux y fussent nourris. Ses gens, en y arrivant, prennent pour la consommation de leurs chevaux le foin qui y avait été entassé. Comme l'ordre donné était exécuté à la rigueur et que les chevaux commençaient à manger le foin qui leur était donné, ils furent saisis de la rage, et, s'emportant les uns à l'envi des autres, ils brisent leurs liens, s'élancent dans la plaine en fuyant et se dispersent d'une manière si malheureuse que les uns se crèvent les yeux, d'autres

(1) Nazelles sur la Cisse. (R.) — (Indre-et-Loire.)

cantur[1], alii rupibus præcipitantur, alii se sepibus ingerentes, palorum acuminibus ultro transfodiuntur. Tandem stabularii iram Dei intelligentes, paucos extra terminum loci, quos assequi potuerunt, expellunt, sanosque recipiunt, nuntiantes regi rem illam injustissime retineri. Et ideo hæc cum fuissent perpessi, dixerunt : « Dimitte eam, et erit pax tibi. » Qui furore repletus sic dixisse fertur : « Sive juste, sive injuste reddi debeat, regnante me hanc basilica non habebit. » Qui protinus divina jussione transitum accipiens requievit. Adveniente autem gloriosissimo Sigeberto[2] rege in ejus regnum, ad suggestionem beati Eufronii episcopi hoc in dominio Sancti Martini restituit, quod usque hodie ab ejus basilica possidetur. Audite hæc omnes potestatem habentes. Sic vestite alios, ut alios non spolietis : hoc adjungite vestris divitiis, unde damnum non inferatis ecclesiis. Vindex est enim Deus velociter servorum suorum. Et ideo monemus ut qui de potestatibus hæc legerit, non irascatur. Nam si irascitur, de se confitebitur dictum.

CAPUT XXX.

De Eustochio Pictavensi[3].

Simili conditione beatus confessor in rebus sibi injuste ablatis apparuit. Eustochius quidam cum plerumque contra justitiam sanctum Eufronium episcopum de hæreditate Baudulfi cognati sui pulsaret,

(1) Bec., *exnecantur* (R.).
(2) *Sigeberto*, 5329 ; *Sigilberto*, 5334 ; Cl.-F. *Eufroni*.
(3) *De Heustachio Pictaviense*, Cl.-F.

se précipitent du haut des rochers, d'autres pénétrant dans les enclos vont se transpercer eux-mêmes sur la pointe des pieux. Enfin les officiers des écuries, comprenant la colère de Dieu, chassèrent des limites du terrain le petit nombre de ceux qu'ils purent rattraper et les ramenèrent sains et saufs, en déclarant au roi que ce terrain était très-injustement retenu. Ils en avaient fait l'épreuve, et dirent donc au roi : « Laisse-le, et tu auras la paix. » Rempli de fureur, on rapporte que le roi s'écriait : « Justement ou injustement repris, jamais, moi régnant, l'Église ne l'aura. » Bientôt après, par l'injonction divine, il se coucha dans le tombeau. Lorsque le très-glorieux roi Sigebert succéda au pouvoir de Charibert, à la suggestion du bienheureux évêque Eufronius, il rendit au domaine de Saint-Martin ce bien qui, encore aujourd'hui, est possédé par son église. Entendez ceci, vous tous qui avez la puissance. Vêtissez les uns sans dépouiller les autres. Ajoutez ceci à vos richesses, de n'avoir pas causé de dommage aux églises. Car Dieu venge promptement ses serviteurs. C'est pourquoi nous avertissons celui qui, parmi les puissants, lira ceci, de ne pas s'en irriter; car, s'il s'irrite, il avouera par là que c'est de lui qu'il vient d'être parlé.

CHAPITRE XXX.

D'Eustoche de Poitiers.

Le bienheureux confesseur se montra de même dans un cas où ses biens lui avaient été injustement enlevés. Un certain Eustoche avait, contre toute justice, enlevé au saint évêque Eufronius l'héritage de Baudulfe, son parent, lequel

qui hæredem basilicam Sancti Martini instituerat [1] commotus ab eo per assiduas injurias beatus pontifex aliquid ei de rebus illis reddidit. Portante autem illo hoc ad domum suam, protinus filius ejus unicus in febrem corruit, unaque die et nocte graviter exæstuans, exspiravit. Cui tam præsens fuit mortis occursus, quam velociter pater ejus de rebus sibi non debitis effectus est dominus. Qui in exemplum Giezi possedit aurum et argentum, sed, quod illi erat pretiosius, acquisita animæ lepra, amisit et filium : nec unquam meruit deinceps alium adipisci.

CAPUT XXXI.

De eo qui in sancta porticu perjuravit.

Quam præsens et super alium ultio divina processerit, qui in sancta porticu perjuraverat, ad comprimendam perfidorum audaciam non silebo. Cum ad matriculam illam quam sanctus suo beneficio de devotorum eleemosynis pascit quotidie a fidelibus necessaria tribuantur, consuetudinem benedicti pauperes habent, ut cum multi ex his per loca discesserint, custodem inibi derelinquant, qui quod fuerit oblatum accipiat. Quidam ergo devotus unum triantem mercedis intuitu detulit, quem custos loci collectum fratribus occultare non metuit. Convenientes autem pauperes ad sextam, sciscitati sunt antedictum custodem quid sibi beatus pastor solita pietate respiciens

(1) Cl.-F. *Instituerad* et paulo infra *acquisivid*, *compleverad*, *amisid*, etc. ; qui scribendi modus usque ad finem mss. perdurat et in quibusdam locis aliorum mss. animadvertitur, ut apud 478 sup., lib. II, cap. LX, *reliquid*.

avait fait l'église de Saint-Martin son héritière. Le bienheureux pontife, poussé à bout par ses attaques continuelles, lui avait rendu quelque objet provenant de ces biens. Comme celui-ci le portait à sa maison, soudain son fils unique fut pris de la fièvre, et, après avoir brûlé d'une violente chaleur durant un jour et une nuit, il expira. La mort se présenta devant lui aussitôt que son père fut devenu maître des choses qui ne lui appartenaient pas. Ce dernier, comme Giezi, posséda de l'or et de l'argent, mais il perdit un objet plus précieux; tout en gagnant la lèpre de l'âme, il perdit aussi son fils; et jamais dans la suite il ne fut jugé digne d'en avoir un autre.

CHAPITRE XXXI.

De celui qui se parjura dans le saint portique.

Je châtierai l'audace des perfides en ne taisant pas combien la vengeance divine tomba rapidement sur un autre, qui s'était parjuré dans le saint portique. Comme journellement les fidèles portent les choses nécessaires à cette matricule, que le saint (c'est un de ses bienfaits) entretient par les aumônes des dévots, les pauvres bénits ont l'habitude, lorsque la plupart d'entre eux se dispersent aux environs, de laisser un gardien qui reçoive ce qui est offert. Or un dévot y porta, dans l'espoir de la récompense, un tiers de sou d'or, que le gardien reçut et qu'il ne craignit pas de cacher à ses frères. Les pauvres se rassemblant à l'heure de sexte demandèrent à l'homme chargé de cette garde ce que le bienheureux pasteur, eu égard à sa bonté accoutumée, leur avait

transmisisset, audierant enim ibidem aliquid fuisse largitum. Qui ait cum sacramento : « Per hunc sanctum locum et virtutes domni Martini, quia hic amplius non venit quam unus argenteus. » Necdum enim verba compleverat, sed adhuc in ore sermo pendebat, cum statim tremens corruit in terram, suoque lectulo aliorum manibus redditus, cœpit graviter singultire. Interrogatus autem a circumstantibus quid sibi esset, respondit : « Triantem illum quem pauperes requirebant, perjuravi, et ideo me præsens vindicta flagellat : sed rogo ut eum accipientes reddatis matriculæ. » Quo reddito, statim emisit spiritum. O infelix [1], qui sic ab iniqua cupiditate præventus periit, ut et lucrum vitæ perderet, nec damna adeptæ pecuniæ possideret. Sed ad quid non mortalia pectora cogit exsecranda cupiditas? Quæ invida quondam viduæ duobus minutis cœleste regnum mercanti fueras, modo hunc per unum triantem ad ima præcipitas. Et quæ Judam appendisti laqueo in magistri pretio, hunc per parvum numisma demergis in Tartara. Satis ergo hæc ad comprimendam malorum temeritatem dicta sufficiant [2].

CAPUT XXXII.

Qualiter me virtus ejus ab infirmitate restauravit incolumem.

Ergo his exactis quæ circa alios gesta sunt, aggrediar quæ circa me indignum virtus præsentis est operata patroni. Anno centesimo sexagesimo tertio post assumptionem sancti ac prædicabilis viri beati Martini antistitis, regente ecclesiam Turonicam sancto Eufro-

(1) Quæ sequuntur ad finem capitis desunt in Colb. b. (R.)
(2) Hæc novem ultima verba non habet Cl.-F.

envoyé; car ils avaient appris qu'on avait donné quelque chose. Celui-ci dit avec serment : « Par ce saint lieu et par les vertus du seigneur Martin, on ne m'a remis qu'un denier d'argent. » Il avait à peine achevé ces paroles, et sa phrase n'était pas entièrement sortie de sa bouche, qu'il tomba soudain tout tremblant par terre, et que, ramené à bras dans son lit, il commença à pousser de grands sanglots. Ceux qui l'entouraient lui ayant demandé ce qu'il avait, il répondit : « Je me suis parjuré au sujet de ce triens que les pauvres réclamaient, et voilà pourquoi la vengeance divine me frappe à cette heure. Je vous prie de le prendre et de le rendre à la matricule. » Dès que cela fut fait, il rendit l'esprit. O malheureux qui périt ainsi entraîné par une funeste cupidité, de manière à perdre le bénéfice de la vie sans gagner l'argent mal acquis! Mais à quoi ne pousses-tu pas les cœurs des mortels, exécrable cupidité? Jadis tu portas envie à la veuve qui acheta le royaume céleste de deux petites pièces de monnaie, et maintenant tu précipites celui-ci dans l'abîme pour un seul triens. Après avoir pendu Judas à une corde, pour prix d'avoir vendu son maître, tu plonges celui-ci dans le Tartare pour une petite pièce de monnaie. Ce que j'ai dit suffit pour réprimer la témérité des méchants.

CHAPITRE XXXII.

Comment sa vertu me ramena de maladie à santé.

Après avoir passé en revue ce qu'elle fit pour les autres, je dirai ce que la vertu du patron dont il est ici question fit pour moi, indigne. La cent soixante-troisième année après l'enlèvement au ciel du saint et vénérable homme, le bienheureux pontife Martin, la septième de l'épiscopat de saint Eufronius

nio episcopo anno septimo, anno secundo Sigiberthi gloriosissimi regis, irrui in valetudinem cum pustulis malis et febre, negatoque usu potus atque cibi, ita angebar, ut amissa omni spe vitæ præsentis, de solis sepulturæ necessariis cogitarem. Obsidebat enim me mors assidua cum ardore, animam cupiens expugnare de corpore. Tunc jam valde exanimis, invocato nomine beati Martini antistitis, parumper convalui, et lento adhuc conamine iter incipio præparare; insederat enim animis ut locum venerabilis sepulcri visitare deberem. Unde tanto desiderio affectus sum, ut nec vivere me optarem si tardius direxissem. Et qui vix evaseram ex ardore incommodi, cœpi iterum desiderii febre succendi. Nec mora, adhuc parum fortis iter cum meis arripio, actisque vel duabus vel tribus mansionibus ingressus silvas, corrui rursus in febrem, et tam graviter agere cœpi, ut omnes me autumarent vitam amittere. Tunc accedentes amici, et videntes me valde lassum, dicebant: « Revertamur ad propria; et si te Deus vocare voluerit, in domo tua morere; si autem evaseris, votivum iter facilius explicabis. Satius est enim reverti ad domum quam mori in eremo. » Ego vero hæc audiens, vehementer lacrymabar; et plangens infelicitatem meam, locutus sum cum eis, dicens: « Adjuro vos per omnipotentem Deum, et reis omnibus metuendum judicii diem, ut ad ea quæ rogo consentiatis. De cœpto itinere non desistite; et si mereor Sancti Martini videre basilicam, gratias ago Deo meo; sin aliud, vel exanime corpus deferentes ibidem sepelite, quia deliberatio mea est, non reverti domum, si non ejus sepulcro meruero præsentari. » Tunc una pariter flentes, iter quod cœperamus aggre-

dans l'église de Tours, la seconde[1] du très-glorieux roi Sigebert, je tombai malade. Atteint de pustules malignes et de fièvre, et ne pouvant plus ni boire, ni manger, je fus si souffrant, qu'ayant perdu tout espoir de vivre en ce monde, je ne songeais plus qu'aux soins de ma sépulture. La mort m'assiégeait sans cesse avec rage et s'efforçait de chasser mon âme de mon corps. Alors, quoique très-abattu, ayant invoqué le nom du bienheureux pontife Martin, je me remis un peu, et par un lent effort je commençai à préparer mon voyage, car j'avais eu l'idée qu'il me fallait visiter le lieu du vénérable tombeau. Mon désir était si grand que je ne voulais plus de la vie, si je devais tarder encore à m'y rendre; si bien que moi, qui sortais à peine des ardeurs de la fièvre, je fus enflammé de nouveau par la fièvre de mon désir. Sans plus différer et quoique encore bien faible, je me mis en chemin avec les miens. Étant, après deux ou trois étapes, entré dans les bois, je retombai dans la fièvre et me trouvai si mal que tout le monde s'attendait à me voir mourir. Mes amis s'approchant et me voyant si accablé disaient : « Retournons chez nous, et, si Dieu veut t'appeler à lui, du moins tu mourras dans ta maison. Si, au contraire, tu échappes, tu n'en accompliras que plus facilement le voyage dont tu as fait le vœu. Il vaut mieux retourner en sa maison que mourir dans un désert. » En entendant ces choses, les larmes jaillissaient de mes yeux, et, pleurant mon malheur, je leur dis : « Je vous adjure, par le Dieu tout-puissant et par le jour du jugement, si redoutable pour tous ceux qui comparaîtront, de consentir à ce que je vous demande. N'interrompez pas ce voyage commencé. Si je mérite de voir la basilique de Saint-Martin, j'en rendrai grâces à Dieu; sinon, portez-y mon corps inanimé et l'y ensevelissez, car j'ai pris la résolution de ne pas rentrer dans ma maison, si je n'ai pas été présenté à son tombeau. » Alors, pleurant tous d'une même douleur, nous reprenons le chemin que nous

(1) Cette date (563) reporterait la mort de saint Martin à l'année 400. Elle n'eut cependant lieu qu'en 403. (R.)

dimur. Præcedente ergo præsidio gloriosi domni, ad basilicam ejus advenimus.

CAPUT XXXIII.

De clerico nostro amente.

Eo tempore unus ex clericis meis, Armentarius nomine, bene eruditus in spiritualibus scripturis, cui tam facile erat sonorum modulationes apprehendere, ut eum non putares hoc meditari, sed scribere; in servitio valde strenuus, et in commisso fidelis. Hic vero, inficiente veneno a pustulis malis omnem sensum perdiderat, et ita redactus fuerat ut nihil penitus aut intelligere posset, aut agere. Tertia autem nocte postquam advenimus ad sanctam basilicam, vigilare disposuimus, quod et implevimus. Mane autem facto, signo ad matutinas commoto, reversi sumus ad metatum : qui lectulis quiescentes, usque ad horam prope secundam dormivimus. Expergefactus ergo, amota omni languoris et cordis amaritudine, sentio me pristinam recepisse sanitatem, et, gaudens, puerum familiarem, qui mihi serviret, evoco. Exsurgens autem Armentarius velociter coram me stetit, et ait : « Domine, ego parabo quod jusseris. » At ego existimans adhuc esse eum exsensum : « Vade, aio, si potes, voca puerum. » Et ait : « Ego quæcunque præceperis adimplebo. » Obstupefactus interrogo quid hoc esset. Qui ait : « Intelligo me valde sanum, sed unus error est animo, quod nescio de qua parte huc advenerim. » Et incipiens ita mihi impendit servitium, sicut erat solitus ante tædium. Tunc ego exsultans et flens præ gaudio, gratias omnipotenti Deo tam pro me, quam pro ipso refero, quod intercedente patrono incolumem

avions commencé, et, guidés par la protection du glorieux seigneur Martin, nous arrivons à sa basilique.

CHAPITRE XXXIII.

De la démence de notre clerc.

J'avais dans ce temps-là un clerc, nommé Armentaire, lequel était très-savant dans les lettres spirituelles, et dont la facilité était si grande à saisir les modulations de la musique qu'on eût cru qu'il l'écrivait couramment sans avoir besoin d'y réfléchir. Il était très-zélé dans son service, et très-fidèle en ce qu'on lui confiait. Mais, sous l'influence d'un poison qui agissait par des pustules d'un mauvais caractère, il perdit le sens et fut réduit à ce point de ne pouvoir plus rien comprendre, ni rien faire. La troisième nuit après notre arrivée à la sainte basilique, nous nous disposâmes à veiller et veillâmes en effet. Le matin étant venu et la cloche des matines ayant sonné, nous retournâmes à notre station et, nous couchant sur nos lits, nous dormîmes jusqu'à près de la deuxième heure. M'étant levé sans aucune espèce de défaillance ni d'amertume de cœur, je sens que j'ai recouvré ma santé première, et tout joyeux j'appelle mon domestique favori afin qu'il me serve. Mais Armentaire se levant se présenta vivement devant moi et me dit : « Seigneur, me voilà prêt à faire ce que tu m'ordonneras. » Et moi, pensant qu'il était encore hors de sens : « Va ! lui dis-je, appeler, si tu peux, un serviteur. » Il répondit : « C'est moi qui ferai tout ce que tu auras ordonné. » Saisi d'étonnement, je lui demandai ce que cela signifiait. « Je sens, dit-il, que j'ai l'esprit tout à fait sain ; la seule chose qui me trouble, c'est que je ne sais pas d'où je suis venu ici. » Et il se mit à me rendre les mêmes services qu'il était accoutumé à me rendre avant sa maladie. Alors, sautant et pleurant de joie, je rends grâce au Dieu tout-puissant, tant pour moi que pour lui, de ce qu'il avait accordé par l'intercession de

me corpore, illum mente reddiderit, et unus occursus ex fide etiam alteri amenti, qui nec petere noverat, salutem præstitisset. Sed nec hoc præteribo, quod post dies quadraginta eodem die primo vinum delectatus sum bibere, cum illud, faciente incommodo, usque tunc exosum habuerim.

CAPUT XXXIV.

Quod virtus ejus ab agro nostro tempestatem prohibuit.

Nos vero revertentes tres cereolos pro benedictione beati sepulcri portavimus : de qua cera quam multæ virtutes factæ sunt super frigoriticis et aliis infirmis, longum est enarrare. Sed unum e multis miraculum proferam. Agrum quemdam possessionis nostræ grando annis singulis vastare consueverat, et tam graviter sæviebat, ut nihil ibidem cum venisset relinqueret. Tunc ego in vineis illis arborem unam, quæ erat excelsior cæteris, eligens, de sancta cera super eam posui. Post illam autem diem usque in præsens tempus nunquam ibidem tempestas cecidit, sed veniens, locum illum tanquam timens præteriit.

CAPUT XXXV.

De ligno beati cancelli ad nos delato.

Fide commonente, quidam ex nostris lignum venerabile de cancello lectuli[1], quod est ad monasterium sancti domni, me nesciente, detulerat, quod in

(1) Voce *lectuli* hic tumulum designari observat Mabillon. lib. I Liturg. Gall. c. VIII, n. 11. Nonnunquam altare significat, ibid., num. 3. (Ruin.) — Explanationes istas refellere videtur Gregorius ipse noster, lib. III, c. XXII.

notre patron, à moi la santé du corps, à lui, celle de l'esprit, et de ce que la foi de l'un avait servi à l'autre, qui étant en démence ne savait même pas demander le salut qu'il avait cependant reçu. Je ne passerai pas non plus sous silence que ce jour même, pour la première fois depuis quarante jours, je bus du vin avec plaisir, quand jusqu'alors je l'avais eu en dégoût par suite de mon indisposition.

CHAPITRE XXXIV.

Comment sa vertu éloigna la tempête de notre champ.

En retournant, nous emportâmes trois cierges pour avoir quelque chose qui participât à la bénédiction du bienheureux tombeau. Il serait trop long de dire combien de miracles se manifestèrent sur les fiévreux et autres malades par la cire de ces cierges. Mais parmi tant de miracles, j'en raconterai un. La grêle avait coutume de ravager, chaque année, un champ de nos terres, et y sévissait tellement qu'elle n'y laissait rien après elle. Alors, choisissant dans ces vignes un arbre plus élevé que les autres, j'y plaçai un peu de cette cire sanctifiée, et depuis ce jour jusqu'à présent jamais la tempête ne s'y est abattue, ou, quand elle y est venue, elle a passé à côté de ce lieu comme si elle le craignait.

CHAPITRE XXXV.

Du bois de ses bienheureux barreaux qui nous fut apporté.

Un de mes gens, inspiré par sa foi, avait, à mon insu, rapporté du bois vénérable pris aux barreaux du petit lit qui se trouve dans le monastère de notre saint maître, et

hospitiolo suo pro salvatione retinebat. Sed, credo, quia non sic honorabatur, aut diligebatur, ut sibi decuerat, cœpit familia ejus graviter ægrotare. Et cum penitus nesciretur quid hoc esset, nec emendaretur aliquid, sed quotidie ageretur deterius, vidit in visu noctis personam terribilem, dicentem sibi : « Cur sic tecum agitur ? » Qui ait : « Ignoro prorsus unde hoc evenerit ». Dicit ei persona : « Lignum, quod de lectulo domni Martini tulisti, negligenter tecum hic retines, ideo hæc incurristi. Sed vade nunc, et defer illud Gregorio diacono, et ipse illud secum retineat. » At ille nihil moratus mihi exhibuit. Quod ego cum summa veneratione collectum loco digno reposui. Et sic omnis familia in domo ejus sanata est, ita ut nemo ibidem deinceps aliquid mali perferret.

CAPUT XXXVI.

Quod virtus ejus nobis inimicos inhibuit.

Factum est autem quodam tempore, ut visitationis studio ad venerabilem matrem meam in Burgundiam ambularem. Cum autem silvas illas quæ trans Berberem[1] fluvium sitæ sunt præterirem, latrones incurrimus. Qui circumdantes nos, volebant spoliare et interficere. Tunc ego ad auxilia consueta confugiens, sancti Martini præsidium flagitabam. Quod mihi protinus dignanter assistens, ita eos conterruit, ut nihil contra nos agere possent. Sed versa vice qui venerant ut timerentur, timere cœperunt, et cursu velocissimo fugere. Sed ego non immemor apostoli

(4) Aliquot mss. (inter quos 3801, 5334, 5339) *Verberem;* alii (5329, 5335) *Berberim;* Cott. *Herberim.*

le conservait dans sa demeure pour son salut. Mais parce que cette relique, je crois, n'y était pas honorée ni aimée comme il convenait, toute sa famille tomba gravement malade. Et, comme il n'en savait nullement la cause et qu'au lieu de s'améliorer les choses allaient chaque jour empirant, il vit la nuit, en songe, un personnage terrible, qui lui dit : « Pourquoi ces choses t'arrivent-elles ? » Il répondit : « J'ignore entièrement d'où cela vient. » Le personnage lui dit : « Ce bois que tu as emporté du lit du seigneur Martin, tu le gardes ici avec négligence ; voilà pourquoi tu as éprouvé ces choses. Va maintenant et porte-le au diacre Grégoire, afin qu'il le garde par-devers lui. » Celui-ci me l'apporta sans retard, et, l'ayant reçu avec une grande vénération, je le déposai dans un lieu convenable. Après quoi toute sa maison fut guérie si complétement que personne dans la suite n'y fut atteint d'aucun mal.

CHAPITRE XXXVI.

Comment sa vertu nous préserva des ennemis.

A une certaine époque il arriva que j'allai en Bourgogne, conduit par le désir d'y visiter ma vénérable mère. Comme je traversais les bois qui sont au delà du Barberon[1], nous rencontrâmes des voleurs, qui, nous enveloppant, voulaient nous dépouiller et nous tuer. Recourant alors à mon aide accoutumée, j'implorais la protection de saint Martin, qui, daignant aussitôt m'assister, les effraya tellement qu'ils ne purent rien faire contre nous. Tout au contraire, ceux qui étaient venus portant l'effroi, commencèrent à le ressentir et à fuir du pas le plus rapide. Quant à moi, me rappelant

(1) Suivant dom Ruinart, *Berberis* serait le Barberon, petit cours d'eau qui se jette dans le Dolon, au-dessous de Vienne, et de là dans le Rhône, par la rive gauche.

dicentis, inimicos nostros potu ciboque debere satiari[1], potum eis offerri præcipio. Qui nequaquam exspectantes, quantum poterant, fugiebant. Crederes eos fustibus agi, aut invitos contra possibilitatem caballorum suorum currere cogi; et sic, tribuente Domino, et juvante patrono, quo dirigebamus advenimus. De quantis me tribulationibus et ærumnis eripuit, in quantis mihi necessitatibus sua pietas astitit, vel quantas in me amaritudines sua virtute compescuit, non dicam ad scribendum, sed etiam ad referendum perlongum est.

CAPUT XXXVII.

De dysentericis.

Quid de dysentericis dicam, ubi tam velociter invenitur medela, quam fideliter fuerit inquisita? Nam vidi mulierem a dysenteria per quinque menses graviter laborantem, ita ut cum necessitas commoveret, inter manus ad loca necessaria transferretur, quæ simul et confortationem cibi, et virtutem corpusculi superflue digerendo perdiderat; me indice novi hanc ad basilicam vigilasse; reddito autem post nocturnas tenebras die, abraso beati tumuli pulvere, et remedium hausisse simul et poculum; eamque domi propriis gressibus fuisse redditam, quæ veniens ab aliis fuerat sustentata.

---

(1) Rom. XII, 20.

ce que dit l'apôtre, que nous devons rassasier la faim et étancher la soif de nos ennemis, je leur fis offrir à boire. Mais eux, sans rien entendre, s'enfuyaient du plus vite qu'ils pouvaient. On eût cru qu'ils étaient poursuivis à coups de bâtons, ou bien qu'ils étaient emportés malgré eux et forcés de courir de toute la force de leurs chevaux. Ce fut ainsi, que, par la permission du Seigneur et avec l'aide de notre patron, nous arrivâmes au lieu vers lequel nous nous dirigions. A combien de tribulations et de chagrins il m'arracha, dans combien de mes nécessités sa bonté m'assista, combien enfin sa vertu adoucit en moi d'amertumes, ce serait trop long, je ne dis pas à écrire, mais seulement à raconter.

CHAPITRE XXXVII.

Des dyssentériques.

Que dirai-je de ceux qui sont attaqués de la dyssenterie et qui trouvent en lui un remède dont la promptitude se mesure à la foi qui le demande? En effet, j'ai vu une femme, atteinte depuis cinq mois d'une dyssenterie si grave que, quand le besoin l'y forçait, il fallait la porter à bras aux lieux nécessaires; elle perdait, par ses digestions surabondantes, et tous les sucs de son alimentation et toutes les forces de son pauvre corps. J'ai su que, sur mes indications, elle avait été veiller dans la basilique, et que, lorsque le jour eut chassé les ténèbres de la nuit, ayant raclé de la poussière du saint tombeau et en ayant pris à la fois comme remède et comme potion, elle retourna toute seule à sa maison, elle qui était venue soutenue par les autres.

CAPUT XXXVIII.

De energumenis et frigoriticis.

Vel quid ego de energumenis vel frigoriticis referam, quibus si vere fuerint parcitas et fides conjunctæ, mox adminiculante patrono, cunctæ submoventur insidiæ? Sic multi ex frigoriticis, dum vi febris pessime quatiuntur, tota die inter altarium et sanctum tumulum decubantes, ad vesperum autem hausto ex beati sepulcri pulvere, continuo promerentur accipere sanitatem. Nam Paulus energumenus, qui legionem dæmoniorum dicebatur habere, insistente inimico, machinam, quæ sanctæ cameræ erat propinqua, conscendens, dixisse fertur : « Pereat vasculum, quod exustus inhabito. » Et exæstuans, et præcipitans se deorsum, ita beati virtute leviter in pavimentum depositus est, ut nullum membrorum damnati corpusculi collideret.

CAPUT XXXIX.

De Leomeria cæca.

Leomeria[1] quædam cæca atque contracta, longo tempore miserabiliter vivens, dum iter illud per manus aliorum crebris occursibus utitur, quo ad beati basilicam itur, tandem ab ejus pietate respecta, jacens ad sanctum ostium, lumen pariter gressumque recepit. O si totum proderetur in publicum, quod singuli quique, dum fideliter poscunt, latenter accipiunt, et retinet occultum multorum conscientia,

(1) Bec., *Deomena*. (R.) — *Leomerica*, 5334; *Leometia*, Cott.

CHAPITRE XXXVIII.

Des énergumènes et des fiévreux.

Que raconterai-je des énergumènes ou des fiévreux, en qui, si la sobriété et la foi sont unies, toutes les attaques cessent par le secours du saint patron? C'est ainsi que bien des fiévreux, lorsqu'ils sont le plus fortement éprouvés par la violence de la fièvre, s'ils restent couchés tout un jour entre l'autel et le saint tombeau, et qu'au soir ils boivent de la poussière de ce saint sépulcre, recouvrent aussitôt leur santé. On raconte que l'énergumène Paul, qui avait en lui, à ce qu'on disait, une légion de démons, poussé par l'ennemi, monta sur la machine qui est près de la sainte voûte, en s'écriant: « Périsse cette misérable enveloppe dans laquelle je brûle! » Puis hors de lui il se précipita la tête en bas. Mais il fut, par la vertu du saint, si doucement déposé sur le pavé, qu'il ne reçut pas la moindre meurtrissure sur aucune partie de son pauvre corps damné.

CHAPITRE XXXIX.

De l'aveugle Léomérie.

Une certaine Léomérie, aveugle et paralytique, traînait depuis longtemps une vie misérable et faisait bien souvent sur les bras d'autrui le chemin qui mène à la basilique du saint, quand enfin un regard de bonté de celui-ci tomba sur elle. Couchée à la sainte porte du temple, elle recouvra à la fois la lumière et la faculté de marcher. Oh! si l'on voyait se produire au jour tout ce que chacun reçoit en secret quand il le demande avec foi, tout ce que la conscience de beau-

quod fideliter poscendo clam quæsita sanitas est adepta! Quod si hæc, ut diximus, cuncta publicarentur, non solum libros, sed nec ipsum mundum, ut ait evangelista de Domino, arbitror potuisse recipere[1]!

CAPUT XL.

De Securo contracto.

Et quoniam sermo clausulam petit, unum vobis adhuc præclarum miraculum, priusquam liber finem accipiat, enarrabo. Adolescens quidam, nomine Securus, ex utero matris egrediens, manum aridam pedemque protulerat, et ita omnium membrorum siccata compage diriguerat, ut monstrum aliquod simularet : erat autem et jugo servitutis innexus. Quem cum viderent domini sui jam per septem annos nihil omnino posse proficere, manibus deportantes posuerunt eum ante beatum sepulcrum, ut vel a prætereuntibus pasceretur, qui labore proprio ali non poterat. Jacente autem eo in loco illo per multos dies, directus est pes ejus qui fuerat debilis, manusque ejus sicca, infectis sanguine venis, sanata est : et ita omni corpore, accepta beati confessoris ope, formatus est, ut putares eum denuo fuisse renatum. Qui puerulus a Justino comite redemptus, et ingenuus dimissus est : et postea baptismum consecutus, usque hodie sub patrocinio sanctæ ecclesiæ persistit incolumis. Quis unquam ista sic ex ordine inquirere aut referre poterit, ut ex æquo laudare sufficiat? Tamen

(1) Joan. xxi, 35.

coup de gens garde caché, quand, implorée religieusement, la santé qu'ils désirent en secret leur est accordée ; si toutes ces choses, disons-nous, étaient publiées, nous pensons que non-seulement les livres, mais même le monde entier, comme l'évangéliste le dit du Seigneur, ne pourraient les contenir !

CHAPITRE XL.

Du paralytique Sécurus.

Mais comme ce discours demande une fin, je vous raconterai encore un miracle éclatant, mais un seul, avant de finir le livre. Un jeune homme, nommé Securus, avait, quand il était sorti du ventre de sa mère, une main et un pied desséchés, et se trouvait tellement roidi par la complexion atrophiée de tous ses membres, qu'il avait l'air d'un monstre. Il était de plus né sous le joug de la servitude. Ses maîtres, voyant que, sept ans durant, il n'avait été d'aucune espèce d'utilité, le prirent à bras et le portèrent devant le saint sépulcre, afin qu'il fût au moins nourri par les passants, puisqu'il ne pouvait gagner sa vie par son travail. Après être resté là bien des jours, son pied malade se redressa, et, le sang s'étant mis à circuler dans les veines de sa main desséchée, elle fut guérie. Tout son corps fut ainsi, par le secours du bienheureux confesseur, si bien refait qu'on eût pensé qu'il venait de renaître. Cet enfant fut racheté par le comte Justin, qui lui donna la liberté. Dans la suite il reçut le baptême, et aujourd'hui encore il vit sain et sauf sous le patronage de la sainte église. Qui jamais pourrait rechercher et rapporter ces choses d'un bout à l'autre, de manière à les

nos, quantum investigare potuimus, scribere fideliter studuimus, hanc sperantes retributionem mercedis accipere, ut dum hæc leguntur in laudem sanctissimi sacerdotis, nobis fortasse tribuatur refrigerium pro delictis [1], dicente poeta :

Forsan [2] et hæc olim meminisse juvabit.

---

(1) Cod. Germ. : *Pro delictis, eo præstante, qui judicaturus est vivos et mortuos in sede supernæ majestatis. Amen.* Et hic desinit codex. (R.)

(2) Cl.-F. *Forsitan;* Cott. *Forsitan hoc.*—Virgilii Æneid., lib. I, v. 207.

EXPLICIT LIBER PRIMUS.

louer suffisamment? Cependant, autant que nous les avons pu recueillir, nous nous sommes attachés à les écrire fidèlement, espérant en tirer cette récompense que, lorsqu'on les lira à la louange du très-saint évêque, peut-être nous obtiendront-elles le pardon pour nos fautes; car, a dit le poëte :

Peut-être un jour se plaira-t-on même à ces faibles souvenirs.

FIN DU PREMIER LIVRE.

Digitized by Google

DE

VIRTUTIBUS SANCTI MARTINI

EPISCOPI.

LIBER SECUNDUS.

DE VIRTUTIBUS QUÆ FACTÆ SUNT POSTQUAM VENIMUS NOS.

Quoniam perscriptis virtutibus sancti Martini, quas vidimus, vel a fidelibus viris de anteacto tempore reperire potuimus, ardentes valde in hac siti, ut non traderetur oblivioni quod Dominus exercere dignatus est in laudem antistitis sui, libellum primum explicuimus; narrare etiam ea cupimus quæ nostro tempore agi miramur, relinquentes non parvam materiam eloquentioribus, sementes autem magnalia virtutum in nostris operibus, ut quod peritia non dilatat in paginis, numerositas virtutum extendat in cumulis.

CAPUT PRIMUM.

Qualiter a febre et dysenteria erutus sum.

Anno centesimo septuagesimo secundo post transitum beati Martini antistitis, Sigiberto gloriosissimo rege duodecimo anno regnante, post excessum sancti Eufronii episcopi, non meo merito, cum sim con-

DES

MIRACLES DE SAINT MARTIN,

ÉVÊQUE.

LIVRE DEUXIÈME.

DES MIRACLES QUI ONT ÉTÉ FAITS POSTÉRIEUREMENT A NOTRE VENUE A TOURS.

Puisque, dans notre soif ardente de ne pas laisser tomber en oubli ce que le Seigneur a daigné faire à la gloire de son pontife, nous avons rempli un premier livre de la description de tout ce que nous avons pu trouver des miracles de saint Martin constatés au temps passé, et que nous avons vus nous-mêmes ou appris de personnes fidèles, nous voulons raconter aussi ceux que nous admirons de notre temps, et nous laissons encore une ample matière à de plus éloquents, en choisissant pour nos récits les plus signalées de ces vertus du saint, de façon que, si le sujet ne peut être étendu en un grand nombre de pages par l'habileté de l'écrivain, il gagne du moins en hauteur par la grandeur des faits.

CHAPITRE PREMIER.

Comment je fus délivré de la fièvre et de la dyssenterie.

La cent soixante-douzième année après la mort du bienheureux pontife Martin, la douzième du règne du très-glorieux roi Sigebert, l'évêque saint Eufronius étant mort, je reçus, quoique indigne, le fardeau de l'épiscopat, non par

scientia teterrimus, et peccatis obvolutus, sed tribuente fideli Deo, qui vocat ea quæ non sunt, tanquam ea quæ sunt, onus episcopatus indignus accepi. Mense autem secundo ordinationis meæ, cum essem in villa, incurri dysenteriam cum febre valida, et taliter agi cœpi, ut imminente morte vivere omnimodis desperarem. Emittebam autem assidue digestionum officia, quæ accipere non poterant inexpensa, et erat horror cibi; cumque ab inedia deficeret virtus stomachi, febris tantum erat victus corpori. Nam nullatenus accedebat confortatio sumptuosa : erat autem et dolor gravis totam alvum penetrans, et descendens ad ilia, non me minus consumens tortura sua quam febris exegerat. Cumque sic ageretur mecum, ut non remansisset spes vitæ, sed cuncta deputarentur in funere, nec valeret penitus medici antidotum, quem mors mancipaverat ad perdendum, ego ipse de me desperans, vocavi Armentarium archiatrum, et dico ei : « Omne ingenium artificii tui impendisti, pigmentorum omnium vim jam probasti, sed nihil proficit perituro res sæculi. Unum restat quod faciam, magnam tibi theriacam ostendam. Pulverem de sacratissimo domni Martini sepulcro exhibe, et exinde mihi facito potionem. Quod si hoc non valuerit, amissa sunt omnia evadendi perfugia. « Tunc misso diacono ad antedictum beati præsulis tumulum, de sacrosancto pulvere exhibuit, dilutumque mihi porrigunt ad bibendum. Quo hausto, mox omni dolore sedato, sanitatem recepi de tumulo. In quo tam præsens fuit beneficium, ut cum id actum fuerit hora tertia, incolumis procederem ad convivium ipsa die ad sextam.

Visum est et hoc inserere lectioni, qualiter me Deus

mon mérite, car je suis complétement noir dans ma conscience et couvert de péchés, mais par un don du Dieu fidèle, qui appelle du même nom que si elles étaient des choses qui ne sont pas. Le second mois de ma consécration, comme j'étais dans une villa, je fus atteint de la dyssenterie avec une forte fièvre, et je commençai à être si tourmenté que je voyais venir la mort et désespérais absolument de vivre. En effet, je rendais continuellement mes digestions, qui n'étant pas achevées ne pouvaient profiter, et j'avais horreur de toute nourriture. Mon estomac s'affaiblissant ainsi par la diète, je n'avais que la fièvre pour soutenir mon corps. Je ne recevais donc aucun reconfortant substantiel, et en même temps une grande douleur, qui me tenait tout le ventre, pénétrant jusqu'aux intestins, achevait de consumer mon corps par les tortures, non moins que la fièvre par laquelle il était miné. Comme j'en étais au point de ne plus compter sur ma vie, que tout se préparait déjà pour mes funérailles et qu'il n'était plus question des remèdes du médecin pour l'homme perdu que la mort s'était adjugé, désespérant de moi-même, j'appelai l'archiatre[1] Armentaire et lui dis : « Tu as tenté toutes les ressources de ton art, tu as dépensé toute la force de tes remèdes : mais les moyens de ce monde ne peuvent servir de rien à celui qui va périr. Une seule chose me reste à faire, et c'est moi qui t'enseignerai un remède souverain. Prends de la poussière du très-saint tombeau du seigneur Martin, et fais-m'en une potion. Si cela ne produit pas d'effet, tout refuge est fermé à celui qui va partir. » Alors le diacre envoyé au tombeau du bienheureux pontife en rapporta de la très-sainte poussière que l'on délaya et qu'on me donna à boire. Lorsque j'eus avalé, toute ma douleur se calma bientôt, et du tombeau où j'étais je repris la santé. Le bénéfice en fut si prompt qu'il était la troisième

(1) Médecin.

arguerit, ne ante me permitterem stultos et faciles de beatis solemnibus obtrectare. In crastino autem postquam convalui, die dominico ad missam veniens, nolensque me fatigare, uni presbyterorum gloriosa solemnia celebrare præcepi. Sed cum presbyter ille nescio quæ rustice festiva verba depromeret, multi eum de nostris irridere cœperunt, dicentes : « Melius fuisset tacere, quam sic inculte loqui. » Nocte autem insecuta, vidi virum dicentem mihi : « De mysteriis Dei nequaquam disputandum. » Testor enim Deum, quia hoc a me non est compositum, sed ipsa verba quæ audivi, vobis exposui. Unde, dilectissimi, nullus de hoc mysterio, etiam si rustice videatur dici, disputare præsumat, quia apud Dei majestatem magis simplicitas pura quam philosophorum valet argutia.

CAPUT II.

De infirmitate Justini.

Gratum arbitratus sum et illud non omittere, quod mihi in libro anteriore excidit. Nam cum retulerim de cereolis illis quos de sepulcro beati antistitis sustuli [1], a quibus et tempestates sedatas, et alias infirmitates prohibitas dixi, hos cum mecum detinerem, Justinus vir sororis meæ in valetudinem irruit. Nam, invalescente febre, cum doloribus membrorum omnium, valde ad extremum agi cœpit. Nuntius hæc ad me delatus retulit, efflagitans ut si quid medicamenti reperire possem, morituro transmitterem, ne obiret.

(1) In libro præced., cap. XXXIV.

heure quand cela arriva, et qu'à la sixième, le même jour, je pus me rendre bien portant à table [1].

Il m'a paru bon d'insérer encore dans ce récit comment Dieu m'apprit à ne pas permettre que des sots et des gens légers attaquassent devant moi les solennités saintes. Le lendemain du jour où j'entrai en convalescence, un jour de dimanche, je vins à la messe, et, ne voulant pas me fatiguer, j'ordonnai à l'un des prêtres de célébrer le glorieux sacrifice. Mais ce prêtre ayant prononcé d'une manière triviale je ne sais quelles paroles de la cérémonie, plusieurs des nôtres se mirent à rire en disant : « Il eût mieux fait de se taire que de parler d'une manière si peu élégante. » La nuit suivante, il m'apparut un homme qui me dit : « Il ne faut jamais discuter les mystères de Dieu. » Je prends Dieu à témoin que je n'ai pas inventé ceci, mais que je vous rapporte les propres mots que j'ai entendus. Ainsi, mes très-chers, que nul de vous ne se permette de faire des remarques sur l'auguste mystère, quand même il croirait qu'on a parlé d'une façon rustique. Car la simplicité pure vaut mieux auprès de la majesté de Dieu que des arguties de philosophes.

CHAPITRE II.

De la maladie de Justin.

J'ai cru bon de ne pas omettre ici un fait qui m'a échappé dans le livre précédent, lorsque j'ai parlé de ces petits cierges que j'avais emportés du tombeau du saint prêtre Martin, et dont j'ai dit qu'ils avaient apaisé des tempêtes et fait cesser d'autres maux. Je les avais avec moi lorsque Justin, mari de ma sœur, tomba malade. Sa fièvre augmentant, avec des douleurs dans tous les membres, il fut bientôt réduit presque à l'extrémité. Un messager qu'on m'envoya me l'apprit en me suppliant, si je pouvais trouver quelque remède, de l'envoyer au moribond de peur qu'il ne passât. Aussitôt, confiant en la vertu du bienheureux évêque, j'envoyai un

(1) La troisième heure répondrait pour nous à neuf heures du matin, et la sixième à midi. (R.)

At ego in virtute beati antistitis confisus, unum ex cereolis transmitto per puerum, dicens : « Accendite illum coram eo, et in contemplatione luminis orationem fundat ad Dominum, et deprecetur omnipotentiam antistitis, ut ei succurrat. » Missus autem puer quod dederam deportavit. Quo accenso ante lectum ægroti, favillam scirpi, quem jam ignis consumpserat, cultro eradunt, dilutumque aqua ægroto porrigunt ad bibendum. At ille ut hausit, sanitatem protinus recepit, incolumisque redditus est. Nobis postea qualiter sibi virtus beati antistitis subvenit, exposuit. Nam referre erat solitus, quod ubi primum oculis ejus jubar luminis progressum a cereo pepulit tenebras noctis, protinus in contemplatione flammæ febris recessit a corpore, ac stomachus qui diu languerat inedia, cibum consolationis efflagitat, et qui tantum aquam puram ad restinguendum febris ardorem haurire consueverat, nunc vinum desiderat. Facit hæc virtus antistitis, quæ sæpe miseris opem proflua miseratione tribuit, et infirmis medicamenta largitur.

CAPUT III.

De Mauruza chiragrica.

Vereor ne nimium progredi præsumens, obsoleat paginam sermo rusticior. Maurusam [1] quamdam graviter chiragrici humoris dolor affecerat, ita ut retortis ad crura pedibus, nullatenus se erigere posset. Erat enim et oculorum luce mulctata ; quæ longo tempore graviter agens, tanquam mortua putabatur superstes, nec erat ei spes alimoniæ, nisi aliquis ei manum mise-

(4) *Maurisab*, Cl.-F.

des cierges par le serviteur en disant : « Allumez-le devant lui, et qu'en contemplant cette lumière il prononce une prière au Seigneur et se recommande au suprême pouvoir du pontife pour obtenir d'en être secouru. » Le serviteur qu'on avait envoyé porta ce que j'avais donné. On alluma le cierge devant le lit du malade; puis, lorsqu'il fut eu partie brûlé, on gratta avec un couteau la cendre de la mèche et on la lui donna à boire délayée dans l'eau. Dès qu'il eut avalé, immédiatement il reprit la santé et se rétablit. Il nous apprit plus tard de quelle manière opéra la vertu du saint évêque pour venir à son aide. Il avait coutume en effet de raconter que d'abord l'éclat de la lumière produite par le cierge chassa de ses yeux les ténèbres de la nuit; que, comme il contemplait la flamme, son corps fut aussitôt abandonné de la fièvre; que son estomac, depuis longtemps épuisé d'abstinence, demanda à se réparer par la nourriture, et qu'il eut le désir de boire du vin, lui qui s'était habitué à ne boire plus que de l'eau pure pour apaiser l'ardeur de la fièvre. Voilà ce que fait la vertu du pontife; elle donne secours aux malheureux avec une généreuse compassion, et à ceux qui souffrent elle fait présent de ses remèdes.

CHAPITRE III.

De Maurouse la goutteuse.

J'ai peur qu'en voulant entrer dans trop de détails, mon langage inculte ne fasse tort à ce que j'écris. Une certaine Maurouse avait été si gravement affectée des douleurs de la goutte que, ses pieds s'étant retournés sur ses jambes, il lui était impossible de se tenir debout. Elle était en outre affligée de la perte de la vue. Depuis longtemps accablée de maux, on la regardait comme une morte, quoique vivante, et elle n'avait d'espoir pour sa nourriture que si quelqu'un lui tendait une main charitable. Chaque jour, attendant le regard des dévots, elle demandait ce qu'il lui fallait pour

ricordiæ porrexisset. Quotidie autem respectum intuens devotorum, victus necessaria deposcebat. Factum est autem ut quodam tempore extra solitum gravius ageret, nec poterat quemquam judicare membrorum, nisi tantum in pectore flatus spiraminis discurrebat. Quæ jam valde exanimis rogavit ut eam ad pedes sancti Martini deferrent. Ad quem locum cum manibus fidelium fuisset illata, dolore cogente, vociferans beati viri auxilium, ut sibi misereretur orabat. Tandem pietas illa respiciens, quæ pauperes dimittere nunquam consuevit inanes, in festivitate sua laxata sunt fila nervorum arentium, et sic de dextera, quam per sex annos non judicaverat, signum beatæ crucis ad os faciens, in pedibus restituta est, ita ut ad hospitiolum suum nullius usa adjutorio remearet, oculorum lumine non recepto. Post annos autem duos iterum venieus ad beati patroni tumulum, cœpit attentius, sicut erat opportunum, orare : mox apertis oculis, in rediviva luce surrexit. Hanc virtutem ideo hic scripsimus, quia postquam huc advenimus, illuminata est. Nam antea a debilitate sanata fuerat.

CAPUT IV.

De servo Simonis presbyteri.

Simonis fidelissimi compresbyteri nostri[1] servus, Veranus nomine, qui erat ei in commissis promptuariis probatus, dum ad custodiam sibi dispositam resideret, superveniente humore podagrico, pedum gressu

(1) Observa hic Simonem presbyterum a Gregorio episcopo compresbyterum appellari. (R.) — Nullum episcopum noscimus nomine Simonem, qui tempore Gregorii vixerit.

vivre. Il arriva une époque où, plus souffrante qu'à l'ordinaire, elle ne sentait plus aucun de ses membres ; elle n'avait plus que le souffle de la respiration allant et venant dans sa poitrine. A peu près expirante, elle pria qu'on la déposât aux pieds de saint Martin. Elle y fut portée sur les mains des fidèles, et par la force de la douleur elle demandait à grands cris le secours du saint homme et le priait d'avoir pitié d'elle. Enfin cette bonté qui n'a jamais su renvoyer les pauvres à jeun arrêta les yeux sur elle et, le jour de la fête du saint, détendit les fils de ses nerfs desséchés de manière qu'elle porta à son visage, pour faire le signe de la croix, sa main droite, que pendant six ans elle n'avait pas sentie ; et aussitôt elle fut remise sur ses pieds au point de pouvoir rentrer dans sa pauvre demeure sans user du secours de personne, quoiqu'elle n'eût pas recouvré l'usage de la vue. Deux années après, comme elle se présentait de nouveau au tombeau de ce bienheureux patron et qu'elle commençait à prier, ainsi qu'elle le devait, avec plus de ferveur, ses yeux bientôt furent ouverts et elle se releva au milieu d'une lumière nouvelle. Le miracle devait être enregistré ici parce que cette femme recouvra la vue après notre arrivée à Tours [1] ; mais elle avait été guérie auparavant de sa débilité.

CHAPITRE IV.

Sur le serf du prêtre Simon.

Simon, notre très-fidèle confrère dans la prêtrise, avait un serf, nommé Veranus, éprouvé auprès de son maître pour son exactitude à garder les choses qu'on lui confiait, et qui, pendant qu'il se tenait occupé de la surveillance qu'on lui avait déléguée, fut condamné à ne plus marcher : une humeur goutteuse lui était venue aux pieds. Après avoir été

(1) Voy. le titre du présent livre.

mulctatur. Qui cum per totum annum talibus doloribus vexaretur, ut etiam viciniam in proximo positam commoveret, contractis subito nervis, ad plenum debilitatur. Quod videns dominus ejus, dolens exitum fidelis vernaculi, jussit eum ad pedes beati antistitis deportari, promittens votum, et dicens : « Si eum reddideris sanitati, piissime domne Martine, in illa die absolutus a mei servitii vinculo, humiliatis capillis tuo servitio delegetur. » Positus ergo ad pedes pretiosissimi domni, cum per quinque dies ibidem jaceret immobilis, sexta die sopore comprimitur; et obdormienti visum est ei, tanquam si in lectulo solitus sit homo pedem extendere. Expergefactus autem sanus ab omni debilitate surrexit. Qui tonsurato capite, et accepta libertate, ibidem beati domni usibus nunc deservit. O admirabilem beati viri redemptionem ! Quis unquam de mille talentis sic redemit, sicut præsens nostrorum criminum suffragator, qui uno ictu, unoque momento, sine numismate auri, et corpus a debilitate, et conditionem absolvit ab onere ?

CAPUT V.

De paralytico Autisiodorensi.

Quidam ex Autisiodorensi oppido[1], Manlulfus[2] nomine, deferentium manibus ad beati Martini sepulcrum jactatus est. Qui jugi oratione et jejunio incumbens, pedes quos intortos exhibuerat, reddita subito

(1) *Ex Autissiodoro*, sup. 243.

(2) Laud. Bell. (et 5335), *Malulfus ;* (2204, 5326 et) alii *Mallulfus.* (R.) — *Autisiodorensi pago Mallulfus,* 5336 et Cott. ; *Autisioderensi civitate Mallufus,* 5339 ; *Maudulfus,* 3801 ; *Madlufus,* 5329; *Mallulphus,* 5334 ; *Maluffus,* Sag.

tourmenté toute une année par de telles douleurs qu'il mettait jusqu'à ses voisins d'alentour en émoi, il devint complétement impotent par une subite contraction des nerfs. Voyant cela, son maître, affligé de la perte d'un fidèle serviteur, donna l'ordre de le transporter aux pieds du saint pontife et, s'engageant par un vœu, il dit : « Si tu veux le rendre à la santé, très-pieux seigneur Martin, ce jour-là, délivré des liens de mon service, il sera consacré au tien par la tonsure. » Déposé donc aux pieds de ce précieux maître, il y demeure cinq jours dans l'immobilité ; le sixième jour il s'affaisse dans le sommeil, et pendant qu'il dort il éprouve comme si un homme se mettait à lui étendre le pied dans son lit. Il s'éveilla, et ce fut guéri de toute infirmité qu'il se leva. On lui rasa les cheveux, il reçut son affranchissement, et maintenant il est employé dans le même lieu au service du bienheureux Martin. O admirable rédemption obtenue par le saint homme ! Qui jamais, pour mille talents, a racheté ainsi que le fait cet avocat de nos crimes, qui a délivré d'un seul coup, en un même moment et sans monnaie d'or, le corps de sa faiblesse aussi bien que la condition civile de ses charges ?

CHAPITRE V.

Du paralytique d'Auxerre.

Un homme de la ville d'Auxerre, nommé Manlulfe, qu'on portait sur les bras, fut jeté auprès du tombeau de saint Martin. Là, pendant qu'il priait et jeûnait sans relâche, il arriva que ses pieds, qu'on avait vus tout tordus, furent guéris tout à coup et qu'il put, les tenant droits, s'en servir comme tout le monde. Ainsi prit-il, par la vertu du saint, une existence en quelque sorte nouvelle, de telle façon que l'homme porté naguère par les mains des autres, ferme

sanitate retulit in usum consuetum directos; et ita sancti virtute quodammodo reformatus est, ut qui aliorum manibus deportabatur, propriis firmatus vestigiis, præsentibus nobis, consurgeret sospes.

CAPUT VI.

De paralytico Aurelianensi.

Alius autem paralyticus ex Aurelianensi territorio carruca devectus, venit ad sanctam basilicam : qui diebus multis jacens ad ostium illud, quod secus baptisterium ad medium diem pandit egressum, beati antistitis implorabat auxilium. Factum est autem, ut una die jacens gravius extra solitum torqueretur, ita ut vicini de proximo ad ejus voces concurrerunt. Dissolvebantur autem ligaturæ nervorum ejus et dirigebantur, propterea erat dolor intolerabilis; et sic, tribuente patrono, erectus super plantas, flens præ gaudio, populo teste surrexit. Qui continuo clericus factus, et in sospitate firmatus, ad domum regressus est.

CAPUT VII.

De paralytico ex Biturigo.

Sed et alius gressu debilis, nomine Leuboveus, jam clericus adveniens, super terram se trahens, quia paupertate faciente non habebat qui eum ferret, de die in diem beati Martini limina requirebat. Qui dum quadam die a foris ad sancti pedes fleret, directis genibus atque pedibus, spectante populo sanitatem recepit. Tres virtutes istas ipsa die factas fuisse constat quo Sigebertus gloriosissimus rex, Sequanam

à présent sur ses propres pieds, put, en notre présence, se lever bien portant.

CHAPITRE VI.

Du paralytique d'Orléans.

Un autre paralytique, amené de l'Orléanais en voiture, vint à la sainte basilique. Bien des jours gisant près de cette porte qui, du côté du baptistère, ouvre un passage au midi, il implorait l'assistance du bienheureux pontife. Mais il arriva un jour que, couché et en proie à de plus vives douleurs qu'à l'ordinaire, il souffrait au point que les voisins les plus proches accoururent de tous côtés à ses cris. C'étaient les houppes nerveuses qui se désagrégeaient et les nerfs qui s'étendaient ; la douleur, par suite de cela, était intolérable ; mais aussitôt, grâce à notre patron, se levant sur ses pieds et pleurant de joie, il se tint debout à la vue du peuple. Cet homme fut fait clerc sur-le-champ et, affermi ainsi dans sa guérison, il retourna chez lui.

CHAPITRE VII.

Du paralytique de Bourges.

Un autre encore qui ne pouvait marcher, nommé Leubovéus et déjà clerc, arriva se traînant sur la terre ; car sa pauvreté faisait qu'il n'avait personne pour le porter, et de jour en jour il ne cessait de se traîner vers le seuil du bienheureux Martin. Une fois qu'étant dehors il pleurait aux pieds du saint, ses genoux et ses pieds se dressant, il recouvra la santé, en présence du peuple. Il est reconnu que ces trois derniers miracles ont été faits le jour même où le très-glo-

transiens, sine collisione[1] exercitus pacem cum fratribus fecit. Quod nullus ambigat hanc etiam beati antistitis fuisse victoriam.

CAPUT VIII.

De cæco illuminato.

Eo quoque tempore cæcus quidam ab eleemosynariis postulans stipem, cui non erat aliud in victu, nisi aliquis ei manum porrexisset pietatis intuitu, nec erat domi præsidium nisi miseratio devotorum, die una, dum ante sanctum sepulcrum fixis staret vestigiis, subito corripuit eum dolor in oculis; et cum graviter ab hoc dolore consumeretur, cœperunt ejus oculi spumam emittere. Et sic erumpente a palpebris ejus sanguine, in redivivam lucem renascens, lumen, quod olim perdiderat, videre promeruit.

CAPUT IX.

De alia cæca.

Gunthedrudis[2] quædam, de Viromandense[3] territorio, oculorum lumen perdiderat: quæ relinquens domum et patriam, fide commonente, venit ad sanctam basilicam, ibique diebus multis deserviens, unius oculi meruit recipere visum. Quæ mox oblita virum et filios, vesteque mutata, ad religionem ecclesiasticam, Domino inspirante, transivit.

---

(1) Bec., *sine consilio*, utraque lectio vera est. (R.)

(2) Alii *Gundetrudis* vel *Gunthetrudis*. (R.)

(3) Mart. cum Clicl. habet *in vico Mandense*, et Chol. *vico Madense*; Bign., *Vicomadensi*. Sed librariorum est error. (R.)—5326, 5329, *Vermandense*; Cl.-F. *Virmandense*; 5359 *Guntetrudis.... Viromandensse*; Coll. *Veromendensi*.

rieux roi Sigebert traversant la Seine, fit la paix avec ses frères sans que l'armée combattît [1]. Que personne n'en doute : cet événement fut aussi une victoire du bienheureux pontife.

CHAPITRE VIII.

De l'aveugle rendu à la lumière.

Dans le même temps, un aveugle vivant des aumônes des âmes charitables, car il n'avait rien d'autre à manger que ce qu'une main pieuse pouvait lui tendre et il ne trouvait d'autre secours dans sa maison que la commisération des dévots, comme il se tenait, un jour, fixe sur ses pieds devant le saint tombeau, fut tout d'un coup saisi d'une vive douleur aux yeux; et, tandis que cette douleur le dévorait cruellement, ses yeux commencèrent à jeter de l'écume ; puis du sang s'échappa de ses paupières, et, renaissant à une lumière nouvelle, il obtint de voir le jour qui lui était depuis longtemps caché.

CHAPITRE IX.

D'une autre aveugle.

Une Gondétrude, femme du pays de Vermandois, avait perdu la lumière du jour. Aux avertissements de la foi, laissant maison et patrie, elle vint à la sainte basilique et là, se prosternant pendant un grand nombre de jours, elle mérita de recouvrer l'usage d'un de ses yeux. Oubliant aussitôt son époux et ses fils, elle changea d'habit et, par l'inspiration de Dieu, elle passa aux liens ecclésiastiques.

---

(1) Voy. *Hist.*, liv. IV, ch. L, ann. 574.

CAPUT X.

De muliere a profluvio sanguinis liberata.

Sed nec hoc silebo, qualiter velut ex veste Redemptoris nostri, ad beatum sepulcrum fluxus sanguinis sit siccatus. Mulier quædam ex Arverno veniens cum viro suo, de pago Transaliensi [1], profluvio sanguinis ægrotabat, secus autem atrium basilicæ mansionem habebat. Quæ diebus singulis ad sancti confessoris limina jacens, prostrata opem sanitatis poscebat. Factum est autem ut quadam die accedens ad sanctum sepulcrum, orans, et osculans, de palla quæ super est posita, aures et oculos sibi tangeret. Protinus siccato rivo sanguinis, ita sanata est, ut putaret se Redemptoris fimbriam contigisse. Cujus vir in valetudinem irruens, ad ostium basilicæ manibus depositus aliorum, fideliter exorans, restincta febre, convaluit. Et sic pariter hic ab incommodo, hæc a profluvio sanata, magnificantes Deum ad propriam domum regressi sunt.

CAPUT XI.

De muliere clauda.

Conjux Animi [2] tribuni, nomine Mummola [3], nocte

(1) Sic plures ex vetustioribus codices scripti. Aliquot (inter quos 2204, 3801, 5334, Cott.), *Trasaliensi*. Editi cum Clar., *Transiliensi;* Victor. *Trasalerensi*. (R.) — Cl.-F. *Trasilensi*.

(2) Sic mss. omnes præter Bell. et Clar., qui habent *Animii*. Editi tamen *Aniani*. (R.)—3801 Antimi; 5326, 5334, 5335 *Aniani;* 5329 et Sag. *conjunx Aniani*.

(3) Sic plerique mss.; Bec. et Colb. b. *Nummela;* Vinc. (et Sag.) *Nummola;* et Clar. *Nummula*. Editi vero *Unimola*. (R.) — Cl.-F. *Monimola*.

CHAPITRE X.

De la femme délivrée d'un flux de sang.

Je ne garderai pas non plus le silence sur la manière dont le saint tombeau, comme jadis la robe de notre Rédempteur[1], arrêta le cours d'une hémorragie. Une femme de l'Auvergne arriva avec son mari du bourg de Trezel; elle était malade d'un flux de sang et s'établit le long de l'aître de la basilique. Chaque jour, étendue à la porte du saint confesseur, elle lui demandait, en se prosternant, son secours et la santé. Il arriva une fois qu'approchant du sépulcre saint, et le baisant, et suppliant, elle se toucha les oreilles et les yeux de la tenture qui le recouvre. Aussitôt, le ruisseau de sang fut desséché si bien qu'elle aurait pu croire avoir touché la frange de la robe du Rédempteur. Son mari étant tombé malade fut porté sur les mains d'autres gens à la porte de la basilique; il pria avec sincérité, et, sa fièvre s'étant calmée, il se rétablit. Et ainsi tous deux pareillement guéris, celui-ci de son indisposition, celle-là de son hémorragie, ils retournèrent, glorifiant Dieu, dans leur demeure.

CHAPITRE XI.

De la femme boiteuse.

L'épouse du tribun Animius, nommée Mummola, frappée d'une frayeur pendant la nuit, avait perdu l'usage d'un pied et était tombée en une telle faiblesse qu'il fallait l'enlever

---

(1) Math. IX et ci-dessus *Glor. martyr.*, ch. XXI.

conterrita a pavore, usum unius pedis perdiderat; et ita in debilitatem corruerat, ut aliorum manibus sustentaretur erecta, sicubi disponeret progressura. Quæ ad beati Martini pedes deposita, nocte tota cereum manu pro voto detinuit, nobis in basilica vigilantibus. Mane autem facto, moto ad matutinos signo, super pedem debilem constitit, ita ut omni debilitate sedata, ad metatum suum propriis gressibus, nullo sustentante, libera remearet.

CAPUT XII.

De dysenterico sanato.

Quodam autem tempore cum beatus Germanus, Parisiacæ urbis pontifex, ad festivitatem antistitis gloriosi accederet, Ragnimodus [1] tunc diaconus, nunc episcopus, in servitium ejus accessit, graviter a dysenteria laborans. Sed beatus Germanus prius ad villam ecclesiæ suæ, quæ in hoc territorio sita est, venit. Igitur cum ante noctem vigiliarum solemnitatis ejus Turonis advenire cœpisset, diaconem in villa residere jubet, dicens : « Ne forte fatigeris eundo, et aliquid tibi deterius contingat. » At ille : « Potestas, inquit, Dei est, quæ nos jubeat juxta meritum pati : nam ego non exeo aliter, nisi ad basilicam beati antistitis eam; confido enim quod si tumulum ejus attigero, salvus ero. » Et statim, ascenso equite, ad basilicam venit. Mane autem accepta potione de pulvere sepulcri, sedata protinus infirmitate, convaluit.

---

(1) Editi, *Ragnimundus* vel *Regiamundus*. (R.) — *Regnamundus*, 5801.

sur les mains des gens quand elle voulait aller n'importe où. Elle fut déposée aux pieds de saint Martin et, comme elle en avait fait le vœu, tint toute la nuit un cierge dans la main, pendant que nous veillions dans la basilique. Le matin arrivé, on venait de sonner la cloche pour les matines, quand elle se leva sur son pied faible, tellement que guérie de toute débilité elle revint en marchant elle-même, sans que personne la soutînt, à sa propre demeure.

CHAPITRE XII.

Guérison d'un dyssentérique.

A une certaine époque, le bienheureux Germain, évêque de la ville de Paris, se rendit à la fête du glorieux pontife, et Ragnimodus, alors diacre, maintenant évêque[1], y vint pour le servir, quoique souffrant beaucoup de la dyssenterie. Le bienheureux Germain commença par aller dans une métairie de son église, située sur ce territoire[2]. Et lorsque, avant la nuit des vigiles de la fête, il se dirigea vers Tours, il donna l'ordre au diacre de rester dans la métairie, lui disant: « C'est de peur que la route ne te fatigue et qu'il ne t'arrive quelque mal plus grave. » Mais celui-ci répondit : « A Dieu appartient le pouvoir de nous ordonner, selon notre mérite, ce que nous devons souffrir : pour moi, je ne sortirai d'ici que pour aller à la basilique du saint pontife, car j'ai cette confiance que, dès que j'aurai touché son tombeau, je serai guéri. » Et aussitôt, montant à cheval, il vint à la basilique. Le matin, ayant pris une potion de la poussière du sépulcre, son malaise aussitôt s'apaisa et il recouvra la santé.

(1) Ragnimodus, successeur de saint Germain, fut évêque de Paris de l'an 576 à l'an 591.

(2) A Sevray en Touraine, dit dom Ruinart. Voy. la Vie de saint Germain par Fortunat, ch. LXV.

CAPUT XIII.

De cæco illuminato.

Ursulfus[1] autem quidam ex Turonica civitate, de pago trans Ligerim, cæcus, beati Martini suffragia devotus expetiit. Qui duobus assidue mensibus ad ejus templum deserviens, in jejuniis orationibusque perdurabat. Factum est autem in una die resurrectionis dominicæ[2] dum esset ad pedes Domni, et cum reliquo populo missarum solemnia spectaret[3], subito apertis oculis cuncta clare cernere cœpit, ita ut ad sanctum altare communicandi gratia, nemine ducente, veniret. Quæ autem fuerit causa cæcitatis, edicam. Primo die paschæ jussus est a domino suo ut agrum circuiret, inventumque aditum unde pecora introibant obseraret. Dum eum claudere conatur, excæcatus est. Tunc, ut diximus, ad sepulcrum veniens, flens et ejulans, visum, quem perdiderat, flagitabat. Die autem illa dum populo gratia dominici corporis[4] traderetur, et ei beatus antistes lumen reddere dignatus est, ac clucente sole luminum suorum refulserunt stellæ. Quis unquam, rogo, talis medicus poterit inveniri, qui in una infirmitate duas contulerit medicinas? Ecce in uno cæco duæ virtutes ostensæ, cui corporales oculos

(1) Clar., *Orsulfus;* Vinc. Bec. Colb. b (et Cott.), *Arnulfus.* (R.) — 5359, *Arsulfus.*

(2) Sic omnes dies, ut vocamus, dominicas ejus ævi auctores frequenter nuncupabant. (R.)

(3) Aliquot. mss., *exspectaret;* sed hoc ex modo pronuntiandi *s* quasi *es.* Nam alias frequenter Gregorius missas spectare pro iis interesse scripsit. (R.)

(4) *Gratia populis divina traderetur*, Cl.-F.

CHAPITRE XIII.

D'un aveugle rendu à la lumière.

Un certain Orsoulfe de la cité de Tours, du canton d'outre-Loire, lequel était aveugle, sollicita dévotement la bienveillance de saint Martin. Cet homme fréquentant avec assiduité le temple du saint persévéra deux mois dans les jeûnes et les oraisons. Il arriva qu'un jour de dimanche, comme il était aux pieds du Seigneur et attendait avec le reste du peuple les cérémonies de la messe, tout à coup ses yeux s'étant ouverts il commença à discerner clairement toutes choses, au point de venir au saint autel, pour communier, sans être conduit par personne. Quelle était la cause de sa cécité, c'est ce que je vais dire. Le premier jour de Pâques, il avait reçu de son maître l'ordre de parcourir son champ afin d'y découvrir une entrée par laquelle s'y introduisaient les animaux et de la fermer. Pendant qu'il s'efforce de boucher ce passage, il devient aveugle. C'est alors qu'il arrive au tombeau, comme nous l'avons dit, où, pleurant et se lamentant, il implorait le retour de la vue qu'il avait perdue. Enfin, ce jour dont nous parlons, tandis que le peuple recevait la grâce du corps divin, au même moment le bienheureux pontife daigna rendre la lumière à cet homme, et, tandis que le soleil brillait, s'allumèrent les étoiles de ses regards. Qui jamais, je le demande, pourra se montrer assez grand médecin pour apporter à une seule infirmité deux remèdes? Voilà qu'apparaissent deux miracles en un seul aveugle. Il lui ouvrit d'abord les yeux du corps afin qu'il pût contempler les choses terrestres, puis lui éclaira les yeux du cœur

ad contemplanda terrena prius aperuit, et nunc cordis oculos ut ea non concupiscat illuminavit; et ad suum dignatus est dicare servitium, quem, ut ita dicam, renasci denuo fecit in mundum.

CAPUT XIV.

De puella paralytica.

Sed neque hoc reticebo quid in sua festivitate operatus sit hic patronus. Palatina quædam puella, paralysis humore percussa, usum gressuum male redacta perdiderat, ita ut contractis in poplitibus nervis, calcaneos ad crura conjungeret. Quam pater Turonis[1] deferens, ante pedes beati Martini devotus exposuit, ibique tribus mensibus jacens, stipem a prætereuntibus postulabat. Factum est autem in die insignis solemnitatis beati viri, ut illa, nobis missam dicentibus, in loco quem superius nominavimus fideliter exoraret; cumque nos rite sacrosancta solemnia celebrantes, contestationem[2] de sancti domni virtutibus narraremus, subito illa vociferari cœpit et flere, indicans se torqueri. At ubi, expedita contestatione, omnis populus *Sanctus* in laudem Domini proclamavit, statim dissoluti sunt nervi qui ligati erant, et stetit super pedes suos, cuncto populo spectante, et sic, propitiante Domino, usque ad altare sanctum ad communicandum propriis gressibus nullo sustentante, pervenit : quæ usque hodie incolumis perseverat.

---

(1) *Turonus* 2204, 5329, 5334.

(2) Alias illatio seu immolatio dicebatur, hodie præfationem appellamus. Olim cuique festo sua erat propria, in qua sancti cujus erat festivitas præclare gesta recensebantur. (R.)

afin qu'il s'abstînt de les convoiter. Car il daigna dédier à son service celui qu'il avait fait, pour ainsi dire, renaître au monde une seconde fois.

CHAPITRE XIV.

De la jeune fille paralytique.

Je ne passerai pas non plus sous silence ce qu'opéra notre patron le jour de sa fête. Une jeune fille appartenant au palais du roi, atteinte d'humeur paralytique et mal soignée, avait perdu l'habitude de marcher, en sorte qu'ayant les muscles des genoux contractés, ses talons touchaient ses jambes. Son père la transporta à Tours et l'exposa dévotement aux pieds du bienheureux Martin, où elle resta trois mois gisante et demandant l'aumône aux passants. Mais, le jour insigne de la fête solennelle du saint homme, il arriva que cette fille, pendant que nous disions la messe, priait avec ferveur à l'endroit que nous avons dit. Et comme en célébrant, suivant le rite, les saints mystères, nous récitions la préface relative aux miracles de ce saint maître, elle commença tout d'un coup à crier et à pleurer, montrant combien elle souffrait. Mais la préface achevée, dès que le peuple entonna le *Sanctus* à la louange du Seigneur, aussitôt ses muscles qui étaient noués se délièrent, elle se tint sur ses pieds aux regards de tout le peuple, et, avec la faveur de Dieu, elle parvint toute seule jusqu'au saint autel pour communier, sans que personne la soutînt. Sa santé se maintient jusqu'à ce jour.

CAPUT XV.

De cæco illuminato.

Merobaudus[1] quidam ex pago Pictavensi, dum esset laborans in opere, cæcitate pessima, insidiatore immittente, percussus est. Qui cum per sex annos male agens in hac infirmitate duraret, advenit ad sanctum templum beati Martini, ibique assidue orationi incumbens, in crastina die de sancta festivitate, dum ad pedes beati Martini staret, subito visum est ei circa se tanquam coruscatio resplenderet; et statim, apertis oculis, cuncta prospexit. Qui continuo clericus factus in eodem loco, sanus abscessit.

CAPUT XVI.

De his quæ nauta retulit.

Fuit et illud insigne miraculum, cum Dominus in die epiphaniorum obtentu beati antistitis ex aquis Falerna produxit, ac de alvei fundo vinum elicuit pauperi, qui quondam latices in vina mutavit. Igitur cum quodam tempore iter agerem in pago Balbiacensi[2] ad Ligerim usque fluvium perveni. Cumque a nauta, qui nos ripæ alteri transponere debebat, sollicite requirerem loca in quæ piscaturi procederemus, locum indicat, dicens : « Sit vobis beatus Martinus in adjutorium. » At nostri ingrate hæc susceperunt, dicentes quod in ejus nomine nunquam visa est evenisse

(1) Mss. aliquot, *Merobaudis*. Colb. b (et Cott.) *Geroblandus*. Clar. *Gerobaudus*. Bec. *Meroblandus*. (R.) — 5329, *Merobaldus*; 5334, *Derobaudus*; Sag. *Merobaudis* et correctione *Merobaudus*.

(2) Sic omnes mss., editi autem *Belvacensi*. (R.)

CHAPITRE XV.

D'un aveugle rendu à la lumière.

Un certain Mérobaude, du pays de Poitou, fut, par un coup du diable, frappé, pendant qu'il s'occupait de son travail, de la cécité la plus absolue. Après être demeuré six ans dans cet état d'infirmité sans bien agir, il finit par arriver au saint temple du bienheureux Martin. Là il se livra assidûment à la prière, et, le lendemain de la fête sainte, pendant qu'il se tenait aux pieds de saint Martin, il lui sembla tout à coup qu'il resplendissait autour de lui comme un feu d'éclairs, et aussitôt, ses yeux s'étant ouverts, il put tout distinguer. Cet homme fut aussitôt consacré clerc dans ce même lieu et se retira guéri.

CHAPITRE XVI.

Des choses qu'un matelot raconta.

Ce fut aussi un beau miracle quand le Seigneur, au jour de l'Épiphanie, produisit du Falerne avec de l'eau, sur la demande du bienheureux pontife, et que du fond d'un fleuve il tira du vin pour le pauvre, Celui qui jadis avait changé l'eau vive en du vin. En effet, une fois que je cheminais dans le pays de Beauvau [1], j'arrivai à la rivière de Loire. Comme je m'informais avec soin, auprès du matelot qui devait nous transporter à l'autre bord, des lieux où il fallait pêcher, il nous indique un endroit en disant : « Que saint Martin vous soit en aide ! » Nos gens n'entendirent pas ces paroles avec plaisir, car, dirent-ils, on n'a jamais vu faire une capture au nom de saint Martin. « Il n'est cependant pas douteux, reprit l'homme, que sa vertu n'ait cet effet. » Et il ajouta : « Je vous raconterai ce qui m'est arrivé cette année, et comment par l'invocation de son

(1) Lieu situé non loin de Chinon et de la Loire. (R.)

captura. Ille autem : « Haud dubium sit, quia præstat hoc virtus ejus. Nam referam, inquit, vobis quæ mihi hoc anno contigerunt, vel qualiter per invocationem nominis ejus, opitulante Domino, quod optavi promerui. Denique dies erat epiphaniorum, et ingressus in promptuario, nihil potus quod haurirem inveni, egressusque oravi, dicens : « Sanctissime Martine, transmitte mihi in hac sacra solemnitate aliquid vini, ne epulantibus aliis, ego jejunus remaneam. » Dum autem hæc tacitus orarem, vocem in ulteriori ripa audivi me vocantem, ut navim homini qui iter agebat adducerem. Verum ubi, acceptis contis, tunsorum etiam impetu fluctus secare cœpi, et ut in medio amne perveni, subito excussus magnus ex gurgite piscis in navim cecidit : quo confestim oppresso, transpositis hominibus, domum regressus sum, venditoque pisce uno vini modio, cum cæteris sum refectus. Ergo noveritis quam velociter in illud quod invocatus fuerit, si petatur fideliter, apparebit. » Testor autem Deum quia hæc ab ipsius nautæ ore cognovi.

CAPUT XVII.

De Gunthramno duce.

Quodam die dum Gunthramnus[1] Boso contra vicum Ambasiacensem[2] Ligerim fluvium transmearet, ac irruentibus jam tenebris mundum nox horribilis retineret, subito adversante vento nautæ turbantur in pelago, separatisque navibus quæ pontem illum sus-

(1) *Guntchrannus*, 3801 ; *Gunthrannus*, 3329 ; *Guntrannus*, Sag

(2) Plerique mss. *Ambiacensem*. (R.) — 3801 perperam *Ambianensem*.

nom j'ai mérité, Dieu aidant, ce que je désirais. Bref, c'était le jour de l'Épiphanie; étant entré dans l'office et n'y trouvant aucune boisson à prendre, je sortis et priai en disant : « Très-saint Martin, envoie-moi dans cette auguste solennité un peu de vin, afin que je ne reste pas à jeun tandis que les autres font bonne chère. » Pendant que je priais ainsi en moi-même, j'entendis une voix qui m'appelait de l'autre rive afin que j'amenasse un canot à un homme qui voyageait. Dès que je commençai, après avoir saisi les avirons, à fendre les flots à coups pressés et à me trouver au milieu du courant, un grand poisson lancé du fond de l'eau tomba dans l'embarcation ; je m'en emparai aussitôt et ayant transporté les passagers je revins à la maison ; puis, ayant vendu le poisson pour une mesure de vin, je me restaurai avec les autres. Reconnaissez donc avec quelle rapidité il apparaîtra dans les choses où vous l'aurez demandé, si vous l'invoquez avec foi. » Je prends Dieu à temoin que j'ai appris ces choses de la bouche même du matelot.

CHAPITRE XVII.

Du duc Gontran.

Un jour que le duc Gontran Boson traversait le fleuve de la Loire, en face du bourg d'Amboise, et que par l'envahissement des ténèbres l'horrible nuit s'emparait du monde, tout d'un coup les marins sont troublés au milieu du fleuve par le vent contraire ; les navires qui soutenaient le pont se séparent, l'eau les emplit jusqu'au bord et tous les hommes descendent en même temps enfoncés jusqu'au ceinturon dans la rivière, sans cependant perdre pied sur leurs embar-

tinebant[1], et aqua usque ad summum repletis, descendunt cuncti usque ad cingulum cum ipsis navibus in profundum, nequaquam tamen navibus subductis a pedibus. Exterritis autem omnibus, Boso non rauce vociferans beati Martini auxilium proclamabat, et ut eis ad liberandum festinus occurreret, precabatur, dicens fidenter suis : « Nolite timere; scio enim quod dextera sancti viri ad auxilium porrigendum maxime in necessitatibus sit parata. » Hæc eo dicente, directis a Deo navibus, mutatoque vento contrario in secundum, nullo pereunte, pervenerunt in littus, ubi tam præsens occurrit beati confessoris suffragium, ut etiam argentum quod rapiente fluvio perdiderant, ipso denique fluvio in littus restituente, reciperent.

CAPUT XVIII.

De Landulfo lunatico.

Quidam ex Viennensi[2] territorio Landulfus nomine, graviter a lunatici dæmonii infestatione vexabatur, ita ut plerumque ab hoste se vallari putans in terram corrueret, cruentasque ex ore spumas emittens, tanquam mortuus habebatur. Quod genus morbi ephilenticum peritorum medicorum vocitavit auctoritas; rustici vero cadivum dixere, pro eo quod caderet. Cumque se antedictus in hoc exitu videret affligi, audita beati præsulis fama, sanctam ejus adiit basilicam,

---

(1) 2204 (folio 79, r°) istam glossam habet in margine, undecimo sæculo circiter exaratam : *Tunc enim tabulatum faciebant naute super naves, ut majus portare possent.*

(2) Editi, *Vianensi territorio Laudulphus.* Bec. (et Cott.), *Laudulfus.* (R.) — 3801, *Vianensi... Landulfus.*

cations. Au milieu de l'épouvante universelle, Boson criait à haute voix, réclamant le secours de saint Martin, et le suppliait de venir promptement les délivrer. « Soyez sans crainte, disait-il aux siens avec assurance, car je sais que c'est dans les dangers surtout que la main du saint homme est prête à secourir. » Comme il disait cela, Dieu ayant redressé les navires et changé le vent contraire en vent favorable, ils parvinrent, sans qu'aucun périt, sur le rivage, où les accompagna une protection si manifeste du bienheureux confesseur que, jusqu'à l'argent qu'avait emporté le fleuve et qu'ils avaient perdu, le fleuve lui-même le rendit sur la grève et ils le recouvrèrent.

CHAPITRE XVIII.

De Landolfe le lunatique.

Un homme du territoire de Vienne, nommé Landolfe, était si cruellement assailli par les attaques d'un démon lunatique que souvent, se jugeant pressé par son ennemi, il se précipitait à terre, vomissant par la bouche une écume ensanglantée, et semblait comme mort. C'est ce genre de maladie qu'on nomme, d'après l'autorité des médecins habiles, le mal épileptique, et que les gens de la campagne appellent le mal caduc, parce qu'il fait choir à terre. Cet homme, se voyant tourmenté de cette manière et ayant entendu parler de la gloire du bienheureux pontife, se rendit dans sa sainte basilique afin que les prières salutaires à tous les fidèles, lui vinssent en aide. Comme il arrivait rempli de foi dans ce lieu, ce méchant et impudent

ut sibi præsentia cunctis suffragia subvenirent. Sed cum eodem in loco plenus fide venisset, ardentius eum sævi dæmonis pulsat audacia : nec ei licebat atrium egredi propter publicam dæmonum infestationem : in atrio tamen nihil nocebatur. Nam visibiliter cum magno armorum strepitu venientes, conabantur eum cassis telorum acuminibus perfodere. Quod si se subderet terræ, ranarum super eum multitudo horribilis desilire videbatur. Sed et voces publice ab eo audiebantur exprobrantium, et dicentium : « Martinus, quem expetisti, nihil poterit tibi subvenire, quia nostris es ditionibus mancipatus. » Sed ille ad hæc fidenter et immobilis signum crucis opponens, terribiliter eos per aera tenerum effugabat. Post has autem vacuas et inanes immissiones, cum videret inimicus eum sibi vindicare non posse, dolis eum tentavit illudere. Componens namque se in specie veterani venit ad eum, dicens : « Ego sum Martinus, quem invocas ; surge, et adora coram me, si vis recipere sanitatem. » Cui ait ille : « Si tu es domnus Martinus, fac super me signum crucis, et credam. » At ille audito nomine signi sibi semper contrarii, tanquam fumus evanuit. Post hæc autem stans ad pedes gloriosi domni factus est in stupore mentis, et vidit beatam basilicam novo lumine effulgere ; ex qua egrediens sanctus dixit ad eum : « Exaudita est oratio tua, et ecce eris sanus ab infirmitate quam pateris. » Et sic beatæ crucis signaculum super caput ejus faciens abscessit. Ille vero in se reversus, amotis omnibus insidiis, salutem se sensit integram recepisse. Tamen post receptam sanitatem, cum cœpisset vino uti superflue, corpusque ejus diu abstentum imbre maduisset, latus ei cum uno pede

démon le pressait plus vivement, et il ne pouvait pas dépasser l'aître de l'église, tant les démons s'acharnaient ouvertement contre lui. Dans l'aître, toutefois, ils ne lui faisaient aucun mal. Mais on les voyait venir avec un grand fracas d'armes et faire tous leurs efforts pour le percer de la pointe inoffensive de leurs javelots; se dérobait-il à terre, il semblait qu'une multitude horrible de grenouilles vînt sauter sur lui. Puis il entendait des voix lui faire publiquement des reproches et lui dire : « Saint Martin que tu es venu chercher ne pourra en rien te porter secours, car tu es acquis à notre puissance. » Mais lui, plein de confiance et impassible, opposait à tout cela le signe de la croix et leur faisait une terrible chasse à travers la légère vapeur de l'atmosphère. Après ces attaques vides et inutiles, l'ennemi, voyant qu'il ne pouvait revendiquer cet homme comme lui appartenant, tenta de se jouer de lui par la ruse. Il vint à lui, après avoir pris la forme d'un vieux soldat, en disant : « C'est moi qui suis Martin que tu invoques; lève-toi et adore en ma présence, si tu veux recouvrer la santé. » L'autre répondit : « Si tu es le seigneur Martin, fais sur moi le signe de la croix et je te croirai. » En entendant le nom du signe toujours si contraire au démon, celui-ci se dissipa en fumée. Notre homme, alors, se leva dans le saisissement de son âme aux pieds de ce glorieux seigneur, et vit resplendir d'une lumière nouvelle la bienheureuse basilique d'où le saint sortit, lui disant : « Ta prière est exaucée, et voici que tu seras guéri de l'infirmité dont tu souffres. » Et alors il s'éloigna en lui faisant sur la tête le signe de la bienheureuse croix. Toutes les embûches étant disparues et cet homme étant revenu à lui-même, il se sentit tout à fait guéri. Cependant, comme après avoir recouvré la santé il commença à user surabondamment de vin et à gorger son corps de liquide après une longue abstinence, il eut un pied, une main et tout un côté qui se contractèrent. Mais il se voua de nouveau à la sobriété

manuque contrahitur. Sed parcimoniæ se iterum deputans, caputque tonsurans, rursum beati virtute redditur sanitati.

CAPUT XIX.

De Theudomere diacono cæco.

Dum singula quæque miracula beati viri succincte scribimus, nec ea in ampliorem sermonem expandimus, verendo valde, atque timendo iter carpimus inchoatum, ne forte dicatur a prudentioribus : Multum hæc poterat peritus extendere. Sed nobis in ecclesiastico dogmate versantibus videtur ut historia quæ ad ædificationem ecclesiæ pertinet, postposita verbositate, brevi atque simplici sermone texatur, ut et virtutem beati antistitis prodat, et sapientibus fastidium non imponat. Quo facto et lector provocetur in lectione, et sanctus prodatur in opere.

Theudomeris[1] diaconus cum præ humore capitis, decidentibus cataractis oculorum aditus haberet per quatuor annos graviter obseratos, venit ad cellulam Condatensem[2], in qua vir beatus transiit. Prostratusque ad ejus lectulum, nocte tota lacrymis et orationibus deducta, immobilis madefecit terram fletibus, tepuitque suspiriis ejus venerabile lignum cancelli; lucescente autem die, reseratis cataractis luminum, lumen videre promeruit. Quid unquam tale fecere cum ferramentis medici, cum plus doloris negotium exe-

(1) Alias, *Theodomeris* seu *Theudomerus*. (R.) — 3801, Cl.-F. *Theodomeris*; 5329, *Theodemeris*; 5334, sup. 243, *Theodomerus*; Sag. *Theonomerus*.

(2) 3801 *Condatensim*; Cl.-F. *Condadensim*.

et se fit tonsurer; et de nouveau la vertu du saint lui rendit la santé.

CHAPITRE XIX.

De Theudomer, le diacre aveugle.

En décrivant avec rapidité chacun des miracles du saint homme sans nous répandre en un plus long discours, nous craignons fort et nous poursuivons en tremblant le chemin commencé, de peur que de plus sages ne disent: Un homme habile pouvait beaucoup étendre ces récits. Mais habitués que nous sommes à l'enseignement religieux, il nous semble que l'histoire, destinée à l'édification de l'Église, doit mépriser le verbiage et se composer d'une narration brève et simple qui s'ajoute utilement à la puissance du bienheureux pontife sans se rendre fastidieuse aux savants. Puisse cette considération inviter le lecteur à poursuivre sa lecture et achever de faire connaître le saint dans son œuvre !

Theudomer, diacre, ayant été opéré de la cataracte à la suite d'une humeur à la tête, eut pendant quatre ans les conduits de la vision gravement interceptés, et il vint à la cellule de Cande, où le saint homme était trépassé. Prosterné devant le petit lit du bienheureux, il passa la nuit tout entière dans les prières et les larmes, immobile, inondant la terre de ses pleurs et tiédissant de son haleine oppressée le bois vénéré de la balustrade ; et, le jour commençant à luire, la cataracte de ses yeux s'ouvrit et il lui fut donné de voir la lumière. Que firent jamais de pareil les médecins avec leurs ferrements ? car leur affaire est plutôt de produire la douleur que de soulager quand, tenant l'œil

rant quam medelæ, cum distento transfixoque spiculis oculo, prius mortis tormenta figurent quam lumen aperiant? In quo si cautela fefellerit, æternam misero præparat cæcitatem. Huic autem beato confessori voluntas ferramentum est, et sola virtus unguentum.

CAPUT XX.

De Desiderio energumeno [1].

In qua cellula cum Desiderius energumenus ex Arverno veniens, nocte integra debacchasset, mane facto, cœpit declamare quod eum beatus Martinus incenderet. In his vocibus evomens purulentum nescio quid cum sanguine, dæmone ejecto, purgatus est; infectumque sanie pulverem derelinquens, cellulam egresus est sanus.

CAPUT XXI.

De homine manum contractam habente.

Quidam in eodem loco manum debilem contractis digitis detulit, ita ut ungues in palma ejus affixi, decurrente interdum sanguine, dolorem ei nimium generarent. Hic projiciens se ad antedictum gloriosi domni lectulum, flens et deprecans, tam dolore instigante quam fide, postera die directis digitis, manum recepit incolumem.

CAPUT XXII.

De Remigia matrona.

Similem infirmitatem Remigia matrona incurrens,

(1) Cl.-F. *inergymino*. Vide præced. tom., p. 48, n. 2.

tendu et le perçant avec des instruments acérés, ils vous font voir les tourments de la mort avant de vous ouvrir les regards. Et en même temps le manque de précaution prépare au malheureux une irrémédiable cécité. Mais chez notre bienheureux confesseur il n'y a pas d'autre outil de fer que sa volonté, pas d'autre onguent que sa seule vertu.

CHAPITRE XX.

De Didier, énergumène.

Dans cette même cellule de Cande, Didier, le possédé, venant d'Auvergne, après avoir passé toute la nuit en état de fureur, commença de s'écrier, le matin venu, que le bienheureux Martin le brûlait. Parmi ses cris il vomit je ne sais quelle humeur purulente mêlée de sang, et ayant ainsi rejeté le démon il fut délivré. Il laissa le sol imprégné d'un liquide corrompu et sortit guéri de la cellule.

CHAPITRE XXI.

De l'homme qui avait la main nouée.

Au même lieu vint un homme apportant sa main infirme, dont les doigts étaient perclus de telle façon que les ongles, adhérant à la paume dont ils faisaient quelquefois couler le sang, lui causaient une douleur excessive. Il se prosterna devant le petit lit dont nous avons parlé, celui du glorieux maître, pleurant et priant sous l'influence de la douleur autant que de la foi, et le lendemain, ses doigts s'étant redressés, il rentra en possession d'une main guérie.

CHAPITRE XXII.

De la matrone Rémie.

La matrone Rémie, tombée dans une infirmité semblable, se rendit en grande dévotion à la bienheureuse cellule. Plongée dans les veilles et les prières, elle nourrissait le

ad beatam cellulam valde devota pervenit. Quæ vigiliis et orationibus insistens, cum matriculam, quæ ibidem congregata est, pasceret, aridum brachium cum contractis digitis sanum extulit ad miscendum. Et sic tota die benedictis pauperibus deserviens, sospes remeavit ad propria. Hæc in posterum annis singulis antedictis fratribus alimentum sufficiens exhibebat. Factum est autem, ut quadam vice una puellarum suarum male a quartani typi febre quateretur. Dum autem secundum consuetudinem veniens, pauperibus illis exhibebat victum, sancti viri implorat auxilium. Et per quatuor dies ad beatam cellulam continuatione orationis atque jejuniis decubans, ab omni febre sanata puella, cum familia magnificans Deum domum regressa est.

CAPUT XXIII.

De Vinaste cæco.

Talia exercens quidam, Vinastis[1] nomine, lumen recepit, dum scilicet pauperibus illis victus necessaria ministravit. Hic autem cæcitate maxima per annos plurimos aggravatus, habebat in consuetudine, ut veniens de regione sua ad antedictam sancti cellulam, pauperibus illis amplissimum alimentum exhiberet, vigiliisque devotissime celebratis, eos in satietate reficeret : quibus ipse, juxta possibilitatem, tanquam famulus serviebat. Dum igitur hæc per multos, ut diximus, annos impenderet, quadam vice impleto voto, servitioque simul, prosternitur ad cancellum sancti

(1) Sic vetustiores mss. ; alii *Vivastus* aut *Vinastus*. (R.) — 5326, 5329, 5335, Sag. *Vasti*.

bureau des pauvres inscrits et rassemblés en ce lieu, lorsqu'un jour, au moment de leur présenter le vin, elle put étendre son bras desséché et ses doigts perclus qui se trouvaient guéris. Et après avoir été tout le jour la servante des pauvres bénits, elle rentra saine et sauve en sa demeure. Par la suite, chaque année, elle fournissait à la susdite communauté de pauvres les aliments dont ils avaient besoin. Il arriva une certaine fois qu'une de ses filles fut gravement atteinte de la fièvre quarte. Elle vient selon sa coutume présenter la nourriture aux pauvres, elle implore en même temps le secours du saint homme, elle couche pendant quatre jours auprès de la bienheureuse cellule sans discontinuer de prier et de jeûner ; sa fille se trouvant alors complétement guérie de la fièvre, elle retourna chez elle, célébrant avec ses gens la grandeur de Dieu.

CHAPITRE XXIII.

De Vinaste, aveugle.

Un homme qui se livrait aux mêmes pratiques, nommé Vinaste, recouvra la vue pendant qu'il fournissait aux pauvres dont nous avons parlé la nourriture qui leur était nécessaire. Accablé durant bien des années de la cécité la plus complète, il avait coutume de venir de son pays à la susdite cellule du saint, d'offrir à ces pauvres des aliments en abondance et de les restaurer à satiété après avoir très-dévotement célébré les offices de la nuit. Lui-même remplissait auprès d'eux, autant que cela lui était possible, les fonctions de serviteur. Comme il s'était consacré à cela nombre d'années, ainsi que nous l'avons dit, une fois, après avoir rempli son vœu et en même temps son service, il se prosterne contre la balustrade du saint lit, priant et faisant des adieux dans l'intention de s'en retourner. Or il se relevait après avoir achevé sa prière, lorsque, ses yeux s'étant un peu ou-

lectuli, et orans ac valedicens, regredi cupiebat. Post completam autem orationem exsurgens, apertis parumper oculis, intuetur cortinam sericam de cancello pendere, et ait : « Video tanquam pallium sericum hic appensum. » Cui aiunt sui : « Veritatem te videre cognoscimus. » Ipse autem cœpit iterum flere atque orare, ut beatus confessor opus cœptum dignanter expleret. Qui dum orat attentius, obdormivit; apparuitque ei vir per visum, dicens : « Vade ad basilicam domni Martini, et ibi plenam obtinebis sanitatem. » Qui nihil moratus, famulorum manibus deductus, ut limina beati confessoris attigit, lumen integrum, opitulante fide, recepit.

CAPUT XXIV.

De homine omnibus membris contracto.

In Biturigo [1] quoque fuit quædam mulier, quæ concipiens peperit filium, cujus poplites ad stomachum, calcanei ad crura contraxerant : manus vero ejus erant adhærentes pectori, sed et oculi clausi erant. Qui magis monstrum aliquod quam hominis speciem similabat. Qui cum non sine derisione multorum aspiceretur, et mater argueretur cur talis ex illa processerit filius, confitebatur cum lacrymis, nocte illum dominica generatum. Quem interimere non audens, ut mos matrum est [2], tanquam sanum puerum nutriebat. Adultum vero tradidit mendicis, qui eum accipientes posuerunt in carrucam, et trahentes ostende-

(1) Cl.-F. *Biturico*; id. 3801, hic et infra cap. XXIX et alias; 5334 *Biturrico*.

(2) Bal., *ut monstrum, tanquam*. (R.)

verts, il aperçoit le rideau de soie qui pendait du haut de la balustrade, et dit : « Je vois comme une tenture de soie pendue ici; » et ses gens de lui répondre : « Tu vois ce qui existe, nous le reconnaissons. » Il se reprit alors à pleurer et à prier afin que le bienheureux confesseur achevât, par sa grâce, l'œuvre qu'il avait commencée. Pendant qu'il priait avec plus de ferveur il s'endormit, et un homme lui apparut en songe qui lui dit : « Va à la basilique du seigneur Martin, et là tu obtiendras pleine guérison. » Cet homme se fit emporter à l'instant même sur les mains de ses serviteurs, et, dès qu'il eut touché le seuil du bienheureux confesseur, il recouvra entièrement la vue par le secours de sa foi.

CHAPITRE XXIV.

De l'homme qui était noué de tous ses membres.

Il y eut aussi dans le Berri une femme qui, après avoir conçu, mit au monde un fils dont les genoux étaient repliés sur l'estomac, et la plante des pieds retournée contre les jambes; ses mains étaient collées à sa poitrine et ses yeux fermés. C'était plutôt un monstre qu'un être imitant la forme humaine. Comme c'était pour beaucoup un sujet de moquerie de l'apercevoir et qu'on demandait à la mère comment un tel enfant pouvait être né d'elle, elle confessait en pleurant qu'il avait été procréé pendant une nuit de dimanche. Et n'osant pas le tuer, comme les mères ont coutume de faire[1], elle l'élevait de même que s'il eût été bien conformé. Lorsqu'il eut atteint l'adolescence, elle le livra à des mendiants qui le prirent, le mirent sur une charrette et le traînèrent pour le montrer au peuple. Ils ga-

(1) Comme les mères ont coutume de faire à l'égard des enfants monstrueux.

bant populis, multum per eum stipendii accipientes. Dum hæc per longa tempora gererentur, anno ætatis suæ undecimo [1] advenit ad festivitatem beati Martini, projectusque a foris ante sepulcrum miserabilter decubabat. Transacta autem festivitate, visum auditumque recepit. Inde reductus ad solitam consuetudinem, postulabat stipem. Post annum fere aut eo amplius venit iterum ad solemnitatem, positusque est in loco in quo prius jacuerat, decursisque solemnitatis festis, directis omnibus membris, plenissimam obtinuit sanitatem. Quæ ne incredibilia fortasse videantur, ego eum sospitem vidi : nec audita ab aliquo, sed ab ejus ore narrata cognovi [2]. Sed quia, dixi, parentibus ejus hoc ob peccatum evenisse, per violationem noctis dominicæ, cavete, o viri, quibus sunt conjuncta conjugia. Satis est aliis diebus voluptati operam dare; hanc autem diem in laudibus Dei impolluti deducite. Quia qui in ea conjuges simul convenerint, exinde aut ephilentici, aut leprosi filii nascuntur. Sitque hoc quod diximus, documentum, ne malum quod una nocte committitur, per multorum spatia annorum perferatur [3].

---

(1) *Bec.* (cum 2204 et 5359), *quadragesimo.* (R.)

(2) Hic Colb. b (idem ac 5336) habet *Explicit liber* II *Miraculorum sancti Martini;* nec habet sequentes. (R.)

(3) Hic desinit Bec., sicut et Vinc., cum hac clausula, *Explicit de Miraculis sancti Martini episcopi et Confessoris.* (R.) — Sic et 5359 *Explicit vita S. Martini.*

gnèrent, grâce à lui, beaucoup d'argent : cela durait depuis longtemps, lorsqu'il vint, étant alors dans sa onzième année, à la fête de saint Martin. Exposé à terre, il était misérablement étendu dehors, devant le tombeau. Mais, lorsque la fête fut passée, il recouvra la vue et l'ouïe. Il fut remmené de là pour reprendre son train de vie et continua de mendier. Une année après, ou un peu plus, il revint à la fête, fut posé de nouveau à la place où il avait été déjà couché, et, lorsque toutes les solennités de la circonstance furent accomplies, tous ses membres s'étant déroidis, il acquit la santé la plus parfaite. Et que ces choses n'aillent pas sembler par hasard incroyables : j'ai vu moi-même cet homme guéri ; ce n'est pas un récit que je tiens de quelqu'un, c'est de sa propre bouche que je l'ai appris. Or, comme cela est arrivé aux parents pour leur péché, ainsi que je l'ai dit, et parce qu'ils avaient violé le repos de la nuit dominicale, prenez garde, ô hommes, vous par qui sont scellés les derniers liens du mariage. C'est assez des autres jours pour se livrer à la volupté ; passez ce jour-là dans les louanges du Seigneur et dans la pureté. Si des époux unissent leurs embrassements en ce jour, les fils qui en naîtront seront ou perclus, ou épileptiques ou lépreux : et puisse ce que nous avons rapporté servir d'enseignement, de peur que le mal commis dans le cours d'une seule nuit ne soit enduré pendant l'espace de longues années !

CAPUT XXV.

De paralytico sanato.

Illud præ cæteris admirandum miraculum, vobis orantibus, explicabo, quod post immensum mœroris cumulum magnum nobis gaudium patefecit, dum et virtutem beati protulit, et quod titubabat erexit, cordaque nutantia populorum larga stabilitatis firmitate munivit. Nam cum in venerabili dominicæ nativitatis nocte sacrosanctis deducta excubiis, procedentes de ecclesia, ad basilicam sancti ire disponeremus, quidam ex energumenis, atrocior cæteris, cœpit nimium debacchari, et discerpens se, atque collidens, clamabat: « Frustra appetitis limina Martini, casso ejusdem ædem aditis, quia vos propter multa crimina dereliquit, et ecce vos abhorrens, Romæ mirabilia facit. Ibi cæcorum oculis lumen infundit, ibi paralyticorum gressus dirigit; sed et aliis quoque morbis sua virtute finem imponit. » Ad hanc diaboli vocem omnis populus exturbatur, et non solum obruta minorum [1] corda, sed etiam nos ipsi pavore concutimur. Ingredientibus autem nobis cum fletu magno basilicam, omnes pavimento prosternimur orantes, ut sancti viri præsentiam mereamur. Et ecce unus, Bonulfus nomine, cui ante tres annos per nimiam valitudinis febrem [2], manus ambæ cum uno pede contraxerant, et ad festivitatem beati viri manibus directis, pede adhuc debili claudicabat, ante sanctum altare sternitur, orans ut qui sibi manus aridas restituerat, pedem quoque contractum

(1) *Membrorum* addit Ruin.
(2) Sic 2204, 5326, 5334. *Nimia multitudine febris*, Ruin.

CHAPITRE XXV.

Du paralytique guéri.

Priez et je vous raconterai le miracle suivant, admirable par-dessus tous les autres, en ce qu'après le fardeau d'une immense douleur il nous fit entrer dans une grande joie, en ce qu'il montra au grand jour la puissance du bienheureux, releva ce qui chancelait et fortifia par un large et stable affermissement les cœurs vacillants du peuple. Ayant passé dans les très-saintes veilles la nuit vénérable de la nativité du Seigneur, comme nous sortions de notre église (cathédrale), et que nous nous dirigions vers la basilique du saint, un des possédés, plus terrible que les autres, commença de se livrer à une fureur extrême. Il se frappait et se déchirait lui-même en criant : « En vain vous approchez du seuil de Martin, inutilement vous entrez dans son temple : à cause de vos crimes sans nombre, il vous a laissés ; il a horreur de vous, et voilà qu'il fait des miracles à Rome. C'est là qu'il fait pénétrer la lumière dans les yeux des aveugles ; c'est là qu'il dirige les pas des paralytiques et qu'à d'autres maladies encore il met fin par sa puissance. » A cette voix infernale tout le peuple est troublé, et non-seulement les membres les plus humbles de l'Église se sentent le cœur serré, mais nous-même aussi nous sommes brisé par la peur. Au moment où nous entrons dans la basilique, versant des larmes abondantes, tous se prosternent avec nous sur le sol, et nous prions pour mériter la présence du saint homme. Voilà qu'un homme, nommé Bonulfe, qui trois années avant avait eu les deux mains et un pied paralysés à la suite d'une très-forte fièvre, et dont les mains s'étaient redressées à la fête du saint homme, mais qui boitait encore de son pied malade, prosterné devant le saint autel, priait afin que celui qui lui avait rendu l'usage de ses mains desséchées redressât par le même pouvoir son pied tordu. Étant ainsi

simili virtute dirigeret. In hac autem oratione a febre nimia circumdatur, et tanquam extensus in eculeum nervorum dolore torquetur. Interea de supplice dolor excitat contumacem, et qui venerat inquirere medicinam, cœpit inferre calumniam. Aiebat enim : « O domne Martine, sanitatem a te, non tormenta quæsivi. Quam si non mereor, vel doloribus non affligar. » Cumque nos cum fletibus circumstantes beati præstolaremur adventum, et inter hæc dum sancta solemnia agerentur, oblatis super altare sacris muneribus mysterioque corporis et sanguinis Christi, palla ex more cooperto, molliuntur contracturæ nervorum, et disrupto post infirmi poplitis corio, defluente sanguinis rivo, pedem extendit incolumem. Quod videns ego, Deo omnipotenti gratias agens, lumina fletibus madefacta, in hac ad populum voce prorupi : « Timor a cordibus vestris omnis abscedat, quia beatus confessor nobiscum inhabitat, nec omnino credite diabolo, qui nihil unquam protulit verum. Ille ab initio mendax est, et in veritate non stetit [1]. » Me autem ita dicente, omnium luctus laxatur in gaudium. Ipse etiam infirmus coram nobis assurgens, in pedes constitit absolutus. Videns autem hæc omnis populus, in cœlum clamore prolato, plaudebat dicens : « Gloria in excelsis Deo, qui sicut quondam pastores angelico lumine, ita nos hodie præsentia confessoris beati clarificavit, et eum nobis adesse præsenti virtute monstravit. » Et sic a timore inimici omnes erepti, Christi præsidio roborati sunt.

(1) *Joan.* VIII, 44.

Digitized by Google

en prière, il est envahi par une fièvre violente et torturé par une souffrance dans les muscles, comme s'il eût été étendu sur le chevalet. Du suppliant la douleur fait un rebelle, et celui qui était venu chercher un soulagement commence à s'emporter en accusations : « O seigneur Martin, disait-il, c'est la santé, non la torture, que je t'ai demandée. Si je ne la mérite pas, que du moins je ne sois pas en proie aux tourments. » Quant à nous, rangés autour, nous attendions dans les larmes la manifestation du bienheureux ; et parmi tout cela, pendant qu'on célébrait les saintes solennités et lorsqu'après avoir déposé sur l'autel les offrandes sacrées, on eut couvert d'un voile, suivant l'usage, le mystère du corps et du sang du Christ, les contractions des nerfs s'adoucissent, la peau du genou infirme s'ouvre pour laisser couler un ruisseau de sang, et le pied, guéri, peut s'étendre. A cette vue je rendis grâce au Dieu tout-puissant et, les yeux pleins de larmes, j'éclatai en ces termes devant le peuple : « Que toute crainte s'éloigne de vos cœurs, car le bienheureux confesseur habite avec nous, et ne croyez nullement le diable, qui jamais n'a rien dit de véritable. Depuis le commencement il est menteur et s'est tenu hors de la vérité. » En m'entendant parler ainsi, tous les cœurs détendus changèrent leur deuil en joie. Le malade lui-même se leva devant nous et se tint sur ses pieds délivré de tout mal. Tout le peuple à la vue de ces choses, poussant une clameur vers le ciel, applaudissait en disant : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux ; de même que jadis il éclaira les bergers par une lumière céleste, de même il nous éclaire aujourd'hui par la proximité du bienheureux confesseur dont il vient, par ce miracle, de nous démontrer la présence. » Et tous, arrachés ainsi à la crainte de l'ennemi, furent fortifiés par le secours du Christ.

CAPUT XXVI.

De Piolo [1] muto.

Nec dissimili in virtute per sanctum epiphaniorum diem vir beatus apparuit, cum os muti cujusdam obstrusum coram populo reseravit. Piolus [2] quidam Condatensis clericus, a nativitate procedens manus clausas laborioso mundo protulit, in usu laboris inertes. Et hoc cur acciderit, utrum hic aut parentes ejus peccaverint [3], ut sic mancus nasceretur, non est nostræ discretionis exsolvere. Unum tantum scimus, quod in eo, sicut et in reliquis infirmis, est ostensa gratia sacerdotis. Nam cum factus esset decem annorum, accrescentibusque unguibus graves dolores manuum pateretur, eosdemque ferre non toleraret, limina beati confessoris adivit. Ibique diebus multis cum summa parcimonia demoratus, digitos directos, manusque retulit sanas. Post annos autem fere quinque pessimum incurrit incommodum, et dum vi nimiæ febris atteritur, vocis elocutione mulctatur, ereptusque a febre sine loquelæ officio permanebat : sed taliter fuerat aditus oris ejus obstructus, ut nec qualemcunque mugitum posset emittere; sed annectens cum corrigia tres tabulas manu ferebat, easdem inter se collidens, sonumque quem ab ore non dabat tabulis proferebat. Hoc opus vinitoribus utile est, cum vineta ab infestantium avium catervis defensare co-

---

(1) *Paulo*, 5326.

(2) Sic omnes mss. præter Clar., qui habet *Piolius*. Editi vero, *Paulus*, et sic in titulo. (R.) — 3801 *Paulus*; Cott. *Pyolus*.

(3) *Joan.*, IX, 2.

CHAPITRE XXVI.

De Piolus, le muet.

Non moins grande fut la puissance qui parut en la personne du bienheureux, quand un jour de l'épiphanie, il ouvrit en présence du peuple la bouche fermée d'un muet. Un certain Piolus, clerc de Candes, vivait depuis sa naissance, dans ce monde de labeur, ayant les mains fermées et impropres au travail. D'où cela provenait-il ? Était-ce parce que lui ou ses parents avaient péché qu'il était ainsi né manchot? notre jugement ne saurait le décider. Nous ne savons qu'une chose, c'est qu'en cet homme comme en d'autres estropiés se montra la grâce de l'évêque. Arrivé à l'âge de dix ans, comme ses ongles grandissaient et qu'il souffrait aux mains de grandes douleurs qui devenaient intolérables, il se rendit à l'église du bienheureux confesseur. Là, étant resté de longs jours dans un jeûne très-rigoureux, il revint les doigts déroidis et les mains saines. Mais, moins de cinq années après, il tomba dans un mal extrêmement grave ; et, en même temps qu'il était accablé sous le poids d'une fièvre violente, il perdit la faculté de parler ; puis il fut délivré de la fièvre, mais il demeurait privé du bienfait de la voix, et une telle obstruction fermait sa bouche qu'il ne pouvait émettre aucune espèce de cri : il portait à la main trois tablettes de bois liées par une courroie et les frappait entre elles pour en tirer un son qu'il ne pouvait donner avec son gosier. C'est un procédé employé par les vignerons lorsqu'ils cherchent à défendre les vignes contre les troupes d'oiseaux qui les ravagent. Cet homme étant venu à la basilique de saint Martin, dans la nuit où notre seigneur Jésus-Christ changea en vin l'eau vive puisée aux sources, se disposa à veiller aux pieds

nantur. Cum autem venisset antedictus ad sancti basilicam in ea nocte in qua dominus noster Jesus Christus fluenta laticum hauriens Falerna porrexit, ad beati pedes vigilare disposuit. Transacto autem tempore mediæ noctis, obdormivit. Qui cum nescio quid per visum periculi cerneret, pavore conterritus, in hanc vocem primum obseratum aperuit os : « Domne Martine, libera me. » Et sic erumpens ab ore et faucibus ejus sanguis, auditum pariter et eloquium recepit.

CAPUT XXVII.

De muliere paralytica.

Cum vero interempto Sigibertho[1] rege, Chilpericus regnum, exemptus ab imminenti morte, cepisset, Ruccolenus cum Cenomanicis[2] graviter civitatem Turonensem[3] opprimebat, ita ut cuncta devastans, nullam spem alimoniæ in domibus ecclesiæ, vel pauperum hospitiolis relinqueret. Postera autem die legatos ad civitatem mittit, ut homines qui propter culpam minime nobis incognitam ad sancti basilicam residebant extraherentur a clericis : quod si differretur fieri, universa promittit incendio concremare. Et nos hæc audientes, mœsti valde basilicam sanctam adimus, et beati auxilia flagitamus. Statimque paralytica, quæ per duodecim annos fuerat contracta, dirigitur. Ipse vero Ruccolenus ulteriorem ripam aggressus, morbo confestim regio sauciatur, atque ab infirmitatibus Herodianis, quas enarrare longum videtur, allisus, et

(1) *Sigesberto*, Cott.
(2) Cl.-F. *Ruccolenus... Cinomanicis*; Cott. *Cinomannis*.
(3) *Turonus* 5329, Cott.; *Turonum*, 5334, Cl.-F.

du bienheureux. Lorsqu'on eut passé l'heure de minuit, il s'endormit. Je ne sais quel péril il vit en rêve ; dans son trouble et son épouvante, sa bouche fermée jusque-là livra passage à ces mots : « Seigneur Martin, délivre-moi ! » Et en même temps, rendant le sang par la gorge et les lèvres, il recouvra à la fois l'ouïe et la parole.

CHAPITRE XXVII.

De la femme paralytique.

Sigebert ayant été tué[1] et Chilpéric ayant saisi le pouvoir royal après avoir échappé à une mort imminente, Ruccolen, à la tête des Cénomans, opprimait cruellement le pays de Tours, dévastant tout au point de ne laisser aucun espoir, soit dans les maisons ecclésiastiques soit dans les hospices où l'on recueillait les pauvres, de conserver quelque subsistance. Le jour suivant, il envoya des messagers à la ville afin d'obtenir que les clercs tirassent hors de la sainte basilique des hommes qui étaient venus y résider par suite d'une faute dont nous avions une parfaite connaissance ; et, en cas qu'on hésite à le faire, il promet de tout détruire par l'incendie. En entendant ces paroles, nous entrons pleins de tristesse dans la sainte basilique et implorons les secours du bienheureux ; et aussitôt une paralytique qui avait été perclue pendant douze ans se voit redressée. Quant à Ruccolen, qui avait attaqué l'autre rive de la Loire, il fut aussitôt frappé de la jaunisse et brisé des mêmes infirmités qu'Hérode ; elles sont trop longues à raconter, mais une sorte de feu coulait goutte à goutte

(1) En l'année 575. (R.)

sicut cera a facie ignis guttatim defluens, quinquagesima die ab hydrope inflatus interiit. Sed nec hoc silebo, quod illo tempore alveus fluvii nutu Dei vel virtute beati viri, absque pluviarum inundationibus repletus, hostem, ne civitatem læderet, transire prohibuit.

CAPUT XXVIII.

De muliere cæca.

In die autem illa recurrentis solemnitatis, qua Dominus pro salute mundi mox passurus, confuso proditore discipulo, epulum apostolis ministravit, cum omnes ad ecclesiam properarent desiderabilia Domino vota dissolvere, quædam mulier diuturna cæcitate gravata, cum esset in villa, flere cœpit, et dicere : « Væ mihi, quia cæcata pro peccatis non mereor hanc festivitatem cum reliquo populo spectare. » Tunc cum fletu magno solo prostrata, nomen beati invocat confessoris : completa autem oratione luci pristinæ restituitur. Porro recepto lumine, ob reddendas Deo gratias ad beatam basilicam cum admirabili oculorum claritate pervenit. Sed et unus ex energumenis die illa sancti virtute curatus est.

CAPUT XXIX.

De duobus cæcis.

Duo cæci ex Biturigo venientes, arefactis palpebris et glutino conjunctis, ad pedes beati Domni orantes decubabant. Factum est autem in die festivitatis suæ astante populo, dum virtutes de vita illius legerentur, factus est super illos splendor corusco similis, et confractis ligaturis quæ palpebras obseraverant, defluente

de son visage, comme de la cire, et le cinquantième jour il périt enflé par l'hydropisie. Je ne tairai pas non plus que dans le même temps, par le consentement de Dieu ou la puissance du saint homme, le lit du fleuve rempli, sans qu'il y eût eu d'inondation provenant des pluies, empêcha l'ennemi de passer pour nuire à la ville.

CHAPITRE XXVIII.

De la femme aveugle.

En ce jour où revient la solennité dans laquelle le Seigneur prêt à mourir pour le salut du monde servit le repas aux apôtres, à la confusion du disciple qui le trahissait, tout le monde se rendait à l'église, pressé de s'acquitter envers Dieu en remplissant des vœux trop différés, quand une certaine femme, affligée d'une cécité ancienne et obligée de rester à sa villa, se mit à pleurer et à dire : « Malheur à moi qui, étant aveuglée pour mes péchés, ne suis pas digne de voir cette fête avec le reste du peuple ! » Et prosternée sur le sol et répandant des larmes abondantes, elle invoque le nom du bienheureux confesseur. Mais, après avoir achevé sa prière, elle était rendue à sa lucidité primitive ; et, ayant retrouvé la vue, elle alla rendre grâce à Dieu dans la bienheureuse basilique avec une admirable sûreté de regard. Un des énergumènes fut aussi guéri en ce jour par la vertu du saint.

CHAPITRE XXIX.

Des deux aveugles.

Deux aveugles venant du Berri, les paupières desséchées et comme collées par de la glu, priaient couchés aux pieds du bienheureux maître. Le jour de sa fête, comme le peuple était présent et qu'on lisait les miracles de sa vie, une lueur semblable à un éclair parut au-dessus de ces deux hommes ; aussitôt les liens qui retenaient leurs paupières furent brisés ;

ex oculis sanguine, lateque visu patente, cuncta cernere meruerunt.

CAPUT XXX.

De muliere muta.

Mulier quædam, cujus os patulum humor nimius cum febre ligaverat, ut nec linguam regere posset, sed tantum mugitum ut animal, non vocem ut homo poterat emittere, fide instigante, cum magna animi confidentia, atria beati confessoris aggreditur; ibique multis diebus residens, et stipem simul atque oris apertionem postulans, tandem a sancti virtute respicitur. Nam quadam die dominica dum missarum solemnia celebrarentur, hæc in sancta basilica cum reliquo populo stabat. Factum est autem cum dominica oratio diceretur, et hæc aperto ore cœpit sanctam orationem cum reliquis decantare. Ipsa autem cum jugo servitutis haberetur vincta, de rebus beati confessoris redempta est : et nunc cum vocis officio ingenua perseverat.

CAPUT XXXI.

De alia muliere debili.

Nec minori miraculo se beatus vir adesse invocatum ostendit. Apra[1] quædam religiosa, vi febrium oppressa, omnem usum membrorum, sola tantum lingua famulante, perdiderat. Nam cum manibus simul ac pedibus contractis jaceret, et die noctuque beati flagitaret

(1) Alii mss. *Abra*, *Afra*.

le sang coula de leurs yeux, leur regard s'étendit au loin, et ils méritèrent de voir toutes choses.

CHAPITRE XXX.

De la femme muette.

Une femme à qui une humeur surabondante accompagnée de fièvre avait lié la parole et enflé la bouche au point qu'elle ne pouvait pas diriger sa langue, et qu'au lieu de faire entendre sa voix comme un être humain elle ne pouvait qu'émettre un mugissement d'animal, s'en vint, poussée par la foi et avec une grande vigueur d'âme, dans l'aître du bienheureux confesseur. Elle se tint là nombre de jours, demandant à la fois l'aumône en même temps que la délivrance de sa bouche, et à la fin elle fut visitée par la vertu du saint. En effet, un jour de dimanche, pendant qu'on célébrait les solennités de la messe, cette femme se tenait dans la sainte basilique avec le reste du peuple. Pendant qu'on disait l'oraison dominicale, il arriva qu'elle commença à chanter à pleine bouche, avec les autres, la sainte prière[1]. Elle était enchaînée sous le joug de la servitude ; on la racheta des biens du bienheureux confesseur, et maintenant elle est libre et n'a pas cessé d'avoir l'usage de la parole.

CHAPITRE XXXI.

D'une autre femme infirme.

Par un miracle non moins grand, le bienheureux montra qu'il est présent lorsqu'on l'invoque. Apra, femme pieuse, accablée de fortes fièvres, avait complétement perdu l'usage de ses membres, et sa langue seule ne refusait pas son service. Comme elle était gisante, les pieds et les mains

(1) Chez les Grecs de même, les assistants récitaient tous ensemble, à haute voix, l'oraison dominicale, usage qui différait du rite romain. (R.)

auxilium, visum est ei quadam nocte venisse ad se senem, qui molli tactu membra ejus cuncta attrectaret. Expergefacta mane sentit pedes cum una manu redditos sanitati, et stupens ignorabat qui casus hæc fecerit. Alia vero die admonita per soporem, ad beatam basilicam nihil retardans proficiscitur. Nox autem illa erat vigilia de transitu confessoris. Mediæ autem noctis tempore jam transacto, vigilans nescio quo terrore concutitur, et subito manus ejus contracta dirigitur. Stupente autem populo, cuncta quæ prius pertulerat enarrabat : cognoscens ipsius eamdem fuisse virtutem prius in illa erectione pedum, quæ nunc in manus suæ directione clarebat.

CAPUT XXXII.

De oleo ad sepulcrum sancti crescente.

Cum talia miracula, quæ scripsimus, quotidie cernamus, quid illi miseri sunt dicturi qui Severum in Vita sancti antistitis mentitum esse pronuntiant? Nam audivi quemdam, nequam, ut credo, repletum spiritu, proloquentem non potuisse fieri ut oleum sub Martini benedictione crevisset; sed nec hoc, quod elapsa ampulla super stratum marmoris corruens, perstitisset inlæsa. Quod ergo nuper actum est, multos in testimonium exhibens, declarabo. Quidam de diaconibus nostris male a quartani typi febre cruciabatur, quem cum plerumque arguerem, cur segnis ad basilicam sancti non proficisceretur, nec ex corde oraret, ut ei virtus pontificis subveniret; tandem a nobis compunctus, ad beatum tumulum provolvitur tremens. Dehinc cum paulisper ignis febrium quievisset, rogat sibi exhiberi ampullam cum rosaceo oleo semiplenam.

également contractés et qu'elle implorait jour et nuit l'assistance du bienheureux, une certaine nuit elle vit en songe venir à elle un vieillard qui lui touchait tous les membres d'une main légère. Eu s'éveillant, le matin, elle sentit la santé revenue à un pied et à une main, et elle était stupéfaite, ignorant comment cela s'était fait. Un autre jour, avertie pendant son sommeil, elle se hâte de partir pour la bienheureuse basilique. C'était la nuit des vigiles de la mort du confesseur. Elle avait veillé jusqu'après minuit, lorsqu'elle se sent frappée par je ne sais quelle terreur, et aussitôt sa main perclue se redresse. Au grand étonnement du peuple, elle racontait ce qu'elle avait souffert autrefois, sachant bien que c'était encore la vertu du même personnage qui, après lui avoir redressé les pieds, brillait maintenant en lui redressant la main.

CHAPITRE XXXII.

De l'huile augmentant de quantité au tombeau du saint.

Quand nous voyons chaque jour des miracles comme ceux que nous venons de décrire, qu'est-ce que viennent dire les malheureux qui affirment que Sévère a menti dans son récit de la vie du saint prélat? J'ai pourtant entendu un homme, inspiré par le mauvais esprit, je pense, prétendre qu'il n'avait pas pu se faire que l'huile augmentât de volume sous la bénédiction de Martin, ni qu'un flacon tombé et précipité sur un pavé de marbre fût demeuré intact[1]. Je raconterai donc ce qui est arrivé dernièrement; j'en ai de nombreux témoins. Un de nos diacres était très-tourmenté par les symptômes de la fièvre quarte; je lui reprochais souvent sa paresse à se rendre à la basilique du saint et à prier de cœur afin que la vertu du pontife lui vînt en aide; enfin, touché par nos exhortations, il se traîne, tremblant, vers le bien-

(1) Miracles rapportés par Sulpice Sévère, au troisième *Dialogue* sur la vie de saint Martin.

Jam enim ad ipsam febrem, exinde licet parum profecisset, multum tamen expenderat, et erat valde media. Perungensque ab hoc liquore frontem et tempora, postulat ut et vasculum secus beati tumulum poneretur. Quarta vero die cum eum febris urgeret, basilicam petit, provolutusque diutissime oravit. Apprehensam autem ampullam, quam reliquerat mediam, invenit plenam, admiransque virtutem beati antistitis, eam domum cum timore et veneratione reportat. Ex qua rursus cum esset perunctus, protinus omnis ardor quievit incommodi, nec ab eodem ultra confractus est. Quid etiam de eadem ampulla post hæc actum sit, non sine gravi suspirio atque miraculo memoramus. Nam cum in antedicti hospitiolo de pariete penderet, incursantibus insidiis inimici, percussa est, atque in frusta decidit comminuta, effusumque oleum velociter terra absorbuit. Tamen puer qui aderat, cum vidisset factum, accepto vasculo, ipsam terram exprimens parumper olei elicuit, rosamque quæ effusa fuerat, cum effracto vitro colligens, nobis exhibuit. Quod ego accipiens, diligenter in vasculum alterum transmutavi. Erat enim mensura olei quasi dimidii calicis parvuli : et tamen in vasculo duorum digitorum tantum altitudinem fecit. In crastino autem prospiciens, erat altitudo olei quasi quatuor digitorum. Obstupefactus ego ob virtutem sancti liquoris, hoc signaculo meo munitum atque coopertum reliqui. Post dies autem septem iterum prospiciens, plus ibi quam unum sextarium reperi. Advocans autem diaconem et hoc ei ostendens admirabar. Ille vero affirmabat cum juramento, tantum tunc in effracta periisse ampulla, quantum tunc in ista cerneretur. Quæ usque

heureux tombeau. Le feu de la fièvre s'étant alors un peu apaisé, il demande qu'on lui donne un flacon d'huile de rose qui était à demi plein ; car il en avait pris déjà beaucoup pour cette même fièvre, quoique cela eût peu servi, et le flacon était au moins à moitié. Il se frotte de cette liqueur le front et les tempes, puis il demande la permission de laisser le vase posé auprès du tombeau du bienheureux. Le quatrième jour après, comme la fièvre le tourmentait, il gagna la basilique, s'y prosterna et pria fort longtemps. Quand il prit la fiole qu'il avait laissée à moitié vide, il la trouva pleine et, admirant la vertu du bienheureux pontife, il la remporta chez lui avec une vénération mêlée de crainte ; puis, lorsqu'il s'en fut oint de nouveau, aussitôt l'ardeur du mal s'assoupit, et il n'en fut plus exténué par la suite comme il l'avait été. Pour ce qui arriva après cela de ce même flacon, ce n'est pas sans un long soupir, ni sans mention d'un miracle, que nous le rappellerons. Il était appendu au mur, dans la petite habitation de ce diacre, lorsque, par suite des embûches de l'invisible ennemi, il reçut un coup et tomba brisé en morceaux. La terre eut bientôt bu la liqueur ainsi répandue. Cependant le serviteur qui était présent, ayant vu le fait, prit un vase, et pressant cette terre il en tira un peu d'huile ; il recueillit, mêlée de parcelles de verre, l'essence de rose qui avait été répandue aussi, puis il nous apporta le tout. Je le pris et le transvasai soigneusement dans un autre flacon. La quantité d'huile équivalait à peu près à la moitié d'un petit calice, ce qui ne faisait guère dans le flacon que la hauteur de deux doigts. J'y regardai le lendemain, la hauteur était d'environ quatre doigts. Stupéfait de la vertu de la sainte liqueur, je la couvris et y imprimai la marque de mon petit cachet. Mais, regardant de nouveau au bout de sept jours, je trouvai qu'il y en avait plus d'un setier. Appelant alors le diacre, je lui montrai cela, très-étonné. Et lui, affirma avec serment

hodie in Dei nomine beneficium petentibus præstat. Ipse quoque postea ab hoc unguento similem infirmum perungens, oleo crescente, sanavit, et multos deinceps per illud sanitati restituit [1].

CAPUT XXXIII.

De Allomere contracto.

Proferat et Andegava regio miraculum suum, de qua Allomeris [2] quidam procedens cum contractis pedibus ac manibus, lingua etiam debilis, beati confessoris templum expetiit. Ubi cum tota quadragesima resedisset, assidue orans ac deprecans, ut eum virtus sancti antistitis visitaret, advenit dies illa dominica ante sanctum pascha, in qua Dominus noster Jesus stratas ab arborum spoliis vias incedens, Hierosolymis venit, turba prosequente ac clamante : « Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini [3]. » Illa ergo die cum sero jam factum esset, et ipse solus a foris ante tumulum decubaret, subito factus est in ecstasi, et pavore perterritus jacebat ut mortuus. Qui cum, ut ipse refert, per duarum horarum spatium aut amplius fuisset oppressus, tanquam de somno evigilans, subito ad sensum suum revertitur : elevatusque sursum, sanum se esse miratur; ibique tota nocte vigilans, mane nobis quæ sunt ore proprio reseravit : clericusque factus, incolumis ad hospitiolum suum rediit.

---

(1) Ad hunc usque locum nec plus ultra procedit tractatus *de virtutib. S. Martini* apud Cl.-F.; conf. supra cap. XXIV, p. 132.

(2) Aliqui codd. cum editis, *Alomeris* vel *Elomeris* seu *Leomeris*, et sic in indice capitum. (R.)

(3) *Matth.* XXI, 9.

qu'il en avait été perdu avec le flacon brisé autant qu'on en voyait dans le vase nouveau. Ce vase, depuis et maintenant encore, soulage au nom de Dieu ceux qui y ont recours. Le diacre lui-même, ayant quelque temps après frotté de cette essence un malade semblable à lui, le guérit, l'huile croissant toujours, et il en rendit beaucoup d'autres à la santé par la suite.

CHAPITRE XXXIII.

D'Allomer qui était noué.

C'est le tour maintenant du pays d'Anjou d'exposer son miracle. De cette contrée vint un certain Allomer qui, marchant les pieds et les mains perclus, la langue embarrassée, arriva au temple du bienheureux confesseur. Comme il y était resté tout le carême, priant et suppliant afin que la vertu du saint pontife le visitât, arriva le dimanche qui précède la sainte pâque et dans lequel notre seigneur Jésus, s'avançant sur les routes jonchées de la dépouille des arbres, vint à Jérusalem suivi de la foule qui criait : « Hosannah, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Ce jour-là donc, comme il était déjà tard et que cet homme était seul dehors couché devant le tombeau, il tomba tout à coup dans un état d'extase et, terrifié de crainte, il demeura comme mort. Il fut ainsi anéanti, c'est lui-même qui le rapporte, l'espace de deux heures ou davantage ; puis, se réveillant comme d'un songe, il reprit ses sens, se leva et s'étonna d'être guéri. Il veilla toute la nuit, nous expliqua le matin de sa propre bouche ce qui s'était passé, et, après avoir été fait clerc, il retourna sain et sauf à sa chaumière.

CAPUT XXXIV.

De clerico cæco.

Denique eodem anno, cum festivitas, quæ in æstivo celebratur, desiderabilis populis advenisset, clericus quidam, cujus oculum nubes tetra contexerat ac ne lumen videre posset arcebat, ædem beati confessoris adivit. Vigilata cum reliquis nocte, illucescente cœlo, dum de basilica procedit, visum quem olim perdiderat recipere meruit. In eadem vero festivitate tres energumeni multum se collidentes, ac beatum antistitem declamantes, fatentes crimina et ut sibi sanctus parceret deprecantes, tandem purulentum nescio quid ex ore projiciunt, et sic virtute sancti mundati sunt.

CAPUT XXXV.

De carcerariis dimissis.

In proximo autem, id est post tertium de festivitate diem, erant quatuor vincti in carcere. Cumque eos sævitia judicis ita constringeret, ut nec victus necessaria ulli præbere liceret, antistitis beati præsidia corde puro precantur. Dum hæc igitur devote agerent, medio die, subito scinditur trabs qua pedes eorum conclusi coarctabantur, confractisque catenis liberatos se sentiunt. Nec mora ostium petunt, quo aperto, ecclesiam sancti, nemine prohibente, ingressi sunt. Custodes autem in tantum obstupefacti fuerunt, ut nec verbis eos quidem increpare præsumerent : qui etiam sequentes eos, cum eisdem in ecclesia se abdiderunt. Illi autem admirantes maximas gratias Deo referunt, quod eos obtentu pontificis dignatus fuerit liberare.

CHAPITRE XXXIV.

Du clerc aveugle.

Enfin la même année, quand fut venue la fête si désirée du peuple qui se célèbre pendant l'été [1], un clerc, dont l'œil était couvert d'un nuage épais qui l'empêchait de voir la lumière, vint en la maison du bienheureux confesseur. Il veilla la nuit avec les autres et, au lever du jour, comme il sortait de la basilique, il mérita de recouvrer la vue qu'il avait perdue jadis. A la même fête, trois énergumènes qui se frappaient avec violence et qui injuriaient le bienheureux pontife, avouant leurs crimes et suppliant pour que le saint leur rendît la paix, rejetèrent par la bouche je ne sais quelle humeur corrompue, et furent ainsi purifiés par la vertu du saint.

CHAPITRE XXXV.

Des prisonniers délivrés.

Un des jours suivants, le troisième après la fête, il y avait quatre hommes enchaînés dans la prison. Ils étaient si étroitement tenus que la dureté du juge n'avait permis à personne de leur donner les aliments nécessaires. Alors ils implorent d'un cœur pur l'assistance du bienheureux pontife. Tandis qu'ils priaient dévotement au milieu du jour, la poutre dans laquelle leurs pieds étaient retenus et serrés se rompt tout à coup, leurs chaînes se brisent et ils se sentent délivrés. Sans retard, ils gagnent la porte, qui s'ouvre, et, personne ne les en empêchant, ils entrent dans l'église du saint. Les gardes furent tellement stupéfaits qu'ils ne tentèrent pas même de leur en imposer par des paroles ; ils les suivirent au contraire et se réfugièrent avec eux dans l'église. Les prisonniers dans leur admiration rendirent les plus grandes actions de grâce à Dieu, qui avait daigné les délivrer par la protection du saint.

(1) Chaque été, le 4 juillet, se célèbre la fête de l'ordination et de la translation des reliques de saint Martin. Sa fête principale, anniversaire de sa mort, est le 11 novembre.

CAPUT XXXVI.

De pignoribus quæ Leodovaldus episcopus detulit.

Multi etiam fide pleni reliquias beati viri portantes, virtutes multas experiuntur. Nam Leodovaldus Abrincatinæ[1] civitatis episcopus, sancti domni reliquias per presbyterum suum devotus expetiit. Quibus acceptis, cum terminum antedictæ civitatis ingressus fuisset, occurrit ei adhuc inter deserta posito paralyticus deferentium illatus manibus; osculatus autem fideliter velum quo capsa sanctorum pignorum cooperta erat, mox in pedes constitit, ac propriis gressibus domum regressus est. Hæc enim agis, beatissime confessor, nec tibi sat propriam ædem exornare prodigiis, nisi etiam diversos saltus quos pedibus non adiisti, virtutibus tremendis illustres. Sed et deinceps cæcus quidam, adminiculo deducente, in occursum earum velociter properat. Adveniens autem quando beati pignora in sanctum locabantur altare, expedita solemnitate, visum recipere meruit oculorum. Sed et alia nihilominus mulier, quæ diu muta fuerat, sermonis usum recepit.

CAPUT XXXVII.

De energumeno sanato.

His etenim diebus ad beati viri basilicam quidam ex energumenis, cum multos se cruciatus dæmonum perferre declamaret, et vi se ejici de acquisito vasculo per beatum antistitem fateretur, devolutus terræ sanguinem fetidum per os cœpit ejicere. Qui duarum fere horarum spatio jacens, expulso dæmone, purgatus ac erectus est.

(1) *Abrincantine*, 3801.

CHAPITRE XXXVI.

Des reliques que portait l'évêque Léodovald.

Bien des gens animés de la foi, en portant les reliques du bienheureux, font l'expérience de leurs nombreuses vertus. En effet, Léodovald, évêque de la cité d'Avranches, demanda dévotement par un de ses prêtres des reliques de ce saint seigneur. Les ayant reçues, comme il entrait sur le territoire de la cité d'Avranches et qu'il n'avait pas encore atteint les habitations, il rencontra un paralytique porté sur les mains de gens qui le soutenaient. Cet homme, ayant pieusement baisé le voile dont la châsse des saintes reliques était couverte, put bientôt se tenir sur pied et rentra chez lui sans aide. Ainsi agis-tu en effet, très-parfait confesseur ; ce n'est pas assez pour toi d'orner de prodiges ta propre maison ; tu illustres encore par d'effrayants miracles les contrées où tu n'as jamais porté tes pas. C'est ensuite un aveugle qui, se se dirigeant avec son bâton, se hâte d'aller rapidement à la rencontre des bienheureuses reliques ; il arrive avec elles, et quand, la solennité terminée, on les plaça sur le saint autel, il avait mérité de recouvrer la lumière des yeux. Cela n'empêcha pas une autre femme qui avait été longtemps muette de reprendre aussi l'usage de la parole.

CHAPITRE XXXVII.

De l'énergumène guéri.

A la même époque et près de la basilique du saint, un énergumène, qui s'écriait avoir à supporter de grands tourments de la part des démons, et qui reconnaissait avoir été rejeté de force par le bienheureux pontife du corps où il était logé, se jeta à terre et commença à rendre par la bouche un sang fétide. Lorsqu'il fut resté à terre l'espace d'environ deux heures, le démon étant expulsé, l'homme se releva délivré.

CAPUT XXXVIII.

De puella muta.

Puella quædam parvula, indigena Turonicæ civitatis, ab utero matris suæ muta processit. Cujus os in tantum obseratum fuit, ut nec illas quæ cunabulorum tempus exigit voces posset emittere. Mater vero de tam tristi fetu anxia, cum lugeret assidue, commonetur per visum ut beati præsulis sepulcrum adiret. Quæ exhibita secum puella pergit intrepida; expositaque ante sepulcrum sancti, cum diutissime orasset, iterum eam secum assumit. Accenso vero thymiamate, cum eam desuper retineret, interrogat eam si bonum ei odorem faceret? Illa respondit : « Bonum. » Hanc primam vocem filiæ mater mœsta cognovit. Imposita vero ori ejus aqua, quam quondam de fontibus acceperat benedictis, interrogat iterum qualem ei saporem præberet. Illa respondit : « Bonum. » Tunc mater cum gaudio sospitem domum filiam refert, quam tristis ad beati tumulum fide fida detulerat.

CAPUT XXXIX.

De eo quod Aredius presbyter pro benedictione portavit.

Aredius[1], vir religiosus ex Lemovicino, causa tantum devotionis Turonos advenit, et beatum sepulcrum orando deosculans, ad monasterium sanctum amne transito pervenit. Qui dum singula loca visitat, quæ vir beatus aut orando depresserat, aut psallendo sanctificaverat, ac ubi vel fesso corpori somnum, vel

(1) Aliquot mss. *Aridius;* editi *Aridus.* Sed hic est sanctus de quo passim agit Gregorius. (R.)

CHAPITRE XXXVIII.

De la jeune muette.

Une petite fille, native de la ville de Tours, était sortie muette du ventre de sa mère, et sa bouche était fermée à ce point qu'elle ne pouvait pas même émettre les cris nécessaires au premier âge. Sa mère, attristée d'un si funeste enfantement, ne cessait de pleurer, lorsqu'elle est avertie en songe d'aller au sépulcre du bienheureux pontife. Elle prend la petite et se hâte bravement d'aller avec elle au temple du saint; elle l'expose devant le tombeau, et, après avoir prié pendant très-longtemps, elle la reprend auprès d'elle. Ensuite, allumant une pastille d'encens, elle tint la petite fille au-dessus et lui demanda si cela lui semblait une bonne odeur. L'enfant répondit : « Bon. » Ce fut le premier mot de sa fille que la mère affligée entendit. Elle lui appliqua sur la bouche de l'eau qu'elle avait prise autrefois à des sources bénites et lui demanda de nouveau quel goût cela avait. « Bon, » dit encore celle-ci. Joyeuse alors, la mère qui avait apporté, pleine de tristesse mais ferme en sa foi, sa fille au tombeau du bienheureux, la rapporte guérie en sa maison.

CHAPITRE XXXIX.

De ce que le prêtre Aredius emporta comme répandant la bénédiction.

Aredius, pieux personnage du Limousin, se rend à Tours, uniquement par dévotion; il baise, en priant, le bienheureux sépulcre et, ayant traversé le fleuve, arrive au saint monastère[1]. Il visite chacun des lieux que le bienheureux Martin

(1) Il s'agit de la célèbre abbaye de Marmoutier. Dom Ruinart dit qu'outre la cellule taillée dans le roc où saint Martin avait reposé, l'on voyait encore de son temps une citerne que, suivant la tradition, le saint aurait creusée de ses mains. Je penserais volontiers, ajoute-t-il, que c'est précisément le puits dont parle ici Grégoire.

inedia deficienti cibum præbuerat; dumque cuncta circuit, cuncta peragrat, venit ad puteum, quem sanctus Dei proprio labore patefecit, fusaque oratione aquam haurit, impositamque in ampullula, domum regrediens deportavit. Cumque exinde infirmis multis tribueret sanitates, quadam vice Renosindus frater [1], ejus vi febrium impulsus, decubuit lectulo. Octava vero die cum jam oculis clausis in hoc jaceret, ut spiritum exhalaret, atque omnis familia perstreperet mortem condolens patroni, vel funeri necessaria prepararet, venit in mentem presbytero ut de aqua beati putei in ore defuncturo guttam inferret. Qua illata, ubi primum os ejus attigit, mox oculos ægrotus aperuit, absolutaque etiam lingua, rogat sibi adhuc exinde ministrari : acceptoque calice, ut bibit statim omnis febris effugit; et sic, admirante familia, sanus a lectulo in quo jacebat erectus est.

CAPUT XL.

De Sisulfo manco.

Quid autem de istis miraculis mea parvitas poterit enarrare, cum assumptus sanctus Dei de mundo adhuc prædicator habeatur in mundo, et, cum se palam populis ostentare nequeat, jugiter se patefactis virtutibus manifestat, dum cæcos illuminat, dum paralyticos sanat, dumque et reliquos ægrotos pristinæ sospitati reformat? Sed ego, ut sæpe testatus sum, indignum me censeo tanti viri signa depromere. Tamen quia

(1) Sic Colb. duo, Laud., Bell., Vict. SB. et Clar. Editi vero *Rinoscindus pater ejus*, mendose, nam in utraque Vita sancti Aredii pater Jocundus appellatur, sicut et in chronico Gaufredi Vosiensis, cap. 15. (R.)

avait foulés en priant ou sanctifiés en chantant, l'endroit où il avait procuré soit le sommeil à un corps fatigué, soit la nourriture à celui qui succombait de besoin; en circulant et pénétrant partout, il parvient au puits que le saint de Dieu avait ouvert par son propre travail, et après avoir prononcé une prière il puise de l'eau, la met dans un petit flacon et s'en retourne l'emportant chez lui. Il s'en était déjà servi pour soulager beaucoup de malades quand un jour son frère, Renosinde, fut assailli par les fièvres et se mit au lit. Le huitième jour il y était encore, les yeux fermés, prêt à rendre l'esprit, et tous ses gens jetaient des cris en se lamentant sur la mort de leur patron ou préparaient ce qui était nécessaire à ses funérailles, quand il vint à l'esprit du prêtre de verser une goutte de l'eau du bienheureux puits dans la bouche du moribond. L'eau versée, dès qu'elle eut touché sa bouche, commença de faire que le malade ouvrit les yeux, et, sa langue se déliant, il demande qu'on lui en verse encore : il prend la coupe et, à mesure qu'il boit, la fièvre aussitôt se dissipe; et ainsi fut-il, au grand étonnement des siens, tiré guéri du lit où il gisait.

CHAPITRE XL.

De Sisulfe l'estropié.

Mais que peut ma faiblesse pour raconter ces miracles, quand le saint de Dieu, enlevé au monde, les publie encore dans le monde, et quand, ne pouvant se montrer ouvertement aux peuples, il ne cesse de se manifester par d'évidentes merveilles en rendant le jour aux aveugles, en guérissant les paralytiques, en rétablissant tous les malades dans l'intégrité de leur santé primitive? Pour moi, je me regarde comme indigne, ainsi que je l'ai souvent témoigné, d'exposer les gestes d'un si grand homme. Cependant, puisque j'ai été assez audacieux pour oser, j'en demande pardon au lecteur; car l'amour de notre patron m'entraîne, et, comme j'ai annoncé

audax audeo, veniam peto a legente. Quia enim me impellit amor patroni, et quia esse adhuc eum denuntiavi prædicatorem, dicam quid contigerit nuper. Sisulfus ex Cenomanicis[1] pauperculus, dum in hortulo suo meridie obdormisset, nescio quid nequitiæ perpessus est. E somno autem exsiliens, contractis in volam digitis, cum magno dolore manus debiles elevavit, ipso quoque dolore premente, rursum solvitur in soporem : et vidit per visum, et ecce vir stabat ante eum nigris vestibus, cano autem capite. Qui conversus : « Quid sic, inquit, tu fletibus commoveris? « Et ille : « Ecce, venerabilis domine, dum parumper obdormivi, cum dolore expergefactus opus manuum mearum perdidi, et nescio quid sceleris commisissem. » Tunc vir ille, tanquam discipulis Dominus de cæco nato, quia neque ille peccaverat, neque parentes ejus, sed ut manifestaretur opus Dei in illo[2], ait : « Debilitas tua tormentum indicat populi delinquentis. Vade ergo nunc per vicos et castella, et ad civitatem usque pertende; et prædica, ut se omnis homo a rapinis, perjuriis et usuris abstineat, et in die dominico nullum opus, absque solemnitatibus mysticis, agat. Ecce enim coram Domino in lacrymis decumbemus veniam pro populo deprecantes, et adhuc spes est obtinendi, si emendatio subsequatur in plebe. Nam hostilitates, et infirmitates, et alia multa mala, quæ perfert populus, indignatio Domini commovet. Et ideo annuntia velociter, ut se emendare studeant, ne cru-

(1) *Cinomannicis*, 2204, 5326, 5329; sup. 243; sup. 478, etc.; *Cynomanicis*, 5334. Vid. p. 140 et passim.

(2) *Joan.* IX, 2.

qu'il prêche encore dans le monde, je raconterai ce qui est arrivé dernièrement. Sisulfe, très-pauvre homme du pays des Cénomans, perpétra, pendant qu'il dormait sur le midi dans son petit jardin, je ne sais quelle mauvaise action. Aussi s'éveilla-t-il ayant les doigts crispés contre la paume de la main ; il souleva ses bras affaiblis par une vive douleur, et, sous le poids de la douleur même, il s'assoupit de nouveau. Il eut alors un songe, et voici qu'un homme à tête blanche se tenait debout devant lui, vêtu d'habits noirs. « Pourquoi, dit-il en se tournant vers lui, t'agites-tu dans les pleurs? » Et lui de répondre : « Voici, vénérable seigneur; pendant que je dormais un peu, réveillé par la douleur, j'ai perdu l'usage de mes mains sans savoir quel crime j'avais commis. » Alors cet homme, parlant comme le Seigneur avait parlé aux disciples au sujet de l'enfant aveugle-né, non pas qu'il eût péché ni ses parents non plus, mais afin que l'œuvre de Dieu fût manifestée en lui, reprit : « Ton infirmité est une souffrance du peuple pécheur. C'est pourquoi va maintenant par les bourgs et les châteaux, marche jusqu'à la ville et prêche que tout homme doit s'abstenir de rapines, de parjures et d'usures, et qu'il doit le jour du dimanche ne faire aucune œuvre, hors la célébration des saints mystères. Prosternons-nous en larmes devant le Seigneur afin d'implorer pardon pour le peuple, et il y a encore espoir de l'obtenir, si en conséquence la population s'amende. Car les attaques des ennemis, les infirmités et les autres maux sans nombre que souffre le peuple, sont suscitées par le Seigneur indigné. Annonce-leur donc promptement qu'ils aient à s'amender, de peur qu'ils ne périssent misérablement dans leur iniquité. Quant à toi, après avoir fait ce que je te commande, hâte-toi d'aller dans ma basilique à Tours; je t'y visiterai et j'obtiendrai auprès du Seigneur que tu sois guéri. » Cet homme lui répondit : « Dis, je te prie, seigneur, qui tu es ou quel est ton nom. — Je suis, reprit-il, Martin, évêque du peuple de

deliter in scelere suo depereant. Tu vero his peractis quæ imperavi, Turonos ad basilicam meam propera; ibique te visitans, obtinebo apud Dominum ut saneris. » Cui ille : « Dic, quæso, domine, qui es, vel quod est nomen tuum? » Cui vir : « Ego sum, inquit, Martinus Turonorum sacerdos. » In his sancti verbis pauper surrexit a somno, apprehensoque bacello, iter imperatum aggreditur, et quæ sibi fuerant imperata populis nuntiavit. Mense autem septimo postquam hæc acta sunt, beatam basilicam adiit, ibique prostratus per triduum, quarta die a sancti virtute visitatus est. Jam enim computruerat in eo caro palmarum ejus, quæ clausa detinebatur. Et cum digiti ejus directi fuissent, sanguis ab eisdem erupit. Sed eis omnibus medicatis, ore proprio quæ retulimus enarravit.

CAPUT XLI.

De cæco illuminato.

Facis ergo beatissime confessor tuo more, propitiaris iniquitatibus populi, et sanas languores omnium, cunctosque te fideliter invocantes tuis medicamentis illustras; nec fraudas extraneos quod propriis libenter indulges. Homo ergo incola territorii Turonici, annorum quasi viginti quinque, cum a febre lippitudinis gravaretur, decidentibus cataractis, obstrictisque palpebris valde cæcatus est. Super quod malum adjiciebatur et illud, quod a fuste percussus, disrupto visu, unus ei crepuit oculus. Jam enim per viginti quinque annos in hac cæcitate degebat. Admonitus ergo per visum, ad beati tumulum venit, ubi orationi incumbens, die tertia unius oculi lumen recepit. Dehinc animatus hoc medicamine, attentius cœpit orare.

Tours. » A ces paroles du saint, le pauvre sort de son sommeil, puis ayant pris son bâton il entreprend le voyage dont l'ordre lui avait été prescrit et annonce aux peuples tout ce qu'on lui a ordonné d'annoncer. Pendant le cours du septième mois après que ces choses s'étaient passées, il entra dans la bienheureuse basilique et s'y prosterna durant trois jours. Le quatrième jour, il fut visité par la puissance du saint. Dans la paume de la main qu'il tenait fermée, la chair était déjà putréfiée ; mais, ses doigts s'étant détendus, le sang s'en échappa. C'est après que ses doigts eurent tous été redressés qu'il nous rapporta de sa propre bouche ce que nous avons raconté.

CHAPITRE XLI.

D'un aveugle rendu à la lumière.

Tu agis à ta mode, ô bienheureux confesseur ; tu te laisses toucher par les maux du peuple, tu guéris toutes les faiblesses et fais briller par tes médications toutes les âmes qui t'invoquent fidèlement. Tu ne frustres même pas les étrangers de ce que tu accordes de bon cœur aux tiens. Un homme qui n'était que colon dans le territoire de Tours fut à l'âge d'environ vingt-cinq ans, affligé d'une fièvre ophthalmique, à la suite de laquelle vinrent les cataractes et une obstriction des paupières qui le rendirent tout à fait aveugle. A ce mal s'en ajouta un autre : c'est que n'y voyant plus il fut heurté par une pièce de bois et eut un œil crevé. Pendant vingt-cinq ans il avait vécu dans cet état de cécité. Mais, averti par un songe, il vint au tombeau du bienheureux, où, se livrant à la prière, il recouvra le troisième jour l'usage d'un œil. Puis, encouragé par le succès de ce remède, il se mit à

Quarto autem die oculus qui crepuerat, reformato visu, aperitur. Qui licet non tam clarus cernatur ut alter, luminis tamen beneficium præbet.

CAPUT XLII.

De manu hominis contracta.

Debilis quidam, cujus manus contracta diriguerat, dum in atrio, quod ante beati sepulcrum habetur, oraret attente, in sancta ejus vigilia visitatus est, directisque digitis manus ejus ad usum pristinum restituta convaluit.

CAPUT XLIII.

De puerulo suscitato.

O quoties hic prophetarum et sublimium virtutes virorum, quas olim gestas legimus, renovari miramur? Sed quid inquam? Quod hi multi fecerunt viventes in sæculo, hic solus renovat quotidie, etiam post sepulcrum. Quid ergo agimus? quid silemus? quid occultamus pauci quod populi declamant multi? Non diutius in hac statione moremur. Proferamus novum Elisæum sæculo nostro, qui cadaver defuncti vivum remisit a monumento[1]: id quoque beatus confessor nobis præsentibus operatus est. Quæ enim causa fuerit, adjutorium individuæ Trinitatis efflagitans, explicabo. Puer genitus, lacte materno deficiente, nutrici ad alendum datur. Quæ hoc liquore sterilis dum non copiose, ut illi ætatulæ opportunum est, lactis alimentum ministrat, cœpit qui proficere debuerat, die prætereunte, decrescere, et ita minui, ut nihil in eo amplius quam pellis tenuis, quæ ejus ossula sola con-

(1) IV Reg. XIII, 21.

prier avec plus de ferveur. Le quatrième jour, celui de ses yeux qui avait été crevé s'ouvrit et la vue s'y rétablit. Cet œil ne paraît pas aussi clair que l'autre, il perçoit cependant le bienfait de la lumière.

CHAPITRE XLII.

D'un homme qui avait la main paralysée.

Un infirme, dont la main contractée était immobile, se tenant attentif à prier dans l'aître qui précède le tombeau du bienheureux, fut visité pendant les saintes vigiles de la fête et, ses doigts s'étant redressés, sa main fut rendue à son premier état et guérie.

CHAPITRE XLIII.

Du petit enfant ressuscité.

Ah! combien de fois admirons-nous qu'ici se renouvellent les miracles autrefois opérés, comme nous l'avons lu, par les prophètes et par les grands hommes! Mais que dis-je? Beaucoup ont accompli de telles actions lorsqu'ils vivaient en ce monde; lui seul les renouvelle chaque jour, même au delà du tombeau. Que faisons-nous donc? Que tardons-nous de parler? Pourquoi cacher, nous qui sommes si peu, ce que tant de populations proclament? Ne demeurons pas plus longtemps arrêtés. Montrons dans notre siècle ce nouvel Élisée qui fit sortir vivant du tombeau le cadavre d'un mort; c'est en notre présence que le bienheureux confesseur a opéré cela. Quelle en fut l'occasion, je vais le dire en implorant l'assistance de l'indivisible Trinité. Un enfant nouveau-né fut remis, la mère manquant de lait, à une nourrice. Mais celle-ci se trouvant peu fournie de ce breuvage et n'allaitant pas avec abondance, comme il convient à cet âge si faible, l'enfant au lieu de profiter commença de jour en jour à perdre et à diminuer, de telle sorte qu'il ne restait plus en lui qu'une peau mince recouvrant unique-

tegeret, remaneret. Qui, matre mortua, unum prope in hoc exitu duxerat annum. Erat enim unicus patri, et de uxoria dilectione quoddam memoriale. Cui, victu ut diximus minuente, jam deficienti ex inedia febris accessit. Ut autem hic eum fervor attigit, concurrit pater ad ecclesiam, ne proles absque baptismi regeneratione moreretur. Qui baptizatus, nec confortatus corpore præter illud spiritale remedium, jam suffossis oculis, palpebrisque laxatis atque demissis, nullum jam flatum spiraminis habens, super beatum sepulcrum, patre ejulante deponitur. Nec defuit virtus illa cœlestis, quæ quondam parvulum inter manus confessoris beati vivificavit. At ubi primum ejus vestimentum coopertorium tumuli attigit, illico parvulus respiravit. Mirum miraculum! videres pallentes genas gradatim, virtute divina insistente, rubescere, et sopitos oculos in lumine redivivo laxari. Tunc a sancto vivificatus et a patre receptus, sospes usque hodie in testimonium virtutis habetur.

CAPUT XLIV.

De alio cæco illuminato.

Sed et de Pictavo quidam cæcus, per sex annos lumine viduatus, triduana prostratione ad beatum tumulum orans, lumen quo diu caruerat, operante solita virtute, recepit. Actum est autem hoc per festivitatem sancti patroni, in qua Maroveus[1] Pictavis antistes aderat, non immerito Hilarii beatissimi discipulus præconandus. Qui, solemnitate explicita, cum illuminato concive gaudens remeavit ad propriam urbem.

(1) Editi *Meroveus* seu *Meroneus*. (R.)

ment ses petits os. Sa mère étant morte, il vécut près d'une année en cet état. Unique enfant de son père, il était pour lui comme un monument de l'amour qu'il avait eu pour son épouse. Mais, comme nous l'avons dit, la nourriture lui manquait, il tombait d'inanition ; la fièvre s'y joignit. Dès que l'inflammation s'empara de l'enfant, le père courut à l'église, afin que son rejeton ne mourût pas sans avoir été régénéré par le baptême. Baptisé et muni de ce remède spirituel, mais non fortifié de corps, les yeux caves, les paupières détendues et égarées, n'ayant déjà plus de respiration, l'enfant fut posé sur le bienheureux sépulcre, aux cris de douleur du père. Là ne fit pas défaut cette céleste puissance qui jadis avait rendu la vie à un enfant, entre les mains du bienheureux confesseur[1]. Dès que le bord de son vêtement eut touché le couvercle du tombeau, aussitôt le petit respira. Miracle étonnant ! vous eussiez vu peu à peu, sous l'influence de la divine vertu, rougir ses joues pâles, et s'ouvrir à une lumière renaissante ses yeux appesantis. Vivifié par le saint et repris par son père, il est demeuré sauvé du danger jusqu'à ce jour, comme un témoignage du miracle.

CHAPITRE XLIV.

D'un autre aveugle rendu à la lumière.

Il y eut aussi un aveugle, du pays de Poitou, qui, privé de la lumière pendant six ans et étant venu se prosterner en prière durant trois jours au bienheureux tombeau, recouvra, par l'opération de la vertu accoutumée, la lumière dont il avait été privé si longtemps. Le fait se passa pendant la fête du saint patron à laquelle assistait Mérovée, évêque de Poitiers[2], à bon droit appelé disciple du bienheureux Hilaire. La solennité terminée, l'évêque revint plein de joie, avec son compatriote rendu à la vue, dans la cité de sa demeure.

---

(1) Voy. Sulpice Sévère, au commencement de son second Dialogue.
(2) Voy. *Hist.*, l. IX et X.

CAPUT XLV.

De duobus puerulis sanatis.

Apud Vultaconnum[1] quoque vicum Pictavensem[2], dum duo pueruli nocte dominica in uno stratu quiescerent, visum est eis quasi signum quod matutinis commoveri solet sonantem audissent; et surgentes de cubili suo, direxerunt ad ecclesiam. Cumque in atrium ecclesiæ pervenissent, invenerunt ibidem choros mulierum canentium. Exterritique valde, cognoscentes catervam esse dæmoniorum, dum ad terram corruunt, nec se, ut est ætatis infirmitas, signo salutari præmuniunt, unus lumine, alius et lumine et gressu mulctatur. Cumque per multorum annorum curricula in his infirmitatibus gravarentur; unus, qui tantum lumine caruerat, ad beati Martini basilicam devote veniens, ut orationem expleyit, statim visum recepit. Alius, in eodem sancto loco lumine recepto, ad propria rediens, adhuc debilis claudicabat. Veniensque ad cellulam Condatensem, in qua lectum beati viri habetur, dum ibidem nocte dominica vigiliæ celebrarentur, subito, orante populo, sensit divinam virtutem adesse. Et spectante plebe se per terram trahens, contra parietem se erexit in quo fenestra retinetur, quæ fuit quondam beati corporis porta. Et orans atque præ gaudio lacrymans, integræ sanitati

(1) Gat., (5334), *Multaconnum;* Vict., *Multacomium.* Laudat Valesius in Notitia nummum Teudomeris monetarii, in cujus aversa parte legitur *Wultaconno.* (R.)

(2) 2204, 478 sup., 5326 hic habent et aliis in locis, *Pectavensim.* Eadem hujus nominis forma cuditur in nummis ætatis merovingicæ quibus legimus insculptum : PECTAVIS.

CHAPITRE XLV.

Des deux enfants guéris.

A Voutegon, qui est aussi un bourg du Poitou, deux jeunes enfants, pendant une nuit de dimanche, dormaient dans le même lit, lorsqu'il leur sembla entendre la cloche qu'on sonne habituellement pour les matines, et, se levant de leur lit, ils se dirigèrent vers l'église. Lorsqu'ils furent arrivés à l'aître, ils virent qu'il y avait dans l'église des chœurs de femmes qui chantaient. Fortement effrayés, car ils reconnurent que c'était une bande de démons, ils se jetèrent à terre; mais, dans l'ignorance de leur âge, ils ne se prémunissent pas du signe salutaire de la croix et sont atteints : l'un perd la vue, l'autre ne peut plus ni voir ni marcher. Après qu'ils eurent été affligés de ces infirmités pendant l'espace d'un grand nombre d'années, l'un d'eux, celui qui était seulement privé de la lumière, venant avec dévotion à la basilique du bienheureux Martin, dès qu'il eut achevé sa prière, recouvra la vue sur-le-champ. L'autre, après avoir repris l'usage de ses yeux au même endroit, était faible encore et boiteux en retournant chez lui. Il se rendit à la cellule de Candes, où se trouve le lit du bienheureux, et comme on y célébrait les vigiles pendant une nuit de dimanche, tout à coup, au moment où le peuple priait, il sentit sur lui la présence divine. Se traînant par terre aux yeux de la foule, il se dressa en s'appuyant contre le mur où fut jadis la porte par laquelle entra le corps du bienheureux et où l'on a laissé subsister comme ouverture une fenêtre, et là priant, pleurant de joie, il fut complétement rendu à la santé. Il

restituitur, nec ulterius pertulit de malis infirmitatibus gravitatem.

CAPUT XLVI.

De claudo directo.

Puerulus quidam, Leodulfus nomine, pede sinistro debilis, dum cum reliquis petentibus stipendia quærendo circuiret, Turonis advenit. Et cum parumper moratus, iter quod agere cœperat conatur explere. Et progressus claudicando cum satellitibus, decimo ab urbe milliario vi doloris opprimitur. Relictus vero a sociis, solus super ripam alvei ejulabat, multis ad festivitatem concurrentibus proclamans, et dicens : « Væ mihi quia solemnitatem gloriosi viri spectare nolui, ideo me virtus ejus allidit. Qua de re rogo vos, fidelissimi christiani, qui Deum timetis, subvenite ignorantiæ meæ, subvenite oppresso et debili ; et, si timor Dei manet, me usque ad sanctum locum deportate. » Igitur cum hæc a multis prætereuntibus imploraret, quidam plaustro suo superpositum usque ad sanctam basilicam duxit. Ubi triduanam orationem continuans, redintegratis pedibus, incolumis abscessit.

CAPUT XLVII.

De contracto, quem bos trahebat.

Erat quidam contractus, qui in similititudinem eremitæ cui bos quondam solatium fuit, bovem unum habebat. Quo bove plaustro conjuncto per domos trahebatur, stipem postulans devotorum. Igitur cum imminente festivitate pontificis Turonis advenisset, prostratus coram sepulcro, et orationi incumbens, de-

ne souffrit plus désormais le poids de ses tristes infirmités.

CHAPITRE XLVI.

Du boiteux redressé.

Un jeune enfant, nommé Leudolfe, infirme du pied gauche, voyageait avec d'autres pour chercher sa nourriture en mendiant, et arriva à Tours. Il y resta peu de temps et voulut achever la route qu'il avait commencée. Mais parti en boitant, avec ses camarades, il est arrêté par la violence de la douleur au dixième mille de la ville. Abandonné des siens, il se lamentait tout seul sur la rive du fleuve, pendant que la foule accourait à la fête de saint Martin, et il s'écriait à haute voix : « Malheur à moi qui n'ai pas voulu attendre la fête du glorieux saint; aussi sa puissance m'accable-t-elle. C'est pourquoi je vous prie, chrétiens très-fidèles et qui craignez Dieu, de subvenir à mon ignorance, de porter secours au faible et au malheureux. Si vous êtes possédés de la crainte de Dieu, transportez-moi jusqu'au lieu saint. » Comme il suppliait ainsi la foule des passants, un homme le plaça sur sa voiture et le conduisit jusqu'à la sainte basilique. Lorsqu'il y eut persévéré dans la prière pendant trois jours, il reprit l'usage de ses pieds et s'en alla guéri.

CHAPITRE XLVII.

Du paralytique traîné par un bœuf.

Il y avait un homme perclus qui, semblable à cet ermite d'autrefois, dont un bœuf était tout le soutien, n'avait aussi qu'un bœuf pour tout bien. Traîné par ce bœuf qu'il attelait à un chariot, il allait de maison en maison demander sa subsistance aux gens pieux. Comme il était arrivé à Tours au moment de la fête du pontife, il se prosterna devant le sépulcre, implora très-dévotement l'assistance du saint évêque,

votissime beati antistitis auxilium flagitavit, deportatusque iterum a suis ante sanctam absidam tumuli ponitur. Cumque expletis missis, populus cœpisset sacrosanctum corpus Redemptoris accipere[1], illico dissolutis nodis qui genua nexa tenebant, in pedes erigitur. Admirantibus cunctis, gratias agens, proprio gressu usque ad beatum altare, nemine sustentante, processit, sanus deinceps degens.

CAPUT XLVIII.

De eo qui manus ac pedes contractos habebat.

Ex pago autem Carnonensi[2], qui in Andegavo territorio habetur insitus, vir quidam, nomine Floridus, manibus pedibusque contractis, ad sanctam cellulam Condatensem, de qua beatus confessor ad Christum migravit, allatus est. Ubi dum in vigiliis et oratione paucis diebus vacare studuit, omnis ægritudo a corpore ejus fugata discessit. Sicque directis membris, incolumis ad propria remeavit.

CAPUT XLIX.

De eo qui contractum brachium detulit.

Venerat dies festus solemnitatis, in qua catervæ populorum multæ convenerant, et ecce debilis quidam contracto brachio adfuit. Dumque beatum sepulcrum

---

(1) Missa censebatur finita, priusquam communio astantibus porrigeretur. (R.)

(2) Sic habent Bell., Laud., Coib. (Sag., Cott.) et ed. Clict. At Gat., Mart., Colb. tut., Clar., cum Balesd. (et 2204, 3801, 5326, 5334, sup. 243), habent *Carnotensi;* Chol. et Col., *Carnoensi;* ac denique SB., *Croviensi*, ut in libro IV, infra, capp. XVII et XXIII, ubi editi habent *Croniensi*. (R.)

et, porté de nouveau par les siens, il se fit placer au chevet sacré du tombeau. Après la messe, comme le peuple commençait à recevoir le très-saint corps du Rédempteur, tout à coup les nœuds qui tenaient liés les genoux de cet homme se dégagent, et il se lève sur ses pieds. Il rend grâces au milieu de l'admiration universelle, s'avance de lui-même et sans soutien jusqu'au bienheureux autel, puis il se retire sain de corps.

CHAPITRE XLVIII.

De celui qui avait les mains et les pieds noués.

Un homme du nom de Floridus, qui avait les mains et les pieds noués, fut apporté, du bourg de Craon, qui est situé sur le territoire de l'Anjou, à la sainte cellule de Candes, d'où le bienheureux confesseur s'en alla au Christ. Dès qu'il eut eu le soin de passer quelques jours en ce lieu dans les veilles et la prière, toute maladie fut chassée de son corps et disparut. Ses membres s'étant ainsi redressés, il revint bien portant chez lui.

CHAPITRE XLIX.

De celui qui vint le bras paralysé.

On était au jour solennel de la fête pour laquelle se rassemblaient de grandes foules de peuples, et voilà qu'un infirme s'y trouva, ayant un bras perclus. Il baise de ses lèvres le bienheureux sépulcre, il l'arrose de ses larmes, iil mplore de sa voix le secours du bienheureux confesseur, et, ferme dans sa foi, il attend l'assistance accoutumée. Enfin, les prêtres viennent et procèdent à l'accomplissement des

labiis osculatur, lacrymis rigat, voce beati confessoris auxilium implorat, fide non diffisus solitum præstolabatur auxilium. Denique sacerdotibus qui advenerant, ad agenda solemnia procedentibus, cum lector, cui legendi erat officium, advenisset, et arrepto libro vitam sancti cœpisset legere confessoris, protinus hic recto brachio sanus erigitur, et spectantibus cunctis, præsidia quæ fideliter petiit impetravit.

CAPUT L.

De cæco illuminato.

Sic et cæcus in eadem festivitate supplex implorans receptionem visionis, ut pallulam attigit, quæ a foris ad pedes sancti de pariete dependet, mox erumpente a palpebris sanguine, teste populo, visum recepit.

CAPUT LI.

De dysentericis.

Cum autem morbus ille dysentericus cum occultis pustulis multas attereret civitates, ac inter reliqua loca urbs Turonica gravius laboraret, multi abraso a beato tumulo pulvere et hausto, sanabantur. Plerique, de oleo quod inibi habetur delibuti, liberabantur; fuitque nonnullis remedium aqua illa unde sepulcrum ablutum est ante pascha. Igitur, cum multis multa tribuerentur beneficia, vidi unum in desperatione a dysenteria jacentem, huncque ad basilicam ductum, aliis vigilias celebrantibus, noctem inquietam duxisset; diluculo vero accedens ad tumulum, potato cum vino pulvere, sanus rediit e sepulcro.

cérémonies ; le lecteur, dont c'était le tour de remplir son office, étant arrivé et ayant pris le livre, commençait à lire la vie du saint confesseur[1], lorsque tout à coup cet homme se lève, son bras remis, et obtient, à la vue de tous, les secours qu'il avait demandés avec foi.

CHAPITRE L.

D'un aveugle rendu à la lumière.

A la même fête, un aveugle qui implorait, en suppliant, le retour de sa vue, toucha la tenture qui, fixée au mur extérieur, flotte aux pieds du saint ; aussitôt le sang s'échappa de ses paupières et le peuple fut témoin qu'il recouvra la vue.

CHAPITRE LI.

Des dyssentériques.

La dyssenterie, cette maladie caractérisée par des pustules qu'on ne voit pas, dévastait un grand nombre de cités, et entre autres lieux la ville de Tours en souffrait plus particulièrement. Beaucoup de gens guérirent alors pour avoir bu la poussière qu'ils recueillaient en grattant le saint tombeau ; plusieurs furent soulagés après s'être oints avec l'huile des lampes qui sont là ; quelques-uns enfin furent rendus à la santé par le moyen de cette eau dont on lave le sépulcre avant la pâque[2]. Une foule de bienfaits se répandaient donc sur une foule d'hommes, lorsque j'en vis un gisant comme un désespéré par suite du mal dyssentérique et qui, conduit à la basilique, passa une nuit agitée pendant qu'on célébrait les vigiles. Mais au point du jour, s'étant approché du tombeau et ayant bu de cette poussière avec du vin, il revint du sépulcre étant guéri.

---

(1) Voy. ci-dessus ch. XXIX.

(2) C'est-à-dire le jour de la Cène, où il est encore d'usage en quelques églises de France qu'après la grand'messe les prêtres lavent les autels avec de l'eau et du vin. (R.)

CAPUT LII.

De alio ab humore gravi sanato.

Alter quoque arreptus a febre valida, dejiciens ore venenum, et per inferiorem partem extra modum solutus, lectulo decubabat. Igitur grassante veneno, laboranti oritur vulnus in inguine, et incredibili modo movet se visibiliter usque ad plantam. Erat enim in magnitudine ovi anserini. Deinde sursum repetens, cum nimio dolore discurrit per latera, per brachia, et usque ad cervicem progreditur : deinde per aliud latus ad plantam usque deducitur ; exinde retrorsum revertens, ad eum locum unde primo ortum fuerat venit. Cumque taliter per membra vagaretur ægroti, quo miser tenderet, quid ageret nesciebat, nisi tantum voces cum fletibus dabat. Exigebat enim dolor gemitum, cum in uno corpusculo tanti dolores irruerent. Tandem cum hæc nobis nuntiata fuissent, indico solitam theriacam a vero requiri medico, ex quo vitam moriturus haberet : suadeo fidenter pulverem assumi de tumulo. At satellites cum magna festinatione currentes, elevatum pulverem monumenti deferunt ad ægrotum, delibutumque cum vino bibendum porrigunt. Quo hausto, ita omnis dolor fugatus est, ut ipsa hora redderetur incolumis.

CAPUT LIII.

De exsense redintegrato.

Sine numero populi talia audientes, de longinquis regionibus beati expetunt præsidia confessoris. In quo illud est præ cæteris admirandum, qualiter sensus hominum diaboli arte fraudati restituantur. Quidam

CHAPITRE LII.

D'un autre qui fut guéri d'une humeur douloureuse.

Un autre, qu'avait saisi une fièvre violente, rejetait une liqueur vénéneuse par la bouche, et, relâché par en bas outre mesure, était couché dans son lit. Le venin faisant ses ravages, il vient au patient, dans l'aine, une grosseur qui commence à se mouvoir d'une manière incroyable et à descendre visiblement jusqu'au pied. Elle était, pour la grandeur, comme un œuf d'oie. Remontant ensuite du pied, elle passe en causant une douleur extrême par les flancs, les bras, et elle s'avance jusqu'à la tête : de là, elle revient par l'autre côté jusqu'au pied, et, rebroussant chemin, elle retourne au lieu d'où elle était venue d'abord. Quand elle errait ainsi par les membres du malade, le malheureux ne savait plus où aller ni que faire ; il ne savait que crier et pleurer. C'était bien un mal à faire pousser des gémissements, lorsque de si grandes douleurs s'emparaient d'un pauvre corps. Enfin, l'on nous fit part de cela ; j'invite alors à demander au vrai médecin son spécifique habituel par lequel le moribond aurait la vie, et je conseille qu'il prenne avec confiance de la poussière du tombeau. Ses domestiques courent en toute hâte, enlèvent de la poussière du tombeau qu'ils lui apportent, et lui en donnent à boire délayée dans du vin. Dès qu'il eut bu, toute douleur fut dissipée à tel point, qu'à l'heure même il redevint bien portant.

CHAPITRE LIII.

D'un insensé ramené à la raison.

En apprenant de tels faits, des peuples sans nombre viennent des contrées lointaines demander les secours du confesseur. Une chose admirable en lui par-dessus toutes les autres est la manière dont il rétablit ceux qui ont les sens déçus par l'artifice du diable. Un homme du pays de Bayeux

ergo Bajocassensis[1] civis, dum vino nimium hausto turbatus per viam incederet, subito diversis flantibus ventis pulvis campi commovetur, et mixtus, ut solet, cum stipulis in sublime levatur, fitque totus aer una nubes pulveris, de qua hic opertus, amisso sensu, equo dejicitur. Igitur post paululum a suis inventus domum turbulentus adducitur. Hinc effrenis factus conabatur fugere, nemine persequente. Quid plura? Arctatur vinculis, constipatur catenis, et in custodia detinetur. Qui dentibus fremens ob negatam sibi fugæ libertatem, propriis se morsibus lacerabat. Dum autem hæc agerentur, admoniti parentes ad beati eum basilicam perduxerunt : ibique oratione per longum tempus facta sanus abscessit, vovens ut singulis annis veniens, vota sancto redderet confessori. Deinde ad monasterium sibi proximum, humilitatis capillis, ac presbyter ordinatus, cœpit Deo strenue deservire, non tamen reddens quæ promiserat beato pontifici. Quarto igitur anno, data ut credo iterum inimico in eum potestate, rursum ruit in redivivam amentiam, et constrictus, ut fuerat prius, catenis, ad sanctam reducitur ædem: ubi per sex dies[2], et eo amplius, degens in vigiliis et orationibus, et reddens quæ prius ignave fraudaverat, sanus domum regreditur. Sed peccatis facientibus, iterum vino sæpius madefactus, in eadem tribulatione obiit.

---

(1) Sup. 748, *Bajocasinsis;* sup. 243 *Baicasensis;* Cott. *Bajocacensis.*

(2) Colb. tut., Clar., Vict. (2204, Sag.), *per sex menses aut eo;* Laud., Bell. et Colb. a, *per sex menses aut dies.* (R.)

suivait son chemin la tête troublée, parce qu'il avait bu du vin en trop grande quantité, lorsque tout à coup la poussière de la campagne, soulevée par le souffle de vents divers et, comme d'ordinaire, mêlée de brins de paille, est enlevée dans les airs. Tout le ciel n'est plus qu'un nuage de poussière; cet homme en est entièrement couvert, il perd le sens et tombe de cheval. Bientôt ses gens le trouvent et le ramènent chez lui très-agité. Il devient furieux et s'efforce de fuir, quoique personne ne le poursuive. Qu'ajouterai-je? On le charge de liens, on le lie par des chaînes, on le retient prisonnier. Il grinçait des dents en se voyant privé de la faculté de fuir, et se déchirait lui-même de ses morsures. Pendant que cela se passait, ses parents étaient avertis, et ils le conduisirent à la basilique du bienheureux. Là, ayant prié pendant longtemps, il s'en alla guéri en promettant qu'il viendrait, chaque année, rendre ses vœux au confesseur. Puis, s'étant fait raser la chevelure dans un monastère voisin de chez lui, et ayant été ordonné prêtre, il commença à servir Dieu avec zèle, mais sans s'acquitter envers le bienheureux pontife de ce qu'il avait promis. Pendant le cours de la quatrième année qui suivit, l'ennemi ayant eu, je crois, la permission de reprendre sur lui son empire, il retomba encore dans de nouveaux accès de folie, et, lié de chaînes comme il l'avait été d'abord, on le ramena dans le saint édifice. Après y avoir passé six jours et davantage, livré aux veilles et aux prières et accomplissant les devoirs que sa mollesse avait d'abord éludés, il revint sain et sauf en sa maison. Mais ses péchés furent cause qu'étant encore souvent plongé dans le vin, il mourut en proie au même trouble d'esprit.

CAPUT LIV.

De puella Lixoviensi cæca.

Si singula quæque vel quæ aguntur, vel quæ acta sunt prosequamur, magnum cumulum congeremus de mirabilibus confessoris. Puella[1] vero ex Lexoensi jam adulta, lumen amiserat oculorum : quæ sancti limina devote adiens, per omne tempus festivitatis orabat humo prostrata. Tertia autem die post sanctam festivitatem, cum sui eam redire urgerent, rogat se ad sepulcrum beati deduci. Ibique iterum atque iterum prostrata, de palla, quæ sanctum tegit tumulum, oculos abstergens, et valedicens discessit. Cumque jam in navi ascenderet, ait : « Gratias tibi ago, beate confessor, quod etsi videre non merui tua sancta limina, vel tactu præsensi. » Cum igitur hæc cum lacrymis edidisset, dum detergit oculos, lumen recepit, et conversa ait : « Forsitan hæc est beati basilica ? » Cui, qui propinqui erant, ita esse aiunt. Tunc illa : « Non revertar, inquit, nisi gratias pro accepta sanitate referam patrono. Redeuntem autem, et in laudem antistitis declamantem multi viderunt. Quæ completa oratione gaudens discessit.

CAPUT LV.

De puerulo manum contractam habente.

In eadem vero festivitate alius de Senonico puer manum aridam detulit. Post quartam autem diem so-

(1) Laud., Gat., Colb. a (sup. 243 ; Cott.), *Paula vero* etc. Inferius vero Laud. (et 5326, 5329, 5335), *Lesoensi ;* unde Editi (2204, 478 sup. ; Sag.), *Lesuensi ;* Vict., *Luxoviensi.* (R.)—*Lexoviensi* 5334, *Lexovensi* sup. 243.

CHAPITRE LIV.

De la jeune fille aveugle, à Lisieux.

Si nous cherchons chacun des faits qui se passent de nos jours ou qui sont arrivés autrefois, nous amasserons un monceau des miracles du confesseur. Une jeune fille du pays de Lisieux, déjà parvenue à l'adolescence, avait perdu l'usage de ses yeux; mais, étant venue dévotement au temple du saint, elle pria, étendue contre terre, durant tout le temps de la fête. Le troisième jour après la solennité sainte, comme les siens la pressaient de s'en retourner, elle les pria de la transporter au sépulcre du bienheureux. Mainte et mainte fois elle s'y prosterna; elle se frotta les yeux avec la tenture qui couvre le saint tombeau et s'éloigna en disant adieu. Déjà elle montait en bateau quand elle dit : « Je te rends grâces, bienheureux confesseur, de ce que, bien que n'ayant pas mérité de voir ta sainte maison, du moins j'ai pu la toucher. » Comme elle pleurait disant ces mots et s'essuyait les yeux, elle recouvra la lumière et s'écria en se retournant : « Est-ce là, par hasard, la basilique du bienheureux? — Oui, lui répondirent ceux qui étaient près d'elle. — Je ne m'en reviendrai pas, dit-elle alors, que je n'aie rendu grâce au patron de cette église par qui j'ai reçu la guérison. » Beaucoup de gens l'ont vue revenant et se répandant en discours à la louange du pontife. Sa prière achevée, elle s'en retourna pleine de joie.

CHAPITRE LV.

De l'enfant qui avait la main perclue.

A la même fête, un autre enfant vint du Sénonais ayant la main desséchée. Quatre jours après le commencement de

lemnitatis beatæ, dum stans ad pedes oraret, spectante populo directi sunt digiti ejus; viditque omnis conventus plebis magnalia Dei, qualiter inficiebatur manus a sanguine, ascendebatque gradatim per arentes venas, et ita erat manus bibula, ut putares spongiam diu aridam lymphis injectam, sitienter haurire liquorem. Repletis ergo venis, roboratisque nervis, ac rubescente cute pallidam manum extulit sanatam.

CAPUT LVI.

De muliere quæ contractis in palma digitis venit.

Pari quodammodo ordine Pictavensis mulier meruit obtinere medelam. Nam hæc contractis in volam digitis, unguibusque defixis in ipsis, ut ita dicam, ossibus, tota jam manu putrefacta, venit ad sancti festivitatem devota, optabilem expetens medicinam. Igitur, spectatis ex more solemnibus, dicit suis: « Integro quidem corde ad deposcendum beati præsidium venimus; sed obsistentibus peccatis, non meruimus quod petebamus accipere. Consummata ergo nunc oratione, revertamur ad patriam, fidentes de bonitate præsulis, quod corpore imbecillo prosit animæ fidelis oratio. » Hæc et his similia aiens, et quasi sancto valedicens, discessit. Vergente quoque in vesperam die, prope amnis Caris ripam accepit mansionem. Ad medium autem fere noctis expergefacta, gratias Deo refert, quod esset, quod viveret, quod vigeret, vel quod beati pontificis tumulum attigisset : quæ cum maximo fletu proferret, iterum obdormivit. Et ecce vir crine cycneo, indumento purpureo, crucem gestans manu, stans ante eam ait : « Nunc sana eris in no-

la solennité bienheureuse, comme il priait, debout au pied du tombeau, ses doigts se redressèrent à la vue du peuple, et toute la foule assemblée, témoin des grandeurs de Dieu, vit la main s'imprégner d'un sang qui montait peu à peu dans les veines épuisées de cette main, et celle-ci paraître tellement avide de boire que vous l'eussiez prise pour une éponge qui, après avoir été longtemps desséchée, épuise avidement le liquide. L'enfant éleva sa main guérie; les veines étaient pleines, les nerfs raffermis, et la peau, de pâle, était devenue rosée.

CHAPITRE LVI.

De la femme qui vint ayant les doigts contractés contre la paume de la main.

A peu près de la même manière, une femme du Poitou mérita d'être soulagée. Cette femme, ayant les doigts contractés contre le creux de la main, les ongles pour ainsi dire enfoncés dans les os mêmes, et la main entière en putréfaction, vint dévotement à la fête du saint, sollicitant un soulagement qui était bien à désirer pour elle. Après avoir assisté comme d'habitude aux solennités, elle dit aux siens : « C'est d'un cœur honnête que nous sommes venus solliciter le secours du bienheureux; mais par suite de nos péchés, nous n'avons pas été dignes d'obtenir ce que nous désirions. Maintenant que notre supplication est terminée, retournons dans notre pays, nous confiant en la bonté du pontife, pour que la faiblesse du corps tire profit des prières de l'âme. » Ainsi parlant et tenant d'autres discours semblables, elle fit comme un adieu au saint et se retira. Bientôt, le jour baissant, elle prit logis près de la rive du Cher. La nuit n'était pas encore à moitié que cette femme s'éveille et rend grâces à Dieu de ce qu'elle est là, de ce qu'elle vit, de ce qu'elle est active encore et de ce qu'elle a pu atteindre au tombeau du bienheureux pontife : comme elle parlait, baignée de larmes, elle s'endormit

mine Christi redemptoris nostri. » Et apprehensa manu ejus, misit digitum suum inter digitos illius, qui clauserant palmam, et parumper movens, direxit eos. Dum hæc in visu videret evigilans, defluente adhuc sanguine, sanam elevavit manum in Dei laudibus. Diluculo autem regressa ad basilicam, et impleta gratiarum actione, læta redivit.

CAPUT LVII.

De ea quæ dum in festivitate sancti Joannis operabatur, debilitata est.

In festivitate vero beati Joannis cum populus ad missarum solemnia conveniret, mulier quædam accepto sarculo, agrum adiit, ut scilicet evulsa mali seminis zizania, messem sola purgaret; nec enim poterat esse vallata divino solatio ob reverentiam dominici præcursoris. Cumque operari cœpisset, protinus manus ejus divino igne sunt apprehensæ, facies quoque ejus quasi emittens flammas, tota vesicis ac pusulis ebullivit. Urebatur misera non minus pudoris dolore, quam corporis, quando ea quæ clam gesserat, invita prodebat. Dehinc vociferando atque ejulando, beati Martini basilicam velociter expetivit; ante cujus sepulcrum in hoc tormento per quatuor mensium spatia prostrata, restincto omni vapore, in integritatem corporis solidata est. Erat enim ancilla cujusdam civis Turonici, qui medietate pretii concessa, aliam requisivit.

de nouveau. Et voici qu'un homme aux cheveux blancs comme le cygne, vêtu d'un habit de pourpre, portant une croix dans la main, dit en se tenant devant elle : « Tu seras maintenant guérie, au nom du Christ notre rédempteur. » Et lui ayant pris la main, il introduisit son doigt entre les doigts de cette femme, et les soulevant un peu il les releva. Tandis qu'elle voyait cela en songe, elle se réveilla ; le sang coulait encore et sa main qu'elle levait à la louange de Dieu était saine. Au point du jour, elle revint à la basilique et, après avoir accompli ses actions de grâces, elle s'en retourna joyeusement.

CHAPITRE LVII.

De celle qui, ayant travaillé le jour de la fête de saint Jean (Baptiste), tomba malade.

Lors de la fête de saint Jean (Baptiste), comme le peuple se rassemblait pour la célébration de la messe, une femme prit un sarcloir et alla au champ, afin de nettoyer la moisson en arrachant l'ivraie produite par la mauvaise semence ; mais elle ne pouvait pas être fortifiée du secours divin, à cause du respect qu'il faut avoir pour le précurseur du Seigneur. Elle s'était mise à travailler, quand tout à coup ses mains furent saisies par un feu céleste, son visage parut comme lançant des flammes et se couvrit tout entier d'ampoules et de pustules. La malheureuse était consumée, non moins de la douleur que lui causait la honte que de la douleur du corps, car elle révélait malgré elle ce qu'elle avait voulu faire secrètement. Elle se dirigea rapidement en poussant des cris et des gémissements vers la basilique du bienheureux Martin, devant le tombeau de qui elle resta prosternée durant l'espace de quatre mois, toujours en proie au même tourment. Ses vapeurs s'apaisèrent alors et elle se raffermit dans sa santé. Elle était l'esclave d'un citoyen de Tours, qui consentit à perdre la moitié de sa valeur et en acheta une autre.

CAPUT LVIII.

De cæco et contracto.

Puer Parisiacus, cujus artis erat vestimenta componere, increscente melancholia, id est decocti sanguinis fece, quartanarius efficitur, atque effervescente humore, ita omne corpus ejus minutis pustulis coarctabatur, ut a quibusdam leprosus putaretur. Sed et per omnia membra dolores pessimos sustinebat, amborum oculorum luce mulctatus. Igitur auditam beati antistitis famam, et virtutes ubique vulgatas, Turonicam expetivit civitatem; accedensque ad basilicam sancti, per dies multos jejunans et orans, recepto lumine, pristinæ restituitur sospitati. Erat enim ingenuus genere. Audiens autem Leodastis, qui tum Turonicum gerebat comitatum, quod talis esset artifex, calumniari cœpit, dicens : « Refuga es tu dominorum, nec tibi licebit ultra per diversa vagari. » Et vinctum in domum suam custodiendum dirigit. Sed nec ibidem defuit virtus angelici confessoris. Nam cum apprehensus fuisset, statim ab infirmitate qua caruerat coarctatur; et cum pessime ageret, videns comes nihil se in eum prævalere posse, relaxatum a vinculis liberum abscedere jubet. Ille vero ad basilicam regressus, sanatus est denuo.

CAPUT LIX.

De alia muliere, quæ post ingenuitatem est vendita.

Simile est huic et illud, quod mulier post emeritam libertatem rursum a patroni filiis barbaris venundatur. Sed virtute sancti, quo facilius defensaretur, contractis ad plenum debilitatur membris. Nam et poplitum

CHAPITRE LVIII.

D'un homme aveugle et perclus.

Un jeune Parisien, dont l'art était de confectionner des vêtements, dominé par l'humeur noire, c'est-à-dire par un amas de sang échauffé, devint malade de la fièvre quarte et, cette humeur s'enflammant, il eut tout le corps envahi de petites pustules, de sorte que quelques-uns le croyaient lépreux. En même temps, il souffrait des douleurs extrêmes dans tous les membres et n'y voyait plus ni d'un œil ni de l'autre. Étant en cet état, il entendit parler de la gloire du bienheureux pontife et de ses miracles proclamés partout; il gagna la cité de Tours et, se rendant à la basilique du saint, il recouvra la lumière et fut rendu à sa santé primitive, lorsqu'il eut accompli de longs jours de jeûne et de prière. Il était libre de naissance. Mais Leudaste[1], alors investi des fonctions de comte de Tours, apprenant que c'était un artisan du métier que j'ai dit, commença à l'attaquer en disant : « Tu t'es enfui de chez tes maîtres, et il ne te sera pas permis d'aller plus loin vagabonder de côté et d'autre. » Et l'ayant chargé de liens il l'envoya dans sa maison pour y être gardé. Là ne lui fit pas défaut la vertu de l'angélique confesseur; car, à peine incarcéré, ce garçon fut repris de la maladie qui l'avait quitté, et, comme il allait très-mal, le comte, voyant qu'il ne pouvait pas tirer parti de lui, donna l'ordre qu'il fût relâché et s'en allât librement. Celui-ci revint à la basilique et fut guéri de nouveau.

CHAPITRE LIX.

D'une autre femme qui fut vendue après avoir reçu la liberté.

Un cas semblable au précédent advint à une femme qui, après avoir mérité d'obtenir la liberté, fut cependant vendue par les fils barbares de son patron. Mais, grâce à la

(1) Voir sur ce personnage *Hist.*, l. V, c. XLVIII et suivants, et X 32.

nervi ita retorsi sunt, ut suræ crura contingerent. Tunc relicta a dominis, quibus fuerat inique distracta, patrocinia beati expetit confessoris. Ad cujus ædem non multo tempore commorata, libertati simul ac sospitati donatur.

CAPUT LX.

De oculorum et capitis mei dolore.

Et quia prior libellus ab eo tempore initiatus est quo Paulinus reliquit, et sub quadraginta capitulis constabat impletus, destinavi hunc incœptum sub sexaginta complere. Scilicet ut beatus Martinus, qui viduatus ab hoc mundo virginitatis custodivit integrum decus, martyrium quoque vel in occultis insidiis vel in publicis injuriis triumphaliter adimplevit, cui etiam aderat corona trigesimi et sexagesimi, vel centesimi fructus in his centum virtutibus augeretur. Spes autem mihi erat me non frustrari a voto, quod in octo annis Domino jubente complevi, ipso scilicet libro a virtute super me facta cœpto, ad me iterum sum regressus. Quod non sine providentia Divinitatis esse arbitror factum, ut ad eum finiretur, a quo legitur cœptus. In quo cum quinquaginta novem virtutes descripsissem, et sexagesimam adhuc attentius præstolarer, subito mihi sinistrum capitis tempus arctatur doloribus, et pulsantibus venis, defluentibusque lacrymis, tantus imminebat cruciatus, ut oculum vi comprimerem ne creparet. Quod dum per unam diem ac noctem graviter ferrem, mane adveniens ad

vertu du saint et afin qu'elle fût plus aisément protégée, une paralysie complète des membres s'empara d'elle ; les muscles de ses jarrets furent retournés de telle façon que ses mollets venaient sur le devant des jambes. Alors abandonnée par les maîtres qui l'avaient injustement prise, elle eut recours à l'assistance du bienheureux confesseur, et, après être restée un peu de temps dans sa maison, elle reçut à la fois les dons de la liberté et de la santé.

CHAPITRE LX.

De ma douleur des yeux et de la tête.

Comme le premier livre, commencé au moment où Paulin avait laissé les faits, a été terminé en quarante chapitres, j'ai résolu d'achever en soixante ce second livre que j'ai entrepris, afin que saint Martin qui, veuf de ce monde, sut garder intacte la gloire de la virginité, qui subit triomphalement le martyre, en résistant soit aux secrètes embûches soit aux agressions publiques, et qui avait déjà la couronne des nombres trente et soixante, fût également, par le récit de nos cent miracles, orné de la fructification au centuple[1]. J'avais l'espoir de voir s'accomplir un vœu que j'ai, par la volonté de Dieu, réalisé au bout de huit ans : ce livre a commencé par un miracle opéré sur moi-même, et c'est à moi

(1) Dom Ruinart a porté quelque lumière sur ce jargon en y faisant remarquer une allusion au verset 23, ch. XIII, de l'évangile selon saint Mathieu (Celui qui a reçu la semence dans une bonne terre et qui porte du fruit, en sorte qu'un grain en produit cent, un autre soixante et un autre trente), et à un passage où saint Augustin compare aux trois degrés de plus en plus fructueux de la semence évangélique les trois degrés de la perfection chrétienne : veuvage, virginité, martyre. Grégoire de Tours les trouve tous trois en saint Martin, dont il prétend célébrer la gloire en composant son premier livre d'un nombre de quarante chapitres (nombre dans lequel trente est compris), et son second livre de soixante, ce qui fait un total de cent chapitres.

basilicam sancti, orationi prosternor. Qua expleta, doloris locum velo, quod ante beatum dependebat sepulcrum, attigi. Quo tacto, protinus et pulsus venarum, et lacrymarum fluxus stetit. Post triduum vero dextram capitis partem similis attigit dolor. Pulsabant venæ, atque ubertim lacrymæ defluebant. Iterum mane consurgens, pari ut prius modo contacto velo, capite sanus abscessi. Transactis vero decem diebus, visum est mihi minuere sanguinem : tertia autem die post sanguinis diminutionem, subiit mihi cogitatio, et, ut credo, per insidiatorem injecta, quod hæc quæ pertuleram a sanguine evenissent, et si vena protinus fuisset incisa, confestim ista cessassent. Dum hæc cogito, ac revolvo, amborum temporum venæ prosiluere, renovatur dolor qui prius fuerat, et jam non unam partem capitis, sed totum arripuit caput. Commotus ergo doloribus, ad basilicam propero, ac pro cogitatione prava deprecans veniam, pallaque, quæ beatum operit sepulcrum, caput tetigi ; mox, dolore sedato, sanus recessi de tumulo.

Multa quidem sunt et alia quæ vir beatus quotidie operatur, quæ insequi longum est. Tamen si adhuc meremur videre miracula, placet ea alteri conjungi libello. Nam, ut diximus, hi duo libelli in hoc numero teneantur. Ego quoque pietati dominicæ maximas refero gratias, quod mihi per suffragium antistitis gloriosi concessum est, ut quod in initio tractavi, potuerim usque ad finem perducere[1] ; deprecans, ut quod

(1) Editi, *est quæ in initio promisi, usque ad finem perducere posse.* (R.) — 2204, *potui.*

qu'enfin je reviens encore[1]. Et je ne pense pas que ce soit sans dessein de la Divinité qu'il finisse par celui-là même par lequel on a lu qu'il a commencé. J'avais fait la description de cinquante-neuf miracles et j'attendais le soixantième avec sollicitude, lorsque je me sens tout à coup le côté gauche de la tête pressé de douleurs; mes veines battent, mes larmes coulent, et une telle souffrance m'agitait que je me comprimais l'œil avec force comme pour l'empêcher de crever. Après avoir péniblement supporté ce mal un jour et une nuit, j'allai le matin à la basilique du saint et me prosternai en priant. Ma prière achevée, je touchai l'endroit malade avec le voile suspendu devant le bienheureux sépulcre. Dès que l'attouchement fut opéré, et la pulsation des veines et le flux des larmes s'arrêtèrent aussitôt. Mais, trois jours après, une douleur semblable atteignit le côté droit de la tête : les veines étaient comme vibrantes, et les pleurs coulaient abondamment. De nouveau je me levai le matin, et, ayant comme la première fois touché le voile, je me retirai la tête guérie. Au bout d'un intervalle de dix jours, il me sembla que mon sang avait perdu de son abondance, et, trois jours après cette diminution de mon sang, il me vint la pensée, insinuée, je pense, par le tentateur, que les maux que j'avais soufferts provenaient du sang et qu'ils eussent cessé tout de suite si, dans le premier moment, l'on m'eût ouvert la veine. Pendant que je conçois et roule en moi-même ces idées, aux deux tempes mes veines s'agitent violemment, et la douleur revient, non pas d'un seul côté, mais saisissant la tête entière. Emporté par les souffrances, je me hâte de gagner la basilique, et, demandant pardon de ma pensée perverse, je touchai ma tête avec la tenture qui couvre le bienheureux tombeau, que bientôt je quittai guéri, le mal s'étant apaisé.

Il y a bien d'autres choses et en quantité que le bienheureux Martin opère chaque jour; il serait trop long de

(1) C'est donc pendant les huit premières années de son épiscopat (573 à 581) que Grégoire recueillit un à un les faits qui composent ce second livre des Miracles de saint Martin.

sæpe confessor tribuit populis, mihi peccatori largius indulgeat, purgetque me ab erroribus, quos sæpe conspicit et intendit, restituatque mihi lumen veritatis, eruat me ab infidelitatis lapsu, mundet cor et mentem a lurida lepra luxuriæ, purget cogitationes a concupiscentiis pravis, atque omnem a me facinorum molem diluat atque prosternat ; ut cum in judicio in sinistra parte fuero locatus, ille me de medio hædorum sacrosancta dextra dignetur abstrahere, reservatumque me tenens post tergum, sententiam judicis præstoletur. Cumque eo judicante fuero flammis infernalibus deputatus, sacrosancto pallio, quo ille tegitur in gloria, me contectum excuset a pœna, dicentibus regi angelis, quod quondam de monacho resuscitato dixerunt: *Iste est prò quo Martinus rogat.* Fiatque, ut quia non mereor illa claritate vestiri, vel ab irruentibus tartarorum ministris merear liberari : nec tantum mihi noxa prævaleat, ut separer ab ejus regno quem fideliter sum confessus in sæculo.

EXPLICIT LIBER SECUNDUS.

les rechercher. Cependant, s'il arrive que nous soyons jugé digne de voir de nouveaux miracles, nous nous plairons à les joindre aux précédents en leur consacrant un nouveau livre; car pour ces deux livres-ci ils doivent, comme nous l'avons expliqué, être bornés au nombre de chapitres qu'ils contiennent. Je rends de très-grandes actions de grâce à la bonté du Seigneur de ce qu'il m'a été accordé, par suite de la bienveillance du glorieux pontife, d'avoir pu mener à fin le projet que j'avais formé. J'implore aussi le confesseur, afin que ce qu'il a souvent accordé au peuple, il me l'accorde plus généreusement encore à moi pécheur; qu'il me purge des erreurs dont je le rends souvent témoin et qui ne lui échappent pas; qu'il me rétablisse dans la lumière de la vérité, qu'il m'arrache aux défaillances de l'infidélité, qu'il nettoie mon cœur et mon esprit de la lèpre de la pâle luxure, qu'il délivre mes pensées des concupiscences mauvaises, qu'il dissolve enfin et fasse disparaître le monceau d'actions coupables qui pèse sur moi, afin qu'au jour du jugement, quand j'aurai été placé au côté gauche, il daigne, de sa main sacro-sainte, me tirer du milieu des boucs et me garder en réserve derrière lui, pendant qu'il attendra la sentence du juge. Et quand, le juge ayant prononcé, j'aurai été marqué pour les peines de l'enfer, qu'il demande grâce pour moi de la peine en me couvrant du manteau sacro-saint dont il est revêtu dans sa gloire, tandis que les anges diront au roi des cieux ce qu'ils dirent jadis du moine ressuscité : « Celui-ci est l'homme pour qui Martin prie[1]. » Puisse-t-il arriver, si je ne suis pas digne d'être environné d'un tel éclat, si je ne suis pas digne même d'être à l'abri de toute atteinte des suppôts du Tartare, que du moins mes fautes ne l'emportent pas dans la balance au point que je sois séparé du royaume de celui que j'ai confessé dans ce monde avec fidélité!

(1) Voy. Sulpice Sévère; *Vie de saint Martin*, ch. v.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

DE

VIRTUTIBUS SANCTI MARTINI

EPISCOPI.

LIBER TERTIUS.

Tertium, ordinante Christo, libellum de virtutibus beati Martini scribere incipientes, gratias agimus omnipotenti Deo, qui nobis talem medicum tribuere dignatus est, qui infirmitates nostras purgaret, vulnera dilueret, ac salubria medicamenta conferret. Nam si ad ejus beatum tumulum humilietur animus, et oratio sublimetur, si defluant lacrymæ et compunctio vera succedat, si ab imo corde emittantur suspiria et pectora facinorosa tundantur, invenit ploratus lætitiam, culpa veniam, dolor pectoris pervenit ad medelam. Nam sæpius tactus beati sepulcri profluviis imperavit sistere, cæcis videre, paralyticis surgere, et ipsam quoque pectoris amaritudinem longe discedere. Quod ego plerumque expertus, indignum me judico ut inter tantorum miraculorum moles etiam illa hic inseram quæ super me operari dignatus est. Sed iterum timeo ne noxialis appaream, si ea tanquam fraudulentus abscondam. Testor enim Deum, et spem illam quam in ejus virtute posui, credens me ab illius misericordia

DES

MIRACLES DE SAINT MARTIN,

ÉVÊQUE.

LIVRE TROISIÈME.

Au moment où nous allons, avec la volonté du Christ, commencer d'écrire un troisième livre sur les miracles de saint Martin, nous rendons grâces au Dieu tout-puissant qui daigna nous accorder un tel médecin pour guérir nos infirmités, pour cicatriser nos plaies et nous apporter d'efficaces médicaments. En effet, lorsque, auprès de son bienheureux tombeau, l'âme s'humilie, que s'élève la prière, que les larmes coulent et qu'une vraie componction succède, lorsque du fond du cœur s'échappent les soupirs et que nous frappons nos poitrines coupables, alors des pleurs naît la joie, de la faute le pardon, et le cœur endolori a trouvé son remède. Très-souvent, toucher le bienheureux sépulcre a fait cesser les écoulements comme s'ils eussent obéi à un ordre, a fait les aveugles voir, les paralytiques se lever et l'amertume du cœur elle-même s'en aller au loin. Bien que j'en aie moi-même éprouvé souvent l'effet, je me crois indigne d'ajouter ici à une masse de miracles si grands ceux même que Dieu daigna opérer sur moi; mais d'un autre côté je crains de paraître coupable si, comme un fraudeur, je prétends les cacher : car j'en prends à témoin et Dieu et cet espoir que j'ai mis en sa puissance de croire que je ne serais pas frustré de sa miséricorde, toutes les fois

non frustrari : quia quotiescumque aut dolor capitis irruit, aut tempora pulsus impulit, aut aures auditus gravavit, aut oculorum aciem caligo suffudit, aut aliis membris dolor insedit, statim ut locum dolentem, vel tumulo vel velo pendente attigi, protinus sanitatem recepi, mirans tacitus in ipso tactu dolorem recessisse cum cursu.

CAPUT PRIMUM.

De dolore faucium mearum.

Quid autem nuper pertulerim, primum inseram huic libello miraculum. Dum ad convivium residentes post jejunium ederemus, piscis infertur in ferculo : quem dominica cruce signatum dum edimus, una milii ex aristis ipsius piscis injuriosissime adhæsit in gutture. Quæ dolores commovens graves, incidebat fauces acumine, et ipsam gulam longitudine obserabat : impediebat vocis sonitum, at neque ipsum salivæ liquorem, qui sæpe a palato defluit, transire sinebat. Tertia autem die cum neque tussiens, neque excreans eam valerem projicere, recurri ad nota præsidia. Accedo ad tumulum, provolvor in pavimento, profusisque cum gemitu lacrymis, auxilium deprecor confessoris. Dehinc erectus, velo, quod dependebat, gulam, faucesque et reliquum capitis attigi. Nec mora, sanitatem recepi; et priusquam limina sancta egrederer, nullam fatigationem sensi. Quid tamen aculeus malus devenerit, ignoro. Non eum rejeci per vomitum, non discessisse sensi in alvum. Unum tantum scio, quod ita me in velocitate sensi sanatum, ut putarem quod injecta aliquis manu, illa quæ injuriam faucibus intulerant abstulisset.

que le mal de tête me prit, ou que la fièvre m'accéléra les pulsations aux tempes, ou que mon oreille devint dure, ou qu'un voile affaiblit la vigueur de mes yeux, ou que la douleur s'empara de quelqu'un de mes membres, je n'avais pas plutôt fait toucher l'endroit malade soit par le tombeau, soit par la tapisserie drapée au-dessus, qu'immédiatement je recouvrais la santé, m'étonnant en moi-même que par ce simple attouchement la douleur se retirât, pour ainsi dire, à la course.

CHAPITRE PREMIER.

De mon mal de gorge.

Je noterai d'abord dans ce livre un miracle qui m'est arrivé dernièrement. Comme nous étions assis à table, et que nous déjeunions, on apporte un poisson dans un plat. Nous le mangions après avoir fait dessus le signe de la croix, quand une des arêtes de ce poisson s'arrêta très-malheureusement dans ma gorge. Elle me causait de grandes douleurs par sa pointe perçant le gosier et par sa longueur barrant le passage; elle empêchait la voix de se faire entendre et ne laissait pas même passer la salive qui découle fréquemment du palais. Le troisième jour, comme je ne pouvais la faire sortir, ni en toussant, ni en crachant, je recourus au remède que j'avais déjà éprouvé. J'approche du tombeau, je me prosterne sur le pavé, et j'implore avec larmes et gémissements l'assistance du confesseur; puis me relevant je me touche la gorge, le larynx et le reste de la tête avec le voile placé dessus. Sur-le-champ je recouvrai la santé, et je n'avais pas dépassé le seuil sacré que je ne sentais déjà plus aucun mal. Qu'était devenu cependant le fatal aiguillon? Je l'ignore. Ce n'est point en vomissant que je le rejetai et je ne le sentis point s'en aller dans le ventre. Je ne sais qu'une chose : c'est que je me sentis guéri avec une telle promptitude, que je pouvais croire que quelqu'un m'avait plongé sa main dans la gorge et en avait retiré ce qui me blessait.

CAPUT II.

De puella debili sanata.

Puella vero annorum duodecim, omnibus membris debilis, per sex annos tanquam mortua in domo parentum lectulo decubabat, non gressum faciens, non opus manuum implens, non lucem cernens, non sermonem eloquens, non audiens elocutum. Ad beati tumulum fundunt parentes pro filia preces, offerunt munera, et adhuc vota promittunt. Convenit autem populus ad solemnia, celebratur cum gaudio sacra festivitas. Tertia vero de festivitate die, vocat patrem puella, dicens : « Sitio. » Qui gaudens quod filiæ vocem, quam nunquam audierat, meruisset audire, cucurrit velocius, et assumptum paululum aquæ puellæ detulit ad bibendum. Qua hausta, ait : « Porrige mihi manum. » Apprehensa quoque pater ejus dextera, levavit eam. Quæ stans super pedes suos, elevatis ad cœlum manibus oculisque : « Gratias, inquit, tibi ago, omnipotens Deus, qui respiciens humilitatem meam, me per sanctum antistitem tuum salvare dignatus es. » Et sic redintegratis membris, visum auditumque recepit, ac domum læta regressa est.

CAPUT III.

De homine in cujus manu fustis adhæsit.

Ante duos autem annos quam hæc agerentur, quidam non metuens, neque honorans diem sanctum dominicæ resurrectionis, accepta annona, ad molam vadit, impositoque tritico, molam manu vertere cœpit. Expleto autem opere non poterat volam aperire, sed cum gravi dolore fustem quem apprehenderat te-

CHAPITRE II.

De la guérison d'une jeune fille débile.

Une fille de douze ans avait tous les membres frappés de faiblesse, et depuis six années elle était comme une morte, couchée dans un petit lit chez ses parents, sans marcher un seul pas, sans faire œuvre de ses mains, sans voir la lumière, sans prononcer une parole, sans entendre ce qu'on lui disait. Les parents se répandent en prières pour leur fille au tombeau du saint, y offrent des présents et s'engagent en outre par des vœux. Arrive le peuple qui se rassemble pour la fête, et la solennité sainte est célébrée joyeusement. Le troisième jour après la fête, la jeune fille appelle son père et lui dit : « J'ai soif. » Celui-ci, ravi de pouvoir entendre la voix de sa fille qu'il n'avait jamais entendue, s'empresse de courir et lui apporte un peu d'eau à boire. L'ayant bue elle dit : « Donne-moi la main. » Le père lui prit la main et l'aida à se lever. Alors, se tenant sur ses pieds et levant au ciel les mains et les regards, elle s'écria : « Je te rends grâces, Dieu tout-puissant qui, considérant ma faiblesse, as par ton saint pontife daigné me sauver. » Et ses membres lui étant ainsi rendus, elle revint pleine de joie chez elle, pouvant voir et entendre.

CHAPITRE III.

De l'homme à la main duquel un bâton s'attacha.

Deux ans avant que cela ne se passât, un homme, qui n'avait ni crainte ni respect pour le saint jour du dimanche, ayant pris du blé se rend à la meule, y met son grain et commence à la tourner avec sa main. Mais, l'ouvrage fini, sa main ne pouvait s'ouvrir et continuait à tenir malgré lui, non sans une vive douleur, le bâton qu'elle avait saisi. Voyant enfin qu'il ne pouvait le lâcher, il coupa le

nebat invitus. Post hæc videns se non laxari, inciso ab utraque parte fuste, ad sancti basilicam venit, factaque oratione, et vigiliis celebratis, laxatis digitis, manus ejus ad opus pristinum restituta est. Alio vero anno, in hac die sancta, operam propter quam prius increpitus a Deo fuerat, apprehendit, rursumque ei lignum in manu ejus adhæsit. Ille autem cum dolore plorans ad basilicam sancti confessoris repetiit, sed non protinus meruit exaudiri. Post duos vero annos, ad eamdem festivitatem qua puellam sanatam retulimus, et iste liberatus est ab onere ligni.

CAPUT IV.

De contracto sanato.

Ex Lemovicino autem adveniens contractus, qui nec gressum facere poterat, nec lumen oculorum habebat, deportatus manibus devotorum ante sanctum sepulcrum deponitur; deprecatusque misericordiam beati antistitis, directis membris debilibus, sanitati donatur.

CAPUT V.

De cæco illuminato.

Quidam cæcus, qui longo tempore lumine caruerat oculorum, ad eamdem festivitatem venit. Et facta oratione, dum ante sanctum sepulcrum staret, subito apertis oculis, recepto lumine jucundatur.

CAPUT VI.

De debili sanato.

Puer autem incola civitatis Turonicæ, dum valetudine nimia ac diuturna consumitur, omnibus mem-

bois au-dessus et au-dessous, et vint à la basilique du saint; là, après qu'il eut fait une prière et assisté aux vigiles, ses doigts furent desserrés et sa main rendue à son premier usage. Une autre année, au même saint jour, il reprend la besogne à l'occasion de laquelle il avait été une première fois puni par Dieu. Le bois devint de nouveau adhérent à sa main. L'homme, ainsi frappé, retourna en pleurant à la basilique du saint confesseur, mais il ne méritait pas d'être exaucé sitôt. Ce fut seulement la seconde année, à la même fête dans laquelle fut guérie la jeune fille, comme nous l'avons rapporté, qu'il fut aussi délivré de ce bois incommode.

CHAPITRE IV.

De la guérison d'un paralytique.

Il arriva du Limousin un homme aux membres contractés, qui ne pouvait faire un pas et qui était privé de la vue. Porté sur les mains de personnes pieuses, il est déposé devant le saint sépulcre, et, après qu'il a imploré la miséricorde du bienheureux pontife, ses membres débiles se redressent et il reçoit le don de la santé.

CHAPITRE V.

D'un aveugle éclairé.

Un aveugle, privé depuis longtemps de la lumière des yeux, était venu à la même fête. Il fit sa prière, et, pendant qu'il se tenait devant le sépulcre, tout à coup ses yeux s'ouvrirent et il eut la joie de recouvrer la lumière.

CHAPITRE VI.

D'une débilité guérie.

Un enfant habitant la cité de Tours, consumé par une violente et longue maladie, se trouvait débilité de tous ses

bris debilitatur, et sine spe gressuum a febre relinquitur, cui tibiæ ceu funes intortæ separari non poterant. Post discessum vero febris, expetiit a parentibus, ut eum ad sanctam basilicam deportarent. Quem exhibitum deponentes ad pedes sancti, orationem faciunt, ut ei virtus solita subveniret. Tertia vero die cum ille vel parentes ejus in oratione ac jejunio perdurarent, exorto misericordiæ lumine, distortis tibiis, a parentibus incolumis est receptus.

CAPUT VII.

De eo qui clavem die dominico faciebat.

Sic et alius, Senator nomine, de Cracatonno[1], Andegavensi vico, dum die dominico clavem facit, digiti ambarum manuum ejus contraxerunt, unguibus in palmam defixis. Sic qui ostium pandere voluit, manus reserare non poterat. Dehinc quatuor mensibus exactis, jam unguibus in carne defixis, computrescente palma, auxilia expetiit confessoris, et per quatuor dies orationi ac jejunio vacans, manus sanas elevans, incolumis est regressus, collaudans virtutem antistitis, et ut nullus aggrederetur quod ipse præsumpserat prædicabat.

CAPUT VIII.

De mortuo suscitato.

Eo tempore quo talia apud urbem Turonicam gerebantur, legati de Hispaniis, id est Florentius et Ex-

(1) Sic omnes mss., præter Colb. a, qui habet *Cratonno*. Editi duo *Cracotonno;* (5326 et) Clict., *Cratotonno*. (R.) — *Cratatonno*, 5329, Sag., sup. 243, Cott.; *Cracatovrio*,5334; *Crataconno*, 5335.

membres et abandonné par la fièvre, sans espérance de pouvoir marcher, car ses jambes entortillées comme des cordes ne pouvaient pas se séparer. Après que la fièvre fut partie, il pria ses parents de le transporter à la sainte basilique. Ceux-ci le prirent et le déposèrent aux pieds du saint, en priant pour que sa force ordinaire lui revînt. Le troisième jour, lui et ses parents persistaient dans la prière et le jeûne, quand la lumière divine parut; les jambes se détendirent, et l'enfant fut rendu guéri à sa famille.

CHAPITRE VII.

De celui qui fabriquait une clef le dimanche.

Un autre, nommé Sénateur, habitant de Craon, bourg de l'Anjou, fabriquant une clef le dimanche, les doigts de ses deux mains se contractèrent de manière que ses ongles étaient comme soudés à la paume. Ainsi, lui qui avait voulu ouvrir une porte, il ne pouvait ouvrir sa main. Quatre mois s'étaient passés depuis, et déjà la paume de la main commençait à se putréfier par la croissance des ongles qui entraient dans sa chair, lorsqu'il implora les secours du confesseur ; après s'être livré durant quatre jours à la prière et au jeûne, il éleva ses mains devenues saines et se retira guéri, louant le pouvoir du pontife et avertissant chacun de ne point tenter ce qu'il avait osé lui-même.

CHAPITRE VIII.

D'un mort ressuscité.

En même temps que de telles choses se passaient dans la ville de Tours, des envoyés espagnols, savoir Florent et Exsupère, y arrivaient se rendant vers le roi Chilpéric (1). Je les reçus au repas de l'église ; pendant que nous étions à table,

(1) Au sujet de cette ambassade, voyez *Hist.*, liv. VI, c. XVIII.

superius, ad Chilpericum regem veniebant. Quos cum ad convivium ecclesiæ recepissem, epulantibus nobis, eo quod se assererent esse catholicos, Florentius, qui erat ætate senior, sollicite flagitat aliqua de beati viri virtute cognoscere. At ego Deo gratias agens, interrogo si vel nomen ejus in illis regionibus audiretur, vel vita illius legeretur ab aliquo. Hæc me interrogante, ait in illis locis magnifice honorari nomen ejus; sed et se peculiarem alumnum antistitis narrat, dicens super se magnam ejus virtutem ostensam fuisse. «Avus, inquit, meus antemultorum curricula annorum basilicam construxit in honore beati Martini antistitis: perfectaque ac eleganti opere exornata, Turonis[1] clericos religiosos destinavit, expetens pontificis reliquias, ut scilicet locum, quem in ejus nomine ædificaverat, ejus reliquiis consecraret. Quod cum fecisset, per singulos dies veniebat, et prostratus solo cum conjuge, sancti pontificis auxilium implorabat. Post multum vero tempus infans his nascitur. Cum autem trium mensium esset a febre pulsatus, in tantum exinanitur, ut neque papillam sugere, neque ullum alimentum valeret accipere. Interea perdurante morbo, cibo abnegato, palpitante tantum spiritu, solus transitus præstolabatur. Nec mora, ipse quoque exhalatur spiritus. Tum mater mœsta, vel avia, de unicæ ac primogenitæ sobolis morte, apprehensum inter brachia ante altare beati Martini jam examine corpusculum spe non incerta deposuerunt : et tanquam si sanctum visibilibus cernerent oculis, anus[2] alloqui-

(1) Huc usque Cod. Martinianus, cæteris quæ sequuntur scabie et putredine exesis. (R.)

(2) Alias *avus*. (R.)

comme ils se donnaient pour catholiques, Florent, qui était le plus âgé, demanda instamment qu'on lui fît connaître quelques traits de la puissance de saint Martin. Aussitôt, rendant grâces à Dieu, je m'informe s'il était quelqu'un dans leur pays qui sût le nom de Martin ou qui lût sa vie. A ma question il répondit que ce nom était magnifiquement honoré dans ces contrées. Lui-même, raconta-t-il ensuite, était un protégé spécial du pontife qui avait manifesté sur lui la grandeur de son pouvoir. « Mon grand-père construisit, dit-il, il y a de longues séries d'années, une basilique en l'honneur du bienheureux pontife Martin. Lorsqu'elle fut terminée et ornée avec élégance, il envoya à Tours de pieux ecclésiastiques, car il désirait avoir des reliques du pontife pour consacrer par elles l'édifice qu'il avait érigé en son nom. Lorsqu'il l'eut en effet consacré, chaque jour il s'y rendait, et, prosterné sur le sol avec son épouse, il implorait l'assistance du saint évêque. Longtemps après, il leur naît un enfant, mais qui, à l'âge de trois mois, fut tellement travaillé par la fièvre et réduit à une telle faiblesse, qu'il ne pouvait plus lever la paupière ni prendre aucun aliment. La maladie persista, l'abstinence de toute nourriture continua ; il ne lui restait que le souffle, on n'attendait plus que sa mort ; bref, son dernier souffle lui-même s'éteint aussi. La mère alors, c'est-à-dire ma grand'mère, dans sa tristesse d'avoir perdu son unique rejeton, son premier-né, saisit entre ses bras le petit corps déjà glacé, et ils le déposèrent, non sans une ferme espérance, devant l'autel du bienheureux Martin ; puis, comme s'ils avaient réellement vu de leurs yeux le saint, ma grand'mère lui adressa la parole en ces termes : « Nous avions le plus ferme espoir, bienheureux confesseur, en apportant ici tes reliques, que les maladies seraient chassées, les fièvres détruites, les ténèbres de la cécité dissipées et les autres infirmités guéries, parce qu'on lit un grand nombre de miracles que tu as accomplis de ton vivant

tur, dicens : « Spes nobis erat maxima, beatissime confessor, tua huc pignora deportasse, per quæ morbi depellerentur, febres exstinguerentur, fugarentur cæcitatis tenebræ, et aliæ quoque infirmitates emendarentur, pro eo quod de te legantur plurima, quæ vel vivens feceris, vel post transitum operaris. Nam audivimus te oratione mortuos suscitasse, lepram osculo depulisse, energumenos curasse verbo, venenum digito compressisse, et alia multa fecisse : hic apparebit virtus tua, si et nunc juxta fidem nostram hunc resuscitaveris parvulum. Quod si non feceris, non hic ultra colla curvabimus, luminaria accendemus, aut alicujus honoris gratiam exhibebimus. » Et hæc dicens, relicto ante altare infantulo, abierunt. Mane autem facto venientes, invenerunt eum ad altare conversum, et dum admirarentur, suscepit eum mater in ulnis, et cognoscens eum resumpsisse flatum, applicat ad papillam, qui protinus, hausto lacte, confortatus est. Tunc mater cum patre et omni domo, elevata in cœlum voce, benedixerunt Deum, dicentes : « Nunc cognovimus quia magnus Deus es, et facis mirabilia solus, qui nobis parvulum confessoris tui oratione restituisti. » Loco autem illi majorem deinceps quam prius fecerant, reverentiam exhibebant. » Hæc ab ipsius Florentii ore ita gesta cognovi.

CAPUT IX.

De eo qui pedem debilem habuit.

Clericus erat ab urbe Pictava, in agro illius regionis qui ad sanctam basilicam pertinebat, unius usu pedis debilis, quem, ut ipse asserebat, per incursum dæmonii meridiani perdidi at. Qui inciso fuste ad men-

ou opérés après ta mort. Nous avons appris en effet que tu avais ressuscité des morts par la prière, chassé la lèpre avec un baiser, guéri des possédés par la parole, arrêté du poison avec le doigt et fait beaucoup d'autres prodiges. Ici se montrera ta puissance, si, suivant notre espoir, tu ressuscites cet enfant ; si tu ne le fais pas, nous ne courberons plus ici nos têtes, nous n'allumerons plus de lumières, nous ne te rendrons plus aucune espèce d'honneur. » Comme elle achevait ces paroles, ils s'éloignèrent, laissant l'enfant devant l'autel. Étant revenus le lendemain matin, ils le trouvèrent tourné vers l'autel et en furent surpris ; la mère le prit dans ses bras et, s'apercevant que le souffle lui était revenu, elle l'approcha de son sein ; aussitôt l'enfant but et fut réconforté. Alors la mère, le père et toute la famille, élevant la voix au ciel, bénirent Dieu en disant : « Nous savons maintenant que tu es le Dieu puissant et que tu peux seul accomplir des prodiges, toi qui nous as rendu notre enfant à la prière de ton confesseur. » Ils témoignèrent dès lors une plus grande vénération pour ce lieu qu'ils n'avaient fait auparavant. » Tels sont les faits que j'ai appris de la bouche même de ce Florent.

CHAPITRE IX.

D'un homme qui avait le pied estropié.

Un clerc de la ville de Poitiers, qui habitait un territoire de cette contrée appartenant à la sainte basilique, avait un pied estropié ; il en avait perdu l'usage, à ce qu'il assurait, par une attaque du démon du midi. Il coupa un bâton à la

suram geniculi, et pelle superposita ad ipsum geniculum, extenso retrorsum vestigio, gressum, quem pede nitebatur agere, fuste adminiculante perficiebat. Ad antedictam basilicam novem post annos advenit, fusaque oratione per triduum, ante tertium festivitatis diem poplite directo surrexit. Adveniente autem ad sancti solemnia populo, qualiter per virtutem ejus sanatus esset, edocuit.

CAPUT X.

De tibia matris meæ.

Matri vero meæ hoc ordine virtus sancti subvenit. Tempore quo transactis parturitionis doloribus me edidit, dolorem in uno tibiæ musculo incurrit. Erat autem subitaneus tanquam si clavus affigens, atque ita fictam gravissimam dabat ut plerumque eclipsim generaret, nec erat quod eum mitigare posset, nisi cum diutissime contra ignem tentus a vapore foci obstupesceret: sed et si unguentum aliquod parumper fuisset infusum, quiescebat. Quid plura? Post ordinationem meam advenit Turonis vel ad occursum antistitis sancti, vel causa desiderii mei. Cum hic igitur per duos aut tres menses commorata fuisset, et assidue beati pontificis auxilium precaretur; tandem respiciente miseratione consueta, discessit dolor a tibia, qui per triginta quatuor annos feminam fatigaverat.

CAPUT XI.

De mulieris manu sanata.

Sed et alia mulier de Andegavo territorio, digitis in palma defixis, ut ad locum sanctum preces effudit, digitis directis, sanata manu discessit.

hauteur de son genou, s'appliqua sur le genou une peau et, tenant la jambe étendue en arrière, le pas qu'il s'efforçait de faire avec le pied, ce bâton lui servait à l'accomplir. Neuf ans après, il vint dans la basilique dont je viens de parler, se livra à la prière pendant trois jours et, avant le troisième jour de la fête, il se leva droit sur son jarret. Puis, quand le peuple accourut pour la solennité du saint, il raconta comment la puissance du pontife l'avait guéri.

CHAPITRE X.

De la jambe de ma mère.

Voici de quelle manière le pouvoir du saint vint au secours de ma mère. Lorsque ma mère me mit au monde en traversant les douleurs de l'enfantement, elle ressentit une douleur dans un muscle de la jambe. C'était une souffrance soudaine, comme si l'on y avait enfoncé un clou, et qui causait un point tellement aigu qu'il en résultait la plupart du temps un évanouissement de la malade. Rien ne pouvait apaiser ce mal ; seulement, quand on tenait très-longtemps la jambe près du feu, la chaleur du foyer étourdissait la douleur ; elle se calmait encore, lorsqu'on avait versé pendant quelque temps de l'essence sur le point douloureux. Quoi de plus? Après mon ordination, ma mère vint à Tours, tant pour se rapprocher du saint pontife que pour répondre à mon désir. Après qu'elle y fut restée deux ou trois mois, implorant assidûment le secours du bienheureux pontife, la compassion habituelle du saint se tourna enfin vers elle et débarrassa sa jambe de la douleur qui l'avait tourmentée pendant trente-quatre ans.

CHAPITRE XI.

D'une femme qui eut la jambe guérie.

Une autre femme du pays d'Anjou avait les doigts enfoncés dans la paume de la main ; elle alla au saint lieu, et, après s'être livrée à la prière, elle se retira, les doigts redressés, la main guérie.

CAPUT XII.

De puero a valetudine sanato.

Puer familiaris noster correptus a febre graviter urebatur. Ardebant enim extrinsecus membra, intrinsecus vero sitis valida erat; et si potum aliquem recipiebat, mox rejiciebat a stomacho, nihil tamen capiens cibi. Cumque in hoc labore quarto aut quinto die fatigaretur, petiit ut ei parumper exhiberent pulveris de sepulcro ad bibendum. Quo exhibito, vinoque diluto, ut hausit fideliter, recepta sanitate convaluit.

CAPUT XIII.

De Theodanæ [1] pede sanato.

Theoda vero, Wiliacharii [2] quondam presbyteri filia, dum ab humore pedum frequentius laboraret, unius pedis usum, qui in debilitatem redactus fuerat, perdidit. Post hæc ad beatam advenit basilicam, in qua dum crebras effunderet preces, amota debilitate, incolumitati donatur.

CAPUT XIV.

De homine inclinato.

Erat tunc temporis in villa, quæ sub tuitione sanctæ matris ecclesiæ [3] habebatur, homo quidam, qui,

(1) 3801 *Theode; Theodanis*, 5329.

(2) Sup. 243 *Vuilicari*.

(3) Sic cod. Gat. Editi non habent *sanctæ*. Bell., Laud. Colb. duo, Clar. (2204 et 5334), *sanctæ matriculæ*. Mater ecclesia appellatur ecclesia cathedralis, quam hic potius designari puto quam matriculam. (R.)

CHAPITRE XII.

D'un garçon guéri du délire.

Notre serviteur habituel fut saisi d'une fièvre violente qui le dévorait. Ses membres brûlaient extérieurement, à l'intérieur sa soif était ardente; s'il avalait quelque boisson, son estomac la rejetait bientôt; cependant il ne prenait aucune nourriture. Enfin, au bout de quatre ou cinq jours, fatigué de ces efforts, il demanda qu'on mît dans sa boisson un peu de poussière du tombeau. On lui en présenta et on en mit dans son vin; il but avec confiance et recouvra aussitôt la santé.

CHAPITRE XIII.

De la guérison du pied de Théoda.

Théoda, fille du défunt prêtre Wiliacharius, souffrait fréquemment d'une humeur aux pieds; elle perdit l'usage de l'un d'eux, qui fut estropié. Alors elle alla à la sainte basilique, et, comme elle s'y livrait à de nombreuses prières, son infirmité disparut, et elle recouvra la santé.

CHAPITRE XIV.

D'un homme courbé.

Il y avait alors, dans un domaine placé sous la garde de la sainte mère église, un homme qui marchait courbé comme s'il avait eu les reins brisés. Penché vers la terre, comme cette femme de l'évangile, il ne pouvait absolument pas se

tanquam effractis renibus, inclinatus ambulabat. Hic juxta illam evangelicæ seriei mulierem[1] deorsum proclinus nequaquam sursum poterat erigi, sed duobus in ascellis fustibus additis, incurvus agebat gressum. Ad festivitatem autem adveniens, tertia die post acta solemnia erectus, ab omni incursione diabolica mundatus, sanus abscessit.

CAPUT XV.

De Gundulfo debili.

Gundulfus vero quidam ipsius urbis civis, ab infantia sua cum Gunthario, Chlotharii regis filio, habitavit. In cujus dum haberetur servitio, et, ordinante rege, ascenderet in arborem, ut matura decerperet poma, effracto ramo corruit; collisoque ad lapidem pede, debilitatus est. Post multos vero annos dum in hac debilitate persisteret, et ascenso equite velociter eum impelleret ad eundum, lapsante gressu, præcipitatur, compressumque pedem alium, qui sanus erat, graviter læsit. Dehinc portari se ad sanctam basilicam postulat, projectusque ad pavimentum, orationem fideliter fundit. Nec morata est pietas, quæ semper tribulantibus subvenire consuevit, sed protinus, ablato omni dolore, incolumis a pavimento surrexit. Igitur per triginta circiter annos, de alio pede, sicut superius diximus, jugiter claudicabat. Tandem inspectis propriæ conscientiæ noxis, converti decrevit, scilicet, ut humiliatis capillis ipsi sancto deserviret antistiti. Sed prius a rege præceptum elicuit, ut res suas omnes basilicæ traderet vivens. Quo facto, capite tonsurato,

(1) Luc. XIII, 11.

redresser, et s'avançait incliné en s'aidant de deux bâtons placés sous ses aisselles. Étant venu à la fête, il se redressa trois jours après l'accomplissement de la solennité, et complétement délivré des attaques du diable il se retira guéri.

CHAPITRE XV.

De l'infirmité de Gundulfe.

Un citoyen de la même ville, nommé Gundulfe, habitait depuis son enfance avec Gunthaire, fils du roi Clotaire [1]. Comme il était employé à son service, il monta sur un arbre, par l'ordre du roi, pour cueillir des fruits mûrs; une branche s'étant cassée, il tomba; son pied heurta contre une pierre, et il en fut estropié. Un grand nombre d'années après, cette infirmité durait encore, quand, pressant vivement l'allure du cheval qu'il montait, celui-ci glissa et jeta à terre son cavalier; Gundulfe eut ainsi son autre pied, resté sain jusqu'alors, écrasé et gravement blessé. Il se fit transporter de là à la sainte basilique, et, prosterné sur le pavé, il se livra avec confiance à la prière. Cette compassion, qui vient sans cesse en aide aux affligés, ne tarda pas à se montrer; toute douleur disparut sur-le-champ, et Gundulfe était sain et sauf quand il se releva du pavé. Cependant il boitait toujours de l'autre pied, comme nous l'avons dit, depuis trente ans environ. Enfin, il examina les péchés de sa conscience et résolut de se convertir, c'est-à-dire de faire couper sa chevelure et de se vouer au service du saint pontife. Mais d'abord il obtint du roi un décret qui lui permit de donner de son vivant tous ses biens à la basilique. Cela fait, il se fit tonsurer et accomplit sa sage résolution; aussi-

(1) Voy. *Hist.*, liv. IV, ch. III.

impletoque bonæ deliberationis voto, pes ejus, qui effractis ossibus fuerat breviatus, est elongatus. Et qui ante a duobus pueris sustentatus ibat, nunc sine ullius hominis adminiculo, quo voluerit, absque aliquo debilitatis impedimento discurrit.

CAPUT XVI.

De cæco illuminato.

Post hæc puerulus quidam ex Lemovicino cæcus adveniens, lumen recepit oculorum hoc modo. Anno tertio nativitatis suæ cum jam gressum incipiens figere, erumpenteque lingua in verbis labra laxaret, dum matri alludit blande, dum oscula libat, dum collo ejus appenditur, dum in ulnis defertur, commota per immissionem diabolicam, vi venti pulvis a terra cum paleis elevatur, et super puerum ad matrem ejus cum magno turbine fertur : sed rustica mulier et incauta, non tractat se filiumque Salvatoris vexillo munire, ideoque prævalentibus insidiis oculi adolescentis repleti pulvere obserantur. Qui diu vociferans, tandem mitigatus a matre permansit cæcus. Adultus autem datus est mendicis, ut vel cum eisdem ambulans stipendii quiddam acciperet. Erant autem parentes ejus valde pauperes. Igitur duodecimo cæcitatis [1] suæ anno, advenit Turonis ante diem solemnitatis, qua Deus pater Verbum carni glutinans, mundo salutem invexit. Decursa autem festivitatis vigilia, dum recedentibus aliis hic ad pedes sancti decubaret

(1) Clar., *nativitatis*. Editi, *ætatis*. (R.)

tôt son pied, qui s'était racourci par la fracture des os, s'allongea. Dès lors cet homme, qui jusque-là ne pouvait marcher que soutenu par deux serviteurs, put courir partout où il voulut, sans l'assistance de personne et sans être embarrassé par aucune infirmité.

CHAPITRE XVI.

D'un aveugle qui recouvra la vue.

Un enfant aveugle vint ensuite du Limousin et recouvra la vue de la manière suivante. La troisième année après sa naissance, quand déjà sa marche devenait plus assurée, que déjà il desserrait ses lèvres pour livrer passage aux paroles que produisait sa langue, pendant qu'il caresse doucement sa mère, qu'il lui donne des baisers, qu'il est suspendu à son cou, qu'il est porté dans ses bras, tout à coup un vent violent envoyé par le diable soulève de la terre une poussière mêlée de paille, qui se précipite sur l'enfant dans les bras de sa mère avec un grand tourbillon. Cette femme rustique et sans précaution n'a pas soin de se munir elle et son fils du signe de la croix du Sauveur; les embûches du démon prévalent à cause de cela, et les yeux de l'enfant se remplissent de poussière et se ferment. Après avoir longtemps crié, il fut enfin calmé par sa mère, mais il resta aveugle. Parvenu à l'adolescence, il fut donné à des mendiants, afin qu'il reçût quelques secours en allant avec eux ; ses parents étaient fort pauvres. C'est ainsi que, la douzième année depuis qu'il était aveugle, il arriva à Tours, avant la célébration du jour où Dieu le père, unissant le Verbe à la chair, envoya le salut au monde. Quand la vigile de la fête fut terminée et que tous les assistants se retirèrent, lui resta couché sans mouvement aux pieds du saint; alors il sentit comme si quelqu'un eût piqué ses yeux avec un dard ; aussitôt le sang s'en échappa et commença à couler le long

immobilis, tunc sensit quasi pupugisset aliquis oculos ejus a spiculo, et statim sanguis ab his erumpens cœpit defluere per genas ejus, aversaque sursum facie, vidit super se cereum elucere, et exclamans voce magna, ait : « Gratias tibi ago, sancte confessor Dei, quia virtute tua lumen recipere merui. » O admirabilis gratia ! o virtus immensa ! multimodis enim affectibus dona tua spargis in populis. Nam qui stipem petierat, lumen recepit, et diu extera luce, virtutis tuæ lumine vultus ornatur. O si te multorum criminum tenebræ a nostris visibus non arcerent, nempe venires visibiliter, et infirmis voce Petri clamares : « Aurum et argentum non habeo, sed quod habeo do vobis : in nomine Christi Jesu abite incolumes [1]. »

CAPUT XVII.

De Siggonis referendarii aure.

Fuerat causa quædam ut Remense [2] opidum peteremus, cumque ab Ægidio episcopo, qui tunc ecclesiam regebat, benigne fuissemus excepti, illucescente in crastinum dominica die, ad ecclesiam accessimus, residentesque in sacrario adventum præstolabamur antistitis. Eo tempore sancti Martini reliquias, licet temerario ordine, super me tamen habebam. Igitur Siggo [3], referendarius quondam Sigiberti, ad occursum nostrum accedit, osculatumque juxta me sedere deposco. Sed ille

(1) Act., III, 6.

(2) 2204, *Reminsim*; 3801, *Remensem* et infra *Egydio*.

(3) Aliquibus (veluti 5326), *Sigo*. Hunc Gregorii locum laudat Frodoardus lib. II Hist. Remensis, cap. II, et lib. IV, cap. XXX. (R.) — Cott. *Sygo.... Sigesberti*.

de ses joues; il leva les yeux, vit luire un cierge au-dessus de lui et s'écria à haute voix : « Je te rends grâces, saint confesseur de Dieu, de ce que par ta puissance j'ai mérité de recouvrer la vue. » O grâce admirable! ô vertu immense! tu répands tes dons sur les peuples pour toutes sortes d'affections. Car celui qui avait demandé l'aumône a recouvré la vue, et son visage, longtemps privé de la lumière, resplendit de l'éclat de ta puissance. Oh! si les ténèbres de tant de crimes ne t'éloignaient pas de nos regards, sans doute tu viendrais te montrer à nous et tu crierais aux infirmes les paroles de Pierre : « Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai, je vous le donne; au nom de Jésus-Christ, allez et soyez guéris. »

CHAPITRE XVII.

De l'oreille de Siggon le référendaire.

Une affaire nous obligea d'aller dans la ville de Reims; nous y fûmes bien accueillis par l'évêque Égidius, qui gouvernait alors l'Église de cette ville. Le lendemain, qui était un dimanche, nous allâmes à l'église dès qu'il fit jour, et nous attendîmes, assis dans la sacristie, l'arrivée du pontife. J'avais alors sur moi, bien que par un acte téméraire, des reliques de saint Martin. Siggon [1], référendaire de feu Sigebert, étant venu me trouver là, je l'embrassai et je l'invitai à s'asseoir auprès de moi. Mais il était sourd d'une oreille, et il saisissait à peine de l'autre ce que je lui disais. Après un assez long entretien, il fut appelé dans l'intérieur de

(1) Voy. *Hist.*, l. V, ch. III.

unam habens obturatam aurem, vix de alia poterat quæ loquebamur advertere. Verum ubi sufficienter colloquio usi sumus, ille in domum vocatur ecclesiæ. Protinus igitur ut a me discessit, disrupta auris surdæ claustra, et quasi magnum exinde ventum exire sentiens, auditum recepit; reversusque continuo mihi gratias agere cæpit, dicens : « Tertia jam dies erat, quod de hac aure auditum amiseram, sed cum tecum loquerer, sensi velociter reseratam. » Tunc ego confessus ne mihi hæc ascriberentur, aio : « Noli, dulcissime fili, mihi aliquid gratiarum referre, sed ei cujus tibi virtus auditum restituit. Nam scias beati Martini mecum haberi pignora, cujus tibi potentia auditus gravitas est depulsa. »

CAPUT XVIII.

De infirmitate pecorum.

Quodam vero tempore dum sæva lues taliter desæviret in pecora, ut nec ad recuperandum genus putaretur aliquod remanere, quidam de nostris basilicam sanctam adiit, oleumque lichnorum, qui cameræ dependebant, suscepit cum ipsis aquis in vasculo, deportatumque in domum, pecora quæ adhuc hic morbus non attigerat, intinctoque digito in liquore, per frontes et dorsa cruce dominica signat, ipsisque animalibus terræ dejectis, ac resupinatis, ex hoc unguine fide plenus infudit in ore. Mox dicto citius, clandestina peste propulsa, pecora liberata sunt.

l'église. Aussitôt qu'il m'eut quitté, l'obstacle qui obstruait son oreille se rompit, il sentit comme un grand vent qui en sortait et il recouvra l'ouïe ; il revint sur-le-champ et commença à me rendre grâces, disant : « Il y avait déjà trois jours que j'avais perdu l'usage de cette oreille ; mais en te parlant je l'ai sentie tout d'un coup s'ouvrir. » Alors je lui déclarai qu'il ne fallait pas m'attribuer cela : « Ce n'est pas à moi, lui dis-je, mon très-doux fils, qu'il faut rendre grâces, mais à celui dont la puissance t'a rendu l'ouïe. Sache que j'ai sur moi des reliques du bienheureux Martin, et c'est par son pouvoir que ta surdité a disparu. »

CHAPITRE XVIII.

De la maladie des animaux.

Une terrible contagion sévissait une fois contre les animaux, tellement qu'on craignait qu'il n'en restât plus pour reproduire l'espèce. Quelqu'un des nôtres se rendit alors dans la sainte basilique ; il prit dans un vase l'huile des lampes suspendues à la voûte, ainsi que l'eau bénite ; il emporta ce liquide à la maison, y trempa le doigt et fit le signe de la croix du Seigneur sur le front et sur le dos des animaux que la maladie n'avait pas encore atteints ; puis il les renversa, les coucha sur le dos, et alors, plein de confiance, il versa de cette essence dans leur bouche. Aussitôt, plus vite que la parole, la peste mystérieuse fut chassée et les animaux délivrés.

CAPUT XIX.

De cæco illuminato [1].

Abrincatinus [2] quoque incola, cui per sex annos videndi usus fuerat denegatus, beati confessoris expetiit salvari præsidio. Ad cujus basilicam accedens, multoque tempore jejuniis et orationibus vacans, auxilium beati implorabat antistitis. Denique adveniente sacrosancta festivitate, populis missarum solemnia spectantibus, huic visus est redditus; rediitque in patriam videns, qui ad sanctam basilicam alio deducente pervenerat. Ipse autem pro tantæ pietatis gaudio vovit se ibidem tonsurari. Quod postea devotus rediens implevit.

CAPUT XX.

De alio cæco illuminato.

Nam et quidam de transmarinis partibus veniens, dum operam exerceret in agro, subito orta super se violentia venti cum pulvere, lumine caruit oculorum. Et qui diu cæcis via fuerat, ipse domum alio regente deducitur. In hac enim cæcitate per trium annorum curriculum detinetur. Post hæc basilicam beati confessoris expetiit, ad quam per quatuor annos orationi incumbens, visitatus virtute divina, patefactis luminibus lucem videre promeruit.

---

(1) Supp. 243. *De cæco Abricatensi. Princatinus quoque.*
(2) Clar., *Cebrincatinus.* (R.) — *Aprincatinus* 3801.

CHAPITRE XIX.

D'un aveugle qui recouvra la vue.

Un habitant d'Avranches, à qui l'usage de la vue était refusé depuis six ans, désirait être guéri par le secours du bienheureux confesseur. Il vint dans sa basilique, se livra longtemps au jeûne et à la prière, et implora l'aide du bienheureux pontife. Enfin la sainte fête arriva, et, pendant que le peuple assistait aux solennités de la messe, la vue fut rendue à cet homme, qui put ainsi retourner dans son pays à l'aide de ses propres yeux, tandis qu'il n'avait pu arriver à la basilique que guidé par une autre personne. Dans la joie d'un si grand bienfait, il se voua à la tonsure, et revint plus tard dans la basilique accomplir sa pieuse résolution.

CHAPITRE XX.

D'un autre aveugle qui recouvra la vue.

Un homme venu des pays d'outre-mer travaillait dans un champ; soudain un vent violent s'éleva sur lui avec de la poussière et lui ravit l'usage de la vue; et lui, qui avait longtemps servi de guide aux aveugles, ne put rentrer à la maison que conduit par un autre homme. Il demeura aveugle pendant l'espace de trois ans; puis il se rendit dans la basilique du bienheureux confesseur et s'y livra à la prière pendant quatre ans; enfin la grâce divine se tourna vers lui, ses yeux s'ouvrirent, et la jouissance de la lumière lui fut accordée.

Digitized by Google

CHAPITRE XXI.

De Julien qui était contrefait.

La renommée de saint Martin, comme nous l'avons dit souvent, n'était pas répandue seulement dans sa propre cité, mais elle s'était divulguée également dans les autres villes et presque dans le monde entier. Un certain Julien, venu des Espagnes, avait les mains et les pieds contrefaits; il vint pieusement consulter notre médecin, en disant : « Je crois indubitablement, très-saint pontife, que tu pourras me procurer la guérison qu'ordinairement tu ne refuses pas à ceux qui espèrent en toi. » Dans cette confiance, il se livra assidûment à la prière, sans douter aucunement de la compassion du Seigneur; pendant ce temps, ses pieds et ses mains se redressèrent, et il redevint sain et sauf.

CHAPITRE XXII.

D'une femme qui recouvra la vue auprès du lit du saint.

Nous avons souvent répété dans les livres précédents qu'il s'accomplit aussi beaucoup de miracles dans le lieu d'où saint Martin s'éleva vers les cieux; je vais raconter ce qui s'y passa récemment. Une femme née dans la ville de Tours était privée de la clarté du jour; elle se rendit dans le monastère de Candes, où se trouve le lit du bienheureux pontife, espérant être soulagée si elle en touchait les barreaux. Ce petit lit, comme on l'appelle, n'est pas autre chose qu'une couche de cendre répandue sur le sol et où l'Israël de notre âge, posant sa tête sur une pierre, fléchissait le col pour dor-

viro adminiculante deducitur, in quo per multos dies orationem compuncta fundebat. Tandem pietas ad miserandum sæpe profusa eam respiciens, visum mulieri amisum restituit. Tantaque deinceps feminam fides accendit, ut usque ad diem sui obitus nunquam a loco illo discederet.

CAPUT XXIII.

De muto cui fratres abstulerant facultatem.

Incola autem Andegavensis urbis, turbatis membris morbo, caput convertit ad lectulum : dehinc per singulos dies invalescente febre, cunctis artubus destitutus, auditu et locutione pariter privatur. Post paucos vero dies cum de febre convaluisset, et sine voce maneret, ablata sibi ab fratribus facultatis parte, de domo paterna projicitur, dicentibus fratribus : « Hic amens effectus est. Non patiatur Deus, quod aut facultati nostræ inhæreat, aut partem hæreditatis acquirat. » Erant autem ingenui et possessionem propriam incolentes : sed nihil[1] cogitantes de his quæ Dei erant, ejecerunt mutum et surdum, quem potius fovere debuerant. Ille vero quanquam sine his usibus esset, sensum tamen in corde retinebat. Porro autem apprehensis manu tabulis, et inter se collisis, vocem quærentis imitabatur. Cum hoc enim artificio ad supradictum vicum advenit, ibique aliis stipem flagitantibus adjungitur. Sextus igitur jam effluxerat annus, quod pauper iste a divitiis sanctæ cellulæ vescebatur. Factum

(1) Editi tres : *Erant autem inquilini, et possessioni propriæ incumbentes, sed inique cogitantes.* (R.)

mir. La femme alla donc dans ce lieu sacré avec l'aide de son mari, et pleine de componction y consacra bien des jours à la prière. Enfin cette bonté si souvent portée à la compassion se tourna vers elle et lui rendit la vue qu'elle avait perdue. Une foi si ardente s'empara dès lors de cette femme que, jusqu'au jour de sa mort, elle ne quitta plus ce lieu.

CHAPITRE XXIII.

D'un muet que ses frères avaient dépouillé de ses biens.

Un habitant de la ville d'Angers, ayant les membres agités par la maladie, se mit au lit; la fièvre s'accrut chaque jour; bientôt il perdit l'usage de tous ses membres et fut privé à la fois de l'ouïe et de la parole. Peu de jours après, il se rétablit de sa fièvre, mais il resta sans voix; alors ses frères lui enlevèrent la part de biens qui lui revenait et le chassèrent de la maison paternelle, en disant : « Il est devenu fou; Dieu ne souffrira pas qu'il reste à notre charge ni qu'il acquière une portion de notre héritage. » Ils étaient de condition libre et cultivaient leurs propres biens; mais, sans songer en rien à ce qui regarde Dieu, ils repoussèrent le sourd-muet qu'ils auraient dû plutôt protéger. Celui-ci, bien que privé des facultés de parler et d'entendre, avait cependant conservé le sens dans son cœur. Il avait pris à la main des tablettes qu'il heurtait l'une contre l'autre, en imitant la voix d'une personne qui demande. Grâce à cet artifice, il arriva dans le bourg que nous avons souvent nommé, et s'y réunit aux autres mendiants. Six ans s'étaient déjà écoulés depuis que ce pauvre était nourri aux frais du saint monastère. Or il arriva qu'une nuit de dimanche, tandis qu'il était couché dans la maison de son

est autem ut in una dominicarum nocte, dum in domo hospitis sui decumberet, subito locus ille immenso repleretur lumine, et ecce hic pavore perterritus solo prosternitur. Et statim visus est ei vir quidam sacerdotali habitu comptus, qui tangens eum, et crucem Christi fronti ejus imponens, ait : « Dominus te sanum fecit. Surge, et propera ad ecclesiam, et age gratias Deo tuo. » Ipse autem elevata cum gratiarum actione voce, clamoribus viciniam complet. Illico concurrunt omnes ad spectaculum, et mirantur loquentem, quem pridie viderant mutum. Interea signum movetur horis matutinis : aggregatur et populus, vigiliisque celebratis, virtus sancti clarificata perpatuit. His diebus duo energumeni in hoc loco, ejecto dæmone, sunt mundati.

CAPUT XXIV.

De oleo crescente.

Sed revertatur ad Aredium[1] nostrum, imo etiam peculiarem, ut ita dicam, beati confessoris alumnum, cui sæpius de suis pignoribus cernere miracula præstat. Hic ad festivitatem sancti cum illa qua solitus est benignitate, humilitate et charitate pervenit. Regrediens vero ampullam parvulam de oleo sancti sepulcri completam secum detulit, dicens : « Forsitan infirmus aliquis in via adest, qui a beati Martini æde benedictionem, corde compunctus, accipere desideret. » Denique in quodam loco devota mulier accessit ad eum, exhibens ampullam aliam cum oleo, dicens : « Rogo te,

(1) Et hic editi *Aridus*. (R.) — 3801 *Aridium*.

hôte, l'endroit où il était fut tout à coup rempli d'une lumière éclatante. Frappé de terreur, il se prosterna sur le sol, et aussitôt il vit paraître un homme vêtu du costume sacerdotal, qui le toucha et traça sur son front la croix du Christ, en lui disant : « Le Seigneur t'a guéri. Lève-toi, cours à l'église et rends grâces à ton Dieu. » Alors le pauvre éclata en actions de grâces et remplit le voisinage de ses cris. Tous les voisins accoururent aussitôt à ce spectacle et s'étonnèrent d'entendre parler celui qu'ils avaient vu muet la veille. Pendant ce temps la cloche sonne pour les matines : le peuple se rassemble et, après la célébration des vigiles, la puissance du saint fut hautement glorifiée. En ces jours-là, deux possédés furent délivrés et purifiés du démon dans le même lieu.

CHAPITRE XXIV.

De l'augmentation de l'huile.

Mais retournons à notre Arédius, que je puis appeler le disciple particulier du bienheureux confesseur, qui lui fournit souvent l'occasion de voir les miracles opérés par ses reliques. Arédius alla assister à la fête du saint avec sa bénignité, son humilité et sa charité habituelles. A son retour, il emporta avec lui une petite ampoule remplie d'huile prise au saint tombeau, en disant : « Peut-être rencontrerai-je quelque infirme qui, le repentir dans le cœur, désire recevoir la bénédiction du bienheureux Martin. » Enfin une pieuse femme s'approcha de lui quelque part et lui montra une autre ampoule contenant de l'huile, en lui disant : « Je te prie, serviteur du Christ, de sanctifier cette huile par ta bénédiction. » Mais

serve Christi, ut tua hoc oleum benedictione sanctifices. » At ille, ne vanitati subjectus videretur, ait : « Parva est virtus mea ; sed, si placet, oleum de sepulcro beati Martini habeo, ex quo hoc oleum perfundatur. Tu vero, si credis ejus virtutem magnam, ex hoc salutem hauries. » At illa gaudens, petiit expleri quæ presbyter loquebatur. Vas etenim illud medium erat. Cumque de hoc liquore qui a basilica sancti assumptus fuerat, perfunderetur, protinus ebulliens oleum ampullam usque ad summitatem implevit. Quod matrona cernens, admirans virtutem confessoris beati, domum regressa est gaudens.

CAPUT XXV.

De digitis cujusdam mulieris directis.

Alia vero mulier, cujus digiti in ipsam palmam contracti defixi erant, basilicam beati Martini antistitis expetiit. Paucis quoque interpositis diebus orationem fundens, et sancti auxilium implorans, directis digitis, manum recepit incolumem.

CAPUT XXVI.

De muliere contracta.

Ante hos annos puella in infirmitatem pessimam ruens, membris omnibus debilitata contrahitur. Hæc auditis miraculis quæ antistes gloriosus in singulis operabatur, nomen ejus invocabat devote. Post dies autem paucos rogat se ad ejus basilicam deportari, in cujus atrio diebus multis jacens, fusa sæpius oratione cum lacrymis, a virtute pontificis visitatur ; sicque subveniente divina misericordia, sanata discessit.

lui, pour ne pas paraître enclin à la vanité, répondit : « Mon pouvoir est faible, mais j'ai de l'huile du tombeau du bienheureux Martin que je verserai, si cela te plaît, dans cette huile. Si tu as foi dans la grande puissance de ce saint, tu y puiseras la santé. » La femme pleine de joie pria le prêtre d'accomplir ce qu'il disait. Son vase n'était rempli qu'à moitié; mais, dès que le liquide apporté de la basilique du saint y eut été versé, l'huile s'éleva en bouillonnant jusqu'au sommet de l'ampoule. A cette vue, la femme, admirant le pouvoir du bienheureux confesseur, retourna avec joie dans sa maison.

CHAPITRE XXV.

D'une femme qui eut les doigts redressés.

Une autre femme, dont les doigts étaient contractés et enfoncés dans la paume de sa main, se rendit à la basilique du bienheureux pontife Martin. Elle se livra à la prière pendant quelques jours et implora le secours du saint; puis ses doigts se redressèrent et sa main redevint saine.

CHAPITRE XXVI.

D'une femme contrefaite.

Quelques années auparavant, une jeune fille tomba dans la plus grave infirmité et devint impotente par la contraction de tous ses membres. Ayant appris les miracles que le glorieux pontife opérait en faveur de chacun, elle invoqua pieusement son nom. Peu de jours après, elle se fit porter à sa basilique et y passa bien du temps étendue dans le parvis, priant fréquemment et fondant en larmes; enfin la bonté du pontife se tourna vers elle, la miséricorde divine vint à son secours, et elle s'en alla guérie.

CAPUT XXVII.

De puero contracto.

Puer vero ex Andegavo territorio, dum in domo parentum resideret, per immissionem, ut ipse asserebat, artis diabolicæ, manuum pedumque perdidit usum, ita ut contractis intrinsecus digitis, ungulæ in palmam defigerentur, nervique poplitum arefacti calcaneos ad crura diverterent : sicque per sex aunos a parentibus male bajulatus, ad templum sancti antistitis deportatur. Sed in oratione perdurans, restitutis membris, juxta nominis sui proprietatem quasi novus effloruit Floridus.

CAPUT XXVIII.

De cæco illuminato.

Clericus ex nativitate servus ipsius sanctæ basilicæ, per incursum insidiatoris lumine multatus, in hospitiolo proprio, nihil ibi laborare potens, residebat ægrotus. Tribus fere annis hanc sustinuit cæcitatem; ædem beati sacerdotis expetiit, ibique deprecatus consuetam misericordiam, illuminatus rediit ad propria.

CAPUT XXIX.

De homine, cui fustis in manu adhæsit.

Ex Turonico vero territorio servus cujusdam, dum die dominico sepem componeret, manus ejus ad lignum ipsum hærere cœperunt. At ille velociter extracta dextera, dum factum admiratur attonitus, manus ipsa cum dolore magno contrahitur, defixæ sunt quoque

CAPUT XXVII.

D'un enfant contrefait.

Un enfant du pays d'Anjou se trouvait dans la maison de ses parents, lorsque, par un coup d'habileté du démon, comme il l'affirmait lui-même, il perdit l'usage de ses mains et de ses pieds; ses doigts se contractèrent en dedans, ses ongles s'enfoncèrent dans la paume de sa main, les nerfs de ses jarrets séchèrent et ramenèrent les talons vers les jambes. Il resta pendant six ans dans cet état, mal soigné par ses parents; puis il fut transporté au temple du saint pontife. Tandis qu'il se livrait à la prière, ses membres se rétablirent, et, ainsi qu'il appartenait à son nom de Fleuri, il fleurit, pour ainsi dire, de nouveau.

CHAPITRE XXVIII.

D'un aveugle qui recouvra la vue.

Un clerc, qui était né serf de la sainte basilique, avait été privé de la vue par un coup du tentateur; il restait dans sa maison, malade et incapable de travailler. Il supporta près de trois ans cette infirmité; puis il se rendit dans le temple du bienheureux pontife; il implora sa miséricorde accoutumée, recouvra la vue et retourna chez lui.

CHAPITRE XXIX.

D'un homme ayant eu la main adhérente à un bâton.

Le serf d'un homme du pays de Touraine faisait une haie un dimanche, quand ses mains commencèrent à adhérer fortement au bois. Il retira promptement sa main droite, surpris et étonné de ce fait; mais sa main elle-même se contracta avec une grande douleur, ses ongles se fixèrent dans la paume; tous les doigts de cette main se crispè-

ungulæ in palmam : contractisque totis digitis dexteræ, ad diversorium regreditur cum mœrore. Post quatuor vero annos ad basilicam sancti advenit, orationeque facta sanatus est, prædicans populis ne factum ejus quis imitaretur, ne tanti diei solemnia avarus agricola macularet, ne resurrectionis sacræ ac redemptionis nostræ cœleste mysterium humanitas infirma, terrena exercens opera dissolveret.

CAPUT XXX.

De puero, cui stomachus infirmabatur.

Puerulus quidam ex Albigensi [1], tabescente diversis morbis stomacho, cibum potumque exhorrebat; ipsum quoque quod accipere videbatur cum gravi rejiciebat amaritudine. Cumque per multos dies in hoc labore cruciaretur, fide plenus desiderium habuit veniendi ad basilicam beati confessoris. In qua per triduum jejunans et orans, die quarta accipiendi cibi desiderium capit, vinumque ore delibans confortatus est : dehinc gratias agens, sanus discessit.

CAPUT XXXI.

De dextera mulieris arida.

Mulier quædam, et ipsa, ut aiunt, ex Andegavo [2] veniens, quæ omnibus quidem membris arida erat, sed præcipue dexteram cum digitis aridiorem cæteris artubus deferebat, ad sepulcrum sancti prosternitur. Exinde egressa, per paucum tempus in atrio commo-

(1) *Albiense* 5326, 5329, 5335, Cott.
(2) 3801 *Andecava.*

rent, et il retourna à son habitation très-affligé. Quatre ans après il vint dans la basilique du saint, pria et fut guéri. Il proclama alors devant le peuple que personne ne devait imiter ce qu'il avait fait; qu'un avide cultivateur ne devait pas profaner la solennité d'un si grand jour, et que l'humanité infirme ne devait pas perdre le fruit du céleste mystère de la résurrection sainte et de notre rédemption, en accomplissant des œuvres terrestres.

CHAPITRE XXX.

D'un enfant dont l'estomac était malade.

Un petit enfant de l'Albigeois avait l'estomac consumé par diverses maladies ; il avait en horreur la nourriture et la boisson, et il rejetait avec dégoût ce qu'il avait d'abord paru accepter. Il souffrit cette torture pendant bien des jours ; puis, rempli de confiance, il eut le désir de venir dans la basilique du bienheureux confesseur. Il y passa trois jours à jeûner et à prier ; le quatrième jour il eut envie de prendre de la nourriture, trempa ses lèvres dans du vin et fut réconforté ; alors il rendit grâces et s'en alla guéri.

CHAPITRE XXXI.

D'une femme dont la main droite était desséchée.

Une femme qui venait, dit-on, d'Anjou, avait tous les membres desséchés ; mais sa main droite avec ses doigts étaient encore plus desséchés que les autres parties de son corps. Elle alla se prosterner devant le tombeau du saint et, en sortant de là, elle demeura quelque temps dans l'aître. Elle fut bientôt secourue par l'intervention du glorieux

rata est. Succurrente vero interventu antistitis gloriosi, vena sanguinem, cutis ruborem, corpus reliquum fortitudinem recipiens, solidatum est. Cui hæc fuit causa ut ista perferret, quia die sabbati post solis occasum, qui nocti dominicæ adjacebat, panem voluit conformare.

CAPUT XXXII.

De muliere cujus manus in se adhæserunt.

Simile huic alia mulier fecit, cujus manus introrsum contractæ et ad se invicem conjunctæ adhæserunt. Cumque doloribus maximis vexaretur, viam ingreditur, dicens : « Si ad basilicam sancti Martini abiero, protinus hæc abscedet infirmitas. Confido enim quod et mihi subveniet, qui sæpe talia perferentibus est misertus. » Hæc cum ita aieret, et incœptum, ut poterat, carperet iter, manus ejus illico separatæ sunt, non tamen directis digitis. At vero ubi ad locum sanctum accessit et orationem fudit, protinus ablato omni dolore, solidatis digitis, manus liberas cum gratiarum retulit actione.

CAPUT XXXIII.

De morbo caballorum.

In Burdegalensi autem regione hoc anno gravis caballorum exstitit morbus. Apud villam vero Marciacensem, quæ in hoc termino continetur subdita ditionibus beati Martini, oratorium est ipsius et nomine et virtutibus consecratum. Denique adveniente supradicta clade, accedebant ad oratorium, vota facientes pro equis, ut scilicet si evaderent ex ipsis decimas

pontife ; sa veine recouvra le sang, sa peau la rougeur, et le reste de son corps la force et la vigueur. Le mal qu'elle avait éprouvé provenait de ce qu'elle avait voulu faire du pain un samedi, après le coucher du soleil et lorsque la nuit du dimanche approchait [1].

CHAPITRE XXXII.

D'une femme dont les mains adhérèrent ensemble.

Une autre femme commit un acte semblable ; ses mains se contractèrent en dedans et, attachées l'une à l'autre, elles adhérèrent ensemble. Affligée des plus vives douleurs, elle se mit en route en disant : « Si je vais à la basilique de saint Martin, cette infirmité disparaîtra sur-le-champ. J'espère en effet qu'il viendra à mon secours, lui qui a souvent eu compassion de souffrances pareilles à la mienne. » En disant cela, elle se mit à marcher, aussi bien qu'elle le pouvait ; aussitôt ses mains se séparèrent, sans que ses doigts se redressassent toutefois. Mais, dès qu'elle fut arrivée au lieu saint et qu'elle se fut livrée à la prière, toute douleur disparut à l'instant, ses doigts se rétablirent, ses mains furent délivrées, et elle repartit en rendant des actions de grâces.

CHAPITRE XXXIII.

De la maladie des chevaux.

Dans le pays de Bordeaux, il y eut cette année-là une grave maladie sur les chevaux. Le domaine de Marciac, qui est situé dans cette contrée et fait partie des possessions du bienheureux Martin, renferme un oratoire consacré par

(1) La coutume de s'abstenir de travail dès le samedi soir pour honorer le dimanche durait encore au IXe siècle, comme on peut le voir dans le récit des miracles de saint Thierri, abbé du monastère de ce nom à Reims, *Sæc.* I *Bened.*, p. 621. (R.)

loco conferrent. Cumque his hæc causa commodum exhiberet, addiderunt ut de clave ferrea, quæ ostium oratorii recludebat, characteres caballis imponerent. Quo facto, ita virtus sancti prævaluit, ut et sanarentur qui ægrotaverant, et qui non incurrerant nihil ultra perferrent.

CAPUT XXXIV.

De lue quæ cum vesicis fuit.

Superiore quoque anno gravissime populus Turonorum a lue valetudinaria vastabatur. Erat enim talis languor, ut apprehensus homo a febre valida, totus vesicis ac minutis pustulis scateret. Erant autem vesicæ albæ cum duritia, nullam habentes mollitiem, nisi tantum dolorem nimium inferentes. Jam si data maturitate crepitantes cœpissent defluere, tunc adhærentibus corpori vestimentis, dolor validius augebatur : in qua ægritudine nihil medicorum poterat ars valere, nisi cum dominicum adfuisset auxilium. Multi enim de basilica sancta benedictionem petentes, opem merebantur. Sed quid de plurimis memorare necesse est, cum id meruerint cæteri, quod unam vidimus meruisse? Uxor ergo Eborini comitis, cum ab hac lue detineretur, ita his operta vesicis est, ut neque manus, neque plantæ, neque ulla pars corporis ejus remaneret vacua, sed et ipsi quoque oculi ab his continebantur obtecti. Cumque jam in discrimine mortis haberetur, sancti sepulcri benedictionem expetiit. Tunc transmissum est ei de aqua, qua beati tumulus est in pascha Domini ablutus. Denique delibutis ex ea vulneribus, ipsa exinde potum sumpsit : mox igitur restincta febre, sine dolore decurrentibus vesicis, sanata est.

son nom et ses vertus. Quand cette épidémie survint, beaucoup de gens allèrent à l'oratoire et firent vœu de donner à ce lieu la dîme des chevaux qui échapperaient à la maladie. Cet acte leur ayant profité, ils ajoutèrent qu'ils imprimeraient sur leurs chevaux la marque de la clef de fer qui fermait la porte de l'oratoire. Ils le firent, et le pouvoir du saint agit tellement que les chevaux malades furent guéris et que ceux qui n'avaient pas encore été atteints ne souffrirent de rien par la suite.

CHAPITRE XXXIV.

D'une contagion accompagnée de tumeurs.

L'année précédente, le peuple de Tours avait été gravement désolé par une maladie contagieuse. Cette maladie consistait en ce que le malade, saisi par une fièvre violente, était entièrement couvert de tumeurs et de petites pustules. Les tumeurs étaient blanches et dures, sans mollesse aucune, si ce n'est lorsqu'elles causaient une douleur excessive. Quand devenues mûres, elles crevaient et commençaient à couler, alors les vêtements adhéraient au corps et la douleur augmentait fortement. L'art des médecins n'aurait rien pu contre cette maladie, sans l'assistance du Seigneur; beaucoup de personnes obtenaient du secours en demandant la bénédiction de la sainte basilique. Mais qu'est-il besoin de raconter tous les prodiges qui s'accomplirent? car il en est bien d'autres qui obtinrent ce que nous avons vu accorder à une femme. L'épouse du comte Éborin était donc affligée de cette maladie; elle était tellement couverte de tumeurs que ni ses mains, ni ses pieds, ni aucune partie de son corps n'en était exempte; ses yeux mêmes en étaient couverts et restaient cachés. Elle était déjà sur le point de mourir, quand elle implora la bénédiction du saint tombeau. Alors on lui apporta de l'eau qui avait servi à laver la tombe du bienheureux lors de la pâque du Seigneur; on en oignit ses plaies et elle-même en but. Bientôt sa fièvre se calma, ses tumeurs coulèrent sans douleur, et elle fut guérie.

CAPUT XXXV.

De duobus paralyticis, et uno cæco sanato.

Sed quoniam multæ virtutes sunt, quas orbis totus experitur, de quibus ad nos nec minima, ut opinor, pars attingit, vel illa quæ vicinitas experitur indicemus. Invitatus itaque Badegisilus Cenomanorum episcopus, ad quemdam locum diœcesis suæ venit, ad basilicam beati viri et nomine et reliquiis consecrandam. Celebrata solemnia, invocantes sancti Martini nomen, duo paralytici gressum, cæcusque unus visum recepit.

CAPUT XXXVI.

De Augusto contracto.

Augustus[1] autem quidam civis urbis Turonicæ, dum nimio renum dolore laborat, contractis pedibus et prope ad ipsos renes redactis, pessime debilitatur : in qua infirmitate per duorum annorum curricula laboravit. Deinde a suis commonitus basilicam sancti expetiit, ibique per septem dies jejunans et orans, dempto dolore directisque pedibus, sanus abscessit.

CAPUT XXXVII.

De puella muta.

Hoc tempore et mulier quædam, dum discedentibus paribus, sola tantum remansit ad telam, apparuit ei sedenti umbra teterrima, quæ arripiens illam puellulam

(1) Mss. plerique, pro more scribendi eorum temporum, *Agustus*.

CHAPITRE XXXV.

De deux paralytiques, et d'un aveugle qui fut guéri.

Le monde entier ressent les nombreux effets de la puissance de saint Martin ; mais il n'en arrive, je pense, qu'une très-petite partie jusqu'à nous, et nous ne pouvons indiquer que ceux qui se sont accomplis dans notre voisinage. L'évêque du Mans, Badégisile[1], alla dans un lieu de son diocèse où il avait été appelé pour consacrer une basilique sous le nom et les reliques du bienheureux pontife. Après la célébration de la solennité, deux paralytiques et un aveugle, qui invoquèrent le nom de saint Martin, recouvrèrent les uns la faculté de marcher, et l'autre la vue.

CHAPITRE XXXVI.

D'Auguste qui était contrefait.

Un citoyen de la ville de Tours, nommé Auguste, souffrait d'une grande douleur de reins ; ses pieds se contractèrent et furent ramenés presque jusqu'aux reins. Il fut ainsi gravement estropié, et souffrit de cette infirmité pendant l'espace de deux ans. Alors, par le conseil des siens, il se rendit dans la basilique du saint et y resta sept jours jeûnant et priant ; sa douleur se dissipa, ses pieds se redressèrent et il s'en alla guéri.

CHAPITRE XXXVII.

D'une jeune fille muette.

En ce temps-là, une fille, dont les compagnes s'étaient retirées, était restée seule assise à sa toile ; tout à coup une ombre hideuse lui apparut et, saisissant cet enfant, com-

---

(1) Voy. *Hist.*, l. VI, c. IX. Il fut évêque du Mans de 581 à 586.

trahere cœpit. At illa vociferans et plangens, cum nullum aspiceret auxilium, viriliter tamen resistere conabatur. Post decursa vero duarum aut trium horarum spatia, regressæ mulieres reliquæ, invenerunt eam semivivam humo jacentem, nihil penitus loqui posse. Innuebat quidem illa manu : sed nihil eis intelligentibus, hæc muta permansit. Umbra vero, quæ ei apparuerat, in tantum hominibus domi illius insidiata est, ut relinquentes locum, alio commigrarent. Postea vero, duorum aut trium mensium diebus decursis, ad basilicam puella veniens, eloquium meruit recipere. Sicque cuncta quæ pertulerat ore proprio enarravit.

CAPUT XXXVIII.

De diacono Catalaunensi.

Interea Catalaunensis[1] diaconus, ut mos illi genti est, aliis matutinales gratias celebrantibus, cum potum hauriret, oculorum amissione multatur ; recognoscensque reatum suum, et se non dignam proposito suo rem gessisse, suspenditur a cibo potuque, pernoctans in vigiliis, orationibusque insistens. Interea dum hæc ageret, fama, quæ totum late compleverat orbem, ad ejus aures usque pervenit, esse scilicet apud Turonis Martinum antistitem, ad cujus sepulcrum sæpe talium infirmitatum clades depulsa quiesceret. Nec moratur diaconus, sed illico iter institui jubens, ad basilicam sanctam non dubius de virtute beati viri pervenit, ibique prostratus solo, orationi subnixus, die tertia apertis oculis lumen recepit. Ego vero dum

(1) *Igitur Catallaunensis*, sup. 243.

mença à l'entraîner. Elle poussa des cris et des gémissements, parce qu'elle ne voyait aucun secours ; néanmoins elle fit de courageux efforts pour résister. Après l'intervalle de deux ou trois heures, les autres femmes revinrent et la trouvèrent étendue à terre, demi-morte et incapable de prononcer une parole. Elle leur fit signe de la main, mais ces femmes n'y comprirent rien, et elle resta muette. L'ombre qui lui était apparue dressa tant d'embûches contre les gens de cette maison, qu'ils abandonnèrent ce lieu pour émigrer dans un autre. Mais plus tard, au bout de deux ou trois mois, la jeune fille alla à la basilique et obtint de recouvrer la parole. Elle put raconter ainsi de sa propre bouche tout ce qu'elle avait souffert.

CHAPITRE XXXVIII.

D'un diacre de Châlons.

Dans le même temps, un diacre de Châlons, suivant l'usage de son pays, buvait pendant que les autres célébraient les matines ; il en fut puni par la perte de la vue. Reconnaissant qu'il s'était rendu coupable et qu'il avait commis un acte indigne de sa profession, il se priva lui-même de la nourriture et de la boisson, passa les nuits dans les veilles et consacra tout son temps à la prière. Tandis qu'il faisait cela, la renommée du pontife Martin de Tours, qui avait largement rempli le monde entier, parvint jusqu'à ses oreilles et lui apprit que bien des infirmités aussi douloureuses que la sienne avaient été soulagées et guéries au tombeau du saint. Aussitôt, sans tarder davantage, il voulut entreprendre le voyage et parvint à la sainte basilique, plein de confiance dans le pouvoir du bienheureux ; là il se prosterna sur le sol et se livra à la prière ; le troisième jour, il ouvrit les yeux et recouvra la vue. Je m'efforçai adroitement de lui arracher la vérité sur les motifs de ce qui lui était arrivé, et voici ce qu'il m'apprit : « Il y a sept mois, me dit-il,

cautius nitor extorquere veritatem, cur ei hæc evenissent, hæc ab eo didici. « Ante hos, inquit, septem menses, dum, commoto matutinis signo, ecclesiam peterem, obviam habui unum amicorum meorum; in cujus amplexus et oscula ruens, sciscitari cœpi, si cuncta domi prospera reliquisset. Tunc revocatus a via, potum cum eodem haurire cœpi. Postquam autem charitatem per pocula explevisse visum est, vale dicto abscessit. Quo abeunte, tanto oculi mei glutino conjunctis palpebris adhæserunt, ut eos nullatenus aperire possem. Denique cum in hac infirmitate tristis abirem, desiderium habui sepulcrum beati antistitis visitare : die autem tertio postquam veni, cum ejus sepulcro assisterem, subito febris magna oculos meos arripuit. At ego ingemere vehementer cœpi, et sancti auxilium fortiter deprecari : illico autem erumpens ex oculis meis sanguis noctem pepulit, diemque reduxit. » Hæc nobis diaconus effatus, incolumis remeavit ad propria.

CAPUT XXXIX.

De muliere contracta et cæca.

Erat etiam mulier quædam cæca, quæ contractis retrorsum manibus ac pedibus, cum parentum solatio celebrare beatam festivitatem gloriosi antistitis expetivit. Quæ cum die tertia post decursam festivitatem ad domum redire cuperet, prostrata in sancta basilica orare cœpit, ut ei Dominus solitam misericordiæ suæ opem dignaretur ostendere. Quod dum cum lacrymis peteret, illico directis manibus ac pedibus stabilitis, ad sanctum adducta sepulcrum, gratias pro accepta sospitate peregit. Post hæc rogat se deduci ad ostium,

la cloche des matines avait sonné et je me rendais à l'église, quand je rencontrai un de mes amis ; je courus le serrer dans mes bras et le baiser, et je commençai à m'informer s'il avait tout laissé en bon état à la maison. Alors je me détournai de mon chemin et je me mis à boire avec lui. Quand il crut avoir rempli les devoirs de l'amitié en buvant avec moi, il me dit adieu et partit. Dès qu'il m'eut quitté, mes yeux se fermèrent et mes paupières restèrent tellement collées ensemble que je ne pus plus les ouvrir. Enfin je m'en allai, affligé de cette infirmité, et le désir me vint de visiter le tombeau du saint pontife : le troisième jour après mon arrivée, tandis que j'étais auprès de son tombeau, une fièvre violente saisit tout à coup mes yeux. Je me mis à gémir fortement et à implorer avec force le secours du saint ; aussitôt le sang, s'échappant de mes yeux, dissipa la nuit et me ramena le jour. » Après nous avoir raconté ces faits, le diacre retourna sain et sauf dans son pays.

CHAPITRE XXXIX.

D'une femme contrefaite et aveugle.

Il y avait aussi une femme aveugle, dont les mains et les pieds étaient contractés par derrière ; elle voulut, avec l'aide de ses parents, venir à la bienheureuse fête du glorieux pontife. Le troisième jour après l'accomplissement de la fête, elle désira retourner à sa maison et, prosternée dans la sainte basilique, elle se mit à prier le Seigneur de daigner lui montrer la puissance habituelle de sa miséricorde. Tandis qu'elle demandait cela en pleurant, tout à coup ses mains se redressèrent et ses pieds se rétablirent ; conduite au saint tombeau, elle rendit grâces pour le rétablissement de sa santé. Puis elle se fit mener à la porte, où elle se pro-

ubi prostrata iterum dicit suis : « Non hinc consurgam, nisi prius mihi oculorum lumen reddat, qui pedum manuumque restituit usum. » Hæc ea dicente, subito energumeni torqueri se proclamant, et Martini adesse præsentiam confitentur. Sed cum diabolus, qui ab initio mendax est, ad credendum minime admittatur, rebus tamen ipsis beati viri præsentia declaratur. Nam femina hæc, quæ paulo ante directa fuerat, nunc illuminata, adesse beatum antistitem approbavit.

CAPUT XL.

De paralytico sanato.

Modico autem succedente spatio, jacebat paralyticus unus in grabato, qui ex Biturico plaustro devectus advenerat. Ipse etiam pari modo virtute beati antistitis visitatus surrexit incolumis, suisque redditus gressibus, parentum spectante caterva, sanus excipitur.

CAPUT XLI.

De catenis super puellam confractis.

His diebus puella quædam, jam ex libertis parentibus procreata, a filiis patroni, confracta libertate, ad jugum servitutis addicitur : unde factum est ut, illa non acquiescente injustis dominis quidquam operis exercere, catenis et compedibus vinciretur. In qua custodia dum, aliis beatam festivitatem expetentibus, resideret flens et ejulans cur non interesset beatæ festivitati, subito trabs in qua pedes ejus arctati erant scinditur ; et hæc quasi jam libera, nexa quidem ca-

sterna de nouveau et dit aux siens : « Je ne me relèverai plus d'ici, tant que celui qui m'a rendu l'usage des pieds et des mains ne m'aura pas aussi rendu la vue. » Pendant qu'elle prononce ces mots, des possédés s'écrient qu'ils sont tourmentés et confessent qu'ils sentent la présence de Martin. Le diable, qui est menteur depuis le commencement, ne doit pas être cru le moins du monde ; cependant les faits attestent la présence du saint : car cette femme, qui venait d'être redressée, recouvra alors la vue et prouva ainsi que le saint pontife l'avait assistée.

CHAPITRE XL.

De la guérison d'un paralytique.

Peu de temps après, un paralytique gisait sur un grabat ; il était venu de Bourges, transporté sur un chariot. Il fut de même visité par le pouvoir du bienheureux pontife, se releva sain et sauf, recouvra la faculté de marcher et fut accueilli par une foule de parents étonnés de le voir guéri.

CHAPITRE XLI.

D'une jeune fille dont les chaînes se brisèrent.

En ce temps-là une jeune fille, née de parents déjà affranchis, fut, au mépris de sa liberté, contrainte par les fils de son patron de subir le joug de la servitude. Il en résulta qu'ayant refusé d'accomplir aucun travail pour ses maîtres injustes, elle fut garrottée avec des chaînes et des menottes. Tandis que, les autres se rendant à la bienheureuse fête, elle restait en prison, pleurant et se lamentant parce qu'elle ne pouvait assister à cette fête sainte, tout à coup la poutre dans laquelle ses pieds étaient resserrés se fendit, et, comme si elle eût été déjà libre, bien qu'elle fût encore

tenis, elapsa beatam basilicam expetivit. Verum ubi primum pedes ejus sacra limina contigerunt, statim confractæ catenæ ceciderunt a collo ejus; et sic incolumitate pariter libertateque donata est.

CAPUT XLII.

De libro Vitæ ejus inter flammas salvato.

Quid si ad ipsa beatæ vitæ scripta recurram? Nunquid non erit admirabile, quod sacer ille hujus historiæ liber, circumdatus flammis, nec adustus est nec consumptus? Monachus igitur Majoris monasterii ex jussu abbatis ad cellulam aliam, quasi aliquid operaturus, accessit, ac pro salute animæ ac vitæ correctione, librum vitæ beati antistitis detulit secum. Adveniente vero nocte, in lectulo se diuturno oppleto stramine collocat, librum ad caput locans. Cui dormienti apparuit vir per somnum, dicens : « Noli dormire in his paleis, sanguine enim aspersæ sunt. » Credo ego, ut mortalitas habet, aliquod in his facinus perpetratum, et ob hoc non pateretur vir beatus verba laudis suæ inibi volutari. Facilis autem prima visio viro fuit, nec secunda commonitio valuit : tertia autem terribiliter monachum quatit. At ille surgens, et ad operam diluculo progrediens, puero jubet ut paleas a lectulo detractas igne consumeret, nihil de libro commemorans. Puer vero ignarus inter paleas apprehensum librum foras ejecit, et ignem accendit. Quibus in favillam redactis, cum nihil aliud nisi cineres remansissent, apparuit liber illæsus, de quo non littera, non unum, ut veritas habet, folium est consumptum. Ita virtus divina custodire dignata est alumni quodammodo pro-

enchaînée, elle s'enfuit et gagna la sainte basilique. Dès que ses pieds en touchèrent le seuil sacré, ses chaînes se brisèrent à l'instant et tombèrent de son cou ; ainsi obtint-elle à la fois le salut et la liberté.

CHAPITRE XLII.

Du livre de sa Vie sauvé du milieu des flammes.

Que sera-ce si je recours aux écrits de sa bienheureuse vie ? Ne s'étonnera-t-on pas que ce livre sacré de son histoire, entouré par les flammes, n'ait pas été brûlé et consumé ? Un moine de Marmoutier alla en effet, par l'ordre de l'abbé, dans un autre monastère pour y travailler, et, pour le salut de son âme et la correction de sa vie, il emporta avec lui le livre de la Vie du bienheureux pontife. La nuit étant venue, il se mit dans un lit rempli de paille depuis longtemps et plaça le livre sous sa tête. Pendant son sommeil, un homme lui apparut en songe et lui dit : « Ne dors point sur ces pailles, car elles sont tachées de sang. » Je crois que, comme cela arrive dans ce monde, quelque crime y avait été commis, et qu'à cause de cela le saint ne souffrait pas que le récit de sa gloire y fût roulé. Cette première vision apparut vainement à cet homme ; le second avertissement ne servit pas davantage ; mais le troisième agita terriblement le moine. Il se leva, se rendit à son travail au point du jour et, sans se souvenir du livre, il ordonna à un serviteur d'enlever les pailles du lit et de les jeter au feu. Le serviteur ignorant prit le livre avec la paille, jeta le tout dehors et y mit le feu. Quand la paille eut été brûlée et qu'il n'en resta plus que des cendres, le livre apparut intact : aucun côté, aucun feuillet même, c'est la pure vérité, n'avait été consumé. La puissance de Dieu daigna protéger l'éloge de celui qui était en quelque sorte son propre disciple, afin que la flamme ne dévorât pas le livre de celui que l'aiguillon de la concupis-

prii laudes, ut librum ejus flamma non ureret, quem aculeus concupiscentiæ in hoc sæculo non adussit. Sed ne cui incredibile videatur, codex ipse apud nos usque hodie retinetur.

CAPUT XLIII.

De duobus pueris sanatis.

Denique cum quadam vice iter ageremus, duo pueri de custodibus equorum ægrotare cœperunt : et unus quidem eorum valetudine, alter dysenteria laborabat. Utrumque tamen febris valida retinebat, lassatique faliter erant, ut nec super dorsa caballorum possent impositi sustineri. Extractum autem pulverem, quem de sepulcro sancti abstuleram super capsellam, delutumque aqua ipsis haurire præcipio. Mox compressa febre, restinctoque dolore, uterque convaluit.

CAPUT XLIV.

De Malulfo contracto.

Inclita sunt enim miracula quæ quotidie Dominus ad laudem antistitis sui operari dignatur, et, ut sæpe testatus sum, hæc a me imperito narrari non possunt : tamen, ut ipsa imperitia præstat, elucubrabuntur, ne occuli videantur. Malulfus [1] quidam, Turonici territorii civis, ægritudine sæva compressus, lectulo in suo anhelus occubuit ; ex quo tabescens incommodo, manibus pedibusque contrahitur. Quinque vero annorum curricula in hac debilitate sustinuit. Sexto denique anno ad sancti basilicam se efferri deposcit : in qua orationi decumbens, perdita debilitate, sospitatem meruit adipisci.

(1) Gat. *Palulfus*; ed., *Madulphus*. (R.)

cence n'avait pas enflammé dans cette vie; et, pour que cela ne paraisse incroyable à personne, ce livre est encore conservé aujourd'hui chez nous.

CHAPITRE XLIII.

De la guérison de deux serviteurs.

Enfin une fois, pendant que nous voyagions, deux garçons palefreniers tombèrent malades : l'un d'eux souffrait de faiblesse, l'autre de la dyssenterie. Tous deux étaient en proie à une fièvre violente, et tellement fatigués qu'ils ne pouvaient pas même se tenir sur le dos des chevaux où on les avait placés. Je pris la poussière que j'avais emportée du tombeau du saint dans une boîte, je la mis dans de l'eau et je la leur fis avaler. Bientôt la fièvre s'apaisa, la douleur se calma, et tous deux se rétablirent.

CHAPITRE XLIV.

De Malulfus qui était contrefait.

Les miracles que le Seignenr daigne opérer chaque jour pour la gloire de son pontife sont magnifiques, et, comme je l'ai souvent attesté, mon inhabileté n'est pas capable de les raconter. Cependant, autant que mon inexpérience me le permettra, je consacrerai mes veilles à les faire connaître. Un citoyen du pays de Tours, nommé Malulfus, accablé par une cruelle maladie, se coucha dans son lit, pouvant à peine respirer; consumé par cette maladie, il eut les mains et les pieds contractés; infirmité qu'il souffrit durant l'espace de cinq ans. Enfin, la sixième année, il se fit transporter à la basilique du saint; il s'y livra à la prière, fut délivré de son infirmité et obtint de recouvrer la santé.

CAPUT XLV.

De alterius manibus directis.

Et ne ob hoc cuiquam quæ referuntur videantur incredibilia, quia singulorum nomina non sunt in paginis prænotata, facit hoc hæc causa, quia cum a sancto Dei incolumitati fuerint redditi statim recedunt : et aliquoties ita clam redeunt, ut, si dici fas est, a nemine videantur. Cumque rumor surrexit beati antistitis apparuisse virtutem, vocatis ad nos custodibus ædis, quæ sunt acta cognoscimus : nomina tamen non semper ab his discimus. Illos vero plerumque nominatim scribimus, quos videre potuerimus, aut quos ipsi discutimus. Venit ad festivitatem vir quidam ex Biturigo manibus debilis, cujus digiti in palma erant defixi in tantum, ut putaretur vermibus scatere. Sed celebrata solemnitate, directis ambarum manuum digitis, incolumitati donatus est; viditque eum omnis populus sospitem redeuntem. Cui causa debilitatis ex hoc contigit, quod sepem segetis die dominico componere voluisset.

CAPUT XLVI.

De muliere cujus brachium contraxerat.

Mulier ex Pictavo territorio erat, cujus brachium contractis nervis emarcuerat. Ad sepulcrum autem beati viri veniens, ac in oratione vigiliisque pernoctans, brachium suum sanum retulit : sed illico a dominis in servitio mancipata, eadem incurrit. Revertitur iterum, et sanatur. Tunc venientes domini ejus, et eam abducere nitentes, accepto de rebus sancti pretio, quieverunt, et ita hæc libertati donatur.

CHAPITRE XLV.

D'un autre qui eut les mains redressées.

Les faits que je raconte ne doivent pas paraître indignes de foi, parce que les noms de tous les personnages ne sont pas notés dans ces pages ; cela vient de ce qu'ils s'en vont dès qu'ils ont été rendus à la santé par le saint de Dieu, et quelquefois ils s'en retournent si secrètement que personne ne les voit, pour ainsi dire. Lorsque le bruit se répand que la puissance du bienheureux pontife a apparu, nous appelons à nous les gardiens du temple et nous apprenons ce qui s'est passé ; cependant ils ne nous instruisent pas toujours des noms. Quant à ceux que nous avons pu voir ou que nous examinons nous-mêmes, nous écrivons ordinairement leurs noms. Un homme dont les mains étaient contrefaites vint de Bourges à la fête ; ses doigts étaient tellement enfoncés dans la paume de sa main qu'on pensait qu'elle fourmillait de vers. Mais, après la célébration de la solennité, les doigts de ses deux mains se redressèrent, et il fut rendu à la santé ; tout le peuple le vit s'en retourner sain et sauf. Son infirmité provenait de ce qu'il avait voulu faire une haie dans son champ un dimanche.

CHAPITRE XLVI.

D'une femme dont le bras s'était contracté.

Il y avait une femme du pays de Poitiers, dont le bras s'était desséché par la contraction des nerfs. Elle alla au tombeau du saint homme, passa la nuit dans la prière et les veilles et rapporta son bras sain et sauf ; mais elle fut immédiatement assujettie au service par ses maîtres et retomba dans la même infirmité. Elle retourna au tombeau et fut de nouveau guérie. Alors ses maîtres vinrent et s'efforcèrent de l'emmener ; mais ils reçurent de l'argent prélevé sur le trésor du saint et se calmèrent, et ainsi cette femme fut rendue à la liberté.

CAPUT XLVII.

De eo qui pro debito tenebatur.

Hisce diebus cum quidam pro dissolvendo debito, quod in necessitatibus suis contraxerat, interpellaretur, nec esset virtus atque facultas ad reddendum quæ mutuaverat, in carcere coarctatur. Denique cum videret creditor quod ei nihil extorquere posset, quia nihil habebat nec esset qui ei manum misericordiæ porrigeret, arctius eum in vincula constringit, negatoque cibo ac potu dicebat : « Ego te faciam ad omnium documentum fame tabescere, donec omnia reddas. » Hæc autem cum agerentur, sancti antistitis reliquiæ, quæ in Suessionicum [1] pagum ferebantur, per plateam præteribant. Auditis itaque vinctus psallentium vocibus, oravit ut eum virtus antistitis sancti visitaret : statimque dissolutis ligaminibus, nullo retinente, basilicam sanctam ingreditur. Dehinc a devotis redemptus, a nexu debiti absolutus est.

CAPUT XLVIII.

De cæca illuminata.

Factum est etiam in una festivitatum ut mulier quæ, perdito lumine, in cæcitate durabat, auditis sancti viri miraculis, alacri devotione basilicam ejus expeteret. Prostrata autem super aridam humum ante sepulcrum, mox ut orationem fudit, lumen recipere meruit.

---

(1) *Sessionicum*, 2204, 3801 ; *Suessonicum*, Sag.

CHAPITRE XLVII.

De celui qui était enfermé pour une dette.

En ce temps-là, un homme fut sommé d'acquitter une dette qu'il avait contractée dans sa détresse, et, comme il n'avait pas le pouvoir et la faculté de rendre ce qu'il avait emprunté, il fut mis en prison. Enfin son créancier, voyant qu'il ne pouvait rien lui arracher, parce qu'il n'avait rien et que personne ne lui tendait une main compatissante, l'enchaîna plus étroitement, lui refusa le boire et le manger et lui dit : « Je te ferai languir dans la faim, pour servir d'exemple à tout le monde, jusqu'à ce que tu m'aies tout rendu. » Tandis que ces choses se passaient, des reliques du saint pontife, qu'on portait dans le pays de Soissons, traversaient la place. Le prisonnier entendit les voix des chanteurs et pria, afin que le pouvoir du saint pontife se tournât vers lui : aussitôt ses liens se rompirent et, personne ne le retenant, il entra dans la sainte basilique. Il fut ensuite racheté par des hommes pieux et acquitté de l'obligation qu'il avait contractée.

CHAPITRE XLVIII

D'une femme aveugle qui recouvra la vue.

Il arriva aussi, à l'une des fêtes du saint, qu'une femme, qui avait perdu la vue et qui était restée longtemps aveugle, entendit parler des miracles du saint évêque et gagna sa basilique avec une ardente piété. Prosternée sur la terre aride devant le tombeau, elle fondit en prières et bientôt obtint de recouvrer la vue.

CAPUT XLIX.

De paralytico omni corpore debile.

In hac solemnitate advenit puerulus oculorum obtutibus clausis, aurium aditibus oppilatis, oris officiis obstructis, manuum usibus perditis, pedum gressibus condemnatis. Quid plura? ita erat omnium membrorum usu præmortuus, ut solo spiritu palpitaret. Ut autem locum sanctum attigit, omni prorsus debilitate subinota, cum gratiarum actione sanus abscessit.

CAPUT L.

De presbytero a frigoribus sanato.

Lupus Burdegalensis urbis presbyter quodam tempore graviter a quartano typo vexabatur, ita ut accedente febre, neque cibum, neque potum sumere posset. Interea advenit festivitas sancti Martini antistitis. At ille celebratis cum reliquo clero vigiliis, mane præcedit omnes et ad basilicam sancti festinat. Dum autem properat, obvium habuit Judæum, et eo inquirente quo pergeret, respondit : « Typum quartanum incurri, et nunc ad basilicam sancti propero, ut me virtus ejus ab infirmitate hac discutiat. » Qui ait : « Martinus tibi nihil proderit, quem terra opprimens terreum fecit, et tu incassum ejus ædem expetis. Non enim poterit mortuus viventibus tribuere medicinam. » At ille despiciens verba serpentis antiqui, abiit quo cœperat, et prostratus coram sanctis pignoribus orationem fudit, reperitque ibi duas candelulas ex cera et papyro formatas. Quibus assumptis, ad domum exhibet, illuminatisque eis, favillam papyri cum aqua munda hausit, moxque sanitatem recepit. Judæus vero,

CAPUT XLIX.

D'un paralytique impotent de tout son corps.

A la même solennité arriva un jeune enfant qui avait les yeux fermés, l'accès des oreilles bouché, les fonctions de la bouche obstruées, l'usage des mains perdu, la marche des pieds condamnée. Quoi de plus? il était tellement perclus de tous ses membres qu'il n'avait plus de mouvement que par le souffle. Mais, dès qu'il eut atteint le lieu saint, toute infirmité disparut sur-le-champ, et il se retira guéri en rendant des actions de grâces.

CHAPITRE L.

D'un prêtre guéri des frissons.

Un prêtre de la ville de Bordeaux, nommé Lupus, était une fois gravement tourmenté par la fièvre quarte, tellement que, lorsque la fièvre le saisissait, il ne pouvait prendre ni boisson ni nourriture. Pendant ce temps arriva la fête du saint pontife Martin. Le prêtre célébra les vigiles avec le reste du clergé, et le matin, devançant tous les autres, il courut à la basilique du saint. Tandis qu'il se hâtait ainsi, il rencontra un Juif qui lui demanda où il allait; il lui répondit: « J'ai été saisi par la fièvre quarte; et maintenant je cours à la basilique du saint, afin que sa puissance me délivre de cette maladie. » Le Juif lui dit: « Martin ne te sera utile en rien; couvert de terre, il a été lui-même changé en terre, et c'est en vain que tu te rends dans son temple: car un mort ne pourra pas donner de remède aux vivants. » Mais le prêtre, méprisant les paroles de l'antique serpent, continua sa route; prosterné devant les saintes reliques, il fondit en prières, et trouva là deux petites chandelles faites de cire et de papyrus. Il les prit, les rapporta à la maison, les alluma, avala la cendre du papyrus avec de l'eau pure, et bientôt

ab hac infirmitate correptus, per anni spatium ventilatus est; sed mens iniqua neque tormentis mutari potuit unquam.

CAPUT LI.

De infantulo Cardegisili filio sanato.

Cardegisilus [1] vero Santonicæ [2] urbis civis, cognomento Gyso, susceptis nobis ad domum suam, invitat ad oratorium quod mater ejus ædificatum beati Martini reliquiis consecravit. Denique cum expleta oratione solliciti essemus si ibidem virtus sancti antistitis ostensa fuisset, respondit : « Ante annum tertium puerulus iste filius meus, quem coram cernitis, cum adhuc penderet ad matris papillam, incommode agere cœpit, ac per triginta dies aut eo amplius, inter manus non sine labore deportabatur, donec ita addictus est, ut nec mamillam valeret sugere, nedum alium capere cibum. Deficiente autem eo, jam die sexto postquam gravius agere cœpit, deposuimus eum ante altare flentes atque ejus obitum præstolantes. Ego autem dolorem non ferens, discessi a domo, mandans mulieri ut cum obiisset, statim sepulturæ eum locaret. Flente autem genitrice, jacuit infans usque ad vesperum; cadente autem sole elevat vocem suam, dicens : « Dulcissima soror, ubi es? » Sic enim genitricem, ut blanditia infantium habet, vocitare solitus erat. At illa accurrit, dicens : « Adsum, fili dulcissime. » Susceptoque eo in ulnis, et mox porrecta papilla, hausto lacte protinus convaluit. »

(1) Laud., *Chadegisilus*, alii (inter quos 2204, 5335, Sag., Coll.) *Chardegysilus* (R.). — *Chardegisilus* 3801, 5329.

(2) *Sanctonicæ*, 2204, 3801, 5326, 5329, 5334, Sag.

il recouvra la santé. Le Juif, saisi par la même maladie, fut agité durant l'espace d'une année ; mais jamais son esprit inique ne put être changé par ces tourments.

CHAPITRE LI.

De la guérison du jeune fils de Cardégisile.

Cardégisile, surnommé Gyson, citoyen de la ville de Saintes, nous reçut dans sa maison et nous invita à aller dans l'oratoire que sa mère avait construit et consacré par les reliques du bienheureux Martin. Après avoir fait notre prière, nous lui demandâmes si la puissance du saint pontife s'était manifestée en ce lieu, et il nous répondit : « Il y a plus de trois ans, mon jeune fils, que vous voyez ici, était encore suspendu au sein de sa mère, quand il tomba malade ; pendant trente jours ou même davantage, on le porta sur les bras, non sans fatigue ; enfin il fut tellement affaibli qu'il ne put plus sucer à la mamelle, et encore bien moins prendre une autre nourriture. Le sixième jour depuis que sa maladie avait empiré, il tomba en défaillance et nous le déposâmes devant l'autel, pleurant et attendant sa mort. Moi, ne pouvant supporter cette douleur, je sortis de la maison et je fis dire à ma femme de l'ensevelir dès qu'il serait mort. L'enfant resta étendu jusqu'au soir, pendant que sa mère pleurait ; mais, au coucher du soleil, il éleva la voix et dit : « Ma douce petite sœur, où es-tu ? » C'est ainsi qu'il avait coutume d'appeler sa mère, dans le doux langage des enfants. Elle accourut en disant : « Me voici, mon cher fils. » Elle le prit dans les bras et bientôt lui présenta la mamelle ; dès qu'il eut bu du lait, il se rétablit.

CAPUT LII.

De clerico dysenterico.

His diebus quando nobis hæc relata sunt, unus clericorum nostrorum ventris fluxum incurrit cum febre, ac nimiam defectionem stomachi; et quæ projiciebat per inferiorem partem, pars maxima cruor erat. Et ea causa eum magis affecerat, quia cibum quem accipiebat, invalescente nausea, statim rejiciebat : sed protinus, ut de sepulcri pulvere bibit, omni infirmitate dempta, firmatus est.

CAPUT LIII.

De appenso absoluto. Item de alio.

Sed nec hoc silendum putavi, quod sæpius in mortem præcipites, extensa pietatis dextera, sublevavit. Denique Genitoris civis nostri servus a judice pro furti scelere comprehensus, patibulo adjudicatur. Qui dum duceretur, nomen beati antistitis invocabat, dicens : « Libera me, sancte confessor Martine, ab imminenti periculo. » Appensus igitur ac solus relictus, commoto subito vento, audivit vocem dicentem. « Liberemus eum. » Et ecce a quatuor partibus cœli concussus stipes qui hominem sustentabat, cum immenso cespite in modum arboris eradicatæ a terra divellitur, et sic homo morti deditus redivivus erigitur. Alius quoque qui multa fecerat scelera, et, compunctus a Deo, pœnitentiam pro malis quæ gesserat agebat, apprehensus sine causa, simili nece damnatur, invocans semper sancti confessoris auxilium. Qui cum appensus fuisset, disruptis vinculis illæsus ad terram ruit. Sed mala mens hominum iterum appendit quem Deus eripuit.

CHAPITRE LII.

D'un clerc qui avait la dyssenterie.

Dans le temps où ces faits nous furent racontés, un de nos clercs eut un flux de ventre avec de la fièvre et une défaillance excessive de l'estomac ; et la plus grande partie de ce qu'il rejetait par en bas était du sang. Il était d'autant plus affecté qu'il vomissait immédiatement la nourriture qu'il venait de prendre. Mais, dès qu'il eut bu de la poussière du tombeau, il fut délivré de toute infirmité et se rétablit.

CHAPITRE LIII.

D'un pendu délivré. Item d'un autre.

Je n'ai pas cru devoir passer sous silence qu'il secourut souvent des gens allant à la mort en leur tendant une main compatissante. Un serf de notre concitoyen Génitor fut arrêté par le juge pour un vol qu'il avait commis, et condamné au gibet. Pendant qu'on l'y conduisait, il invoquait le nom du bienheureux pontife, disant : « Délivre-moi, saint confesseur Martin, du péril qui me menace. » Quand il eut été pendu et laissé seul, un vent subit s'éleva et il entendit une voix qui disait : « Délivrons-le. » Et voici que le poteau auquel cet homme était suspendu, fut ébranlé des quatre côtés du ciel et arraché du sol avec une immense motte de terre, comme un arbre déraciné ; et ainsi cet homme, qui avait été livré à la mort, se releva vivant. Un autre, qui avait commis beaucoup de crimes et qui, poussé par Dieu, faisait pénitence pour le mal qu'il avait fait, fut arrêté sans motif et condamné au même supplice ; il invoquait sans cesse le secours du saint confesseur. Quand il eut été pendu, la corde se rompit et il tomba à terre sans être blessé. Mais la méchanceté des hommes fit de nouveau pendre celui que

Quod audiens abbas monasterii a loco proximi, currit ad comitem, rogaturus pro eo; erat enim longe exinde quasi tribus millibus, obtentaque cum eo rei hujus vita, rediit vivumque reperiit. Quo a suspendio deposito, adduxit ad monasterium profitentem atque dicentem : « Quia sensi virtutem sancti Martini qui me eripuit. »

CAPUT LIV.

De muto sanato.

Erat enim homo infra terminum ipsius Turonicæ urbis, ex vico montis Laudiacensis [1], et homo ille erat natura simplex, nexus vinculo conjugali. Cui cum conjuge quiescenti nocte media pavor exoritur, exterritusque ac de lectulo exsiliens, dum per hospitiolum suum vagatur trepidus, vocis perdidit famulatum. Nec moratus, indicat nutu conjugi ut eum ad sancti basilicam exhiberet. Qui adveniens, dum ante beatum sepulcrum per sex assidue decubat menses in oratione, absoluta lingua, eloquium sicut antea habuerat, recipere meruit virtute beati antistitis.

CAPUT LV.

De muliere cujus manus contraxerat.

Mulier Transligeritana [2] in die dominico cum operam exerceret, quam in die illo fieri Patrum inhibet auctoritas, manus ejus contracta diriguit, digitique in palmam defixi sunt. Quæ dum doloribus cruciaretur, ad sanctam ædem confessoris accessit; vovitque ut, si

(1) *Laudiocensis* 3801.
(2) *Trans Ligerina* 5326, 5329, 5335.

Dieu avait délivré. A cette nouvelle, l'abbé du monastère qui était voisin de ce lieu, courut auprès du comte supplier pour lui; le comte était à près de trois milles de distance; l'abbé obtint de lui la vie du coupable, revint et retrouva celui-ci vivant. Il le fit descendre du gibet et l'emmena au monastère repentant et disant : « J'ai senti la puissance de saint Martin qui m'a délivré. »

CHAPITRE LIV.

De la guérison d'un muet.

Il y avait, dans le territoire de la ville de Tours, un homme du bourg de Montlouis, et cet homme, d'un naturel simple, était engagé dans les liens du mariage. Tandis qu'il reposait avec sa femme, la peur le saisit au milieu de la nuit; effrayé, il saute hors du lit, et, pendant qu'il erre en tremblant dans sa maison, il perd l'usage de la parole. Sans tarder davantage, il fait signe à sa femme de le conduire à la basilique du saint. Il y alla et resta couché pendant six mois devant le saint tombeau, priant assidûment; alors sa langue se délia et il recouvra, grâce à la puissance du saint pontife, la faculté de parler comme auparavant.

CHAPITRE LV.

D'une femme dont la main s'était contractée.

Une femme d'outre-Loire se livrait un dimanche à un travail que l'autorité des Pères défend de faire ce jour-là. Sa main se contracta et devint roide, et ses doigts s'enfoncèrent dans la paume. Tourmentée par la douleur, elle alla au saint temple du confesseur et fit vœu, si elle guérissait de cette infirmité, de ne plus faire, en ce jour de la résurrection

ab hac sanaretur infirmitate, nullum opus deinceps in hac dominicæ resurrectionis ageret die quod illi diei esset incongruum : statimque amotis digitis a palma, manu directa discessit.

CAPUT LVI.

De muliere contracta et cæca.

Magna est enim pietas confessoris, quæ sic arguit insipientes, ut ponens vitium ante oculos, reddat in posterum emendatos. Pro hac causa mulier alia debilitatur. Nam cum die sabbati post solis occasum, quod adjacet resurrectionis dominicæ nocti, panem furno collocaret, brachium ejus dolore quatitur. Post injectum alium et tertium panem, manus invita lignum quod tenebat cœpit astringere : intelligensque mulier divinæ se virtutis judicio condemnari, velociter palam quam tenebat abjecit : nihilominus non effugere potuit pœnam. Nam ita manus ejus cum gravi dolore contractæ sunt, ut ungulæ in ipsa defigerentur palma. Ex hoc nullius medici se credens posse fomento sanari, beati basilicam expetivit, ibique fideliter orans, directis manibus, sanata discessit; vovitque ut per singulos menses, una hebdomada ad sanctum templum veniens, debeat Deo et beato antistiti deservire. Quod per unum annum eam observasse manifestissime cognitum est. Post annum vero intermissa unius mensis hebdomada, non accessit ad sanctam basilicam. Sedenti vero in hospitiolo suo oculus ei a dolore transfigitur : illum autem comprimens perdidit, et alius quoque dolere cœpit extemplo. Ita in unius horæ momento cæca ab oculis ambobus efficitur. Nec mora, confessa culpam ad præsidia nota confugit; ibique

du Seigneur, aucun travail qui ne convînt pas à ce jour-là. Aussitôt ses doigts s'écartèrent de la paume, et elle s'en alla la main redressée.

CHAPITRE LVI.

D'une femme contrefaite et aveugle.

Grande est la bonté du confesseur qui reprend les insensés de telle sorte qu'en exposant le vice à leurs yeux, il les corrige pour l'avenir. Une autre femme devint contrefaite pour le même motif. Comme elle mettait un pain au four un samedi après le coucher du soleil, moment qui touche à la nuit de la résurrection du Seigneur, son bras fut saisi d'une douleur. Elle jeta dans le four un second et un troisième pain ; alors sa main commença à serrer involontairement le bois qu'elle tenait : la femme, comprenant qu'elle était condamnée par un jugement de la puissance divine, rejeta promptement la pelle qu'elle tenait ; néanmoins, elle ne put échapper à sa punition. Car ses mains se contractèrent avec une grande douleur, tellement que les ongles s'enfoncèrent dans la paume. Pensant qu'elle ne pourrait être guérie par les remèdes d'aucun médecin, elle se rendit dans la basilique du bienheureux et y pria avec confiance ; ses mains se redressèrent et s'en étant allée guérie, elle fit vœu de venir chaque mois pendant une semaine au saint temple pour servir Dieu et le bienheureux pontife. On sait manifestement qu'elle observa ce vœu pendant un an ; mais au bout d'un an elle laissa passer la semaine d'un mois sans aller à la sainte basilique. Tandis qu'elle était assise dans sa maison, son œil fut transpercé par la douleur ; elle le pressa et le perdit : l'autre œil commença à souffrir tout à coup. Ainsi, dans l'espace d'une heure, elle devint aveugle des deux yeux. Aussitôt elle confessa sa faute et recourut à la protection connue ; elle fondit humblement en prière et

orationem suppliciter fundens, ac pœnitentiam pro negligentia compuncte agens, die octava, sanguine ab oculis profluente, illuminata est.

CAPUT LVII.

De cæco illuminato.

Hominis cujusdam oculi crassa caliginis nube contecti, quodam glutino conjunctis palpebris fuerant obserati, et quod supererat viro, magnis doloribus tenebatur. Quid plura? Festivitatem sancti cum reliquis devotus expetiit, attente exorans ut a virtute beati antistitis visitari mereretur in die solemnitatis. Sed sacra solemnia prævenit potentia confessoris, ostendens se adesse populis, cum tenebras pepulit lumenque refudit. Igitur ante diem tertium festivitatis, hoc in atrio quod absidam corporis ambit, eo orante, subito aperti sunt oculi ejus, et aspiciens lucem videre meruit. Quod cum his qui aderant cum gratiarum actione narraret, dictum est ei ut silens potius orationem funderet, ut cœptam virtutem beatus antistes celerius adimpleret. Tunc prostratus terræ, cum in lacrymas prorupisset, firmatis oculis, a solo incolumis surrexit.

CAPUT LVIII.

De paralytico et duobus cæcis sanatis, et duobus energumenis emundatis.

Post diem vero tertium hujus solemnitatis, erat quidam paralyticus hoc in loco exorans, cui debilitas hac de causa, ut ipse enarravit, evenerat, quia dum esset puer parvulus, et cum reliquis pastoribus pecorum in campo custodiam gereret, super fontem quemdam obdormivit; aliis quoque ad meridiem recedentibus,

fit pénitence avec componction pour sa négligence; le huitième jour, le sang coula de ses yeux et elle revit la lumière.

CHAPITRE LVII.

D'un aveugle qui recouvra la vue.

Un homme avait les yeux couverts d'un épais nuage de ténèbres et fermés par la jonction des paupières qui étaient collées ensemble; ce qui lui restait de la faculté de voir, cet homme n'en pouvait user qu'avec de grandes douleurs. Que dire de plus? Il se rendit pieusement à la fête du saint avec les autres, et pria avec ferveur afin que la puissance du bienheureux pontife se tournât vers lui au jour de la solennité. Mais le pouvoir du confesseur devança les saintes solennités et manifesta sa présence au peuple en dissipant les ténèbres et en répandant la lumière. Trois jours donc avant la fête, cet homme priait dans l'aître qui entoure l'abside où repose le corps du pontife; tout à coup ses yeux s'ouvrirent, il regarda et il obtint de voir la lumière. Comme il racontait cela à ceux qui étaient présents en rendant des actions de grâces, on lui dit qu'il devait plutôt fondre en prières silencieusement, afin que le bienheureux pontife achevât plus vite le miracle qu'il avait commencé. Alors il se prosterna à terre et fondit en larmes; ses yeux se rétablirent et il se releva de terre sain et sauf.

CHAPITRE LVIII.

De la guérison d'un paralytique et de deux aveugles, et de la purification de deux possédés.

Le troisième jour après cette solennité, il y avait un paralytique qui priait en ce lieu. Son infirmité provenait de cette cause, comme il le raconta lui-même, à savoir que, dans son enfance, tandis qu'il gardait les troupeaux dans un champ avec les autres pâtres, il s'endormit sur une fontaine; les autres étant partis à midi, il resta seul; enfin il se réveilla

hic solus remansit. Tandemque relictus a somno, dum consurgere nititur, doloribus coarctatur. Mox membris omnibus contractus, ac retortis extrorsum brachiis, contractis in poplite nervis, calcaneis ad crura deductis, cum nulla esset virtus eundi, immensæ ab eo lacrymæ cum magnis vocibus effluebant. Reversis autem sociis ad visenda pecora, hic ejulans invenitur. Dehinc parentum ulnis ablatus, domui restituitur. Post dies vero paucos cum parumper a doloribus laxaretur, mendicis quibusdam deputatus est, cum quibus per decem aut eo amplius annos regiones urbesque circumiens, ad hanc quoque festivitatem adveniens, membris omnibus solidatus est. Duo eadem die illuminati cæci, duo energumeni ad sepulcrum antistitis emundati sunt.

CAPUT LIX.

De puero febricitante.

Adolescens quidam ex nostris, nocturnis febribus vexabatur in tantum, ut ab hora diei octava usque in crastinum secunda diei hora, nullam æstuandi quietem posset accipere. Erat enim ei et horribilis omnis cibus, nec quidquam unde confortaretur accipiebat. Dolor etiam sævus membra omnia quatiebat, sed et pallor genas obsederat. Dumque sic inter manus ferretur parentum ut æger, ægre obtinere potui ut ad sepulcrum beati antistitis deferretur. Tandem allatus, ut de sacrosancto tumuli pulvere diluto potum sumpsit, mox ab hac benedictione, fugato universo dolore, febris exstincta est. Nec mora, secreta digestionum loca puer expetit, deducitur in angulo ventris purgandi gratia. Verum ubi voluntatem alvi, flatu impellente

et s'efforça de se lever, mais il fut retenu par la douleur. Il avait tous les membres noués, les bras retournés en arrière, les nerfs des jarrets contractés, les talons ramenés vers les jambes, et se trouvait complètement incapable de marcher. Bientôt il versa d'abondantes larmes et poussa de grands cris. Ses compagnons étant revenus pour visiter leurs troupeaux le trouvèrent se lamentant; ses parents le prirent dans leurs bras et le rapportèrent à la maison. Quelques jours après sa douleur se calma un peu; on le donna alors à des mendiants, avec lesquels il parcourut les pays et les villes pendant dix ans ou même plus ; il vint également à cette fête et eut tous les membres rétablis. Le même jour, deux aveugles recouvrèreut la vue, et deux possédés furent délivrés au tombeau du pontife.

CHAPITRE LIX.

D'un enfant qui avait la fièvre.

Un jeune garçon de notre pays était tellement tourmenté par des fièvres nocturnes que, depuis la huitième heure du jour jusqu'au lendemain, à la deuxième heure du jour, il ne pouvait trouver aucune trêve à son agitation. Il avait en horreur toute nourriture, et n'acceptait rien qui pût le réconforter. Une douleur cruelle tourmentait tous ses membres, et la pâleur couvrait ses joues. Tandis qu'il était ainsi porté dans les bras de ses parents comme un malade, j'obtins, non sans peine, qu'on le menât au tombeau du bienheureux pontife. Enfin on l'apporta, et, dès qu'il eut pris une boisson mêlée avec de la poussière sainte du tombeau, toute sa douleur fut dissipée par cette bénédiction et sa fièvre se calma. Aussitôt l'enfant demanda où étaient les lieux secrets de la digestion et fut conduit dans un coin pour purger son ventre. Mais dès qu'il eut accompli, par la pression du souffle, la volonté de ses intestins, deux vers sortirent de son corps semblables à des

profudit, statim duo vermes ab eo in modum serpentum processerunt : qui ita moveri oculis hominum videbantur, ut vivere putarentur. His ergo ab eo digestis, illico ad plenum sanatus est, et cibum, ut solitus erat, hausit et potum, ruborque genis, fugato pallore, redditur, membrisque omnibus solidatur.

CAPUT LX.

De his quæ in meo itinere gesta sunt.

Opportunitatis causa nuper exstiterat ut ad visitandam genitricem meam in territorium Cavillonensis[1] urbis adirem. Sed metuens superventuras infirmitates, de hoc pulvere, id est sepulcri beati antistitis, auferre, et mecum deferre præsumpsi, scilicet ut cum quempiam nostrorum morbus aliquis invasisset, virtus sancti ope consuetudinaria subveniret. Ubi igitur ad matrem accessi, protinus unum puerum febris cum dysenteria arripit, atterit et consumit, ita ut negato usu vescendi, de solis febribus aleretur. Die tertia cum hæc agerentur et ad me perlatum fuisset, delibutum pulverem ad bibendum porrigo moribundo, statimque, fugata febre sedatoque dolore, convaluit. His diebus a Verano antistite audivi, quod quodam tempore dum typi quartani æstu ureretur, expetita beati Martini basilica, quæ in loco illo erat, celebrata vigilia sanatus fuit. Nos vero ex hoc itinere Arvernum venientes, reperimus Avitum episcopum a tertiano typo ita graviter concuti, ut etiam si aliquid cibi sumeret, statim rejiceret : sed de hoc pignore potu

(1) *Cavellonensis*, 2204. *Cabillonensis*, 3801, 5326, 5329, 5335.

serpents ; ils paraissaient tellement se mouvoir aux yeux des gens qu'on les aurait crus vivants. Quand l'enfant les eut ainsi rendus, il fut aussitôt entièrement guéri ; il avala, comme il faisait auparavant, la nourriture et la boisson ; sa pâleur disparut, les couleurs revinrent sur ses joues, et tous ses membres se raffermirent.

CHAPITRE LX.

Des faits qui se sont accomplis dans mon voyage.

Une occasion s'était présentée naguère pour moi d'aller dans le territoire de la ville de Cavaillon[1] pour y visiter ma mère. Mais craignant les maladies qui pouvaient survenir, je résolus de prendre de cette poussière, à savoir du tombeau du bienheureux pontife, et de l'emporter avec moi, afin que, si quelqu'un des nôtres tombait malade, la puissance du saint le secourût par sa protection accoutumée. Aussitôt donc que je fus arrivé auprès de ma mère, un serviteur fut saisi, épuisé, consumé par la fièvre et la dyssenterie, tellement que l'usage de la nourriture lui étant refusé, il ne fut plus entretenu que par la fièvre seule. Cela durait ainsi depuis trois jours, quand on me l'apporta : je présentai à boire au moribond de la poussière trempée, et aussitôt la fièvre disparut, la douleur se calma et il fut rétabli. Dans le même temps, j'appris du pontife Véran que, dévoré une fois par la violence de la fièvre quarte, il gagna la basilique du bienheureux Martin qui se trouvait en ce lieu, y célébra les vigiles et fut guéri. En revenant de ce voyage, nous trouvâmes à Clermont l'évêque Avitus si gravement agité par la fièvre tierce que, s'il prenait quelque aliment, il le rejetait aussi-

(1) Plusieurs manuscrits nomment cette ville *Cabillonensis urbs*, ce qui a fait croire que c'était Chalon-sur-Saône. Mais le nom de l'évêque cité plus bas, Véran, montre que c'est bien de Cavaillon qu'il s'agit. Au temps de notre auteur, ces deux villes étaient également de la Bourgogne. (R.)

sumpto, calcata febre roboratus est. Duos ex pueris nostris valetudinaria febris invaserat, omnesque membrorum juncturas, ut ex hoc contagio plerumque assolet, dolor sævus obsederat : sed ab hac benedictione potati, sanati sunt. Ego ipse in hoc itinere cum dolorem dentium graviter sustinerem, et jam non solum ipsi dentes, sed omne caput venarum pulsibus, ac dolorum spiculis figeretur, ac tempora valide prosilirent, hoc præsidium expetii, et mox dolore compresso convalui. O theriacam inenarrabilem! o pigmentum ineffabile! o antidotum laudabile! o purgatorium, ut ita dicam, cœleste, quod medicorum vincit argutias, aromatum suavitates superat, unguentorumque omnium robora supercrescit! quod mundat ventrem ut agridium, pulmonem ut hyssopus, ipsumque caput purgat, ut peretrum. Etiam non solum membra debilia solidat, sed, quod his omnibus majus est, ipsas illas conscientiarum maculas abstergit ac levigat. Sufficiant ergo hæc huic libello quæ indita sunt. Tamen si adhuc miracula cernere meremur, placet ea alteri libello inseri, ut ea quæ ostenduntur, non oculi, sed magis vocibus debeant propalari. De cætero vero virtutem ejus deposcimus, ut qui talia præstat ex tumulo, nos jam a peccatis Deo mortuos suscitare dignetur mortis istius de sepulcro, ut in illo resurrectionis carnis nostræ tempore nobis obtineat indulgentiam, cum ille provehetur ad coronam.

EXPLICIT LIBER TERTIUS.

tôt; mais, dès qu'il eut avalé de cette poussière, sa fièvre tomba et il reprit ses forces. Une fièvre violente avait assailli deux de nos serviteurs, et une douleur cruelle s'était emparée de toutes les jointures de leurs membres, comme cela arrive d'ordinaire dans cette maladie; mais ils burent de cette bénédiction et furent guéris. Moi-même je souffrais fortement dans ce voyage d'un mal de dents; déjà, non-seulement les dents, mais toute la tête était agitée par le pouls des veines et par l'aiguillon de la douleur, et les tempes se gonflaient extrêmement, lorsque j'eus recours à ce remède; bientôt la douleur fut comprimée et je fus guéri. O indicible thériaque! ô pigment ineffable! ô louable antidote! ô purgatoire céleste, si je puis ainsi dire, qui l'emporte sur les arguties des médecins, qui surpasse la douceur des aromes et qui prévant sur la force de toutes les essences! qui nettoie le ventre comme la scammonée, le poumon comme l'hysope, et purge la tête même comme le pirètre. Et non-seulement ce remède rétablit les membres infirmes, mais, ce qui vaut mieux que tout cela, il lave et nettoie les taches mêmes des consciences. Que les faits insérés dans ce livre suffisent donc. Cependant, s'il nous est donné de voir encore des miracles, nous les insérerons dans un autre livre, afin que ceux qui se manifestent ne soient pas passés sous silence, et qu'au contraire ils se répandent davantage par la parole. Du reste, nous implorons la puissance du saint qui accomplit de telles choses du fond de son tombeau, afin qu'il daigne nous ressusciter, nous qui sommes déjà morts pour Dieu par nos péchés, du tombeau de cette mort, et afin qu'il obtienne l'indulgence pour nous au temps de la résurrection de notre chair, lorsqu'il trônera dans les cieux.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

DE

VIRTUTIBUS SANCTI MARTINI

EPISCOPI.

LIBER QUARTUS.

Saluberrimo nos hortatu propheta admonet, dicens: *Honorandi sunt amici tui, Deus*[1]. Nihilominus et in alio psalmo[2] : *Qui timentes Dominum magnificant, beatitudini copulantur domus æternæ.* Ergo perspicue patet intellectui humano quod admoneantur quique non solum immunes crimine, verumetiam noxialis criminis malo dediti, cultum reverenter reddere amicis Dei. Quæ res non solum in præsenti sæculo tribuit beneficium, verumetiam præstat et refrigerium in futuro. Nam cum sæpe videamus virtutum insignia prodire de tumulis beatorum, non immerito commonemur, debitam eis honoris reverentiam impendere, a quibus non desistimus infirmitatum remedia flagitare. Quorum precibus et ipsam peccaminum remissionem non dubitamus adipisci : et non modo hanc mereri, verum ab infernalibus suppliciis eorum inter-

---

(1) *Psal.* CXXXVIII, 17.
(2) *Psal.* XIV, 4.

DES

MIRACLES DE SAINT MARTIN,

ÉVÊQUE.

LIVRE QUATRIÈME.

Le Prophète nous exhorte par un avis très-salutaire lorsqu'il dit : « Tes amis sont dignes d'honneur, ô Dieu. » De même, dans un autre psaume : « Ceux qui préconisent les hommes qui craignent le Seigneur sont associés à la béatitude de la maison éternelle. » Il est donc manifestement clair pour l'intelligence humaine que non-seulement tous ceux qui sont exempts de crime, mais encore ceux qui sont tombés dans l'horreur d'un crime funeste, sont exhortés à rendre aux amis de Dieu un culte plein de vénération. Non-seulement cet acte profite dans le monde présent, mais encore il tempère nos craintes pour la vie à venir. En voyant sortir souvent de la tombe des bienheureux les témoignages de leur puissance, nous sommes avertis, non sans sujet, de rendre à ceux auxquels nous ne cessons de demander des remèdes pour nos infirmités les honneurs qui leur sont dus. Nous ne doutons pas d'obtenir, par leurs prières, la rémission même de nos péchés, et non-seulement de l'obtenir, mais encore d'être sauvés des supplices de l'enfer par leur intervention. Car nous espérons que, de même qu'ils guérissent ici les diverses espèces de maladies, de même là ils détourneront de nous la cruelle souffrance des tourments; que, de même

ventu salvari. Confidimus enim quod sicut hic morborum genera reseçant, ita illic sævas tormentorum pœnas avertant; et sicut hic mitigant febres corporeas, ita illic restinguant æternas; et quomodo hic lurida lepræ ulcera sordentia mundant, ita illic delictorum maculas mundari suo interventu obtineant; ac sicut hic mortuorum cadavera ad vitam resuscitant, ita illic peccato sepultos, ex Acheronticis stagnis manu injecta erutos vitæ æternæ restituant. Quocirca dum unusquisque lætificatur in gaudio proprio sub patrono, tunc impensius honorem reddit debitum, cum se senserit ab infirmitate qua detinebatur ejus virtute mundatum : sicut nunc de beato ac toto orbi peculiari patrono Martino antistite et nos et innumeri populi sunt experti; et utinam ignavia mentis nostræ permitteret eum sic venerari, sicut decet amicum Dei, qui tantis nos morborum oppressos generibus plerumque restituit sanitati.

CAPUT PRIMUM.

De dolore ventris mei.

Nuperrimo autem tempore ventris dolorem incurri. Et licet non usquequaque dabat solutionem, tamen doloris malum in illis intraneorum flexuosis recessibus vagabatur. Adhibui, fateor, sæpius balneas, atque res calidas super ipsas alvi torturas ligari faciebam, sed nihil mederi poterant infirmitati. Sexta etenim dies illuxerat, quod magis ac magis dolor invalescebat, cum mihi venit in memoriam, ante paucos annos, sicut in libro secundo (cap. I) hujus operis continetur scriptum, me ab hoc dolore sancti virtute fuisse sanatum. Accessi temerarius ad locum sepulcri, projectus

qu'ils apaisent ici les fièvres corporelles, de même ils calmeront là les fièvres éternelles ; que, de même qu'ils nettoient ici les ulcères livides et sordides de la lèpre, de même ils obtiendront là, par leur intervention, que les taches des péchés soient lavées ; et que, de même qu'ils ressuscitent ici les cadavres des morts à la vie, de même là ils arracheront des étangs de l'Achéron ceux qui sont ensevelis dans le péché, et, leur tendant la main, ils les rendront à la vie éternelle. Ainsi, tandis que chacun se réjouit et se glorifie de son propre patron, il lui rend toutefois d'une manière plus complète l'honneur qui lui est dû, lorsqu'il se sent délivré par sa puissance de l'infirmité qui l'affligeait ; de même que nous et d'innombrables peuples nous l'avons éprouvé du bienheureux pontife Martin, qui est le patron spécial du monde entier ; et plût à Dieu que la lâcheté de notre esprit nous permît de le vénérer comme il convient de le faire pour un ami de Dieu, qui nous a rendus la plupart du temps à la santé quand nous étions accablés par de si graves maladies.

CHAPITRE PREMIER.

De mon mal de ventre.

Tout récemment j'eus un mal de ventre, et, bien qu'il n'y eût pas un relâchement absolu de l'estomac, cependant la douleur parcourait les replis tortueux de mes intestins. J'employai fréquemment les bains, je l'avoue, et je fis lier des objets chauds aux endroits douloureux du ventre, mais tout cela ne put remédier à ma maladie. Le sixième jour avait paru et ma douleur s'accroissait de plus en plus, lorsqu'il me revint en mémoire que, peu d'années auparavant, comme cela est écrit dans le second livre de cet ouvrage, la puissance du saint m'avait guéri de la même douleur. J'allai hardi-

que solo orationem fudi, atque secretius a pendentibus velis unum sub vestimento injectum filum, crucis ab hoc signaculum in alvo depinxi : protinus dolore sedato, sanus abscessi.

CAPUT II.

De lingua et labiis meis.

Quodam vero tempore lingua mihi graviter irriguerat, ita ut plerumque dum loqui vellem, balbutire me faceret, quod non mihi sine improperio erat. Accessi autem ad tumulum sancti, ac per lignum cancelli linguam impeditam traxi : protinus tumore compresso convalui. Intumuerat enim valde, et totum palati impleverat antrum. Deinde post diem tertium labium mihi exsilire graviter cœpit. Accessi iterum quærere sospitatem ad tumulum : tactoque labio a dependentibus velis, protinus stetit venæ pulsus. Et credo mihi hæc ex abundantia sanguinis evenisse : non tamen sanguinem minuere studui propter sancti virtutem. Nullam tamen mihi ultra molestiam fecit hæc causa.

CAPUT III.

De puero a febre sanato.

Denique puerulus parvulus gravabatur a febre, et exesis membris, cum nullum acciperet cibum, in hoc erat ut spiritum exhalaret. Cucurrit ad me pater cum lacrymis : cui ego indicavi ut, delatum ad basilicam, super eum nocte tota vigilaret. Quod cum fecisset, statim puerum sanum per virtutem sancti antistitis recepit.

ment vers le lieu où est le tombeau, et, prosterné sur le sol, je fondis en prières ; je mis en secret sous mon vêtement un fil des voiles suspendus en cet endroit, et avec ce fil je représentai le signe de la croix sur mon ventre : aussitôt ma douleur se calma et je m'en allai guéri.

CHAPITRE II.

De ma langue et de mes lèvres.

Une fois ma langue était devenue tellement roide que la plupart du temps, lorsque je voulais parler, elle me faisait balbutier, ce qui n'était pas sans opprobre pour moi. J'allai au tombeau du saint et je tirai entre les barreaux de bois de la balustrade ma langue embarrassée ; aussitôt la tumeur fut comprimée et je guéris. Ma langue s'était en effet beaucoup enflée et avait rempli toute la cavité du palais. Puis, trois jours après, ma lèvre commença à gonfler fortement. J'allai de nouveau chercher au tombeau la guérison, et, dès que ma lèvre eut touché les voiles suspendus en ce lieu, le pouls de la veine à l'instant s'arrêta. Je crois bien que ces maux provenaient chez moi de l'abondance du sang ; je ne cherchai cependant pas à diminuer mon sang, comptant sur la puissance du saint. Cependant je n'eus plus, par la suite, à souffrir de la même cause.

CHAPITRE III.

D'un enfant guéri de la fièvre.

Un tout petit enfant était tourmenté par la fièvre, qui consumait ses membres ; il ne prenait aucun aliment et était sur le point d'exhaler le dernier souffle. Le père accourut vers moi en versant des larmes : je lui dis de le porter à la basilique et de veiller sur lui toute la nuit. Il le fit, et aussitôt après il reprit son enfant guéri par la puissance du saint pontife.

CAPUT IV.

De contracto, et cæca, et tribus energumenis.

Ad festivitatem vero quæ mense quinto celebratur, adveniens quidam, cujus digiti in palmam contraxerant, oratione facta digitis directis abscessit. Mulier vero cæca post octo annos, prostrata solo coram sancti sepulcro, illuminatis oculis, repedavit in locum suum. Tres tunc energumeni sancti virtute mundati sunt.

CAPUT V.

De servo Theodulfi.

Eo anno, id est Childeberthi regis tertio decimo, ad festivitatem quæ de beato ejus transitu celebratur, venit servus Theodulfi civis Turonici, custos suillæ [1], qui dum nocte circa gregem creditum excubaret, ne quidquam ex eo aut bestia raperet, aut fraus furis auferret, oculis subita caligine interfusis, lumen amisit. Qui per sex annos in cæcitate durans ad hanc festivitatem advenit; post tertium vero diem, sancti virtute illuminatus, a domino est dimissus ingenuus.

CAPUT VI.

De multis infirmitatibus sanatis.

Anno quoque quarto decimo regis supradicti, adveniente solemnitate sancti, duodecim paralytici directi,

---

(1) Sic Gat., Rom., Laud., Colb. et Clar., id est gregis porcorum; alii mss. duo, *villæ*. Editi vero, *ovilis*. (R.) — 3801 *ovilis*; 2204 primo *suillæ* et emendatione *villæ*.

CHAPITRE IV.

D'un homme contrefait, d'une femme aveugle et de trois possédés.

A la fête qui se célèbre dans le cinquième mois [1], arriva un homme dont les doigts étaient contractés contre la paume de sa main; il fit une prière et s'en alla les doigts redressés. Une femme aveugle depuis huit ans, s'étant prosternée devant le tombeau du saint, s'en retourna chez elle les yeux rendus à la lumière. Trois possédés furent délivrés dans le même temps par la puissance du saint.

CHAPITRE V.

Du serf de Théodulfe.

La même année, c'est-à-dire la treizième du règne de Childebert [2], à la fête où l'on célèbre le bienheureux trépas du saint [3], arriva le serf de Théodulfe, citoyen de Tours; c'était un gardeur de porcs qui, tandis qu'il veillait la nuit autour du troupeau qu'on lui avait confié, de peur qu'il n'en fût ravi quelque chose soit par une bête féroce, soit par l'habileté d'un voleur, sentit tout à coup les ténèbres se répandre sur ses yeux et perdit la vue. Il était resté aveugle pendant six ans, lorsqu'il vint à cette fête; trois jours après, il recouvra la vue par la puissance du saint, et fut affranchi par son maître.

CHAPITRE VI.

De la guérison de beaucoup d'infirmités.

La quatorzième année du même règne [4], quand arriva la solennité de la fête du saint, douze paralytiques furent re-

---

(1) Juillet. Voy. le volume précédent, p. 29, et celui-ci p. 153.
(2) An 583. (R.) — (3) Le 11 novembre. — (4) An 589. (R.)

tres cæci illuminati, quinque energumeni emundati sunt. Adfuit huic festivitati et Aridius, Lemovicinæ urbis abba, cujus in superioribus libellis meminimus, per quem Dominus paralyticam unam, quæ per octo annos carrucæ superposita in atrio beati confessoris decubuerat, directis vestigiis, restauravit. Nam asserebat ipse vir Dei sensisse se quasi beati Martini manum, cum infirmæ membra, imposito signo crucis, tactu salutari palparet. Advenerat etiam in hac festivitate et Florentianus major cum Romulfo[1] palatii comite. Quibus non parva admiratio fuit de gloria confessoris, per quem Dominus talia nunc miracula dignatus est operari.

CAPUT VII.

De uva apud Galliciam.

Et quia Florentiani majoris memoriam fecimus, quid ab eo didicerim nefas puto taceri. Tempore quodam causa legationis Galliciam adiit, atque ad Mironis regis præsentiam accedens, negotia patefecit injuncta. Erat enim eo tempore Miro rex in civitate illa, in qua decessor ejus basilicam sancti Martini ædificaverat, sicut in libro primo hujus operis exposuimus. Ante hujus ædis porticum, vitium camera extensa per traduces, dependentibus uvis, quasi picta vernabat. Sub hac enim erat semita, quæ ad sacræ ædis valvas peditem deducebat. Cumque rex sub hac præteriens orationis gratia hoc templum adiret, dixit suis : « Cavete ne contingatis unum ex his botrionibus, ne forsitan

(1) Editi codd. mendose *Temulpho*. (R.)

dressés, trois aveugles éclairés et cinq possédés purifiés. Aridius, abbé à Limoges, dont nous avons fait mention dans les livres précédents[1], assista aussi à cette fête : c'est par lui que le Seigneur redressa et rétablit une femme paralytique qui était restée pendant huit ans dans l'aître du bienheureux confesseur, couchée sur une charrette ; car l'homme de Dieu assurait lui-même qu'il avait senti comme la main du bienheureux Martin, lorsqu'il palpait les membres de la malade d'un attouchement salutaire, en y traçant le signe de la croix. Le maire Florentianus était aussi venu à cette fête avec Romulfus, comte du palais[2]. Ils n'admirèrent pas faiblement la gloire du confesseur par lequel le Seigneur daigna alors opérer de tels miracles.

CHAPITRE VII.

D'un raisin en Galice.

Mais puisque nous avons fait mention du maire Florentianus, je pense qu'il n'est pas permis de passer sous silence ce que j'ai appris de lui. Il alla une fois en Galice comme ambassadeur, et, arrivé en présence du roi Miron, il lui fit connaître ce dont il avait reçu ordre. Le roi Miron était alors dans cette cité, où son prédécesseur avait construit la basilique de Saint-Martin, comme nous l'avons exposé dans le premier livre de cet ouvrage[3]. Devant le portique de ce temple s'étendait en longs sarments un berceau de vignes aux grappes pendantes qui verdoyait comme une peinture. Sous ce berceau était un sentier conduisant le piéton aux portes du saint édifice. Le roi, en y passant pour aller prier dans le temple, dit aux siens : « Prenez garde de toucher

(1) Liv. II, ch. XXXIX, et liv. III, ch. XXIV.
(2) Voy. *Hist.*, liv. IX, ch. III.
(3) Au chapitre XI.

offensam sancti antistitis incurratis. Omnia enim quæ in hoc habentur atrio ipsi sacrata sunt. » Hoc audiens unus puerorum, ait intra se : « Utrum sint hæc huic sancto sacrata an non, ignoro. Unum scio, quod deliberatio animi mei est ab his vesci. » Et statim, injecta manu, caudam botrionis cœpit incidere, protinusque dextera ejus adhærens cameræ, arente lacerto, diriguit. Erat enim mimus regis, qui ei per verba jocularia lætitiam erat solitus excitare. Sed non eum adjuvit cachinnus aliquis, neque præstigium artis suæ ; sed cogente dolore, voces dare cœpit ac dicere : « Succurrite, viri, misero, subvenite oppresso, ferte levamen appenso, et sancti antistitis Martini virtutem pro me deprecamini, qui tali exitu crucior, tali plaga affligor, tali incisione disjungor. » Egressus quoque rex, cum rem quæ acta fuerat didicisset, tanto furore contra puerum est accensus, ut ejus manus vellet abscidere, si a suis prohibitus non fuisset. Dicentibus tamen præterea famulis : « Noli, o rex, judicio Dei tuam adjungere ultionem, ne forte injuriam quam minaris puero, in te retorqueas. » Tunc ille compunctus corde, ingressus basilicam, prostratus coram sancto altari, cum lacrymis preces fudit ad Dominum : nec ante a pavimento surrexit, quam flumen oculorum hujus paginam delicti deleret. Quo a vinculo quo nexus fuerat absoluto, ac in basilicam ingresso, rex elevatur a solo, et sic recipiens incolumem famulum palatium repetivit. Testabatur autem major præfatus hæc se ab ipsius regis relatione, sicut actum narravimus, cognovisse. Sic enim gloriosus pontifex suam illustrat urbem miraculis, ut deesse non sentiatur alienis.

une de ces grappes de raisin, de peur d'encourir peut-être le mécontentement du saint pontife; car tout ce qui se trouve dans ce parvis lui est consacré. » En entendant ces paroles, un des serviteurs se dit en lui-même : « J'ignore si ces grappes sont consacrées ou non à ce saint, je sais seulement que la résolution de mon esprit est d'en manger. » Aussitôt il tendit la main et se mit à couper la queue d'une grappe, et soudain sa main droite adhérant au berceau devint roide, et son bras se dessécha. C'était le bouffon du roi, qui l'égayait d'ordinaire par des propos plaisants. Mais les éclats de rire et le prestige de son art ne lui furent d'aucune utilité; et, contraint par la douleur, il se mit à élever la voix, et à dire : « Secourez, braves gens, un malheureux, aidez un opprimé, soulevez celui qui est suspendu, et implorez la puissance du saint pontife Martin pour moi, que cet accident torture, que cette plaie désole, qui pour avoir cueilli suis démembré. » Le roi, étant sorti, apprit ce qui s'était passé, et fut enflammé d'une telle fureur contre son serviteur, qu'il lui aurait coupé les mains s'il n'en eût été empêché par les siens. Ses gens lui disaient encore : « N'ajoute pas, ô roi, ta vengeance au jugement de Dieu, de peur de retourner peut-être contre toi la rigueur dont tu menaces ce serviteur. » Alors le roi, le cœur repentant, entra dans la basilique, se prosterna devant le saint autel et pria le Seigneur en fondant en larmes; et il ne se releva pas du pavé avant que le torrent qui coulait de ses yeux eût effacé la page du méfait. Délivré du lien qui le retenait, le serviteur entra dans la basilique; alors le roi se leva de terre, et, reprenant son serviteur sain et sauf, il regagna son palais. Le maire dont nous avons parlé affirmait qu'il avait appris de la bouche même du roi ces faits, tels que nous les avons racontés. C'est ainsi que le glorieux pontife illustre sa ville de miracles, mais de manière à ce que les villes étrangères ne s'aperçoivent pas de son éloignement.

CAPUT VIII.

De basilica sancti apud urbem Sanctonicam.

Præsenti vero anno, Palladius Sanctonicæ urbis episcopus, hujus sancti confessoris reliquias petiit. Construxerat enim in ejus honorem basilicam, quam his pignoribus consecravit, meruitque ibi suscipere miracula quæ sæpius urbs propria habet experta. Nam post duorum aut trium mensium curricula, litteras ejus accepi, in quibus indicavit tres paralyticos contractis pedibus advenisse, qui statim ut in basilicam ingressi orationem fuderunt, directis vestigiis, sanitati sunt redditi. Duo cæci in eo loco lumen recipere facta oratione meruerunt, et amplius quam duodecim a febre frigoritica detenti, depulso tremore convaluerunt.

CAPUT IX.

De duobus dysentericis.

Duo de pueris nostris, clericus scilicet Dagobaldus [1], et laicus Theodorus, dysenteriam cum febre patiebantur; in tantumque lassati morbo erant, ut non aliter nisi manibus aliorum, cum digestionis necessitas advenisset, e strato sublevarentur. Sed de sepulcri pulvere hausto, statim convaluerunt.

CAPUT X.

De patenis quas sanctus exhibuit.

Est apud nos patena colore sapphirino, quam dicitur sanctus de Maximi imperatoris thesauro detulisse,

(1) 3801 Dagoaldus.

CHAPITRE VIII.

De la basilique du saint dans la ville de Saintes.

Cette même année Palladius, évêque de la ville de Saintes, demanda des reliques du saint confesseur. Il avait construit en son honneur une basilique qu'il consacra par ces reliques, et il y mérita l'accomplissement de miracles pareils à ceux que la propre ville du pontife a fréquemment éprouvés. Car, deux ou trois mois s'étant écoulés, je reçus de lui des lettres dans lesquelles il me faisait connaître l'arrivée de trois paralytiques aux pieds perclus, qui, aussitôt qu'ils furent entrés dans la basilique pour fondre en prières, eurent les pieds redressés et furent rendus à la santé. Deux aveugles méritèrent par leurs prières de recouver la vue dans le même endroit, et plus de douze personnes atteintes de la fièvre froide furent délivrées de leur tremblement et rétablies.

CHAPITRE IX.

De deux dyssentériques.

Deux de nos serviteurs, le clerc Dagobald et le laïque Théodore, souffraient de la dyssenterie et de la fièvre, et ils étaient tellement fatigués par la maladie qu'ils ne pouvaient se lever de leurs lits que soutenus sur les mains d'autres personnes, lorsque les besoins de la digestion se faisaient sentir. Mais, ayant avalé de la poussière du tombeau, ils se rétablirent sur-le-champ.

CHAPITRE X.

Des patènes provenant du saint.

Nous avons une patène de couleur de saphir que le saint a, dit-on, rapportée du trésor de l'empereur Maxime, et dont

de qua super frigoriticos virtus sæpe procedit. Nam in accessu febrium quis positus, qui cum tremore fieri solet, si advenerit, et de ea aquam hauserit, mox sanatur. Est et apud Condatensem[1] vicum, alia quoque patena a sancto exhibita metallocrystallina[2], simile infirmis beneficium præbens, si fideliter expetatur. Bodillo unus de notariis nostris, cum stomachi lassitudine animo turbatus erat, ita ut nec scribere juxta consuetudinem valeret nec excipere, et quæ ei dictabantur vix poterat recensere, tunc cum sæpius verbis increparetur, super hanc beati viri patenam, quam nobiscum esse diximus, aquam fudit, ipsamque ore transponit. Mox sensui suo redditus, opus officii sagacius quam consueverat, expediebat.

CAPUT XI.

De Bliderico, cui filii non erant dati.

Sed quid mirum, si sensum adversitate turbatum reddat hominibus, qui sæpius sterilitatem in fecunditatem convertit? Blidericus[3] quidam, Carnoteni territorii civis, accepta uxore, ut dono Dei procreationis suæ prole ditaretur orabat; sed nihil ex ea germinis merebatur accipere. Tricesimus etenim annus curriculum expedierat, uxore sterili permanente, cum vir saluberrime pro animæ commodo tractans, ait uxori: « Ecce sæculum quo utimur præteriens est, et nulla inter nos soboles gignitur, quæ, nobis deficientibus,

(1) 2204 et plerique alii *Condatensim.... Bodilo.*
(2) Editi, *hobocrystallina.* (R.)
(3) Editi cum Clar., *Bledericus.* Vict., *Belidericus.* (R.)

la vertu agit souvent sur ceux qui ont des frissons. Car, lorsque quelqu'un est saisi d'un accès de fièvre, produisant habituellement des frissons, il est bientôt guéri s'il vient chez nous et s'il boit de l'eau dans cette patène. Il y en a aussi dans le bourg de Cande une autre en cristal, provenant du saint, et qui cause de même du bien aux infirmes, s'ils la demandent avec confiance. Bodillon, un de nos scribes, avait l'esprit tellement troublé par une lassitude d'estomac qu'il ne pouvait ni écrire comme d'habitude, ni copier, et qu'il pouvait à peine recueillir ce qu'on lui dictait; alors, comme il était fréquemment réprimandé, il versa de l'eau dans ce vase du saint homme qui se trouve chez nous, comme nous l'avons dit, et la fit passer de là dans sa bouche. Bientôt il recouvra le jugement et expédia les affaires de son office avec plus de discernement que de coutume.

CHAPITRE XI.

De Blidéric qui n'avait pas eu de fils.

Mais qu'y a-t-il d'étonnant s'il rend aux hommes le jugement troublé par le malheur, celui par qui souvent la stérilité se change en fécondité? Un citoyen du pays Chartrain, nommé Blidéric, s'était marié, et il priait Dieu de vouloir bien lui accorder un enfant de son sang, mais il ne pouvait obtenir de sa femme aucun rejeton. Déjà trente années avaient achevé leur cours et la femme restait toujours stérile, lorsque le mari, agissant d'une façon très-salutaire pour le bien de son âme, dit à son épouse : « Voici que l'âge où nous vivons s'écoule, et il ne nous naît aucun enfant qui doive posséder après nous le produit de notre travail. J'irai, dit-il, à la basilique de Saint-Martin, et je la ferai mon héritière, afin de posséder du moins avec ce saint les biens que je pourrai avoir à l'avenir, puisque les enfants me sont refusés. » Cette femme sensée consentit au projet

congestum laboris nostri debeat possidere. Accedam, inquit, ad basilicam sancti Martini, et eam faciam hæredem mihi, ut, liberis abnegatis, vel cum eodem quæ habere potero possideam in futuro. » Consensit mulier sapiens viri prudentis consilio. Nec mora, proceditur ad basilicam sancti, fusaque oratione invitat abbatem domi secum accedere. Quo accedente, tradidit ei omnem possessionem suam, dicens : « Sint hæc omnia penes sancti Martini ditionem quæ habere videor, et hoc tantum exinde utar, ut de his dum vixero alar. » Consignatisque rebus coegit abbatem manere ibi. Mirum dictu ! post triginta, ut diximus, annorum curricula, in ipsa qua res suas basilicæ tradidit nocte cognovit uxorem suam, quæ concipiens peperit filium. Sed et deinceps alios habuit. Quod non ambigitur hoc virtute sancti præstitum huic viro fuisse. Verumtamen non refragavit acceptis filiis promissionem homo ille, sed eis alia loca tribuens, quæ primum sancto largitus fuerat confirmavit.

CAPUT XII.

De cæca apud Turnacensem villam.

Apud Turnacensem [1] vero Cenomanici [2] territorii villam, quæ nunc in ipsius sanctæ basilicæ ditionibus retinetur, mulier quædam diuturna cæcitate detenta,

(1) Editi tres cum Clar., *Tornacensem*. Clici., *Turonicensem*. Colb. iui., in indice capitum, *Tornacesim*. Omnes omnino mss. habent *villam*. Sed hic, et sæpius alias, apud Gregorium, ubi mss. habent *villam*, editi *urbem* apposuerunt. (R.) — 2204 et 5334 *Turnacensim*.

(2) *Cinnomannici*, Sag., Cott. ; *Cenomannici* 3801, 5326, 5329.

de son prudent mari. Aussitôt on se rend à la basilique du saint, et, après s'être livré à la prière, l'homme invite l'abbé à l'accompagner à la maison. A son arrivée, il lui donna tous ses biens en disant : « Que tout ce que j'ai devienne la propriété de saint Martin, et que je conserve seulement de quoi me nourrir pendant ma vie. » Et après avoir fait la déclaration de ses domaines, il força l'abbé à y rester. Chose étonnante à dire! Au bout de trente ans, comme nous l'avons dit, dans la nuit même où il donna ses biens à la basilique, il connut sa femme, qui conçut et engendra un fils; plus tard, elle en eut encore d'autres. On ne doute pas que cet homme n'ait dû cela à la puissance du saint. Bien qu'il eût obtenu des fils, cet homme ne rétracta pas cependant sa promesse; il leur assigna d'autres terres, et confirma le don qu'il avait accordé primitivement au saint.

CHAPITRE XII.

D'une femme aveugle dans le village de Tornes.

Il y avait au village de Tornes, qui se trouve dans le territoire du Mans, et qui est compris maintenant dans les possessions de la sainte basilique, une femme aveugle depuis longtemps et accablée par la vieillesse. Cette femme se tenait dans l'oratoire du village, y demandant l'aumône, et invoquait assidûment le nom de saint Martin, quand, une nuit de dimanche, ses yeux commencèrent à être aiguillonnés par la douleur. Alors elle se prosterna devant le saint autel, et, le sang s'étant échappé, elle recouvra la vue. Il y avait pourtant

et senio prægravata, ad oratorium villæ ipsius residens, dum stipem quæreret, ac assidue sancti Martini nomen invocaret, quadam nocte dominica cœperunt oculi ejus a dolore compungi. Tunc illa prostrata coram sancto altari, erumpente sanguine, lumen recepit. Verumtamen reliquiæ in ipso loco beatissimorum apostolorum, id est Petri et Pauli, habentur : sed hæc asserebat virtute sancti antistitis se fuisse sanatam. Verumtamen fides nostra retinet in multorum sanctorum virtutibus unum Dominum operari ; et nec illos disjunctos virtutibus, quos cœlo pares, miraculis Dominus æquales reddit in terris.

CAPUT XIII.

De manu arida restituta.

Ad festivitatem vero illam, cui Aunacharius [1] Autissiodorensis [2] urbis pontifex adfuit, quidam manum aridam contractamque detulit, sed post diem tertium festivitatis, redintegratam domi reportavit.

CAPUT XIV.

De Baudegisilo debili.

Baudegisilus quidam ex Andegavensis urbis territorio, Baudulfi filius, vici Geinensis [3] incola, dum hu-

---

(1) Alii, *Annacharius*. Colb., Vict. (et alii), *Aunarius*, et sic legitur in Gestis episcoporum Autissiodor., apud Labbeum, tomo I Biblioth. (R.) — *Aunatharius*. Sag., Cott.

(2) *Autisioderensis* 2204, 5326, 5329, 5334.

(3) Sic Colb. et Laud. At Bell. et Clar. habent *Geniensis*. Editi, *Gennensis*. (R.) — *Geimensis*, 2204, 5326, 5329, 5334 ; *Gemensis*, Sag. ; *Getimensis*, Cott.

dans le même lieu des reliques des bienheureux apôtres, c'est-à-dire de Pierre et de Paul, mais cette femme affirmait qu'elle avait été guérie par la puissance du saint pontife. Cependant notre foi nous dit qu'un seul Seigneur agit par la vertu d'un grand nombre de saints, et qu'ils ne sont pas divisés quant à la puissance, ceux que le Seigneur rend égaux au ciel et pareils quant aux miracles sur la terre.

CHAPITRE XIII.

Du rétablissement d'une main desséchée.

A la fête à laquelle assista Aunacharius[1], pontife de la ville d'Auxerre, un homme apporta sa main desséchée et contractée; mais le troisième jour après la fête, il retourna, la main rétablie, à sa maison.

CHAPITRE XIV.

De l'infirmité de Baudégisile.

Un certain Baudégisile du territoire de la ville d'Angers, fils de Baudulfe et habitant du bourg de Gennes, avait été blessé par le dard d'une humeur cruelle, et gisait estropié. Comme il était nourri par un père pauvre, sans pouvoir rien

(1) Personnage dont Grégoire parle ailleurs (*Hist.*, liv. IX, ch. XLI) et qui mourut en 603.

moris sævi jaculo sauciatur, debilitatus occubuit. Isque cum a patre paupere sine operis beneficio pasceretur, ut basilicæ sancti Martini limina oscularetur, patrem lacrymis obortis efflagitat. Qui nec mora in navi positum, quia vehi altera evectione non poterat, ante pedes sancti, id est, foris sepulcrum, filium devotus exposuit. Qui per dies aliquot orationi vacans, et sancti auxilium poscens, amota debilitate sanitati restituitur, sicque cum genitore domi incolumis restitutus est.

CAPUT XV.

De homine qui ceram transmisit.

In Ausiensi[1] quoque territorio erat homo, Cœlestis nomine, cui multa erant apum alvearia : ex quibus cum examen egressum alta conscendens longe competeret, et ille sequens, nullum prorsus suscipiendi obtineret effectum, prostratus solo sancti Martini invocat nomen, dicens : « Si virtus tua, beatissime confessor, hoc examen retinere voluerit, eumque ditioni meæ reddiderit, quæ in posterum ex eo procreata fuerint, mel usibus meis sumam, ceram vero ad luminaria basilicæ tuæ cum omni soliditate dirigam. » Hæc effatus, cum adhuc terræ decumberet, statim examen apum super unam arbusculam, quæ viro erat proxima, decidit et insedit, collectumque et in alveare reconditum domi detulit : de quo infra duos aut tres annos multa congregavit. Ex quibus cum jam amplius quam

(1) Sic Clar. Alii autem (2204, 3801, 5326, 5329, etc.) *Auscienſi*. Bign., *Ansciensi*. Hic dubio procul Asiacum designatur, vulgo *Asay*, cujus nominis complures sunt vici in Turonibus. (R.)

gagner par le travail, il conjura son père, les larmes aux yeux, de lui permettre de baiser le seuil de la basilique de Saint-Martin. Le père fit placer aussitôt son fils dans un bateau, parce qu'il ne pouvait pas être conduit par un autre moyen de transport, et il l'exposa pieusement aux pieds du saint, c'est-à-dire hors du tombeau. Le fils se livra à la prière pendant quelques jours et implora le secours du saint; puis, délivré de son infirmité, il fut rendu à la santé, et ainsi il retourna sain et sauf à la maison avec son père.

CHAPITRE XV.

D'un homme qui transporta de la cire.

Il y avait dans le territoire d'Azay un homme nommé Céleste, qui possédait beaucoup de ruches d'abeilles; un essaim en sortit et s'éloigna en gagnant les hauteurs; il le poursuivit; mais ne pouvant réussir à le reprendre, il se prosterna sur le sol et invoqua le nom de saint Martin, en disant : « Si ta puissance, bienheureux confesseur, veut retenir cet essaim et le remettre en ma possession, je prendrai pour mon usage le miel qu'il produira à l'avenir; mais, quant à la cire, je la consacrerai intégralement au luminaire de ta basilique. » A ces mots, et pendant qu'il était encore couché à terre, l'essaim d'abeilles descendit tout à coup et s'établit sur un arbuste qui était près de cet homme; celui-ci le recueillit, l'enferma dans la ruche et le rapporta à la maison; pendant deux ou trois ans, il en obtint des produits considérables. Il avait déjà amassé plus de deux cents livres de cire provenant de ces abeilles, lorsqu'un bruit de guerre

ducentas ceræ libras aggregatas haberet, rumor hostilitatis obortus est. At ille, ne votum suum perire cerneret, ceram fossa humo operuit. Pace quoque reddita, diaconum nostrum, ut eam peteret, accersivit. Erat tunc cum eo puer, qui renum gravissimum perferebat dolorem. Qui accedens ad virum, et cognoscens ab ore ejus quæ gesta fuerant, ceram quæ in terra latebat detegi jubet. Puer vero qui dolorem, quem diximus, patiebatur, accepto sarculo ut terram foderet, ait : « Si tu propitius es, sancte Martine, ad hoc munus hominis hujus aspiciendum, contingat virtus tua renes meos, et sit mihi salus cum hanc detexero ceram. » Cumque percussisset sarculo terram, sonuit ossiculum renum ejus, et statim omnis dolor ablatus est; sicque incolumis cum hac cera beatæ basilicæ præsentatus est.

CAPUT XVI.

De absolutione vincti.

Homo quidam urbis Turonicæ judici culpabilis exstitit, quem in vincula compactum custodiri præcepit. Advenientibus autem diebus sanctis dominicæ resurrectionis, jussit eum judex in ulterius Ligeris fluvii littus in alia retrudi custodia. Ducebatur ergo non solum catenis colla revinctus, verum etiam post tergum manibus colligatis : cumque ad ripam nominati amnis advenissent, et navigium quo transire deberent præstolarentur, atque ille sancti Martini auxilium incessabiliter flagitaret, visum est repente custodibus, quasi ab aliquo capite verberati fuissent. Protinusque in terram ruunt, ac catenæ quæ vinctum

s'éleva. Pour ne pas voir périr ce qui était l'objet de son vœu, il enfouit la cire dans un trou en terre. Au retour de la paix, il invita notre diacre à venir la chercher. Il avait alors avec lui un serviteur qui était affligé d'une douleur très-grave des reins. Le diacre, arrivé auprès de l'homme, apprit de sa bouche ce qui s'était passé, et ordonna de déterrer la cire qui était enfouie. Le serviteur, qui endurait la souffrance dont nous avons parlé, prit une bêche pour creuser la terre, et dit : « Si tu regardes d'un œil propice, saint Martin, le présent de cet homme, que ta puissance touche mes reins, et que j'obtienne la santé quand j'aurai déterré cette cire. » Lorsqu'il eut frappé la terre avec sa bêche, l'os de ses reins résonna, et aussitôt toute douleur disparut; ainsi il se présenta sain et sauf avec la cire à la bienheureuse basilique.

CHAPITRE XVI.

De la délivrance d'un prisonnier.

Un homme de la ville de Tours parut coupable au juge, qui le fit enchaîner, et ordonna qu'on le mît en prison. Quand vinrent les jours saints de la résurrection du Seigneur, le juge le fit enfermer dans une autre prison sur la rive opposée du fleuve de la Loire. On le conduisit donc, non-seulement chargé de chaînes au cou, mais encore les mains liées derrière le dos. Comme ils étaient arrivés au bord du susdit fleuve et qu'ils attendaient le bateau sur lequel ils devaient traverser, le prisonnier implorant sans relâche le secours de saint Martin, tout à coup il sembla aux gardiens que quelqu'un les frappait à la tête; et aussitôt ils tombent à terre, et les chaînes qui tenaient l'homme attaché

tenebant hominem confractæ sunt, laxatæ vero corrigiæ de manibus solvuntur. Ipse autem liberum se sentiens, decumbentibus adhuc solo hominibus, secessit ab eis, et sanctæ ecclesiæ limen ingressus est, sicque a judice relaxatur. Ferebant enim nonnulli his diebus et apud Pictavensem urbem vinctos ab ergastulo carcerali fuisse resolutos. Quod ambigi non potest, quia unius confessoris virtus utramque urbem sacris potuit illustrare miraculis.

CAPUT XVII.

De puero cæco.

Puerulus parvulus, nomine Leudovaldus[1], servus cujusdam Baudeleifi, de vico Andegavensi, cui Crovio[2] antiquitas nomen indidit; postquam renatus ex aqua et Spiritu sancto cum reliquis infantibus ludum in platea exercens, ut ætas illa patitur, huc illucque discurreret, subito commotus cum impetu ventus, et pulverem elevans, oculos infantis implevit. Qui cum a cæcitate percussus doloribus cruciaretur, apparuit aviæ ejus vir quidam per somnium, taliter eam instruens : « Vade, inquit, ad basilicam sancti Martini, et recipiet visum puer iste. » Nec morata mulier, fide plena venit ad festivitatem beati viri, recepitque illuminatum virtute pontificis nepotem suum.

---

(1) Colb. tut. et Clar., *Leodowaldus*. Editi, *Lendonaldus*. (R.) — 2204 *Ledvaldus*.

(2) Sic omnes mss. Editi vero, *Cronio*. (R.)

se brisent, et les courroies se desserrent et se détachent de ses mains. Se sentant libre, il s'éloigna de ces hommes pendant qu'ils étaient encore étendus sur le sol et franchit le seuil de la sainte église. Il fut alors relâché par le juge. Quelques-uns rapportaient aussi qu'en même temps, dans la ville de Poitiers, des hommes enfermés dans la prison des esclaves avaient été délivrés. Cela ne peut pas faire l'objet d'un doute, parce que la puissance du confesseur seul a pu illustrer les deux villes par de saints miracles.

CHAPITRE XVII.

D'un enfant aveugle.

Un petit enfant nommé Leudovalde était serf d'un certain Baudeleife, d'un bourg de l'Anjou, auquel les anciens ont donné le nom de Craon. Déjà il était né une deuxième fois par l'eau et le Saint-Esprit; il jouait sur une place avec les autres enfants, comme cet âge le permet, et courait çà et là, quand tout à coup le vent s'éleva avec impétuosité, et, soulevant la poussière, envahit les yeux de l'enfant. Frappé de cécité, il était tourmenté de douleurs, lorsqu'un homme apparut en songe à sa grand'mère, et lui donna les instructions suivantes : « Va, dit-il, à la basilique de Saint-Martin, et cet enfant recouvrera la vue. » Sans perdre de temps, la femme alla pleine de confiance à la fête du saint évêque, et elle remmena son petit-fils rendu à la vue par la puissance du pontife.

CAPUT XVIII.

De puella cæca.

Hujus etenim urbis territorii puella, Viliogundis[1] vocabulo, simili conditione cæcatur. Dum enim cum reliquis puellulis per stratas villæ ludum exercendo discurreret, venti violentia pulvis elevatus opplevit oculos ejus. Quæ statim doloribus vexata, petiit parentes suos, ut eam ad basilicam sancti Martini deducerent. Quo facto, protinus ut orationem pro ea fuderunt, illuminata est. Nobis quoque egredientibus de sanctis missarum solemniis occurrerunt simul præfatus puer atque puella, dicentes se ipsa hora lumen virtute beati antistitis recepisse. Quod nobis magnum præstitit gaudium credentibus, quod nos virtus beati confessoris visitare dignata sit.

CAPUT XIX.

De contracto et cæco.

Litoveus[2] autem quidam, ex infantia sua membris debilis, accedente febre cæcatus est : sed ad superiorem veniens festivitatem, directis membris, lumine tamen adhuc dempto discessit. Sed cum ad hanc iterum regressus fuisset solemnitatem, exemptis tenebris, lumen ei clarum exoritur.

---

(1) Gat., *Juliogundis*. Edit., *Vigiogundis*. (R.)
(2) Editi cum Clar., *Litoneus*. (R.)

CHAPITRE XVIII.

D'une jeune fille aveugle.

Une jeune fille du territoire de la même ville, nommée Viliogonde, devint aveugle dans une circonstance semblable. Tandis qu'elle courait en jouant avec les autres jeunes filles par les rues du village, la poussière soulevée par la violence du vent remplit ses yeux. Aussitôt, tourmentée par la douleur, elle demanda à ses parents de la conduire à la basilique de Saint-Martin. Ils le firent, et, dès qu'ils eurent prié pour elle, elle recouvra la vue. En sortant des saintes solennités de la messe, nous rencontrâmes à la fois l'enfant dont nous avons parlé et la jeune fille, et ils nous dirent qu'ils venaient à l'instant même de recouvrer la vue par la puissance du bienheureux pontife. Cela nous causa une grande joie de penser que la puissance du bienheureux confesseur avait daigné se tourner vers nous.

CHAPITRE XIX.

D'un homme contrefait et aveugle.

Un certain Litovée, qui avait les membres débiles depuis son enfance, fut aveuglé par un accès de fièvre; mais il vint à la précédente fête, et il se retira les membres droits, bien que toujours privé de la lumière. Il revint de nouveau à cette solennité-ci, fut délivré des ténèbres, et revit clairement la lumière.

CAPUT XX.

Item de alio cæco.

In hac etiam festivitate et Leudardus[1], servus Emnerii Namneticæ urbis diaconi, cum per sex annos cæcitatis fuisset catena constrictus, ad basilicam accedens, virtute beati confessoris illuminatus est. Per visionem enim somnii admonitus fuerat ut hujus sancti auxilia flagitaret antistitis.

CAPUT XXI.

De eulogiis quas Motharius civis Turonicus sustulit.

Quidam de civibus Turonicis, dum ad regis properaret occursum, vas cum vino, unumque panem ad sepulcrum una mansurum nocte deposuit, ut scilicet in itinere positus hoc haberet salutis præsidium. Quibus exinde assumptis, iter carpere cœpit. Factum est autem ut metatum requirens, hominis cujusdam ingrederetur hospitium, depositisque sarcinis, mulier quæ habebat spiritum immundum, beati Martini adventum vocibus immensis annuntiare cœpit, et dicere : « Quid nos persequeris, sancte? quid nos crucias, serve Dei? » Tunc hospes ille qui venerat, accepto calice, paululumque vini de illo vase auferens, frustum benedicti panis effractum posuit in eo. Quod ubi mulier illa quæ debacchabatur accepit, mox, cum sanguine ejecto dæmonio, salvata est. Alia in eodem loco

(1) Editi, *Leudaidus servus Emneri*. Colb. et Clar. *Eumerii*. (R.) — *Eumerii* 2204, 3801, 5326, 5329, 5334, Sag., Cott.

CHAPITRE XX.

Item d'un autre aveugle.

A cette fête aussi Leudardus, serf du diacre Emnerius de la ville de Nantes, retenu depuis six ans dans les chaînes de la cécité, vint à la basilique et recouvra la vue par la puissance du bienheureux confesseur. Il avait été exhorté par une vision à implorer les secours de ce saint pontife.

CHAPITRE XXI.

Des eulogies qu'offrit Motharius, citoyen de Tours.

Un des citoyens de Tours, faisant diligence pour aller à la rencontre du roi, déposa auprès du tombeau, pour y rester pendant une nuit, un vase rempli de vin et un pain, afin d'avoir ce secours salutaire pendant son voyage. Il se mit en route après les avoir repris. Or, il arriva que, comme il était entré cherchant un logis dans la maison d'un homme et y avait déposé ses bagages, la femme, possédée de l'esprit immonde, se mit à annoncer à haute voix l'arrivée du bienheureux Martin, et à dire : « Pourquoi nous poursuis-tu, ô saint? Pourquoi nous tourmentes-tu, serviteur de Dieu? » Alors cet hôte qui lui était venu prit une coupe, y versa un peu de vin du vase, et rompant un morceau du pain bénit, le mit dans la coupe. Cette femme qui était furieuse avant, prit cela, rejeta bientôt le démon avec du sang et fut guérie. Dans le même lieu, une autre femme, depuis

mulier quæ diu a frigore febrium ægrotabat, accepto ab hac benedictione modico, mox ut sumpsit, sanata est.

CAPUT XXII.

De contracto directo.

Silluvius[1], incola Bajocassinus, cum in rure positus operaretur quiddam, commoto vento, pavore perculsus, tremere cœpit, ac membris omnibus destitui, vociferari etiam, et sibi mortem imminere testabatur. Interea concurrentibus vicinis ad spectaculum tale, ipse inter voces et ululatus, contractis nervis, debilitatur ad integrum; et non solum ei usus aurium denegatur, verumetiam et ipso lumine caruit oculorum. Post quindecim vero annos dum in hac infelicitate degeret, ad festivitatem sancti Martini adveniens, solidatis membris, oculisque receptis, abscessit.

CAPUT XXIII.

De cæca ac debili sanatis.

Nec dissimili virtute mulier Ermegundis[2], Andecavensis civis, vici incola Croviensis[3], contracta ac cæca, in hac festivitate directa, illuminataque discessit. Sed et Charimundus, ex Bricilonno[4] debilis veniens, virtute beati antistitis redintegratus est.

---

(1) Gat., *Sillimius*. Clar., *Hicluvius*. Editi, *Simillimius*. (R.)

(2) *Ermengundis* 5326, 5329, Cott.

(3) Bign., *Eroniensis*. Alii, *Croniensis*. Vide supra cap. XVII. (R.)

(4) Varie in variis codd. scribitur. Sic Laud. et Colb.; at Bell. et Clar., *Bricillonno*. Vict., *Briciolonno*. Gat., *Bricilomno*. S. B., *Brisciconno*. Denique Editi, *Briscillamo*, vel *Briscillami*. (R.)

longtemps malade de la fièvre froide, reçut un peu de la même bénédiction, et aussitôt qu'elle l'eut pris, elle fut guérie.

CHAPITRE XXII.

D'un homme contrefait qui fut redressé.

Silluvius, habitant du pays de Bayeux, travaillait à la campagne, lorsque le vent s'étant élevé, il fut frappé de crainte, se mit à trembler, à sentir tous ses membres comme paralysés, et aussi à crier, en assurant que la mort le menaçait. Pendant que les voisins accouraient à un tel spectacle, et qu'il continuait ses cris et ses gémissements, il devint entièrement impotent par la contraction des nerfs; et de plus il perdit non-seulement l'usage des oreilles, mais aussi celui de la vue. Il vivait depuis quinze ans dans cette infortune, lorsque, étant venu à la fête de saint Martin, ses membres se rétablirent, et il se retira les yeux guéris.

CHAPITRE XXIII.

De la guérison d'une femme aveugle et d'un homme impotent.

Une femme du pays d'Angers, nommée Ermenégonde, qui habitait le bourg de Craon, et qui était contrefaite et aveugle, fut redressée par la même puissance à cette fête, et s'en alla après avoir recouvré la vue. Charimond, qui était impotent, y vint aussi de Brion[1], et fut rétabli par la puissance du bienheureux pontife.

---

(1) Brion. (Maine-et-Loire?)

CAPUT XXIV.

De plurimis cæcis energumenisque sanatis.

In hujus etiam solemnitatis die virtutem nonnulli, cooperante Christi gratia, persenserunt. Nam Leodemundus [1] cæcus post septem annos ad basilicam præfati antistitis veniens, visum recepit. Et tres insuper alii cæci [2] in hac festivitate visum per opem beati antistitis receperunt, et energumeni plerique mundati sunt.

CAPUT XXV.

De puella a febre sanata.

Leonis presbyteri nostri vernacula, cum ad villulam urbi proximam parentalibus ulnis deportata secessisset, vi febris opprimitur, et die ac nocte valde commota in mortis discrimine cernitur. Quam videns presbyter exanimari violentia morbi, nocte ascenso equite, ad basilicam sancti confessoris accessit, pulsansque ostium cellulæ, in qua ædituus quiescebat, virum suscitare nequivit. Cumque basilicam sanctam ingredi non valeret, coram absida sepulcri fudit orationem, collegitque parumper de pulvere terreno, quod secum fide plenus evexit, eumque dilutum ut puellulæ ad bibendum protulit, protinus febris abscessit.

---

(1) *Leodemundus* 2204, 5329, Sag., etc.

(2) Laud., Bell., Clar. et Colb. habent : *Leodemundus cæcus post septem annos, Domnitta post tres, et tres insuper alii cæci in hac* etc. (R.)

CHAPITRE XXIV.

De la guérison de plusieurs aveugles et possédés.

Grâce à la coopération du Christ, plusieurs ressentirent encore, le jour de cette solennité, la puissance de saint Martin. Léodemond, qui était aveugle depuis sept ans, vint à la basilique dudit pontife, et recouvra la vue. En outre, trois autres aveugles recouvrèrent également la vue à la même fête par le secours du bienheureux pontife, et la plupart des possédés furent délivrés.

CHAPITRE XXV.

D'une jeune fille guérie de la fièvre.

Une fille de serf, appartenant à notre prêtre Léon, demeurait dans un petit domaine voisin de la ville, où elle avait été portée sur les bras de ses parents; là, elle est prise d'une fièvre violente, et, fortement agitée nuit et jour, elle semble sur le point de mourir. Le prêtre, la voyant succomber à la violence de la maladie, monta à cheval pendant la nuit, se rendit à la basilique du saint confesseur et frappa à la porte de la cellule dans laquelle reposait le gardien, mais sans parvenir à réveiller cet homme. Ne pouvant entrer dans la sainte basilique, il fondit en prières devant l'abside du tombeau, ramassa un peu de poussière à terre, l'emporta avec lui plein de confiance, et, l'ayant délayée, la fit boire à la petite fille; aussitôt la fièvre disparut.

CAPUT XXVI.

De carcerariis absolutis.

Fuerat nobis causa quædam Childeberthi regis adire præsentiam. Pergentibus quoque nobis, iter per pagum Remensem aggressi sumus, reperimusque hominem quemdam, qui nobis relatu suo patefactum carcerem hujus urbis, in quo inter reliquos vinctos hujus famulus tenebatur, Martini virtute fuisse dicebat; vinctosque ab ergastulo absolutos, liberosque abscessisse narravit. Erat enim hujusmodi carcer ita tectus, ut super struem tignorum axes validi superpositi pulpitarentur, ac desuper, qui eosdem opprimerent, insignes fuerant lapides collocati. Nihilominus et ostium carceris sera ferro munita, obducto clave pessulo obserabatur : sed virtus antistitis, ut ipse relator asseruit, lapides dimovit, disjecit pulpita, catenas confregit, et trabem quæ vinctorum coarctabat pedes, aperuit, ac nec reserato ostio homines per aera sublevatos, foris tecto patente produxit, dicens : « Ego sum Martinus miles Christi, absolutor vester. Abscedite cum pace, et abite securi. » Sed cum nos ad regem accedentes, virtutis hujus diffamaremus miraculum, affirmavit rex quosdam ex his qui absoluti fuerant ad se venisse, atque compositionem fisco debitam, quam illi fredum vocant, a se fuisse reis indultam. Hoc autem factum est ante quatuor festivitatis dies, in memorati regis anno sexto et decimo.

CHAPITRE XXVI.

Des prisonniers délivrés.

Certain motif nous obligea à nous rendre en la présence du roi Childebert. Chemin faisant nous entrâmes dans le pays Rémois et nous y trouvâmes un homme qui nous fit le récit suivant : il nous dit que la prison de cette ville, dans laquelle son serviteur était retenu parmi les autres prisonniers, avait été ouverte par la puissance de Martin, et que les prisonniers, après avoir été délivrés de leurs fers, étaient partis librement. Cette prison était couverte de telle façon, que de fortes planches superposées étaient clouées sur les solives du comble et que sur ces planches avaient été placées de grandes pierres qui les comprimaient. En outre, la porte de la prison était close par une serrure garnie de fer et par un verrou fermé à clef. Mais la puissance du pontife, comme l'affirmait le narrateur de ce récit, écarta les pierres, renversa le comble, brisa les chaînes, fendit la poutre qui resserrait les pieds des prisonniers, et, sans ouvrir la porte, fit sortir ces hommes par l'ouverture du toit en les soulevant dans les airs et en disant : « Je suis Martin, soldat du Christ, votre libérateur. Allez en paix, et retirez-vous sans crainte. » Arrivés auprès du roi, nous publiâmes le miracle opéré par la puissance du pontife; et le roi assura que quelques-uns de ceux qui avaient été délivrés étaient venus auprès de lui, et qu'il leur avait abandonné la composition due, au fisc que ces gens-là appellent *fredum*[1]. Cela se passa quatre jours avant la fête, la seizième année du roi nommé plus haut[2].

---

(1) *Friede*, paix.
(2) Childebert; an 591.

CAPUT XXVII.

De servo Nonnichii episcopi a debilitate sanato.

Adveniente autem festo beati Martini, Nonnichius, Namneticorum[2] pontifex, ad basilicam sancti advenit, exhibens secum puerum membris dissolutum, nomine Baudegisilum. Celebratis igitur solemniis sancti, hunc, artubus restitutis, secum reduxit incolumem.

CAPUT XXVIII.

De Claudii regalis cancellarii febre.

Nobis quoque cum rege morantibus, Claudius quidam ex cancellariis regalibus[3] a febre corripitur. Cumque cibum potumque nimia oppressus febre exhorruisset, nobis quæ patiebatur questus est, dilutumque pulverem, quem de sancti ac beati sepulcro pro salvatione levavimus, ut hausit, mox, compressa febre, sanatus est.

CAPUT XXIX.

De eo quod Agnes Pictaviensis abbatissa de nauta quodam retulit.

Venerabilis vero Agnes, Pictavarum[4] sanctimonialium abbatissa, relatam sibi ab ipso cui contigit, Treverico scilicet negotiatore, rem miraculi provenisse, sic retulit. « Dum, inquit, Mettis accessissem, interro-

---

(1) Edili *Monnichius*. Vide lib. VIII Hist., cap. XLIII.

(2) *Nanneticorum*, Sag , sup. 243, etc.

(3) In Bell., *cancellariis nostris regalibus*, et in titulo capitis deest vox *regalis*. (R.)

(4) 2204 *Pectavarum*.

CHAPITRE XXVII.

De la guérison du serf impotent de l'évêque Nonnichius.

A la fête du bienheureux Martin, Nonnichius, pontife de Nantes, vint à la basilique du saint, amenant avec lui un serviteur impotent de ses membres, nommé Baudégisile. Après la célébration de la fête du saint, il le ramena avec lui sain et sauf, les membres rétablis.

CHAPITRE XXVIII.

De la fièvre de Claudius, chancelier royal.

Pendant que nous demeurions auprès du roi, un des chanceliers royaux, nommé Claudius, fut saisi de la fièvre. Tourmenté par une fièvre excessive, il avait en horreur la nourriture et la boisson; il se plaignit à nous de ses souffrances, et avala de la poussière que nous avions délayée après l'avoir enlevée du tombeau du saint et bienheureux Martin; aussitôt sa fièvre fut chassée, et il fut guéri.

CHAPITRE XXIX.

De ce que l'abbesse Agnès de Poitiers apprit d'un batelier.

La vénérable Agnès[1], abbesse des religieuses de Poitiers, rapporta ainsi l'histoire d'un miracle qui lui avait été racontée par celui même à qui elle arriva, c'est-à-dire par un commerçant de Trèves : « Quand j'allais à Metz, dit-elle-

(1) Première abbesse du monastère de Sainte-Croix, instituée par le vœu de sainte Radegonde elle-même et célébrée par Fortunat dans ses poésies. (R.)

gavit me quidam negotiator unde venirem. Dixi : « De Pictavis. » Dixit mihi si aliquando ad basilicam beati Martini Turonis occurrissem. Dixi quod quando in Austria[1] ambularem, sic ibi me præsentassem. Dixit mihi quale beneficium domni Martini senserat. Dum enim Mettis salem negotiasset, et ad pontem Mettis[2] applicuisset, dixit : « Domne Martine, me et puericellos quos habeo, et naviculam meam tibi commendo. » Inter hæc recubantes in navi, omnes obdormivimus. Mane excitans me cum puericellis, quos mecum habebam, invenimus nos ante portam Trevericam, nescientes quomodo venissemus, qui nos adhuc Mettis credebamus consistere; qua ratione aut navigatum est, aut volatum; sola commendatione beati Martini, nec fluvium sensissemus, et Mosellæ tuno sævientis undas naufragas evitassemus : et, quod satis est mirabile, quomodo inter saxa nocturno tempore præteriissemus incolumes, non nauta vigilante, non vento flante, non remo ducente. »

CAPUT XXX.

De virtutibus Locodiacensis[3] monasterii.

Tempore post habito, cum usque Pictavam[4] accessissemus urbem, libuit gratia tantum orationis monas-

---

(1) Cod. Colb. : *Dixi quod cum in Neustria ambularem, sic ibi me præsentassem.* (R.)

(2) Rom., *pontem Mortis.* Et quidem apud Mettas hodieque pons *Mortis* dictus habetur. (R.)

(3) *Lacetigiacensis* 3801 in indice, et in textu *Locotigiacensem.* 5329 *Locotigiacensis.*

(4) 2204 *Pectavam* hic et infra.

un commerçant me demanda d'où je venais. Je répondis : « De Poitiers. » Il me demanda si j'étais allée quelquefois à la basilique du bienheureux Martin, à Tours. Je lui dis que quand j'allai en Austrasie je m'y étais présentée. Il me raconta quel bienfait il avait reçu du seigneur Martin. Comme il faisait le commerce du sel à Metz, il avait abordé près du pont de Metz, en disant : « Seigneur Martin, je me recommande à toi, avec mes petits enfants et mon bateau. Là-dessus, continua-t-il, nous nous couchâmes dans la barque, et nous nous endormîmes tous. Le matin, en me réveillant avec les petits enfants que j'avais avec moi, nous nous trouvâmes devant la porte de Trèves, sans savoir comment nous étions venus, nous qui croyions encore être à Metz, ni de quelle manière nous avions navigué ou volé, ni comment, par la seule recommandation du bienheureux Martin, nous avions pu ne pas sentir le fleuve et échapper aux flots orageux de la Moselle, alors en fureur; sans savoir enfin comment, chose assez étonnante, nous avions passé sains et saufs au milieu des rochers pendant la nuit, sans que le pilote veillât, sans que le vent soufflât, sans que la rame conduisît. »

CHAPITRE XXX.

Des miracles du monastère de Ligugé.

Quelque temps après, étant allés jusqu'à la ville de Poitiers, il nous plut d'aller, dans le seul but de prier, au monastère de Ligugé, où le saint homme avait établi une nombreuse congrégation de moines. C'est là qu'il ressuscita le premier mort, et c'est de là qu'il fut appelé à l'épiscopat,

terium Locociagense[1] adire, quo congregatam monanachorum catervam locaverat vir beatus. Ibi enim mortuum primum suscitasse legitur, et ex illo ad episcopatum ductus scribitur. Ergo desideratum ego expetens locum, prosternor ad cancellos anguli, in quo dicitur defuncti spiritum reduxisse. Post effusas vero cum oratione lacrymas, ac celebratas solemniter missas, percunctor abbatem, si aliquod ibi Dominus miraculum ostendisset. Asseruitque ille coram qui aderant fratribus, plerumque ibi illuminari cæcos, ac debiles redintegrari. « Quid tamen nuper sit gestum, inquit, tibi, domne, quia sollicite inquiris, evolvam. Mulier quædam vicina loci hujus, paralysis humore perculsa, officium membrorum omnium usquequaque perdiderat. Quæ carrucæ imposita, a bobus trahentibus ferebatur, circuiens domos divitum, ut inopiæ suæ expleret necessitatem. Ergo dum delata ad hunc locum pavimento prosternitur, lento conamine accedens, velum quod sanctum tegebat cancellum devote osculatur, dicens : « Hic te, beate Confessor, adesse credo, hic te « mortuum suscitasse testificor. Confido enim quod si « volueris, poteris me salvare, ac sanitati restituere, « sicut quondam, disruptis inferni faucibus, defuncti « animam reduxisti. » Hæc effata, genas lacrymis rigaubertim : ac statim, impleta oratione, quidquid aridum, quidquid contractum, quidquid dissolutum fuit, redintegratum est mulieri in corpore a beati antistitis

(1) Mss. plerique, in capitum indice, *Locodiacense*, hic *Locotigiagense*, vulgo *Ligugé*. (R.) — *Locotigiacensim* 2204; *Locotigiacensem*, sup. 243; *Locotigiaccense* 3329, Sag., Coll.; *Locotigiacense* 3334, et in indice *Locodactnsis*.

comme on le lit dans sa Vie [1]. En arrivant au lieu objet de mes désirs, je me prosternai auprès des barreaux de l'angle où l'on dit qu'il rendit le souffle au défunt. Après avoir versé des larmes en priant et célébré solennellement la messe, je demandai à l'abbé si le Seigneur avait fait voir en ce lieu quelque miracle. Il affirma devant les frères qui étaient présents que le plus souvent les aveugles y recouvraient la vue et que les impotents y étaient rétablis. « Mais, seigneur, dit-il, puisque tu t'en informes avec intérêt, je vais t'exposer ce qui s'est passé récemment. Une femme des environs de ce lieu, frappée d'humeur paralytique, avait perdu complétement l'usage de tous ses membres. Placée sur une charrette et portée par des bœufs qui la traînaient, elle allait visitant les maisons des riches pour subvenir aux besoins de son indigence. Transportée ainsi dans ce lieu, elle se prosterne sur le pavé, et, s'avançant avec de lents efforts, elle baise pieusement le voile qui couvrait la sainte balustrade, en disant : « Je crois, bienheu-« reux confesseur, que tu es présent ici, j'atteste que tu as « ressuscité un mort ici. J'ai confiance que, si tu veux, tu « pourras me sauver et me rendre à la santé, comme autre-« fois tu as rendu l'âme au défunt en forçant les bouches de « l'enfer. » En disant ces paroles, elle arrosait ses joues de larmes abondantes; et, dès qu'elle eut achevé sa prière, la puissance du bienheureux pontife rétablit tout ce qui était desséché, tout ce qui était contracté, tout ce qui était paralysé dans le corps de cette femme. De la même manière,

(1) Voy. Sulpice-Sévère et Fortunat.

virtute. Simili sorte et alius paralyticus ad hoc accedens monasterium, ut velum ipsius cancelli attigit, amota omni debilitate, sanus abscessit. » Distat autem ab urbe Pictava quasi stadiis quadraginta.

CAPUT XXXI.

De fonte quem oratione sanctus ut oriretur obtinuit.

Exinde egressi, Santonicum [1] territorium ingressi sumus. Cumque in quodam convivio de beati Martini virtutibus fabularemur, hæc mihi unus ex civibus, affirmantibus aliis vera esse, fideliter retulit. Najogialo villa est in hoc territorio sita, ad quam cum sanctus Martinus adhuc superstes in corpore adiret, obvium habuit virum exhibentem aquam cum vasculo. Erat enim puteus ille, de quo hanc exhibebat, situs in valle quasi mille passus a villa, et ex eo incolæ haustam deferebant aquam. Tunc ait vir Dei homini aquam ferenti : « Quæso, dilectissime, contine manum tuam, et huic asello cui sedeo, paululum aquæ ad bibendum indulge. » Qui ait : « Si necessarium ducis animal tuum adaquare, accede ad puteum, et hauriens dabis ei. Nam ego quod cum labore detuli non præbebo ; » et hæc dicens præteriit. Quo discedente venit protinus mulier, et ipsa deferens aquam in urnam [2]; dixitque ei similiter vir Dei. Quæ illico ei, ac si Rebecca quondam audiens nuntium Dei [3] : « Et tibi præbebo, ait, et asino tuo potum ; nec mihi labor est ut iterum hauriam. Tantum voluntas tua fiat, qui iter

(1) 2204, 5329 et alii *Sanctonicum*.
(2) 2204, 5329 et alii *ulnam* aut *ulna*.
(3) Gen. XXIV.

un autre paralytique alla à ce monastère, et, dès qu'il eut touché le voile de la balustrade, il fut délivré de toute infirmité, et se retira sain et sauf. » Ce monastère est éloigné de la ville de Poitiers d'environ quarante stades.

CHAPITRE XXXI.

D'une source dont le Saint obtint l'ouverture par la prière.

En sortant de là, nous entrâmes dans les pays de Saintes. Comme nous causions pendant un repas de la puissance du bienheureux Martin, un des citoyens me rapporta fidèlement l'histoire suivante que les autres affirmèrent être vraie. Dans ce pays se trouve le village de Nieuil, où saint Martin, pendant sa vie corporelle, rencontra un homme qui portait de l'eau dans un petit vase. Le puits d'où il tirait cette eau était situé dans une vallée à la distance d'environ mille pas du village, et les habitants allaient y chercher l'eau. Alors l'homme de Dieu dit à celui qui portait ainsi de l'eau : « Tiens ta main, très-cher, je te prie, et veuille donner un peu d'eau à boire à l'âne que je monte. » L'homme répondit : « Si tu juges nécessaire d'abreuver ta bête, va au puits, et donne-lui ce que tu auras puisé; car pour moi je ne céderai pas ce que j'ai pris la peine de porter; » et ce disant, il passa. Il s'éloignait, lorsqu'aussitôt arriva une femme qui portait aussi de l'eau dans une urne; l'homme de Dieu lui adressa les mêmes paroles. Celle-ci répondit sur-le-champ, comme autrefois Rébecca entendant l'envoyé de Dieu : « Je te donnerai à boire, et à toi et à ton âne, et ce ne sera pas une peine pour moi que d'en puiser encore, pourvu que ta

pergens necessitatem pateris. » Et deposito de ulnis vasculo dedit asino illius bibere. Quo facto, iterum hausta aqua, impletoque vasculo revertebatur ad villam. Quam prosequens sanctus ait : « Reddam tibi pro mercede beneficium, quia adaquasti asinum meum. » Et positis genibus in terra oravit ad Dominum, ut in loco illo fontis ostenderet venam. Ac statim consummata oratione, disrupta terra fontem immensum populis admirantibus patefecit, qui usque hodie beneficium præbet hominibus commanentibus in agro illo. In illius enim fontis ore est lapis in testimonium, qui vestigium retinet aselli hujus super quem sanctus sedit antistes.

CAPUT XXXII.

De incendio urbis Pictavæ.

Nec illud silendum puto, quod illo tempore cum Plato[1] episcopatum Pictavæ[2] urbis adeptus est, virtus sancti fuit ostensa. Domus adjuncta ecclesiasticæ domui incendio maximo cremabatur, ac scintillæ cum carbonibus super domum ecclesiæ, impellente vento, cadebant. Sed ille de pulvere beati sepulcri secum habens, elevato chrismario[3] contra ignem, exortus subito ventus vento illi contrarius, flammas a tecto

(1) Sic mss. omnes. Editi pro *Plato* habent *Placidus*. (R.)

(2) 2204 *Paectave*.

(3) Chrismarium vas erat ad sanctum chrisma recipiendum, quo tamen nomine etiam vasa ad sanctas reliquias includendas medii ævi auctores donaverunt. Chrismale autem vas erat in quo corpus Christi asservabatur, et quidem Glaber Rodulfus *chrismale* idem esse ac *corporale* dicit. (R.)

volonté soit faite, toi qui voyages exposé au besoin. » Et, déposant le vase qu'elle tenait dans les bras, elle donna à boire à l'âne. Cela fait, elle puisa de l'eau encore une fois, remplit son vase, et reprit le chemin du village. Le saint la suivait, et lui dit : « Je te rendrai un service en récompense de ce que tu as abreuvé mon âne. » Et mettant les genoux à terre, il pria le Seigneur de faire jaillir une source en cet endroit. Dès qu'il eut terminé sa prière, la terre s'ouvrit et fit voir au peuple émerveillé une source immense qui, aujourd'hui encore, rend service aux habitants de ce pays. Au bord de cette source se trouve en témoignage de ce prodige une pierre qui a gardé l'empreinte des pas de l'âne sur lequel était monté le saint pontife.

CHAPITRE XXXII.

De l'incendie de la ville de Poitiers.

Je ne crois pas devoir passer sous silence que la puissance du saint se manifesta à l'époque où Platon monta sur le siége épicopal de la ville de Poitiers [1]. Une maison attenante à celle de l'église était dévorée par un immense incendie, et les étincelles ardentes, poussées par le vent, tombaient sur le bâtiment de l'église. Mais l'évêque, ayant avec lui de la poussière du bienheureux tombeau, éleva contre le feu le vase qui la renfermait; tout à coup il s'éleva un vent contraire à l'autre, qui, détournant les flammes du toit de l'église, les

(1) En 592. Il mourut en 599. C'est de lui que dom Ruinart pense que Grégoire parle au liv. V, ch. L, de l'*Hist. des Fr.*

ecclesiastico defendens, aliam pepulit in partem, et sic domus ecclesiæ liberata est.

CAPUT XXXIII.

De puero a febre sanato.

Cum autem puer ejus in valetudine acerbissima febre exustus jaceret in lectulo, et jam quasi exanimis haberetur; ut de hoc pulvere diluto porrexit infirmo, protinus fugata febre puer convaluit de labore. Sed ad basilicam sancti redeamus.

CAPUT XXXIV.

De Leodulfo amente et debili.

Cum autem ante hos annos terræ motus magnus terram concuteret, cunctaque valde moverentur, quasi in uno momento casura, Leodulfus[1] quidam ab eo vehementer excussus, non solum sensu mulctatur, sed etiam omnibus membris debilis est effectus. Qui veniens ad basilicam sancti Turonis, et orationi paucis diebus incumbens, et voci redditur et sensui, et membris omnibus quasi redivivus sospes est redditus.

CAPUT XXXV.

De homine innocente per calumniam accusato, et liberato[2].

Nec illud prætermittendum puto, quod innocenter homo accusatus per calumnias malorum, adducebatur

---

(1) In mss. nonnullis *Leudulfus;* und: editi, *Lendulfus.* (R.) — 5329 *Leodulfus.*

(2) 2204, 3801 *De homine vincto.*

chassa d'un autre côté, et ainsi le bâtiment de l'église fut préservé.

CHAPITRE XXXIII.

Du serviteur guéri de la fièvre.

Le serviteur de Platon, consumé par une fièvre cruelle, gisait malade dans son lit et paraissait déjà inanimé; dès que l'évêque eut tendu au malade de cette poussière délayée, la fièvre disparut, et le serviteur fut délivré de sa souffrance. Mais retournons à la basilique du saint.

CHAPITRE XXXIV.

De Léodulfe qui était insensé et impotent.

Il y a quelques années un grand tremblement de terre ébranla le sol, et tous les objets, fortement remués, paraissaient sur le point de tomber. Un certain Léodulfe en fut violemment frappé; non-seulement il perdit le sens, mais encore il devint impotent de tous ses membres. Il vint à Tours à la basilique du saint, et, s'étant livré durant quelques jours à la prière, il retrouva la voix et le sentiment; et, renaissant pour ainsi dire dans tous ses membres, il fut rendu à la santé.

CHAPITRE XXXV.

D'un homme innocent accusé par la calomnie et délivré.

Je ne crois pas non plus devoir omettre ceci. Un homme innocent, accusé par les calomnies des méchants, était conduit à la ville, attaché avec une courroie, pour être jeté dans la prison des esclaves. Il arriva, ainsi conduit, sur la

ad urbem vinctus loro, ut truderetur ergastulo. Cumque ante basilicam sancti Petri apostoli in publicum adductus aggerem devenisset, solutæ sunt manus ejus, dixitque custodibus : « In hoc apparet me a culpa quam dicitis esse immunem, cum meæ manus divinitus sunt solutæ. » Tunc illi indignantes arctius eum revinxerunt, et insuper adhuc alio loro ligamini adjecto, ut ita dicam, vincula ipsa vinxerunt. Contigit autem eo tempore, ut nos de basilica sancti Martini per plateam veniremus. Hi autem cum nobis in obviam venientes appropinquarent, ut primum basilicam sancti homo vinctus aspexit, statim solutæ sunt manus ejus : exsiliensque de caballo in quo sedebat, pedes nostros arripuit, exponens se injuste damnari. Sicque nobis cum judice colloquentibus, absque fatigatione discessit.

CAPUT XXXVI.

De muliere obmutescente sanata.

Conjux Serenati hominis nostri, cum de cultura viro præmisso rediret, subito inter manus dilapsa comitantium terræ corruit, ligataque lingua, nullum verbum ex ore potens proferre, obmutuit. Interea accedentibus ariolis, ac dicentibus eam meridiani dæmonii incursum pati, ligamina herbarum atque incantationum verba proferebant; sed nil medicaminis juxta morem conferre poterant perituræ. Cumque familia mixto ululatu perstreperet, filius ejus ad neptem nostram Eusteniam [1] anhelus accurrit, nuntians matrem

(1) Cod. Gat., *Exteniam*. Clar., *Eustenam*.

place publique située devant la basilique du saint apôtre Pierre; alors ses mains se délièrent, et il dit à ses gardiens: « Vous voyez que je suis innocent de la faute dont vous m'accusez, puisque mes mains ont été déliées par la volonté divine. » Alors, ces hommes irrités le lièrent de nouveau plus étroitement, et ajoutant encore une courroie à la première, ils lièrent, pour ainsi dire, les liens eux-mêmes. Il arriva qu'en ce moment nous traversions cette place en venant de la basilique de Saint-Martin. Ces hommes qui venaient à notre rencontre, s'approchèrent de nous; mais, dès que le prisonnier eut aperçu la basilique du saint, ses mains furent déliées; il sauta du cheval sur lequel il était, saisit nos pieds, et nous exposa qu'il était injustement condamné. Nous en parlâmes au juge, et il put s'en aller sans être inquiété.

CHAPITRE XXXVI.

De la guérison d'une femme devenue muette.

La femme de Sérénatus, notre serviteur, revenait du labourage pendant que son mari avait pris les devants; tout à coup, se laissant aller entre les bras de ceux qui l'accompagnaient, elle tomba à terre, la langue liée, la bouche incapable de proférer aucune parole; elle était muette. Des devins étant venus, dirent qu'elle éprouvait une attaque du démon du midi[1], et apportèrent des ligaments d'herbes et des paroles d'enchantement; mais, comme d'ordinaire, ils ne purent procurer aucun remède à la moribonde. Tandis que la famille se lamentait et faisait grand bruit, le fils de

(1) Ces démons du midi dont Grégoire a déjà parlé ci-dessus (liv. III, ch. IX), étaient ceux auxquels on attribuait les maux dont l'irruption subite faisait tomber sans connaissance. Voy. les auteurs indiqués ici par dom Ruinart et la Vie de saint Symphorien, suivant laquelle la science des chrétiens aurait découvert que le démon du midi est la déesse Diane.

suam extremæ vitæ terminum attigisse. Quæ, adveniens ad ægrotam, eamque visitans, amotisque ligaminibus quæ stulti indiderant, oleum beati sepulcri ori ejus infudit, ceraque suffivit[1]. Mox, sermone reddito, nequitiæ dolo dirempto, ægra convaluit.

CAPUT XXXVII.

De frigoriticis sanatis.

Tempore autem quo, post obitum gloriosissimi regis Guntchramni, Childebertus rex Aurelianensium urbem adivit, puerorum unus aulicorum graviter a typo tertiano, accedentibus discedentibusque febribus, tremore superveniente quatiebatur. Id cum nobis fuisset questus, de pulvere sancti sepulcri potum ei porreximus: quem hauriens, compresso tremore convaluit. In sequenti vero nocte, cum dies ille, quo frangi consueverat, advenisset, vidit per visum advenientem personam teterrimam, dicentemque sibi : « Ecce jam tempus tui tremoris advenit, quid dissimulas? Age quod consuevisti. » Hæc eo dicente, advenit vir quidam vultu splendidus, cæsarie niveus, aspectu decorus, dicens ei : « Ne tremueris, sed facito super frontem tuam signum venerandæ crucis, statimque sanaberis. » In hac visione expergefactus, munitusque hoc signaculo quo fuerat jussus, nunquam ulterius quæ pati soleret passus est. Ab hoc typo reginæ puella fatigata, potu hujus sancti medicaminis sumpto, sanata est.

---

(1) Mss. *Sofivit*.

cette femme accourut hors d'haleine auprès de notre nièce Eusténie, et lui annonça que sa mère touchait au terme de sa vie. Eusténie alla auprès de la malade, la visita, ôta les ligaments que des sots lui avaient mis, versa dans sa bouche de l'huile, et brûla de la cire du bienheureux tombeau. Bientôt l'artifice d'iniquité fut rompu, et la parole fut rendue à la malade, qui se rétablit.

CHAPITRE XXXVII.

De la guérison de fiévreux.

A l'époque où, après la mort du très-glorieux roi Gontran, le roi Childebert entra dans la ville d'Orléans[1], un des serviteurs de la cour était gravement tourmenté par la fièvre tierce, qui venait et s'en allait tour à tour, et par les frissons qui survenaient. Il s'en plaignit à nous, et nous lui donnâmes à boire de la poussière du saint tombeau; dès qu'il l'eut avalée, ses frissons se calmèrent, et il se rétablit. Mais la nuit suivante, comme arrivait le jour où il était ordinairement brisé par la fièvre, il vit en songe un hideux personnage qui vint, et lui dit : « Voici que le temps de tes frissons est déjà arrivé, pourquoi cherches-tu à le nier? Fais comme de coutume. » A ces mots arriva un homme dont le visage était resplendissant, la chevelure blanche comme la neige, l'aspect agréable : « Ne tremble pas, lui dit-il, mais fais sur ton front le signe de la vénérable croix, et aussitôt tu seras guéri. » Sur cette vision, il se réveilla, se munit du signe qui lui avait été commandé, et ne souffrit plus jamais ce qu'il avait coutume de souffrir. Une jeune fille de la reine, tourmentée de la même fièvre, fut guérie en buvant de ce saint remède.

---

(1) Année 593 (R).

CAPUT XXXVIII.

De cæcis, energumenis et paralyticis.

Non post multos dies, cum solemnitatis sanctæ dies annuus recurrisset, nos a rege regressi, festivitati ejus adfuimus, in qua quatuor cæci lumine recepto regressi sunt, duo energumeni mundati, duo paralytici contracti, restitutis gressibus, incolumes redierunt.

CAPUT XXXIX.

De carceratis laxatis[1].

Post paucos vero dies cum culpabiles quosdam urbis Turonicæ, judicis sententia carcerali ergastulo conclusisset, lamentantibus vinctis, virtus beati confessoris apparuit, quæ diruptis vinculis compeditorum, liberos in basilicam abire permisit. Sicque et hi a judice relaxati, ad propria recesserunt.

CAPUT XL.

De Maurano muto.

Quidam in regione Cantabriæ, Mauranus[2] nomine, mane a lectulo consurgens, dum de domo egreditur, visum est ei quasi ab aliquo percussus fuerit in cervicem. Qui protinus ruens in terram, factus est tanquam mortuus, ac per triduum solo spiritu vivens, tanquam mortuus putabatur. Quarta autem die, apertis oculis, nihil poterat loqui. Ablata enim ei fuerat fandi facul-

---

(1) 2204, *Item de carcerariis absolutis.*
(2) *Cantabrina Auranus*, 3801.

CHAPITRE XXXVIII.

D'aveugles, de possédés et de paralytiques.

Peu de jours après, le jour annuel de la sainte solennité étant revenu, nous quittâmes le roi et nous assistâmes à la fête du saint, dans laquelle quatre aveugles recouvrèrent la vue, deux possédés furent délivrés et deux paralytiques contrefaits, ayant eu les pieds rétablis, s'en retournèrent sains et saufs.

CHAPITRE XXXIX.

De prisonniers relâchés.

Peu de jours après, quelques coupables de la ville de Tours furent enfermés dans la prison des esclaves par une sentence du juge. Tandis que les prisonniers se lamentaient, la puissance du bienheureux confesseur se manifesta en brisant les entraves qu'ils avaient aux pieds et en leur permettant d'aller librement dans la basilique. Ils furent alors relâchés par le juge, et retournèrent chez eux.

CHAPITRE XL.

De Mauranus, qui était muet.

Un homme du pays de Biscaye, nommé Mauranus, se levant de son lit un matin, sortait de sa maison, lorsqu'il lui sembla que quelqu'un le frappait à la tête. Aussitôt il tomba à terre comme si on l'eût tué, ne vécut pendant trois jours que par le souffle et passait déjà pour mort. Le quatrième jour, ses yeux s'ouvrirent, mais il ne pouvait rien dire; car la faculté de parler lui avait été enlevée. Ayant appris les miracles du

tas. Auditis autem beati Martini miraculis, unum triantem nautis porrexit, innuens cum supplicatione ut eum ad beati antistitis templum deferrent. Quibus abeuntibus, ille ad domum suam reversus, vidit ante pedes suos aureum in similitudinem triantis. Quo assumpto pensatoque, unius solidi appensus est pondere. Quod ille cernens, dixit intra se : « Reddidit mihi virtus beati Martini meritum pro fenore quod ejus templo direxi. » Et accensus desiderio, voluit in unam atque aliam navim conscendere, sed a parentibus est retentus. Reperta autem tertia navi, retineri penitus non potuit. Qua ascensa, cum impellente vento altum mare ingressi fuissent, os ejus virtus sancti antistitis reseravit. Qui, extensis ad cœlum manibus, locutus est, dicens : « Gratias tibi ago, omnipotens Deus, qui me hoc iter sulcare jussisti. Jam enim priusquam templum sancti tui videam, ejus refertus sum beneficiis. » Quibus navigantibus Burdegalæ urbi appulsi sunt : egressusque hinc de navi, ad basilicam sancti Dei accedens, ac votum suum exsolvens, quæ scripsimus, ab ipsius ore relata cognovimus.

CAPUT XLI.

De contracto et vinculatis[1] liberatis.

Alia vero festivitate adveniente, quæ in hieme celebratur, Maurellus quidam ex domo Ponticonensi, servus Agini ducis, qui mense martio per incursionem nescio quam unius poplitis perdiderat usum, et gressum figere non valens, adhibito sibi ad geniculum

(1) *Carcerariis*, 2204.

bienheureux Martin, il donna un triens à des bateliers en les suppliant par des signes de porter cet argent au temple du bienheureux pontife. Ils partirent, et lui, en rentrant à la maison, vit à ses pieds une pièce d'or semblable à un triens. Il la prit, la pesa, et s'aperçut qu'elle avait le poids d'un sol. En voyant cela, il se dit en lui-même : « La puissance du bienheureux Martin m'a récompensé pour l'argent que j'ai envoyé à son temple. » Brûlant d'impatience, il voulut s'embarquer sur un bâtiment, puis sur un autre, mais ses parents le retinrent. Il trouva un troisième navire, et ne put être retenu cette fois. Il y monta, et, quand on eut gagné la haute mer, la puissance du saint pontife rouvrit sa bouche. Il étendit les mains au ciel et parla en ces termes : « Je te rends grâces, Dieu tout-puissant, qui m'as fait entreprendre ce voyage ; car, avant même d'avoir vu le temple de ton saint, j'ai été comblé de ses bienfaits. » En naviguant ainsi, ils abordèrent dans la ville de Bordeaux ; et là, Mauranus descendit du vaisseau, alla à la basilique du saint de Dieu et accomplit son vœu ; nous avons appris de sa bouche même les faits que nous avons rapportés.

CHAPITRE XLI.

D'un homme contrefait et de prisonniers qui furent délivrés.

Quand arriva l'autre fête, celle qui se célèbre en hiver, un certain Maurellus, de la ferme de Ponthion, serf du duc Aginus, ayant perdu dès le mois de mars, par suite de je ne sais quelle attaque, l'usage d'un jarret, et ne pouvant plus marcher, vint assister à la fête en s'adaptant un bâton au genou comme font les boiteux. Il adressa des prières au

fuste, ut mos est claudorum, adfuit. Is cum per triduum orationem fudisset ad Dominum, quarta die quæ est in crastinum de festivitate, genu directo sanus abscessit. Post paucos autem dies homines, qui carceris vinculis tenebantur, divinitus absoluti, sancti basilicam sunt ingressi, et per judicem immunes a damno laxati sunt.

CAPUT XLII.

De alio contracto.

Puer quidam pedibus manibusque contractus, de villa Themello [1] in pago Turonicæ urbis, vici Ambiacensis [2], adveniens ad basilicam sancti, dum inter reliquos petentes postularet victus stipem, visitatus a sancti virtute directus abscessit.

CAPUT XLIII.

De pueris febricitantibus sanatis.

Alius quoque puerulus Euthymi [3] presbyteri nostri, cum in valetudinem febris nimiæ incidisset, ac exanimari ab eadem putaretur, de pulvere sancti sepulcri presbyter levans, ac fimbrias pallæ superpositæ disrumpens secum detulit, pulveremque puero hauriendum dedit, fimbrias vero collo ejus alligavit. Mox febre restincta sanatus est. Non dispari modo et Ulfa-

---

(1) *Themallo*, 3801 editique codd.

(2) SB., *Ambaciensis* (R.). — *Ambaziacensis*, 5326, 5329, Sag.; *Ambazicensis* Cott.

(3) Gat., *Euchenii* (R.). — *Euthimi*, 2204; *Euthimii*, 5326 et alii.

Seigneur pendant trois jours, et le quatrième jour, qui était le lendemain de la fête, son genou fut redressé, et il s'en alla guéri. Peu de jours après, des hommes enfermés dans une prison ayant été délivrés merveilleusement, entrèrent dans la basilique du saint et furent relâchés par le juge sans punition.

CHAPITRE XLII.

D'un autre qui était contrefait.

Un garçon du village de Chemillé, dans le pays de la ville de Tours et du bourg d'Amboise, avait les pieds et les mains contractés; il vint à la basilique du saint, et, visité par sa puissance tandis qu'il demandait l'aumône pour vivre, au milieu des autres mendiants, il put s'en aller rétabli.

CHAPITRE XLIII.

De la guérison d'enfants fiévreux.

Un autre enfant, appartenant à notre prêtre Euthymus, saisi par une fièvre violente, paraissait sur le point d'y succomber; le prêtre prit de la poussière du saint tombeau, enleva des franges de la tapisserie placée dessus, et emportant tout cela avec lui, il fit avaler la poussière à l'enfant et attacha les franges à son cou. Bientôt la fièvre se calma, et l'enfant fut guéri. Le prêtre Ulfaricus, employant son zèle

ricus presbyter alteri puero febricitanti studium adhibens subvenit, et ille protinus per virtutem sancti febre carens convaluit.

CAPUT XLIV.

De Principio amente.

Principius[1] quidam vir bonus, Petrocoricæ[2] urbis civis, amentiam nescio quam incurrisse putabatur, et tam graviter agebatur interdum, ut de sensu videretur excidere. Quod cum multis mensibus perferret, beati antistitis basilicam expetivit; ibique, ut arbitror, quatuor residens menses, abstinens se a cibo carnium ac vino, adjutus confessoris beati præsidio, incolumis domui suæ restitutus est.

CAPUT XLV.

De Leodulfo cæco sanato.

Et quia rusticitas hominum, dum parum prædicationem sacerdotalem sequitur, ipsa se præparat ad Dei offensam, quod nuper gestum fuit edicam. Leodulfus[3] quidam, Biturigæ urbis homo, cum fenum secuisset, metuens ne adventu pluviæ venientis infunderetur et laborem suum perderet, die dominico mane junctis bobus ad pratum direxit, ac super plaustrum fenum agglomerare cœpit : statimque pes ejus unus quasi ardens ei visus est, regressusque ad hospitium suum, quievit ab opere. Post missarum vero solemnia

(1) Editi cum Gat., *Præcipuus*. (R.)
(2) *Petragoricæ*, 3801, 5326, 5329, Sag., Cott.
(3) *Leudulfus*, 5329, Cott.; *Teudulfus*, Sag.

pour un autre enfant qui avait la fièvre, le secourut de la même manière, et aussitôt l'enfant, délivré de la fièvre par la puissance du saint, fut rétabli.

CHAPITRE XLIV.

De la folie de Principius.

Un honnête homme nommé Principius, citoyen de la ville de Périgueux, avait été saisi par je ne sais quelle folie, et il était quelquefois si dangereusement tourmenté qu'il semblait perdre le sentiment. Après avoir ainsi souffert pendant plusieurs mois, il se rendit dans la basilique du bienheureux pontife et y resta, je crois, quatre mois, en s'abstenant de viande et de vin; enfin, secouru par la protection du bienheureux confesseur, il retourna dans sa maison sain et sauf.

CHAPITRE XLV.

De la guérison de Léodulfe, aveugle.

La grossièreté humaine, en écoutant peu la prédication des prêtres, se prépare elle-même à offenser Dieu; aussi je raconterai ce qui s'est passé récemment. Un homme de la ville de Bourges, nommé Léodulfe, ayant coupé du foin, craignit qu'il ne fût mouillé si la pluie survenait, et que le fruit de son travail ne fût ainsi perdu; il attela donc ses bœufs et alla à son pré un dimanche matin, et il se mit à charger son foin sur un chariot. Aussitôt il sentit comme si un de ses pieds brûlait, et rentrant dans sa maison il se reposa de son travail. Mais après la célébration des solennités de la messe, il attela de nouveau ses bœufs et continua l'ouvrage qu'il

celebrata, iterum junctis bobus opus cœptum pergit explere : completumque cum esset plaustrum feno, statim oculi ejus quasi a quibusdam aculeis puncti, dolorem maximum intulerunt. Quibus conclusis nunquam deinceps eos aperire potuit. Sicque per annum integrum in cæcitate permanens, ad festivitatem sancti antistitis devotus advenit : cujus post diem tertiam, beneficio lucis quam perdiderat restauratus est.

CAPUT XLVI.

De duobus aliis contractis.

Eo tempore, et alius contractus adveniens, virtute sancti directus, propriis gressibus ad urbem suam regressus est. Advenerat quidam ex Britannia, nomine Paternianus[1], qui cæcus, mutus, ac surdus, et manibus contractus per quoddam contagium fuerat, et confectis omnibus membris a morbo, soli tantum pedes præbebant homini sustentaculum. Patroni præpotentis hic expetiit basilicam, orationem fudit, apertis oculis lucem perditam aspexit, manus ad usum pristinum recepit, et se salvatum beati antistitis virtute demirans, sospitatis suæ gratiam populis declaravit. Ob hujus miraculi gratiam a multis munera capit, de quibus jam nonnullos a jugo captivitatis exemit.

---

(1) *Maternianus*, 3801.

avait commencé; lorsque son chariot fut rempli de foin, tout à coup ses yeux furent comme piqués par des aiguillons et lui causèrent une vive douleur. Ils se fermèrent, et il ne pouvait plus les ouvrir. Il resta ainsi aveugle pendant une année entière, puis, étant venu pieusement à la fête du saint pontife, il recouvra, le troisième jour après cette fête, la lumière dont il avait perdu la jouissance.

CHAPITRE XLVI.

De deux autres hommes contrefaits.

A la même époque arriva un autre homme contrefait, qui fut rétabli par la puissance du saint et retourna dans sa ville sur ses jambes. Cet homme, appelé Paternianus, était venu de Bretagne; il était aveugle, muet, sourd, et il avait les mains contractées par suite de quelque corruption; tous ses membres étaient consumés par la maladie; ses pieds seuls lui fournissaient leur soutien. Il se rendit dans la basilique du puissant patron, se livra à la prière, ouvrit les yeux, et revit la lumière qui était perdue pour lui; puis il recouvra l'usage de ses mains comme auparavant, et, surpris de se voir guéri par la puissance du bienheureux pontife, il fit connaître au peuple le bienfait de sa guérison. La grâce de ce miracle attira à saint Martin les présents d'un grand nombre d'autres gens, dont quelques-uns déjà sont délivrés par lui du joug qui les opprime.

CAPUT XLVII.

De incendio ope ejus exstincto.

Præsenti quoque tempore, apud Burdegalensem[1] urbem domus una ignibus comprehensa vehementer cœpit exuri. Cumque flammis hinc et inde spatiantibus aliæ domus huic discrimini subjacerent, nec esset dubium easdem hujus fomitis calore depasci, congregatus in circuitu populus nomen beati Martini cœpit attentius invocare, et ne vicinas domos virtus ejus exuri permitteret, cum lacrymis deprecari : sicque ad elevatam vocem deflentium cœpit crepitus flammæ decidere. Atque illis clamantibus ad cœlum, advenit subito, antistite impartiente, præsidium; collisumque supplici oratione incendium, restinxit plebs per lacrymas quod nequiverat superare per undas. Eo tempore puer noster Laudovaldus[2] cum graviter a dysenteria fatigaretur, ut de pulvere sepulcri accepit, protinus morbo caruit.

---

(1) *Bardigalensim*, 2204.

(2) Colb., Clar., Rom. et Bell., *Launovaldus* (R.). — Idem 2204 et alii.

EXPLICIT LIBER QUARTUS.

CHAPITRE XLVII.

D'un incendie éteint par son aide.

En ce temps-ci, une maison de la ville de Bordeaux fut envahie par le feu et commença à brûler avec violence. Les flammes, en se répandant çà et là, exposaient d'autres maisons au même danger, et l'on ne doutait pas qu'elles ne fussent dévorées par la chaleur de cet incendie. Le peuple, réuni tout autour, se mit à invoquer avec ferveur le nom du bienheureux Martin, et à demander en pleurant que sa puissance ne laissât pas brûler les maisons voisines. Quand la voix de ceux qui pleuraient s'éleva, le petillement de la flamme commença à diminuer, et pendant qu'ils poussaient des cris au ciel, le secours envoyé par le pontife arriva tout a coup. Ainsi le peuple combattit l'incendie par une humble prière, et il éteignit par des larmes ce qu'il n'avait pas pu vaincre par les eaux. Dans le même temps, notre serviteur Laudovald, tourmenté par une forte dysseuterie, fut délivré de toute maladie, dès qu'il eut pris de la poussière du tombeau.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME DES MIRACLES DE SAINT MARTIN
ET SIXIÈME DES LIVRES DES MIRACLES.

Digitized by Google

SANCTI GEORGII FLORENTII

GREGORII

EPISCOPI TURONENSIS

LIBER MIRACULORUM

SEPTIMUS

SIVE DE GLORIA CONFESSORUM.

LES LIVRES DES MIRACLES

PAR

SAINT GEORGES FLORENT GRÉGOIRE

ÉVÊQUE DE TOURS

LIVRE SEPTIÈME INTITULÉ
DE LA GLOIRE DES CONFESSEURS.

GEORGII FLORENTII GREGORII

EPISCOPI TURONENSIS

DE

GLORIA BEATORUM CONFESSORUM.

Pudet insipienti, reprobo, imperitoque atque inerti illud adgredi quod non potest adimplere : sed quid faciam ? quod occuli non patior, quæ de beatorum virtutibus vel ipse sæpius inspexi, vel per relationem bonorum virorum et certæ fidei evidenter gesta cognovi : sed timeo ne cum scribere cœpero, quia sum sine litteris rhetoricis et arte grammatica, dicat mihi aliquis : « Ausu rustico et idiota, ut quid nomen tuum inter scriptores indi æstimas ? Aut opus hoc a peritis accipi putas, cui ingenium artis non suppeditat, nec ulla litterarum scientia subministrat ? qui nullum argumentum utile in litteris habes, qui nomina discernere nescis ; sæpius pro masculinis feminea, pro femineis neutra, et pro neutris masculina commutas ; qui ipsas quoque præpositiones, quas nobilium dictatorum observari sanxit autoritas, loco debito plerumque non locas. Nam pro ablativis accusativa, et rursum pro accusativis ablativa ponis. Putasne videbitur ut bos piger palæstræ ludum exerceat, aut asinus

DE LA GLOIRE

DES BIENHEUREUX CONFESSEURS

PAR

GEORGES FLORENT GRÉGOIRE

ÉVÊQUE DE TOURS.

L'ignorant, l'homme réprouvé, inhabile et impuissant, a honte d'entreprendre ce qu'il ne peut accomplir, mais que ferai-je? car je ne puis laisser dans le secret ce que j'ai souvent vu moi-même de la puissance des saints ou ce que j'en ai appris, soit par le récit d'hommes honorables et d'une sincérité sûre, comme s'étant manifestement accompli. Seulement, comme je suis dépourvu des lettres de rhétorique et de l'art de grammaire, je crains si j'entreprends d'écrire qu'on ne me dise : « Penses-tu par tes efforts incorrects et grossiers placer ton nom parmi ceux des écrivains ? ou espères-tu faire accepter des gens habiles cette œuvre dénuée des grâces de l'art et dépourvue de toute science du style ? Toi qui n'as aucune pratique des lettres, qui ne sais pas distinguer les mots, qui prends souvent pour masculins ceux qui sont féminins, pour féminins les neutres et pour neutres les masculins, et qui mets souvent hors de leur place les propositions elles-mêmes dont les règles ont eu la sanction des plus illustres auteurs, car tu leur joins des accusatifs pour des ablatifs, et, à l'inverse, des ablatifs pour des accusatifs; crois-tu qu'on ne s'apercevra pas que c'est le bœuf pesant voulant jouer à la palestre, ou l'âne indolent s'efforçant de prendre son vol

segnis inter sphæristarum ordinem celeri volatu discurrat? Aut certe numquid poterit corvus nigredinem suam albentium columbarum pennis obtegere, aut obscuritas picis, liquoris lactei colore mutari? Nempe ut ista fieri possibile non est, ita nec tu poteris inter scriptores alios haberi. » Sed tamen respondebo illis, et dicam quia « Opus vestrum facio, et per meam rusticitatem vestram prudentiam exercebo. Nam, ut opinor, unum beneficium vobis hæc scripta præbebunt : scilicet, ut quod nos inculte et breviter stylo nigrante describimus, vos poteritis lucide ac splendide stante versu in paginis prolixioribus dilatare. » Igitur in primo libello inseruimus aliqua de miraculis Domini ac sanctorum apostolorum reliquorumque martyrum, quæ hactenus latuerunt, quæ Deus ad corroborandam fidelium fidem quotidie dignatur augere, quia valde molestum erat ut traderentur oblivioni. In secundo posuimus de virtutibus sancti Juliani martyris. Quatuor vero libellos de virtutibus sancti Martini. Septimum de quorumdam feliciosorum [1] vita. Octavum hunc scribimus de miraculis confessorum, specialius legentem poscentes, ut quia nobis, ut sæpe testati sumus, nec artis ingenium suppeditat, nec sermonum facundia juvat, veniam temeritati libenter indulgeat : quem non jactantia mundialis erigit ut scribat, sed deprimit pudor ut sileat, amor timorque Christi impellit ut referat. Et quoniam primum libellum de Domini miraculis inchoavi, velim et huic libello de sanctorum angelorum virtutibus adhibere principium.

(1) Laud. et Bell. cum Bal., *religiosorum*. (R.)

à travers la rangée des joueurs de paume[1]. Ou peut-être bien le corbeau pourra-t-il cacher la noirceur de son plumage sous les blanches plumes de la colombe, et la teinte sombre de la poix se changer en une couleur blanche comme le lait? De même que tout cela n'est pas possible, de même tu ne peux être compté parmi les autres écrivains. » Cependant je leur répondrai et je dirai : « Je travaille pour vous, et grâce à ma rusticité, vous exercerez votre science; car, si je ne me trompe, ces écrits vous procureront un avantage ; en effet, ce que nous écrivons grossièrement et rapidement en notre style obscur, vous pourrez, à main posée, l'étendre avec élégance et clarté en pages plus abondantes. » C'est pourquoi dans un premier livre nous avons inséré quelques-uns des miracles du Seigneur et des saints apôtres, et des autres martyrs, miracles ignorés jusqu'ici et que Dieu daigne augmenter chaque jour pour affermir la foi des fidèles, car il était trop regrettable qu'ils fussent livrés à l'oubli. Dans le second, nous avons placé ceux du martyr saint Julien, dans quatre autres les miracles de saint Martin, dans un septième, nous avons écrit sur la vie de quelques bienheureux, et dans celui-ci, qui est le huitième[2], sur les miracles des confesseurs, priant le lecteur avec instance, car, nous en avons souvent fait l'aveu, nous n'avons ni les ressources d'un art ingénieux, ni la faconde d'une facile élocution, d'accorder son pardon bienveillant à celui qui ne s'enfle pas de la présomption mondaine, que la honte retiendrait plutôt dans le silence, mais que l'amour et la crainte du Christ invite à parler. Et de même que j'ai commencé le premier livre en traitant des miracles du Seigneur, je veux de même que les miracles des saints anges servent de commencement à celui-ci.

(1) Voy. Sidoine Apoll., l. II, ep. 9, et l. V, ep. 17.

(2) Grégoire de Tours avait rédigé son livre des « Vies des Pères ou des Bienheureux » avant celui-ci et avant même d'avoir écrit le quatrième livre des Miracles de saint Martin. Mais il le retoucha et l'augmenta depuis ; et dans le dernier chapitre de son *Histoire ecclésiastique des Francs*, écrit au terme de sa carrière, il place ses opuscules dans un ordre qui semble devoir être l'ordre définitif auquel on doit s'arrêter. C'est celui que nous suivons. — Voy. ci-après page 337, note.

CAPUT PRIMUM.

De virtutibus angelorum [1].

Igitur dum in Arverno territorio commorarer, vir mihi fidelis retulit, et scio quia vera narravit, quia evidenter cognovi gesta fuisse quæ dixit. Jubet, inquit, fieri ex annonis aqua infusis atque decoctis, messoribus poculum præparari. Hanc autem coctionem Orosius a coquendo ceriam [2] vocari narravit : quod cum præparatum fuisset, et in vase reconditum, atque ille apud urbem moras innecteret, ut mos servorum est, maxima parte exhausta, exiguam dominicis usibus reliquerunt. Ille quoque fidus de jussione invitare messores jubet, ut eo ab urbe redeunte hos segetem decidere reperiret. Quo facto jam operariis in segete collocatis circiter septuaginta, advenit dominus fundi, perscrutansque qualitatem quantitatemque potus, perparum reperit. Tunc pudore confusus, et sibi factum ad verecundiam reputans, ne potus deficeret operariis, quod, ut ipse arbitrabatur, super quinque modiorum mensuram non erat, quid ageret, quo se verteteret, in ambiguo dependebat. Tandem inspirante Domino, conversus ad vasculum, nomina angelorum sanctorum, quæ sacræ docent lectiones, super aditum ejus devote invocat, orans ut virtus eorum parvitatem hanc in abundantiam convertere dignaretur, ne

---

(1) *De miraculo quod per invocacionem angelorum factum est*, 2791 ; in quo plerique capitum tituli propriam formam et insolitam habent.

(2) Sic Laud. Cæteri mss. cum Bad., *cæliam*. Alii editi, *coctiam*. Ceria autem genus est potus ex frugibus confectum, quo Hispani utuntur, ut ex Plinio observat Passeratius. (R.)

CHAPITRE PREMIER.

Des vertus des anges.

Quand je demeurais dans le pays d'Auvergne, un homme véridique me rapporta une chose que je tiens pour vraie, car j'ai reconnu l'évidence des choses qu'il me dit. On fait faire pour les moissonneurs, dit-il, la boisson qui se prépare avec des grains infusés et cuits dans l'eau; c'est cette même décoction qu'on appelle *ceria*, suivant Orose, du mot qui signifie *cuire*. La boisson étant faite et renfermée dans un vase, comme cet homme avait prolongé ses retards à la ville, suivant la coutume des serviteurs, la plus grande partie de la boisson fut bue, et il n'en resta qu'un peu pour l'usage ordonné par le maître. Cependant, fidèle aux ordres qu'il a reçus, il fait venir les moissonneurs de manière à les trouver à son retour de la ville occupés à couper la moisson. En conséquence, il y avait déjà soixante-dix ouvriers environ occupés à moissonner quand le maître du domaine arriva; il examina la qualité de la boisson, sa quantité, et il en trouva fort peu. Plein de honte et songeant que le fait tournerait à sa confusion si les ouvriers manquaient de cette boisson dont il n'y avait pas plus de cinq muids, il hésitait ne sachant que faire ni où se tourner. Enfin par l'inspiration de Dieu, il s'approche du tonneau, se penche vers l'orifice, il invoque dévotement les noms des saints anges que les écritures sacrées nous font connaître, priant afin que leur vertu daignât convertir cette faible mesure en une abondante quantité, de peur qu'il ne manquât aux ou-

operariis deficeret quod haurirent. Mirum dictu! tota die ab hoc extractum nunquam defuit bibentibus; sed usquequo nox finem operandi fecit, omnibus fuit in abundantia ministratum.

CAPUT II.

De sancto Hilario episcopo Pictaviensi.

Hilarius beatissimus quarto exsilii anno ad urbem propriam est regressus, impletoque operis boni cursu, migravit ad Dominum. Ad cujus beatum sepulcrum multæ quidem virtutes ostensæ narrantur, quas liber Vitæ ejus continet. Sed tamen duo leprosi in eodem loco mundati sunt. Mons enim erat in Gabalitano territorio, cognomento Helanus[1], lacum habens magnum : ad quem certo tempore multitudo rusticorum, quasi libamina lacui illi exhibens, linteamina projiciebat, ac pannos qui ad usum vestimenti virilis præbentur; nonnulli lanæ vellera; plurimi etiam formas casei ac ceræ, vel panis, diversasque species, unusquisque juxta vires suas, quæ dinumerare perlongum puto. Veniebant autem cum plaustris potum cibumque deferentes, mactantes animalia, et per triduum epulantes. Quarta autem die, cum discedere deberent, anticipabat eos tempestas cum tonitruo et coruscatione valida; et in tantum imber ingens cum lapidum violentia descendebat, ut vix se quisquam eorum putaret evadere. Sic fiebat per singulos annos, et involvebatur insipiens populus in errore. Post multa vero tem-

(1) Colb. 2, *Hilarius*. Clar. a, *Elarum*. Bad., *Helarum* : quæ vox in Laud. detrita est. (R.) — 2791, *Hylarius*.

vriers de quoi boire. Chose merveilleuse à dire! On y puisa tout le jour sans que le liquide manquât jamais aux buveurs, et jusqu'au moment où la nuit mit fin au travail, tous en reçurent abondamment.

CHAPITRE II.

De saint Hilaire, évêque de Poitiers.

Dans le cours de sa quatrième année d'exil, le bienheureux Hilaire revint dans sa cité, et ayant achevé sa carrière et son œuvre d'édification, il passa au Seigneur [1]. On raconte qu'à son bienheureux tombeau se firent beaucoup de miracles que décrit le livre de sa Vie. Ainsi deux lépreux furent nettoyés en ce lieu. Il y avait dans le pays de Gévaudan, sur une montagne nommé Allenc [2] un grand lac. Là, à une certaine époque, une multitude de gens de la campagne faisait comme des libations à ce lac; elle y jetait des linges ou des pièces d'étoffe servant aux vêtements d'hommes; quelques-uns des toisons de laine; le plus grand nombre y jetaient des fromages, des gâteaux de cire, du pain, et, chacun suivant sa richesse, divers objets qu'il serait trop long d'énumérer [3]. Ils venaient avec des chariots, apportant de quoi boire et manger, abattaient des animaux, et pendant trois jours, ils se livraient à la bonne chère. Le quatrième jour, au moment de partir, ils étaient assaillis par une tempête accompagnée de tonnerre et d'éclairs immenses, et il descendait du ciel une pluie si forte et une grêle si violente qu'à peine chacun des assistants croyait-il pouvoir échapper. Les choses se passaient ainsi tous les ans, et la

(1) Le 13 janvier 368. (R.) — Plusieurs auteurs pensent que Grégoire de Tours a attribué ici par erreur au grand saint Hilaire de Poitiers une légende appartenant à un saint Hilaire qui fut évêque des *Gabali* vers l'an 535.

(2) Allenc est du moins le nom d'un bourg situé près de Mende.

(3) Il faut joindre ce curieux passage aux renseignements que nous ont laissés Pline et quelques autres anciens sur les richesses que la superstition gauloise avait amassées au fond du lac de Toulouse.

pora, quidam sacerdos ex urbe ipsa episcopatu assumpto accessit ad locum, prædicavitque turbis ut absisterent ab his, ne cœlesti ira consumerentur : sed nequaquam ejus prædicatio a cruda rusticitate recipiebatur. Tunc inspirante divinitate, sacerdos Dei basilicam in honore beati Hilarii Pictaviensis eminus ab ora stagni ædificavit, in qua reliquias ejus locavit, dicens populo : « Nolite, filioli, nolite peccare ante Dominum; nulla est enim religio in stagno. Nolite maculare animas vestras in his ritibus vanis, sed potius cognoscite Deum, et amicis ejus venerationem impendite : adorate autem sanctum Hilarium Dei antistitem, cujus hic reliquiæ sunt conditæ; ipse enim potest pro vobis apud Dei misericordiam intercessor assistere. » Tunc homines compuncti corde, conversi sunt : et relinquentes lacum, omnia quæ ibidem projicere erant soliti, ad sanctam basilicam proferebant; et sic ab errore quo vincti fuerant relaxati sunt. Sed et tempestas deinceps a loco illo prohibita est; nec ultra in hac solemnitate, quæ Dei erat, nocuit, postquam beati confessoris ibidem sunt reliquiæ collocatæ.

CAPUT III.

De sancto Eusebio Vercellensi episcopo.

Eusebius vero Vercellensis episcopus magnum huic Hilario adjutorium contra hæreses fuit, qui vivere se post tumulos præsentibus virtutibus manifestat. Nam in die natalis sui cum multi infirmi salventur, energumeni tamen rotatu valido per totam ecclesiam debacchantes, et nimio confitentes se torqueri cruciatu,

superstition tenait enveloppé le peuple irréfléchi. Après une longue suite de temps, un prêtre qui avait été élevé à l'épiscopat, vint de la ville même (Javouls) à cet endroit et prêcha la foule afin qu'elle s'abstînt de ces pratiques de peur d'être dévorée par la colère céleste; mais sa prédication ne pénétrait nullement ces rustres épais. Alors, inspiré par la divinité, le prêtre de Dieu construisit, au loin sur la rive du lac, une église en l'honneur du bienheureux Hilaire de Poitiers, et y plaça des reliques du saint en disant au peuple : « Craignez, mes enfants, craignez de pécher devant le Seigneur; il n'y a rien à vénérer dans cet étang. Ne souillez pas vos âmes dans de vaines observances, mais entrez plutôt dans la connaissance de Dieu, et dépensez pour ses amis votre vénération. Adorez le pontife de Dieu, saint Hilaire, dont les reliques sont renfermées ici, car c'est lui dont l'assistance peut vous servir auprès de la miséricorde de Dieu. » Ces hommes, touchés au cœur, se convertirent et abandonnèrent le lac; ce qu'ils avaient coutume d'y jeter, ils le portèrent à la basilique sainte et furent ainsi délivrés des liens de l'erreur où ils étaient retenus. La tempête aussi fut par la suite écartée de ce lieu, et on ne la vit plus sévir dans une fête, dès lors consacrée à Dieu, depuis le moment où avaient été placées là les reliques du bienheureux confesseur.

CHAPITRE III.

De saint Eusèbe, évêque de Verceil.

Eusèbe, évêque de Verceil[1], qui par des miracles actuels manifeste sa vie au delà du tombeau, a été d'un grand secours à cet Hilaire contre les hérétiques. En effet, le jour de sa fête un grand nombre de malades sont guéris. Mais les possédés déchaînés par toute l'église dans une course rapide et s'écriant qu'un supplice trop cruel les

(1) Mort le 1er août 370. (R.)

elevati in aera, lychnos qui ad officium luminis succenduntur, manu verberantes effringunt; de quo perfusi liquore, illico discedente dæmone, personæ purgantur; scitque tunc populus tot infirmos esse mundatos quot viderit lychnos effractos. Sed et omnia quæ sub ditione basilicæ ejus habentur ita pia protectione conservat, ne exinde quidquam auferatur ab aliquo. Nam videas inter hostes iniquos greges pecorum jumentorumque et ovium, nec penitus a quoquam attingi, cum vox sonuerit : « Confessoris sunt hæc Eusebii. » Hujus sancti reliquias mater mea in oratorio domus suæ locavit. Factum est autem quadam die per hiemem dum collocutione hilari pro longinquitate noctis diutius ante focum, qui multa lignorum strue compositus fuerat, resideret, familia jam dormitante, surrexit, et se lectulo haud procul ab ipso igne locavit. Dormientibus autem cunctis, scintillæ flammarum ad trabes usque conscendunt, de quibus apprehensa una earum, valide cœpit flammas spargere : sed credo virtute sancti illius, cujus reliquiæ propinquæ erant, flamma contra naturam desursum incurvata retorquetur. Nec ad tectum, ut mos est, extenditur, sed deorsum fluit; ut putares non flammam, sed vellera lanæ de trabe pendere : nec exurebat trabem, nisi tantum ardens per ipsam vagabatur, donec expergefacta materfamilias, vocatis servientibus, aqua superposita, restinxit incendium, quo facile omnis domus cunctis dormientibus exuri potuisset, si virtus beati defuisset.

torture, s'élancent en l'air, et brisent, en les frappant de leurs mains, les lampes qu'on allume pour éclairer. Ceux qu'arrose le liquide ont aussitôt le corps délivré : le démon s'éloigne d'eux ; et le peuple sait qu'alors autant il voit de lampes brisées, autant de malades sont guéris. Aussi apporte-t-il un soin si pieux à la conservation de tout ce qui appartient à cette basilique que personne ne peut en enlever quoi que ce soit; car vous pouvez voir des troupes de bestiaux, de sommiers et de moutons au milieu de gens hostiles et méchants, sans qu'aucun ose toucher à rien dès qu'on a proféré ces mots : « Ceci est au confesseur Eusèbe. » Ma mère plaça des reliques de ce saint dans l'oratoire de sa maison. Il arriva une fois, pendant l'hiver, que dans un joyeux entretien prolongé jusque fort avant dans la nuit, comme elle avait été longtemps assise devant le feu qui était formé d'un grand monceau de bois, elle se leva, et ses gens étant déjà couchés, elle se mit sur un lit près du feu. Tout le monde dormait lorsque des étincelles du foyer montèrent jusqu'aux solives, dont l'une se trouva prise et commença à projeter vivement la flamme. Mais cette flamme, par la puissance, je crois, du saint dont les reliques étaient près de là, se recourbe en s'inclinant vers la terre, contrairement aux lois de la nature. Au lieu de se propager, comme d'ordinaire, du côté du toit, elle s'étend par en bas, en sorte qu'on eût dit que c'étaient des flocons de laine et non du feu qui paraissaient pendre de la poutre ; aussi ne la brûlait-il pas, et il ne faisait que courir au long d'elle, jusqu'à ce que la mère de famille s'étant éveillée et ayant appelé ses serviteurs, elle fit verser de l'eau et éteindre cet incendie, qui eût pu facilement consumer toute la maison pendant que tout le monde dormait, n'eût été le pouvoir du saint.

CAPUT IV.

De sancto Martino Turonico episcopo, et sepulcro sancti Gatiani.

Gatianum [1] etiam episcopum a Romanis episcopis ad urbem Turonicam transmissum, primumque Turonicis pontificem datum, fama ferente cognovimus. Ad cujus tumulum beatus Martinus cum ad orationem venisset, post effusas preces, dicto etiam capitello, ait : « Benedic, inquit, mihi vir Dei. » Hæc eo dicente, vox ad eum delapsa auditur, dicens : « Te etiam deprecor benedicas mihi, serve Domini. » Et data iterum oratione discessit. Admirabantur autem qui aderant eo tempore, et dicebant eum habitare tunc in Martino, qui quondam Lazarum vocavit ex monumento.

CAPUT V.

De eodem, et sepulcro Vitalinæ virginis.

Simile huic facto apud Arthonam [2] Arvernensem vicum referre sæpius senes viros audivi. Vitalina [3], quædam religiosa in hoc loco quiescit, ad cujus beatus Martinus tumulum veniens, dedit salutationem. Et illam ut sibi dignaretur benedicere flagitavit. Postquam autem expleverunt orationem, conversus vir beatus : « Dic, ait, sanctissima virgo, si jam Domini præsentiam meruisti ? » Quæ ait : « Restitit mihi una

---

(1) Colb. tut., Vict., Clar. m. (et 5329), *Gratianum*. Colb. a, Clar. b et Bad., *Catianum*. Clar. a, *Gazianum*. Laud., Bell., Colb. a (2204) in indice, *Catiani*. (R.)

(2) Alii, *Archtona*. (R.) — 2791 *Arthonas*.

(3) 5329, 5326 et alii *Vitaliana*.

CHAPITRE IV.

De saint Martin, évêque de Tours, et du tombeau de saint Gatien.

On sait par la tradition que Gatien fut envoyé comme évêque à la cité de Tours par les évêques de Rome, et qu'il fut le premier pontife donné aux Tourangeaux. Le bienheureux Martin étant venu pour prier à son tombeau, récita en effet ses prières, dit aussi un chapitre des Écritures, et ajouta : « Bénis-moi, homme de Dieu. » Comme il achevait, on entendit une voix qui descendait vers lui, disant : « Toi aussi, je te prie, bénis-moi, serviteur du Seigneur. » Il pria de nouveau et se retira. Mais ceux qui étaient présents admiraient et disaient qu'avec Martin habitait alors celui qui jadis ressuscita Lazare du tombeau.

CHAPITRE V.

Du même sujet et du tombeau de la vierge Vitalina.

J'ai souvent entendu des vieillards rapporter un fait analogue arrivé à Artonne, bourg Arverne[1]. En ce lieu repose Vitalina[2], une pieuse femme dont saint Martin vint saluer le tombeau en la suppliant de daigner le bénir. Après qu'on eut accompli la prière, le bienheureux se tourna et dit : « Apprends-nous, vierge très-sainte, si tu as mérité déjà la présence du Seigneur. » Celle-ci répondit : « Une chose qui semblait futile en ce monde m'en a empêchée : c'est que le sixième jour de la semaine, jour où nous savons que le Rédempteur du monde est mort, je me suis nettoyé la tête

(1) A 12 kilom. au N. de Riom ; Puy-de-Dôme.
(2) Morte le 25 mai 390. Voy. les Bollandistes au 5 février. (R.)

causa, quæ facilis in sæculo videbatur. Sexta enim feria, qua Redemptorem mundi passum novimus, aquis ablui caput. » Recedens autem beatus confessor a tumulo virginis, ait suis : « Væ nobis qui in hoc mundo versamur ! si hæc virgo Christo sacrata hinc offendiculum meruit, quod sexta feria abluit caput, quid nos faciemus quos quotidie fallax sæculum peccare persuadet ? » Multa etiam in eo vico vir beatus operatus est, quæ insequi longum putavi. Egressus autem vir Dei ab Arthonensi[1] vico, ad urbem Arvernam gressum direxit. Audientes autem senatores urbis, qui tunc in loco illo nobilitatis Romanæ stemmate refulgebant, quod scilicet vir sanctus appropinquaret urbi, egressi sunt in occursum ejus cum equitibus et carrucis, cum curribus atque rhedis : at ille asello impositus, super stratum vilissimum residens, cum advenisset in cacumen montis Belenatensis[2], de quo vici Ricomagensis[3] positio contemplatur, vidit hos cum his pompis ad se accedere, dixitque : « Quid sibi volunt hi, qui nobis cum hoc apparatu appropinquant ? » Respondit unus qui prior accesserat, « quia senatores Arverni veniunt in occursum tui. » Cui ille : « Non est meum, inquit, ut cum hac jactantia ingrediar in urbem eorum. » Et confestim, retorto retrorsum aselli freno, viam qua venerat regredi cœpit. At illi consequentes, eum suppliciter deprecabantur, ut ad urbem accederet, dicentes : « Audivimus famam san-

(1) Editi *Artanensi* (R.) — 2204, 2205 *Arethonense*.

(2) Sic dictus a Beleno deo, id est Apolline, quem potissimum Galli venerabantur. (R.) — 2791, *Bellenatensis*.

(3) *Rigomagensis* 2204, 2791, 5329.

avec de l'eau. » Le bienheureux confesseur dit aux siens en s'éloignant de la vierge : « Malheur à nous qui sommes répandus dans ce monde ! Si cette vierge consacrée au Christ a trouvé un obstacle en ce qu'elle s'est lavée la tête le sixième jour, qu'est-ce que nous ferons, nous qu'un siècle trompeur invite chaque jour à pécher? » Dans ce même bourg, le bienheureux opéra beaucoup d'œuvres qu'il m'a semblé trop long de rechercher. Puis cet homme de Dieu sortit du bourg d'Artonne pour diriger ses pas vers la cité Arverne. Les sénateurs de la cité, ceux qui brillaient en ce lieu par des ancêtres de noblesse romaine, apprenant que le saint homme approchait de la ville, sortirent à sa rencontre avec des chevaux, des voitures, des chars, des calèches; mais lui, monté sur un âne, assis sur la selle la plus grossière, en atteignant au sommet du mont de Belenus [1], d'où l'on voit à l'aise le bourg de Riom se dessiner, les aperçut qui s'approchaient avec cette pompe, et dit : « Que veulent ceux-ci qui s'avancent vers nous avec tant d'appareil? » Un d'eux, arrivé avant les autres, répondit : « Les sénateurs arvernes viennent au-devant de toi. — Ce n'est pas à moi, reprit-il, d'entrer dans leur ville avec cette ostentation. » Et aussitôt, tirant la bride de son âne en arrière, il commença à revenir par où il était venu. Mais ces gens le suivirent et le suppliaient instamment d'entrer dans la ville, en disant : « Nous connaissons le bruit de ta sainteté, et il y a chez nous beaucoup de malades que tu aurais à visiter. » Ils ne purent pas l'obtenir, mais le saint rendit la santé à ceux des malades qui étaient présents en imposant ses mains

(1) Lieu inconnu.

ctitatis tuæ, multi sunt enim infirmi quos te oporteat visitare. Cumque obtinere non possent, impositis manibus super infirmos qui advenerant, sanitati restituit, et ad vicum Arcthonensem regressus est. Exstat nunc in hoc loco cancellus, in quo sanctus dicitur stetisse. Post hæc accedens ad tumulum virginis, ait : « Gaude nunc, Vitalina soror beatissima; post triduum enim majestati dominicæ præsentaberis. » Et discessit ab eo loco. Posthæc multis per visum virgo ostensa est, et beneficia petita præbuit, et diem obitus sui in quo commemoratio ejus celebraretur edixit. Quod non aliter sentiendum est, nisi quia beati antistitis obtentu, dominicæ majestatis præsentiam meruisset, ut hæc deinceps ageret. Quodam autem tempore celebratis in ejus honorem vigiliis, cum archipresbyter loci Eulalius clericos convivio invitasset, Edatius vero alius presbyter viduis ac pauperibus reliquis edulium præpararet, et uni pisces deessent, alteri vinum bonum, commonitus piscator quidam per visum a virgine est ut archipresbytero piscium copiam deferret. Surrexitque e lectulo, invenitque immanem esocem [1] in lapsum suum, quem ubi jussus fuit exhibuit. Edatio autem presbytero apparuit similiter per visum, dicens : « Vade, et sub una arbore atrii invenies unum triantem; ipsum donans, vinum dignum epulis pauperum comparabis. » At ille nulli quæ viderat narravit : abiit, inquisivit, reperit; coemptoque vino, pauperes Christi refecit. Sicque virtus virginis utrique apparens, de speciebus quæ minus erant utrumque locupletavit.

(1) Editi plerique, *piscem*. (R.)

sur eux, et revint au bourg d'Artonne. Dans ce lieu existe encore un berceau sous lequel on dit qu'il s'arrêta. De là il se rendit au tombeau de la vierge et dit : « Réjouis-toi maintenant, Vitalina, ma bienheureuse sœur, tu seras présentée dans trois jours devant la majesté du Seigneur. » Et il quitta le bourg. Dans la suite cette vierge apparut à beaucoup de personnes et accorda des bienfaits qu'on lui demandait ; elle indiqua quel était le jour de sa mort afin qu'on fît, ce jour-là, mémoire d'elle ; faits par lesquels on doit seulement comprendre que l'intercession du bienheureux pontife lui avait mérité la présence de la majesté divine, en sorte qu'elle avait pu agir ensuite comme elle le fit. Un jour on célébrait les vigiles en son honneur ; l'archiprêtre du lieu, Eulalius, avait invité les clercs au repas, et l'autre prêtre, Edatius, préparait à manger pour la foule des veuves et des pauvres ; mais il se trouva que l'un manquait de poisson et l'autre de vin convenable. Un pêcheur fut averti en vision par la vierge d'aller porter à l'archiprêtre une provision de poisson. Il sortit de son lit et trouva dans son filet un énorme brochet, qu'il apporta comme il en avait reçu l'ordre. Elle apparut aussi en vision au prêtre Edatius et lui dit : « Va, et sous un arbre de l'aître tu trouveras un triens avec lequel tu achèteras du vin qui soit digne du festin des pauvres. » Celui-ci, sans dire à personne ce qu'il avait vu, sortit, chercha, trouva, et ayant acheté du vin, restaura les pauvres du Christ. Ainsi la puissance de la vierge se montra à chacun d'eux, et les enrichit l'un et l'autre des choses qui leur manquaient.

CAPUT VI.

De lapide in quo sanctus sedit.

Plurima quidem fecit in hoc sæculo, de quibus scriptores ejus Vitæ multa præterierunt, dum fastidium arcere detrahentium adnisi sunt, ne non crederentur ab his qui bonorum sanctitatem linguis veneficis impugnare sæpius volunt. Sed nos qui quotidie, indigni quidem, ejus miracula cernimus ad sepulcrum, quia non est opus sanis medicus, sed qui male habent, absurdum duximus si ea quæ evidenter ab eo prius gesta cognovimus sileamus. Quod si quis est adhuc infidelis et æmulus, ut hæc non credat, accedat ad basilicam, et videbit quotidie et nova agi, et quæ facta dudum fuerant iterari. Et quia tertium de ejus operibus libellum [1] scripsimus, ne et hic liber ab ejus virtutibus sit immunis, scribere in eodem aliqua de his quæ nobis evidenter sunt comperta tractavimus, quia multa sunt, sicut sæpe testati sumus, quæ hactenus latuerunt. Exstat nunc in ipsa superius memorata basilica, quam in ejus honore fideles ædificaverunt, lapis, super quem vir beatus dicitur resedisse. Post multum autem tempus, Leo quidam presbyter, ut sibi sepulcrum deponeret, lapidem sanctum a loco demovit : nec mora, ad domum suam cum tremore rediens, correptus a febre, die tertia exspiravit, cognitumque est offensum antistitem habuisse. Hoc igitur nostro tempore gestum recolimus.

---

(1) Bal. cum Vict. et Clar. m., *quatuor.... libellos*. (R.)

CHAPITRE VI.

De la pierre sur laquelle le saint s'assit.

Saint Martin fit une quantité de choses en ce monde, dont ceux qui ont écrit sa vie ont omis un grand nombre, parce qu'ils se sont efforcés d'éviter l'ennui des détracteurs et de n'être pas crus par ces gens qui cherchent le plus souvent à attaquer de leurs langues envenimées la bonté des saints. Mais nous qui, bien qu'indignes, voyons tous les jours des miracles sur son tombeau, car ce n'est pas aux gens en bonne santé, mais aux malades que le médecin est nécessaire, il nous a semblé déraisonnable de garder le silence sur ceux qu'il fit jadis et qui sont parvenus à notre connaissance. Que si quelqu'un est encore infidèle ou ennemi au point de ne pas les croire, qu'il entre dans la basilique, et chaque jour il en verra de nouveaux s'accomplir, ou se répéter ceux qui avaient été faits autrefois. Et quoique nous ayons déjà rempli trois livres[1] de ses œuvres, nous avons entrepris, pour que celui-ci ne soit pas entièrement privé des miracles du saint, d'y consigner quelques-uns de ceux qui nous sont manifestement connus, car il y en a beaucoup, ainsi que nous l'avons souvent attesté, qui sont restés inconnus jusqu'ici. Il y a maintenant, dans l'église dont nous venons de parler, laquelle fut élevée par les fidèles en son honneur, une pierre où le bienheureux s'est, dit-on, assis. Longtemps après, un certain prêtre Léon, pour se faire à lui-même un sépulcre, déplaça cette pierre; peu après il rentra chez lui avec le frisson, et saisi par la fièvre, il expira le troisième jour; l'on sut ainsi qu'il avait offensé le pontife. Ceci, nous en avons mémoire, s'est passé de notre temps.

---

(1) Par leur nature même les opuscules de Grégoire de Tours, composés de faits qu'il enregistrait au fur et à mesure qu'ils arrivaient à sa connaissance, ne furent pas écrits régulièrement l'un après l'autre, mais à peu près simultanément. On voit que quand il rédigeait cette phrase, il n'avait pas encore commencé le livre IV des miracles de saint Martin, mais qu'il l'avait terminé quand il écrivit sa préface, p. 340.

CAPUT VII.

De arbore erecta.

Fuit et in Nobiliacensi pago urbis Turonicæ arbor, quæ ab impulsu venti ruens, viam publicam impediebat. Quod iter cum vir beatus ageret, viantium motus misericordia, facto desuper signo crucis, erexit eam. Quæ usque nunc stare juxta viam erecta visa est, etiam præmortua : quia spoliata cortice, vivebat tamen honore viri Dei ; de quo cortice multi fideliter eradentes, ut dilutam aqua sumebant, mox medicamina capiebant. Vidimus etiam nos hanc arborem erectam.

CAPUT VIII.

De oratorio Martiniacensis prædii.

Igitur Turonico oppido oratorium erat propinquum, situm in villa Martiniacensi, in quo celebre ferebatur sæpius orasse Martinum. Denique Guntharius abbas[1] dum gregi monasteriali præesset, si viam quæ haud procul ab oratorio inceditur casu conferente tereret, oratione facta transibat. Post assumptum vero episcopatum, aggerem ipsum præteriens, venit ante oratorium, sed distulit ad orationem in loco descendere : illico equus conversum habens caput ad oratorium, in media restat via. Dehinc verberatur calcibus, loris agitur, urgetur stimulis : sed tanquam æneus non movetur. Tunc sacerdos sensit se virtute divina teneri ; et descendens, facta oratione, equite ascenso præ-

(1) De eo Gregorius lib. IV *Hist.* capp. 4 et 11, et lib. X cap. ultimo.

CHAPITRE VII.

De l'arbre relevé.

Il y avait aussi dans le territoire de Neuilli, au pays de Tours, un arbre qui, renversé par le choc du vent, embarrassait la voie publique. Le bienheureux, en passant par ce chemin, fut ému de compassion pour les voyageurs; il fit sur l'arbre le signe de la croix et le releva. On l'a vu jusqu'à présent se tenir droit sur le bord de la route, bien qu'il fût mort dès longtemps. Il était dépouillé de son écorce et vivait encore en l'honneur de l'homme de Dieu. Beaucoup de gens arrachaient pieusement de cette écorce, la prenaient dissoute dans l'eau, et y trouvaient bientôt de grands remèdes. Nous avons nous-même vu cet arbre debout.

CHAPITRE VIII.

De l'oratoire de la ferme de Martigni.

Il y avait proche la ville de Tours un oratoire, situé au village de Martigni, lieu où l'on rapportait avec orgueil que saint Martin pria souvent. L'abbé Gunthaire, lorsqu'il était le chef de la troupe monastique rassemblée là, ne foulait jamais de son pas, lorsque quelque affaire le réclamait, la route qui s'avance non loin de l'oratoire sans y faire sa prière avant de passer. Mais lorsqu'il eut pris possession de l'épiscopat [1], il traversa le terrain même sur lequel l'oratoire est bâti et passa devant, mais il s'abstint de descendre en cet endroit pour prier. Sur-le-champ son cheval reste au milieu du chemin, la tête tournée vers l'oratoire; on le frappe des talons, on le presse avec les rênes, on l'excite à coups d'aiguillons; mais, comme s'il fût de bronze, il ne bouge pas. L'évêque alors comprit que la puissance divine était sur lui, et mettant pied à terre, il pria; ensuite il put passer monté sur son

(1) Il fut évêque de Tours de 552 à 555.

teriit. Velim, o sonipes, si tibi os Dominus, uti quondam fecit asinæ, reseraret, diceres quid vidisti spectabile, ut non incederes; quid amabile, ut ostium cellulæ contemplareris; quid formidabile, ut ascensorem orare compelleres. Nempe altiore voce clamares quia claritatem Martini cernens movere non es ausus, nisi tuus occursum debitum præponeret dominus.

CAPUT IX.

De oleo sepulcri ejus.

Aredius[1] autem presbyter ex Lemovicino[2], vir summæ bonitatis ac sanctitatis, quadam vice dum mecum resideret in cellula, sollicitus esse cœpi, si aliqua in oratorio miracula ubi reliquias beati antistitis collocaverat ostenderentur. Qui ita retulit, quod tempore quo beatus Eufronius erat episcopus, ad Turonicam urbem venit, in qua diu commoratus plenam ampullulam olei de sepulcro sancti antistitis abstulit. Regressusque ad domum, dum fatigatus ex itinere resideret, et viæ labores matri referret, subito ficta percutitur tam graviter, ut nec anhelitum resumere posset. Conversus vero ad oratorium in quo beati antistitis reliquiæ tenebantur, deductaque in vigiliis nocte, mane de oleo quod attulerat, locum infirmitatis inunxit, sedatoque dolore convaluit. Post hæc quidam manum inflatam ab spina percussam detulit, quæ protinus ut de oleo delibuta est, incolumitati

(1) *Aridius* 2204, 2205, 5329.
(2) *Lemovicinio*, 2791.

cheval. Combien je voudrais, ô destrier, si le Seigneur t'ouvrait la bouche comme il fit jadis à l'ânesse, que tu disses quelle chose tu vis si extraordinaire que tu n'avançais pas, si charmante que tu voulais contempler la porte de cette cellule, si redoutable que tu forças ton cavalier à la prière. Assurément tu proclamerais à haute voix que, voyant saint Martin dans son éclat, tu n'osas pas bouger avant que ton maître ne lui eût fait hommage de la visite qu'il lui devait.

CHAPITRE IX.

De l'huile du sépulcre de saint Martin.

Aredius, prêtre du pays de Limoges, homme de la bonté et de la sainteté la plus grande, étant une fois avec moi dans ma chambre, je me sentis curieux de savoir si quelques miracles se montraient dans l'oratoire où il avait placé les reliques du bienheureux pontife. Il me raconta qu'il était venu dans la ville de Tours du temps où le bienheureux Eufronius était évêque, et qu'y étant resté longtemps, il emporta une fiole pleine de l'huile du sépulcre du saint pontife. Revenu dans sa maison, il reposait, fatigué du voyage, et racontait à sa mère les peines de la route, lorsqu'il fut subitement frappé d'un point de côté si violent qu'il ne pouvait ravoir son souffle. Se tournant alors vers l'oratoire où étaient les reliques du bienheureux pontife, il passa la nuit à veiller, et, le matin, s'étant oint à l'endroit de la douleur avec l'huile qu'il avait apportée, il sentit le mal s'apaiser et la santé revenir. Plus tard quelqu'un vint avec la main enflée par la piqûre d'une épine; cette main ne fut pas plus tôt frottée d'huile qu'elle guérit. Une femme qui avait perdu le sens, et qu'on regardait comme possédée

donatur. Mulier quæ sensum perdiderat, et quibusdam horis dæmonium putabatur habere, de hoc oleo tacta, sanata est. Nam et alius abbas, ejusdem cellulæ proximus, de hoc oleo cæci oculos attigit, qui protinus visum recepit. Sed et cum multos energumenos exinde restituisset sanitati, uni qui atrociorem, ut credo, dæmonem habebat, super caput de oleo posuit : illico dæmonem per fluxum ventris egessit; et alteri in ungula pollicis dæmonium descendit. Quo viso presbyter super digitum oleum infudit, moxque disrupto corio, sanguine defluente, discessit. Hæc ille de oleo retulit.

CAPUT X.

De uva vitis, quam ipse plantavit, et de cera sepulcri.

De uva quoque ex vite quam sanctus plantaverat adjecit, quod assumptam eam in ampullulam recondidit, quam aqua complevit. Non post multum vero tempus, venit ad eum homo, cujus os a pustula mala tumefactum, caputque et oculi inflati ob nimium venenum præcludebantur. Cui ille infusa in os aqua de ampulla uvæ omnis tumor ac dolor gutta decedente discessit. Asserebat etiam grana uvæ illius in ipsa aqua post quatuor annos adhuc viridia perdurare. De cera vero quam de sepulcro tulerat, adjecit. Surda et muta, quæ, ut credo, dæmonium habebat, ad eum accessit, in cujus aure de ipsa cera posuit ; alia vero die veniens, gratias pro accepta sanitate retulit sacerdoti.

du démon à certaines heures, devint saine après avoir été touchée de cette huile. Un autre abbé, voisin du même monastère, en toucha les yeux d'un aveugle qui recouvra la vue à l'instant. Grâce à elle, il rendit aussi la santé à un grand nombre de possédés, mais l'un d'eux avait, je crois, un démon plus dangereux que les autres; il lui mit de l'huile sur la tête, et l'homme fut aussitôt débarrassé du malin par un flux de ventre. Chez un autre le démon descendit dans l'ongle du pouce; mais il sortit bientôt avec un ruisseau de sang par une rupture de la peau, lorsque le prêtre eut versé de l'huile sur le doigt. Voilà ce qu'Aredius me rapporta au sujet de l'huile.

CHAPITRE X.

Du raisin de la vigne qu'il planta lui-même et de la cire de son tombeau.

Il me parla aussi du raisin d'une vigne que le saint avait plantée, et me dit qu'après en avoir pris, il le mit dans un flacon qu'il remplit d'eau. Il ne s'était pas encore écoulé beaucoup de temps qu'un homme vint à lui dont la bouche était tuméfiée par une pustule de mauvaise nature. Sa tête et ses yeux enflés étaient obstrués par la masse du venin. Il lui versa dans la bouche de l'eau de ce flacon au raisin, et à mesure qu'elle coulait l'enflure s'en allait ainsi que la douleur. Il assurait aussi que les pepins de ce raisin restaient encore verts après quatre ans passés dans la même eau. Il ajouta quelque chose sur la cire qu'il avait prise au tombeau : une sourde et muette qui, à ce que je crois, avait un démon, étant venue le trouver, il lui mit de cette cire dans l'oreille; le jour suivant, elle vint rendre grâce au prêtre de ce qu'elle avait recouvré la santé.

CAPUT XI.

De virtutibus ejus Ternodorensibus ostensis.

Infra terminum autem Ternodorensis[1] castri, quod ad Lingonicam civitatem[2] pertinet, erat presbyter gressu debilis : cumque per viam pergeret, quæ ad Dei ecclesiam ducit, obvium habuit senem cum puero. Erat autem uterque clericus, datoque sibi invicem salutationis occursu, dixit senex ad presbyterum : « Vis sanus fieri ? » Cui ille : « Et quid humanum genus amplius concupiscit habere, nisi ut sospes vivat in corpore ? » Et senex, facto beatæ crucis signaculo super poplitem, dixit presbytero : « In nomine Domini nostri Jesu Christi, extende pedem tuum. » Quem presbyter sine mora extendens, sanum ad se reduxit : et gratias agens, iter quo pergebat agere cœpit. Vocatoque eo, puer qui cum sene erat, ait : « Et scis presbyter quis est qui te reddidit sanitati ?—Ignoro, » ait. Cui ille : « Sanctus Martinus Turonicæ urbis antistes, ipse te virtute sua sanitati restituit. Te vero in loco in quo sanctum stare vidisti, oratorium sine mora ædifica; erit enim populis salubre, si quæ loquor expleveris. » Nec moratus presbyter, oratorium in eodem situ construxit; in quo nunc nuper multi paralytici gressum, cæcique visum recipere meruerunt.

---

(1) 2204, hic et infra *Ternoderensis*.

(2) *Quod est vicinum Lingonice civitati*, 2791 ; *castri Ligonice civitatis*, 5329.

CHAPITRE XI.

Des miracles qu'il opéra chez les Tonnerrois.

Dans le territoire du château de Tonnerre qui appartient à la cité de Langres, il y avait un prêtre qui marchait difficilement; comme il s'avançait sur la route qui conduit à l'église de Dieu, il rencontra un vieillard avec son serviteur. Tous deux étaient clercs. Après qu'on eut échangé de part et d'autre les salutations de la rencontre, le vieillard dit au prêtre : « Veux-tu être guéri? — Qu'est-ce que l'espèce humaine désire le plus avoir, répondit celui-ci, si ce n'est de vivre sain de corps? » Et le vieillard ayant fait le signe de la croix sur le jarret du prêtre, lui dit : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, étends ton pied. » Le prêtre l'étendit aussitôt, et lorsqu'il le ramena à lui, le pied était guéri; et rendant grâce, il commença à se diriger vers le lieu où il allait. Mais le serviteur, qui était avec le vieillard, l'ayant appelé, lui dit : « Tu sais qui il est le prêtre qui t'a rendu la santé? » Il répondit : « Je l'ignore; » et celui-ci reprit : « C'est saint Martin lui-même, l'évêque de la ville de Tours, qui t'a remis en santé par sa puissance. Toi maintenant, bâtis sans retard un oratoire au lieu où tu as vu le saint s'arrêter, car si tu le fais comme je te le dis, cet édifice sera salutaire pour les populations. » Sans tarder, le prêtre construisit en ce même lieu un oratoire où, de notre temps, beaucoup de paralytiques ont recouvré la force de marcher et beaucoup d'aveugles la vue.

CAPUT XII.

De monasterio ejus in Hispania.

In Hispaniis [1] autem nuper factum cognovi. Cum Leuvieldus rex contra filium suum ambularet, atque exercitus ejus, ut assolet, graviter loca sancta concuteret, monasterium erat sancti Martini inter Sagunthum atque Carthaginem Spartariam. Audientes autem monachi, quod hic exercitus ad locum illum deberet accedere, fugam ineunt, et se, relicto abbate sene, in insulam maris abscondunt. Advenientibus autem Gothis ac diripientibus res monasterii, quæ sine custode remanserant, abbatem senio incurvatum, sed sanctitate erectum offendunt. Extractoque unus gladio, quasi amputaturus cervicem ejus, resupinus ruit, ac spiritum exhalavit. Reliqui vero hæc videntes timore perterriti fugerunt. Quod cum regi nuntiatum fuisset, cum testificatione præcepit omnia quæ ablata fuerant monasterio restaurari.

CAPUT XIII.

De hæretico qui hominem inluminare voluit, sed excæcavit.

Cernens autem præfatus rex tanta miracula per servos Dei qui nostræ religionis erant fieri, vocavit unum episcoporum suorum, dixitque secretius ad eum : « Quamobrem vos, ut isti qui se christianos dicunt, non ostenditis signa in populos secundum fidem vestram ? » Dicit ei episcopus : « Sæpius ego cæcis lumen

(1) *Ispaniis*, 2791.

CHAPITRE XII.

De son monastère en Espagne.

J'ai appris un fait récemment arrivé aux Espagnes. Le roi Leuvielde marchait contre son fils[1], et son armée, comme d'ordinaire, pesait lourdement sur les lieux saints. Il y avait un monastère de Saint-Martin entre Sagonthe et Carthagène. Les moines, apprenant que l'armée devait passer en ce lieu, prennent la fuite et, abandonnant leur vieil abbé, ils se cachent dans une île de la mer. Les Goths arrivent, pillent les biens du monastère resté sans gardiens, et trouvent l'abbé courbé par l'âge mais droit par la vertu. Un d'eux tire son épée comme pour lui couper la tête, mais il tombe à la renverse et il expire. Les autres, à cette vue, s'enfuient frappés d'épouvante. Lorsqu'on fit connaître ce fait au roi, il commanda, par un ordre exprès qu'on rendît au monastère tout ce qui en avait été enlevé.

CHAPITRE XIII.

De l'hérétique qui, voulant ouvrir les yeux à un homme, l'aveugla.

Le roi dont nous venons de parler, voyant les serviteurs de Dieu qui étaient de notre religion opérer de si grands miracles, appela un de ses évêques et lui dit bien secrètement : « Pour quelle raison est-ce que vous, aussi bien que ceux qui se disent chrétiens, ne produisez point parmi les peuples des signes qui confirment votre foi? » L'évêque lui dit : « J'ai souvent rendu la lumière aux aveugles, l'ouïe aux sourds, et je puis dès à présent faire ce que tu demandes. » Puis, il appela un hérétique auprès de lui, et lui dit à la dérobée : « Prends ces quarante sous d'or et tiens-toi les

(1) En 583. Il régna de 569 à 586.

reddidi, et surdis auditum, nunc autem hæc possum facere quæ dicis. » Et vocato ad se uno de hæreticis, clanculo ait ad eum : « Accipe quadraginta aureos, et clausis oculis reside in loco unde nobis est transitus; et prætereunte me cum rege, exclama in virtute ut perditum lumen mea tibi credulitate restituam. » Cumque hic accepta pecunia fecisset quod sibi fuerat imperatum, procedit novus Cirula regis ad dexteram, constipatus hæreticorum caterva : exclamat et iste cæcatus pecunia, ut fide episcopi reciperet oculos suos. At iste cum non minima arrogantia imponens manus super oculos ejus, ait : « Secundum fidem meam fiat tibi. » Hæc eo dicente, ita obserati sunt oculi hominis cum dolore, ut non solum visum perderet, verum etiam dolum, quem avaritia impellente finxerat, publicaret.

CAPUT XIV

De altercatione hæretici cum catholico.

Retulit alius fidelis spectasse se christianum cum hæretico pro fide nostra certantem. Altercantibusque diu de divinis Scripturis, cum flecti non posset hæreticus, ut agnosceret veritatem, ait : « Si nostræ religionis, si Scripturarum sacrarum testimonia te ad credendum minime movent, vel virtutem individuæ Trinitatis miraculis experire. Est digito meo annulus aureus : ego eum in ignem jacio, tu candentem collige. » Projectumque inter prunas annulum, ita igniri permisit, ut eis similis cerneretur. Conversusque ad hæreticum ait : « Si vera est prosecutio tua, sume eum ab igne. » Illo autem resistente, ait vir : « Immensa Trinitas Deus, si aliquid indignum te credo, ostende. Certe si recta est fides mea, nihil mihi prævaleant

yeux fermés dans un endroit qui soit sur notre passage, et, quand je passerai avec le roi, supplie à grands cris ma puissance afin que par ta foi en moi la lumière te soit rendue. » Celui-ci ayant reçu l'argent et fait ce qui lui avait été commandé, le nouveau Cyrola [1] s'avance marchant à la droite du roi et pressé par un flot d'hérétiques; et cet homme, aveuglé par l'effet de l'argent, s'écrie afin de recouvrer la vue par la foi de l'évêque. Ce dernier pose les mains sur ses yeux d'un air plein d'arrogance, en disant : « Qu'il te soit fait selon ma foi ! » A ces mots, les yeux de cet homme se fermèrent avec une telle douleur que non-seulement il perdit la vue, mais de plus il découvrit tout haut la ruse qu'il avait perpétrée, poussé par l'avarice.

CHAPITRE XIV.

De la dispute de l'hérétique avec le catholique.

Une personne digne de confiance racontait avoir été témoin d'une lutte pour la foi entre un chrétien et un hérétique. Après avoir longtemps disputé tous deux sur les divines Écritures, comme l'hérétique n'avait pu être contraint à reconnaître la vérité, l'autre dit : « Si les témoignages de notre religion et ceux des Écritures sacrées n'ont aucun effet pour t'amener à croire, éprouve du moins par la voie des miracles la puissance de l'indivisible Trinité. J'ai à mon doigt un anneau d'or; je le jette au feu; toi, ramasse-le quand il sera brûlant. » Et il jeta l'anneau sur les charbons, le laissant chauffer jusqu'à ce qu'il fût devenu rouge comme eux. Puis, tourné vers l'hérétique, il dit : « Si ton culte est vrai, tire cet anneau du feu. » Et comme l'hérétique résistait, cet homme ajouta : « Trinité, Dieu immense, si je crois quelque chose d'indigne de toi, montre-le. Si ma foi est droite, certainement ces flammes cruelles ne pourront rien

(1) Évêque arien, dont Grégoire raconte une anecdote semblable, *Hist.*, liv. II, ch. III. Cf. liv. IX, ch. XV.

hæc incendia sæva. » Et ablatum ab igne annulum diutissime palma sustinuit, et nihil est nocitus : sed magis confuso hæretico, catholicos reliquos fervore suæ fidei roboravit. Hactenus hinc.

CAPUT XV.

De Venantio abbate.

Haud procul vero a basilica beati Martini, Venantius abbas requiescit, vir magnificæ sanctitatis, qui multis infirmis in corpore positus opem accommodavit : qui impleto tempore a sæculo migrans, jugiter se in æternum vivere virtutibus propriis manifestat. Nam si quis typos frigoriticos incurrens nocte una ad ejus tumulum deprecans vigilaverit, mox, compresso accessu, adipiscitur medicinam. Nam inter reliqua quæ ibidem gesta vel vidimus, vel audivimus, mulierem quamdam a quartano typo correptam, sanatam aspeximus. Quæ diuturno tempore ab hoc detenta contagio, neque cibum, neque somnum capere poterat, sed ita omni corpore deciderat, ut vix in ea vel illud vitale spiraculum remaneret. Ad hujus sepulcrum in gemitibus et oratione pernoctans, usque ad lucis adventum perduravit immobilis; mane vero sopori se collocans, cum expergefacta fuisset, nihil mali sentiens, sanata discessit. Hujus autem sancti vitam nos scripsimus.

CAPUT XVI.

De sancta Papula.

Fuit et beata Papula [1] valde religiosa, quæ cum sæpius a parentibus flagitaret se in monasterio locari

(1) Clar. a. cum Edit., *Pappula;* alii, *Pappola.* (R.) — 2204 *Pappola* et *Pappula.*

contre moi. » Et ayant tiré l'anneau du feu, il le soutint très-longtemps dans le creux de sa main, sans avoir aucun mal; au contraire, à la confusion de l'hérétique, il affermit le reste des catholiques dans la ferveur de leur foi. C'en est assez sur ce sujet.

CHAPITRE XV.

De l'abbé Venantius.

Non loin de la basilique de saint Martin repose Vénantius, abbé, homme d'éclatante sainteté [1], qui, pendant sa vie, porta secours à un grand nombre de malades. Après avoir accompli son temps, il sortit de ce monde et montre constamment par des miracles qui émanent de lui qu'il vit de la vie éternelle. En effet, si quelqu'un tombe dans les frissons de la fièvre et qu'il veille pendant une nuit en priant à son tombeau, bientôt l'accès se calme et le malade guérit. Entre autres événements que nous vîmes s'opérer là, ou que nous entendîmes raconter, nous avons été témoins de la guérison d'une femme prise de la fièvre quarte. Longtemps en proie à ce mal, elle ne pouvait plus goûter ni nourriture ni sommeil, et elle était tellement amoindrie dans tout son corps qu'à peine lui restait-il ce faible souffle, indice de la vie. Elle veilla dans les gémissements et la prière au tombeau de Vénantius, et persista, immobile, jusqu'à la venue du jour; le matin elle tomba dans le sommeil, et, lorsqu'elle se réveilla, ne sentant aucun mal, elle s'en alla guérie. Nous avons écrit la vie de ce saint [2].

CHAPITRE XVI.

De sainte Pappola.

Sainte Pappola fut aussi très-pieuse [3]. Comme elle suppliait souvent ses parents de la mettre dans un monastère

(1) Mort vers la fin du ve siècle, le 13 octobre. (R.)
(2) *Vies des Pères*, ch. XVI.
(3) Morte le 31 janvier 500. (R.)

puellarum, eo quod in domo parentum, curis sæculi impedientibus, Deo servire non posset; et illi præ amore nollent eam a se separari, totondit comam capitis sui, indutaque virili habitu, Turonicam diœcesim adiens, in congregationem se contulit monachorum; ibique in jejuniis orationibusque degens, virtutibus deinceps multis emicuit. Erat enim tanquam vir inter viros, nec ulli erat cognitus sexus ejus. Parentes autem requirentes eam, nunquam reperire potuerunt. Interim abbate monasterii ad quod venerat defuncto, monachi propter virtutes assiduas hanc eligunt, ignorantes sexum, quod illa totis viribus renuit. Triginta autem annos in monasterio fuit a nullo agnita quid esset. Ante tertium autem diem quam ab hoc mundo migraret, id monachis patefecit; et sic defuncta, ab aliis mulieribus abluta, sepulta est, multis se deinceps virtutibus manifestans esse ancillam Dei. Nam et frigoritici, et aliis morbis oppressi, sæpe ad ejus tumulum sanitati redduntur.

CAPUT XVII.

De opertorio cujusdam sepulcri.

In alio autem pago Turonico erat inter vepres et rubos sepulcrum positum, in quo ferebatur episcopum quemdam fuisse sepultum: nomen ignorabant. Contigit vero ut cujusdam pauperis filius moreretur. Quo sepulto, cum pater opertorium sarcophagi non inveniret, ad hunc locum accessit, ablatoque de hoc sepulcro cooperculo, quod tam immane erat ut tribus duceretur paribus boum, texit corpusculum filii furto alterius sepulcri. Quod cum fecisset, surdus, mutus,

de filles, parce qu'elle ne pouvait servir Dieu dans la maison paternelle où les soins du monde l'en empêchaient, et que ceux-ci, par amour, ne voulaient pas la laisser se séparer d'eux, elle coupa sa chevelure, et, vêtue d'habits d'homme, elle gagna le diocèse de Tours et se mit dans une congrégation de moines. Là, vivant dans le jeûne et la prière, elle brilla plus tard par de nombreuses vertus. Elle était, parmi les hommes, comme un homme; personne ne connaissait son véritable sexe, et ses parents qui la cherchaient ne purent jamais la trouver. Cependant l'abbé du monastère où elle était venue étant mort, les moines, ignorant que ce fût une femme, l'élurent à cause de sa constante vertu; mais elle refusa de toutes ses forces. Elle resta trente ans dans ce monastère sans que nul sût ce qu'il en était. Trois jours avant de mourir, elle le découvrit aux moines; son corps fut lavé par d'autres femmes et enseveli; elle se fit connaître dans la suite par beaucoup de miracles, comme une servante de Dieu; car les fiévreux et ceux qui souffrent d'autres maladies recouvrent souvent la santé a son tombeau [1].

CHAPITRE XVII.

Du couvercle d'un tombeau.

Dans un autre pays de la Touraine, il y avait un sépulcre placé parmi les buissons et les ronces, dans lequel un évêque avait été, disait-on, inhumé. Il arriva que le fils d'un pauvre homme mourut. Quand il fut enseveli, le père ne trouvant pas de couvercle à mettre sur le sarcophage vint au lieu dont nous parlons, et, ayant enlevé le dessus du sépulcre qui était tellement énorme qu'il fallut trois paires de bœufs pour le traîner, il couvrit la dépouille de son fils au moyen de ce vol fait au tombeau d'un autre. Il n'eut pas plus tôt achevé qu'il devint sourd, muet, aveugle et paralysé, et il resta une année presque entière dans cet état de torture. Après quoi il vit en rêve un certain évêque qui lui

(1) Histoire toute semblable à celle de sainte Marine.

cæcus ac debilis est effectus; mansitque in hoc supplicio integrum fere annum. Dehinc apparuit ei quidam sacerdos per visum, dicens : « Quid, inquit, tibi tuisque vim intuli, o vir, quia detexisti me, auferendo opertorium tumuli mei? Vade nunc, si vis sanus fieri, jube ipsum velociter revocari; quod si nolueris, protinus morieris. Ego enim sum Benignus episcopus, qui in hanc urbem peregrinus adveni. » At ille suis innuens, accessit ad monumentum filii sui, elevatumque lapidem plaustro imposuit, reportatumque ut sarcophago reddidit, illico sanus effectus est. Nam in redeundo ita lapis levis erat, ut quem tria paria boum evexerant, boves deinceps duo revocarent.

CAPUT XVIII.

De duarum virginum tumulis.

Infra ipsum etiam terminum Turonicum erat mons parvulus, sentibus, rubis, vitibusque repletus agrestibus, et tanta densitate labruscæ contextus, ut vix aliquis intro posset irrumpere. Ferebat enim fama duas Deo sacratas virgines in illo loco quiescere. Scilicet cum in vigiliis dierum festorum lumen accensum divinitus a fidelibus sæpius cerneretur, unus audacior, et animi fretus auctoritate, ad locum accedere sub obscura nocte non metuit; atque cereum miri candoris immenso lumine fulgurantem aspiciens, admiratusque diu, discessit, aliisque quæ viderat nuntiavit. Tunc uni de incolis loci se virgines per visum ostendunt; exponunt se ibidem esse sepultas, ac sine tecto imbrium injuriam diutius ferre non posse; hic vero si sibi vellet esse consultum, incisis vepribus, tegumen

dit : « Quel mal t'ai-je fait, ô homme, à toi ou aux tiens, pour que tu m'aies mis à découvert en emportant le couvercle de mon tombeau ? Va maintenant, si tu veux guérir, et fais-le vite rapporter. Si tu refuses, tu mourras à l'instant. Je suis l'évêque Bénigne qui vins en voyageur dans cette ville[1]. » L'homme fit signe à ses gens, se rendit à la sépulture de son fils, enleva la pierre qu'on mit sur une voiture, et, dès qu'elle eut été ramenée et replacée sur le sarcophage, il fut immédiatement guéri. Au retour la pierre était si légère que deux bœufs rapportèrent la charge que trois paires de ces animaux avaient emmenée.

CHAPITRE XVIII.

Des tombeaux de deux vierges.

Dans le même territoire de Tours il y avait un monticule plein d'épines, de ronces, de vignes sauvages et de broussailles si épaisses qu'à peine quelqu'un en pouvait-il forcer l'entrée. La renommée disait que deux vierges consacrées à Dieu reposaient en cet endroit, et en effet, la veille des jours de fête, les fidèles y voyaient souvent une lumière allumée. Un d'eux, plus hardi que les autres et fier de sa réputation de courage, ne craignit pas d'aller en cet endroit pendant l'obscurité de la nuit : il vit un cierge d'une merveilleuse blancheur qui répandait une lumière immense, et, après l'avoir longtemps contemplé, il se retira et raconta aux autres ce qu'il avait vu. En même temps, les vierges apparaissent à un habitant du pays, lui exposent qu'elles sont enterrées en ce lieu, qu'elles ne peuvent pas supporter plus longtemps, sans être abritées par un toit, l'injure des pluies, et que, s'il voulait songer à son propre bien, il cou-

(1) On ne sait si le saint Bénigne dont veut parler ici Grégoire, est celui de Milan ou quelque autre. Ce n'est certainement pas saint Bénigne de Dijon, dont le tombeau vient d'être retrouvé dans cette ville, et dont il a été question au livre I des Miracles, chap. LI.

tumulis adhiberet. Expergefactus vero, irruentibus aliis cogitationibus, tradidit oblivioni quæ viderat. Alia vero nocte apparuerunt ei iterum, vultu minaci terribiliter comminantes, nisi locum tegeret, anno præsenti ab hoc sæculo migraret. Territus igitur vir ille visu, accepta secure, stirpe succisa, tumulos detexit, invenitque validas de cereis guttas in modum libani odore nectareo effragrare. Tunc deputatis bobus et plaustro, lapides congregat, et data æstate oratorium superædificat : explicitoque opere beatum Eufronium, qui tunc Turonicam regebat ecclesiam, ad benedicendum invitat. Sed ille, jam defessus senio, excusat abire dicens : « Vides, inquit, fili, quod senuerim, et hiems solito asperior ingruat : descendunt pluviæ, ac venti cuncta turbine perflant, inflantur flumina, et ipsæ quoque viæ a frequentatione imbrium effusæ, pene in lutum sunt dissolutæ; et nunc non convenit ætati meæ ista modo properare itinera. » Hæc audiens vir ille, discessit a conspectu sacerdotis, abiens valde mœrens. Verum ubi sacerdos membra quieti laxavit, vidit duas virgines astare sibi, quarum senior tristi vultu sic infit : « Quid tibi ingratæ exstitimus, beatissime pontifex ? quid molestiæ intulimus regioni tibi a Deo commissæ ? Cur nos despicis ? cur ad consecrandum locum quem nobis vir fidelis ædificavit venire dissimulas ? Veni nunc, obsecramus per nomen omnipotentis Dei, cujus nos sumus ancillæ. » Hæc effata, genas lacrymis rigabat obortis. Expergefactus vero senex, vocat ecclesiasticæ domus rectorem, dicens : « Peccavi non eundo cum homine. Ecce enim vidi duas virgines me ob id increpantes, et vereor Dei offensam incurrere, si illuc distulero ambulare. » Acce-

perait les broussailles et mettrait une couverture à leurs tombeaux. A son réveil, envahi par d'autres pensées, il oublia ce qu'il avait vu. Mais, la nuit suivante, elles lui apparurent de nouveau, le visage menaçant, et lui prédisant d'une manière terrible que, s'il ne faisait pas cette couverture, il sortirait du monde dans le courant de l'année. Effrayé d'un tel songe, cet homme prit sa hache, abattit les buissons et mit à découvert les sépulcres, sur lesquels il trouva de larges gouttes de cire qui répandaient une odeur de nectar semblable à celle de l'encens. Il dépêche des bœufs et une voiture, amasse des pierres, et, l'été venu, il édifie un oratoire à cette place. L'ouvrage fini, il prie le bienheureux Eufronius, qui gouvernait alors l'église de Tours [1], d'en faire la bénédiction. Mais celui-ci, accablé de vieillesse, s'excuse d'y aller, en disant : « Tu vois, mon fils, que je suis vieux et que l'hiver sévit plus rudement que de coutume; les pluies arrivent, les vents soufflent dans toute leur véhémence, les fleuves grossissent et les chemins eux-mêmes, effacés par l'abondance des pluies, sont presque une fange délayée; or, il ne convient pas, à mon âge, de courir à présent par de tels chemins. » Entendant cela, cet homme s'éloigna de l'évêque et s'en alla très-affligé. Mais, dès que l'évêque abandonna ses membres au sommeil, il vit les deux vierges debout devant lui. La plus âgée prit la parole d'un air chagrin : « En quoi t'avons-nous mécontenté, bienheureux pontife? Quel mal avons-nous fait à la contrée qui t'a été confiée par Dieu? Pourquoi nous méprises-tu? Pourquoi négliges-tu de venir consacrer le bâtiment qu'un fidèle nous a construit? Viens de suite, nous t'en conjurons au nom du Dieu tout-puissant dont nous sommes les servantes. » En parlant, elle arrosait ses joues d'un ruisseau de larmes. Le vieillard s'éveille, appelle le recteur de la maison épiscopale, et lui dit : « J'ai péché en n'allant pas avec l'homme. Voici que je viens de voir les deux vierges qui me l'ont reproché, et je crains d'encourir l'indignation de Dieu si je diffère de par-

(1) Il la gouverna de l'an 556 à l'an 573, immédiatement avant Grégoire.

leransque iter viam ingreditur. Igitur eunte illo quievit pluvia, austrorumque violentia sæva succubuit. Ipse quoque feliciter conficiens iter, benedicto loco cum pace regressus est. Nam referebat plerumque vultum incessumque virginum : et unam quidem dicebat prolixiorem, alteram minorem statu, non merito, utramque tamen nive candidiorem ; quarum unam Mauram, Brittam alteram vocitabat, dicens se ab earum ore hæc nomina cognovisse.

CAPUT XIX.

Quid sanctus Eufronius de Chariberto rege prædixit.

Ipse quoque pontifex cum a multis crebrius urgeretur, ut ad occursum Chariberti regis deberet accedere, et innectens moras ire differret, tandem commotus a suis, ait : « Ite, præparate iter, ut eamus ad occursum regis, quem visuri non sumus. » Igitur imponens plaustris necessaria, et caballis ad iter præparatis, jamque in hoc stante ratione ut deberet viam incedere, ait : « Revertantur plaustra, laxentur equi, non modo hoc iter incedimus. » Dicentibus autem suis quæ esset hæc levitas, ut quæ tam instanter parari jusserat, tam facile deturbaret, ait secretius : « Princeps, ad quem nos ire compellitis, obiit, nec viventem, si abierimus, inveniemus. » Stupefacti audientes diem notant, et sancti verba taciti servant. Advenientibus autem ab urbe Parisiaca hominibus, ea hora regem transiisse nuntiant qua sacerdos plaustra de itinere jusserat revocari.

tir. » Et il se met en route en toute hâte. Comme il cheminait, la pluie s'arrêta et la violence furieuse des vents tomba. Il acheva heureusement son voyage, et, après avoir béni le lieu dont nous avons parlé, il revint en paix. Il décrivait souvent le visage et la démarche de ces vierges; l'une, disait-il, était plus grande que l'autre; celle-ci était moindre par la taille mais non par le mérite, et toutes deux étaient plus blanches que la neige. Il appelait l'une Maura et l'autre Britta [1], disant qu'il avait appris leurs noms de leur propre bouche.

CHAPITRE XIX.

Ce que saint Eufronius prédit du roi Charibert.

Le même pontife pressé à plusieurs reprises par un grand nombre de personnes d'aller, comme il le devait, à la rencontre du roi Charibert, trouvait toujours des excuses pour différer de le faire. Enfin, touché des discours de ses gens, il leur dit : « Allez, préparez le voyage et rendons-nous au-devant du roi, que d'ailleurs nous ne verrons pas. » Il fait mettre ce qu'il faut sur les voitures, on apprête les chevaux pour la route et l'évêque n'avait plus qu'à partir lorsqu'il dit : « Ramenez les voitures, détachez les chevaux, nous ne nous mettrons pas en route à présent. » Comme ses gens se demandaient quelle était cette inconstance de faire apprêter les choses d'une manière si pressante, puis de les décommander si facilement, il leur dit en particulier : « Le prince vers lequel vous voulez que nous allions est mort, et si nous partons nous ne le trouverons pas vivant. » Stupéfaits à ces paroles, ils notent le jour et gardent en silence les paroles du saint. Quand arrivèrent des gens venant de la ville de Paris, ils annoncèrent que le roi était mort à l'heure même où l'évêque avait ordonné de rentrer les équipages.

(1) Ce sont les patronnes de la petite ville de Sainte-Maure, arrondissement de Chinon. Dom Ruinart rapporte que de son temps on y célébrait leur fête le 27 janvier, et qu'en 1666 on ouvrit leur châsse qui contenait des ossements avec deux attestations d'authenticité émanées des archevêques de Tours et datées l'une de 1454, l'autre de 1267.

CAPUT XX.

De dedicatione oratorii nostri.

De oratorio autem nostro, in quo reliquiæ sancti Saturnini martyris ac Martini antistitis cum Illidio confessore vel reliquorum sanctorum collocatæ sunt, pro instructione credentium narrare aliqua non pigebit, qualiter se virtus beati Martini revelatione revelavit, ita ut appareret multis ignitus globus ille terribilis, qui quondam solemnia celebranti emerserat paucis visibilis, a capitis arce prorumpens. Concepit enim inspirante divinæ pietatis instinctu animus, ut cellulam valde elegantem, quam sanctus Eufronius ad usum promptuarii habuerat, ad opus orationis fideliter dedicarem. Qua diligenter composita, et altari ex more locato, ad basilicam sanctam vigiliis noctem unam ducentes, mane vero venientes ad cellulam, altare quod erexeramus sanctificavimus. Regressique ad basilicam, sanctas ejus reliquias cum Saturnini Julianique martyrum, vel etiam beati Illidii exinde solemniter radiantibus cereis crucibusque admovimus. Erat autem sacerdotum ac levitarum in albis vestibus non minimus chorus, et civium honoratorum ordo præclarus, sed et populi sequentis ordinis magnus conventus. Cumque sacrosancta pignora palliis ac nafis exornata in excelsum deferremus, pervenimus ad ostium oratorii. Ingredientibus autem nobis, subito replevit cellulam illam fulgor terribilis, ita ut præ timore et splendore nimio astantium oculi clauderentur. Discurrebat autem per totam cellulam tanquam fulgur, non parvum nobis ingerens metum : nec quisquam scire poterat quid hoc esset, et omnes pavore

CHAPITRE XX.

De la dédicace de notre oratoire.

Touchant notre oratoire, celui où ont été placées des reliques de saint Saturnin, martyr, et du pontife Martin, avec celles du confesseur Allyre et d'autres saints, je ne serai pas fâché de raconter quelque chose pour l'instruction des croyants, et de dire comment la puissance du bienheureux Martin se découvrit par une révélation, de telle façon que beaucoup de gens virent apparaître ce terrible globe de feu qui, s'élançant jadis du sommet de la tête du saint pendant qu'il célébrait les sacrés mystères[1], ne fut visible alors que pour un petit nombre de personnes. Je conçus en effet dans mon esprit, inspiré par le zèle de la piété divine, de consacrer pieusement à la prière une petite salle fort élégante dont saint Eufronius se servait comme de magasin. L'ayant promptement arrangée et y ayant placé un autel suivant les règles ordinaires, nous célébrâmes les vigiles pendant toute une nuit dans la sainte basilique, et le matin, nous étant rendus dans la petite salle, nous consacrâmes l'autel que nous y avions érigé. Rentrés dans l'église, nous en retirâmes les reliques du saint avec celles de Saturnin et de Julien, martyrs, et celles aussi du bienheureux Allyre, au milieu de l'éclat des flambeaux et des croix. Il y avait un chœur nombreux de prêtres et de lévites en vêtements blancs, une assemblée distinguée de citoyens honorés de dignités, et une grande foule de peuple du second ordre. C'est ainsi que portant élevées les sacro-saintes reliques ornées d'étoffes et de parfums nous vînmes à la porte de l'oratoire. Comme nous entrions, une lueur terrible emplit soudain la salle au point de forcer les assistants, par la crainte et par l'effet d'une lumière trop éclatante, à fermer les yeux. Par toute la chambre courait comme un éclair qui nous remplit d'une grande crainte, et personne ne pouvant savoir ce que c'était, tous étaient prosternés sur le sol, terrassés par l'ef-

(1) Sulpice Sévère, Dialogue II, 2.

prostrati solo jacebant. Tunc ego : « Nolite, inquam, timere. Virtus est enim sanctorum quam cernitis; et præsertim rememoramini librum Vitæ beati Martini, et recolite qualiter verba sacrata promenti de capite globus ignis egressus, usque ad cœlos visus est conscendisse; et ideo ne terreamini, sed ipsum nos cum sanctis reliquiis credite visitasse. » Tunc timore postposito, magnificavimus Deum, dicentes : *Benedictus qui venit in nomine Domini, Deus Dominus, et illuxit nobis*[1]. Sed illud anterius miraculum visum est paucis, istud apparuit populis universis; in illo fuit virtutis indicium, in isto gratiæ supplementum; illud fuit tunc occultum propter jactantiam, istud manifestum est cunctis ad gloriam; ibidem ore festiva fideliter acta Domino nuntiantur, hic in novitate oratorii quod ad laudem Domini proficeret illustratione sanctorum pignorum consecratur. Ergo fideliter, ut oportet, a nobis quærendus est et orandus, ut ille visitet hunc populum, qui plerumque orationis vota per hunc sacrum ignem sustulit in excelsum. Hunc enim ignem vel cum de monacho orante narravi, vel cum Brachionem abbatem a pignoribus sanctorum vidisse egressum ignem exposui, mysticum esse puto, eo quod non exurat, sed illuminet; sed nec sine divinæ majestatis gratia, quæ vel se prodere, vel apparere quibusdam potest.

CAPUT XXI.

De sepulcro sancti Solemnis.

Et licet de Turonica urbe aliqua jam scripserimus, tamen quoniam nuper sancti Solemnis sepulcrum

(1) *Psal.* CXVII, 26, 27.

froi. Je leur dis alors : « Ne craignez rien ; c'est la puissance des saints que vous voyez ; rappelez-vous notamment le livre de la Vie du bienheureux Martin, et souvenez-vous comment un globe de feu parut s'échapper de sa tête pendant qu'il prononçait les paroles consacrées et fut vu montant jusqu'au ciel ; ne soyez donc pas effrayés, mais croyez qu'avec ses saintes reliques, lui-même est venu nous visiter. » La crainte alors se dissipa, et louant Dieu, nous disions : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; le Seigneur Dieu nous a éclairés [1]. » Mais le premier de ces miracles apparut à peu de personnes ; le second fut visible pour tout le peuple ; dans l'un il y eut un signe de vertu, dans l'autre une surabondance de grâce ; celui-là fut caché pour ne donner pas sujet de vanité, celui-ci fut manifeste à tous pour la glorification ; là sont proférés devant Dieu les actes solennels de la foi, ici l'on consacre par l'illustration de reliques saintes la nouveauté d'un oratoire destiné aux louanges du Seigneur. Cherchons donc fidèlement, comme il le faut, et prions, afin qu'il visite ce peuple, Celui qui fait monter jusqu'à lui par le feu sacré les souhaits de nos prières. Quant à ce feu, soit celui dont je parle ailleurs à l'occasion du moine qui priait, soit celui dont je raconte que l'abbé Brachion le vit sortir des saintes reliques [2], je pense que c'était un feu mystique, parce qu'il éclairait sans brûler ; et cela ne se peut faire sans la grâce de la divine majesté qui peut se manifester entièrement ou bien n'apparaître qu'à quelques-uns.

CHAPITRE XXI.

Du sépulcre de saint Solenne (3).

Quoique nous ayons écrit déjà quelque chose sur le diocèse de Tours, comme nous avons récemment visité le sépulcre de saint Solenne, nous ne pouvons passer sous

(1) Ps. CXVII, 26, 27.

(2) Voy. ci-après XXXVIII et XXXIX, et chap. XII des *Vies des Pères*.

(3) Ou saint Soulein, évêque de Chartres et patron de la ville de Blois, mort vers 490.

aspeximus, silere nequivimus quid factum sit apud Malliacense[1] monasterium, quod in cacumine montis est constructum, ab antiquis vallatum ædificiis jam erutis. Nam ferunt quod in eo loco cum crypta adhuc haberetur occulta, et nulli christianorum locus ille esset revelatus, per singulas Dominicarum solemnitatum noctes ab habitatoribus lumen cernebatur accensum, sed nullus sciebat quid sibi hoc vellet mysterium : tantum suspicio retinebat homines aliquid ibidem retineri divinum. Interea advenerunt duo energumeni ex basilica sancti Martini, qui collisis in se palmis, clamare cœperunt, dicentes : « Hic requiescit Solemnis beatissimus in crypta abdita. Reserate igitur sepulcrum, amici Dei. Quod cum reperieritis, velis tegite, lumen accendite, cultumque debitum ei exhibete : erit regioni huic salubre, si quæ loquimur adimpleveritis. » Et hæc dicentes cum clamore magno, effodere tellurem ungulis nitebantur. Tunc videntes incolæ quæ gerebantur, accepto sarculo, effodientes aperuerunt cryptam, in qua per seriem graduum descendentes, repererunt sepulcrum magnum, de quo testabantur illi adhuc mente infirmi hoc esse sepulcrum Solemnis beatissimi, qui mox sensu discesserunt recepto. Post hæc autem cœperunt ad eum diversorum morborum ægroti confluere, et accepta sanitate redire incolumes. Sed et Lithomeris urbis ipsius[2] indigena, cum ab quartani typi ægrotatione fatigaretur, acceptis ex hospitiolo suo cereis, surrexit cum uno tantum puero,

(1) *Malliacensim*, 2791.

(2) Sic mss. cum Bad. Cæteri editi et SB., *Litthomerus urbis Pictavensis*. (R). — 2204, *Litthomeris urbis ipsius* et deinceps correctione coætanea *Litthomerus urbis Pictavensis*.

silence ce qui est arrivé à Maillé[1], monastère bâti sur le haut d'une montagne et entouré d'anciens édifices déjà détruits. On rapporte, en effet, que, comme il y avait dans ce lieu une crypte secrète et que la place n'en avait encore été révélée à aucun chrétien, à chaque fête de dimanche les habitants voyaient durant la nuit une lumière allumée, sans savoir ce que pouvait signifier ce mystère. Seulement les gens soupçonnaient qu'il y avait là quelque chose de divin. Sur ces entrefaites, deux possédés arrivèrent de la basilique de saint Martin, qui, frappant leurs mains l'une dans l'autre, commencèrent à crier et à dire : « Ici repose le très-parfaitement heureux Solenne dans une crypte cachée. Découvrez donc, amis de Dieu, le sépulcre. Lorsque vous l'aurez trouvé, couvrez-le de voiles, allumez les flambeaux et rendez-lui le culte qui lui est dû. Ce sera un bienfait pour le pays si vous accomplissez ce que nous disons. » Et en prononçant ces paroles ils s'efforçaient à grands cris de fouiller la terre avec leurs ongles. A la vue de ce qui se passait, les habitants prirent le hoyau, se mirent à creuser et découvrirent la crypte où, étant descendus par une suite de marches, ils trouvèrent un grand sépulcre que ces deux hommes encore troublés d'esprit leur affirmèrent être celui du bienheureux Solenne; peu après les deux possédés se retirèrent, rendus à la raison. Bientôt des gens qui souffraient de diverses maladies commencèrent à affluer à ce tombeau et, y reprenant la santé, à s'en retourner bien portants. Lithomère, homme de cette contrée, épuisé par la fièvre quarte, prit des cierges dans sa chaumière, se mit en chemin avec

(1) Appelé Luynes depuis son érection en duché-pairie, sous ce nom, en 1619.

accessitque ad locum. Fusa vero oratione, accensis cereis, manuque propria per totam noctem detentis, vigilias celebravit. Dato igitur mane redivit ad propria, nec ultra ab hoc morbo frigoritionis vel confractionis ullius pertulit gravitatem.

CAPUT XXII.

De Maximo abbate.

Fuit autem quidam religiosus, et virtutibus et nomine Maximus, et, ut liber Vitæ ejus docet, quam versu conscriptam legimus, nostri fuit Martini discipulus. Qui occulere quod erat cupiens, apud Insulam Barbaram monasterii Lugdunensis peregrinari expetiit : manifestatus autem et ibi, ad patriam redire disposuit. Denique dum Ararim fluvium transire cuperet, nave impleta demergitur, ac ipse sacerdos pelago operitur, habens ad collum cum Evangeliorum libro ministerium quotidianum, id est patenulam parvam cum calice. Sed pietas divina non perferens perire quod suum est, ita de hoc periculo Domino jubente restitutus est littori, ut nec vitæ damna perferret, nec rerum detrimenta lugeret. Impletumque est illud quod Psalmographus Spiritu sancto influente cantavit : *Cum ceciderit justus non collidetur, quia Dominus firmat manus ejus.* Et iterum : *Non necabit Dominus animam justi*[1]. Deinde ad castrum Cainonense urbis Turonicæ veniens, monasterium collocavit : quod castrum cum ab Ægidio obsideretur, et populus pagi illius ibidem esset inclusus, hostis adversus effossum a latere

(1) *Psal.* XXXVI, 24 et *Prov.* X, 3.

un seul serviteur et vint en ce lieu. Après avoir accompli sa prière et allumé des cierges qu'il tint toute la nuit de sa propre main, il célébra les vigiles. Le matin venu, il retourna chez lui et n'eut plus jamais dès lors à souffrir ni des frissons ni des intermittences de cette maladie.

CHAPITRE XXII.

De l'abbé Maxime [1].

Il y eut un religieux nommé Maxime, très-grand par ses vertus comme par son nom et qui fut, comme l'enseigne le livre où nous lisons sa Vie écrite en vers [2], disciple de Martin. Désirant cacher quel était son mérite, il voulut s'expatrier au monastère lyonnais de l'île Barbe; mais s'étant, là aussi, donné à connaître, il se disposa à rentrerdans son pays. Enfin, comme il voulait traverser le fleuve de la Saône, la barque trop pleine coula et le prêtre lui-même fut plongé dans l'eau, portant suspendu au cou le livre des Évangiles et l'instrument quotidien du saint ministère, c'est-à-dire une petite patène avec son calice. Mais, comme la divine bonté ne laisse pas périr ce qui lui appartient, la volonté de Dieu le mit si bien à l'abri de ce danger, sur le bord du rivage, qu'il ne reçut aucune atteinte dans sa personne et n'eut à déplorer aucun dommage dans ce qu'il portait avec lui. Et ainsi fut accompli ce que chantait le psalmiste sous l'influence de l'Esprit-Saint : « Quand tombera le juste, il ne sera pas brisé, parce que le Seigneur affermit sa main ; » et encore : « Le Seigneur ne fera point périr l'âme du juste. » Il vint ensuite au château de Chinon, dans le territoire de Tours, et y établit un monastère. Un jour cette forteresse où le peuple de la contrée s'était renfermé étant assiégée par Egidius [3], l'ennemi acharné bouche un puits creusé sur le

(1) Vulgairement saint Mesme ou saint Meisme. Il vivait vers l'année 400.

(2) Cette Vie nous est inconnue, dit Dom Ruinart.

(3) Ces faits se passèrent, à ce que l'on croit, vers l'année 463, époque où Égidius était maître de la milice des Gaules. (R.)

montis puteum, quem obsessi ad usum habebant bibendi, obturat. Quod cum antedictus Dei famulus, qui tunc cum reliquis infra castri munitionem conclusus erat, cerneret, videretque populum consumi sitis injuria, orationem nocte tota fudit ad Dominum, ut respiciens populum hostes improbos effugaret, et non pateretur eos sitis ardore consumi. Tunc, revelante sibi Spiritu sancto, ait ad plebem : « Quisquis habet vasculum, ejiciat foras in plateam, et deprecetur Dominum. Dabit enim vobis hodie largitas ejus aquas in abundantia, ut non deficiatis vos et parvuli vestri. » Hæc eo dicente, nubes subito texerunt cœlum, et descendit imber magnus de cœlo, cum tonitruis et coruscationibus, super castrum, duplum populis beneficium præbens, pluvia arcens sitim, fragoribus effugans hostem. Completaque sunt vasa omnium, et satiati sunt cuncti. Sicque obtentu sacerdotis, fugatis adversariis, populus salvatus a castro discessit. In monasterio autem loci illius plenus dierum transiit, ibique sepultus est : ad cujus sepulcrum sæpius infirmi sanantur. Puerulus autem unus ex familia ecclesiæ Turonicæ in valetudinem corruit. Is cum anhelus occumberet, ac in extremis positus putaretur spiritum exhalare, ad ejus basilicam deportatus, protinus exstincta febre sanitati est redditus. Sed et puella de his mancipiis simili sorte febricitans, cum ante cancellos monumenti fuisset exposita, in ipsa die incolumitati est restituta. Ad nos vero cum horum notitia devenisset, puerum humiliatis capillis huic monasterio cessimus : puellam vero mutata veste cœtui sanctimonialium conjungi præcepimus, ad serviendum Deo.

flanc de la montagne et dont les assiégés se servaient pour boire. A cet aspect, le serviteur de Dieu dont nous parlons, lequel alors était renfermé avec les autres à l'abri des fortifications du château, voyant le peuple dévoré du mal de la soif, passa la nuit tout entière à prier le Seigneur de tourner ses regards vers ce peuple, de mettre en fuite ses injustes ennemis et de ne pas souffrir que l'ardeur de la soif le consumât. A la fin, l'Esprit-Saint se révélant à lui : « Quiconque possède le moindre vase, dit-il, qu'il le mette dehors à terre et qu'il implore le Seigneur ; car aujourd'hui sa générosité vous donnera des eaux en abondance de façon que vous n'en manquerez pas, ni vous ni vos enfants. » Comme il parlait, soudain les nuages couvrirent le ciel et une grande pluie descendit d'en haut, avec tonnerres et éclairs, sur la forteresse, fournissant aux peuples le double bienfait de dissiper la soif par cette ondée et de chasser l'ennemi par ce fracas. Tous eurent leurs vases remplis et chacun se désaltéra. Ainsi, les ennemis ayant été forcés à la retraite, le peuple sauvé sortit du château, grâce à l'intercession du prêtre. Celui-ci, après une vie pleine de jours, trépassa dans le monastère de cet endroit[1] et y fut enseveli. Les malades sont souvent guéris à son sépulcre. Un jeune enfant né parmi les serviteurs de l'église de Tours tomba en proie à la maladie. Il succombait épuisé et, étant à l'extrémité, semblait sur le point de rendre l'âme, lorsqu'ayant été transporté à la basilique du saint, sa fièvre s'éteignit aussitôt et il fut rendu à la santé. Une jeune fille aussi, laquelle était également des serfs de l'église de Tours, prise de la fièvre de la même façon, ayant été exposée devant la balustrade du tombeau, revint le jour même à la santé. Lorsque nous eûmes connaissance de ces faits, nous cédâmes le garçon à ce monastère après l'avoir tonsuré, et nous ordonnâmes que la fille, changeant son vêtement, fût reçue dans une communauté de religieuses, afin qu'ils servissent Dieu.

---

(1) Le monastère de saint Mesme de Chinon a subsisté jusqu'à la fin du dernier siècle.

CAPUT XXIII.

De Joanne recluso.

Requiescit haud procul ab hac basilica Joannes quidam presbyter[1], natione Britto, in summa religione degens, per cujus manus Dominus multa signa sanitatum dignatus est operari : qui ob amorem divinum ab aspectibus se hominum cohibens, parvulam oratorii cellulam habebat ante ipsam Cainonensis vici ecclesiam. Ibique in viridariolo, quod manu propria excolebat, lauros arbores plantaverat, quæ nunc vastis columnarum fomitibus jucundarum frondium amœnitate tenduntur; sub quarum umbraculo vir sanctus considens, aut legebat aliquid, aut scribebat. Cujus post obitum cum arbores illæ, ut diximus, patulis diffusæ ramis obumbrarent locum viridarii, una ex his vetustate senescens exaruit. Tunc custos loci effossa cum radicibus columna, incisis ipsis, cum ramis suis scamnum adaptat, in quo interdum aut resideret lassus, aut aliquid secure decideret, cum necessitas exegisset. Quod cum per duos annos aut fere amplius scamnum in hoc usu habuisset, tactus, ut credo, inspiratione divina, dolore cordis, ait : « Væ mihi quia peccavi, ut arborem quam talis sacerdos propria manu plantavit, ego ad diversas necessitatum utar sessiones. » Et hæc dicens, accepto sarculo, effossa

(1) Joannes *Reclausus* appellatur in Vita sanctæ Radegundis per Baudoniviam, ubi beatam reginam in suo proposito confirmasse dicitur. Exstat hodieque sub titulo sanctæ Radegundis oratorium hoc in capite memoratum, in quo visitur B. Joannis tumulus, sed reliquiis vacuus, quas Calviniani an. 1563 combusserunt. (R).

CHAPITRE XXIII.

De Jean, le reclus.

Non loin de cette basilique repose un prêtre nommé Jean, Breton de nation, vivant dans une extrême piété et par la main duquel le Seigneur a daigné opérer beaucoup de guérisons miraculeuses. Se privant, pour l'amour divin, de l'aspect des hommes, il se tenait dans l'étroite cellule d'un oratoire devant l'église même du bourg de Chinon. Là, dans un petit verger qu'il cultivait de sa propre main, il avait planté des lauriers qui maintenant s'étendent en vastes faisceaux de colonnes avec la douceur d'un agréable feuillage. Sous leur ombrage, le saint homme s'asseyait pour lire différentes choses ou pour écrire. Après sa mort, ces arbres se projetant, comme nous l'avons dit, en larges branches qui ombrageaient le sol du verger, un d'eux tomba de vétusté et se dessécha. Alors le gardien du lieu déracina le tronc avec les racines, coupa celles-ci, et au moyen des branches façonna un banc sur lequel il se reposait quelquefois, lorsqu'il était las, ou dont il se servait, lorsque cela était nécessaire, pour ébrancher à son aise. Il avait employé son banc à cet usage pendant deux années ou un peu plus lorsque, par l'inspiration divine, à ce que je crois, touché douloureusement en son cœur, il dit : « Malheur à moi, car j'ai péché en me servant pour divers besoins matériels de l'arbre qu'un si grand prêtre avait planté de sa main. » Et ce disant, il prit une bêche, creusa la terre, scia les pieds du banc et le posa dans la fosse qu'il couvrit de terre ensuite. Chose étonnante à dire ! lorsqu'arriva le printemps, le tronc qui avait

humo, et incisis scamni pedibus, posuit ipsum sub terra, replevitque fossam humo. Mirum dictu! adveniente verno tempore, sicut reliquæ arbores florescunt, ita et hæc columna, quæ viri manu, ut ita dixerim, sepulta fuerat, rediviva in sospitate virescens, novas frondes emisit. Exstant de ea hodie quoque virgulta in quinum senumque aut fere amplius pedum altitudine, quæ annis singulis incrementum sumentia, a Domino sublevantur.

CAPUT XXIV.

De Monegunde religiosa.

Apud ipsam vero urbem Turonicam beata Monegundis[1] obiit. Fuit autem ex Carnoteno territorio. Quæ relinquens tam patriam quam parentes, ad hoc tantum Turones expetiit, ut orationi vacarêt : per quam Deus crebro miracula ostendere est dignatus. Nam si quis pusulam malam incurrisset, et ad eam veniens orationem precabatur ; confestimque illa prosternebatur ad supplicandum Dominum, et colligens folia cujuslibet oleris aut pomi, saliva illiniebat, faciensque crucem super ulcus imponebat folium : confestimque ita omne venenum evanescebat, ut nihil dignum leti ægrotus ultra perferret. Quartanariis quoque et gulam dolentibus, data benedicta aqua sæpius medebatur. Ad cujus nunc sepulcrum assidue infirmi confluunt et sanantur. Nam quanti frigores passi, quanti a pusulis malis veneno incrassante præmortui, quanti a dysenteria ibi sunt sanati, viritim non potest explicari. Sed quoniam multa ex his in libro quem de

(1) Colb. tut., et Bell., *Monagundis ;* alii, *Monigundis* (R).

été, pour ainsi dire, enterré par la main de cet homme, reprenant sa santé et sa vigueur, poussa des feuilles nouvelles aussi bien que verdissent les autres arbres. Il en existe aujourd'hui encore des pousses de cinq et six pieds de haut ou davantage qui prennent chaque année du développement et que Dieu fait grandir.

CHAPITRE XXIV.

De Monegonde, pieuse femme.

Dans la même ville de Tours mourut la bienheureuse Monegonde[1]. Elle était du pays Chartrain. Elle abandonna patrie et parents et vint à Tours dans le seul but de s'adonner à la prière. Dieu daigna souvent opérer par elle des miracles. En effet, si quelqu'un se trouvait affligé d'une pustule maligne, aussitôt allant à elle, il lui demandait une prière; et elle, sur-le-champ, se prosternait pour supplier le Seigneur et, prenant les feuilles de quelque légume ou de quelque fruit, elle les humectait de sa salive et posait une feuille sur l'ulcère en faisant le signe de la croix, et à l'instant tout principe délétère disparaissait si bien qu'il ne restait plus chez le malade rien qui le menaçât de mort. Elle soulageait souvent ceux qui se plaignaient de la fièvre quarte et du mal de gorge en leur donnant de l'eau bénite. Maintenant les malades s'empressent d'accourir à son tombeau et y sont guéris. Car combien de gens qui avaient été saisis par les frissons, combien qui étaient condamnés par suite de pustules mauvaises et envenimées ou par suite de la dyssenterie ont été guéris en ce lieu, c'est ce qu'il est impossible de compter en détail. Mais, comme nous avons rappelé beaucoup de ces faits dans le livre que nous avons écrit sur sa Vie[2], nous ne pouvions taire ce qui est arrivé depuis. La servante de Pro-

(1) Morte le 2 juill. 570. (R).
(2) *Vies des Pères*, ch. XIX.

ejus Vita conscripsimus memoravimus, quæ deinceps gesta sunt tacere nequivimus. Probati archidiaconi nostri famula graviter a quartano typo quatiebatur, et jam prope annum in hac febre ægrotabat : quæ inter manus parentum deposita super tumulum sanctum, domum incolumis est relata.

CAPUT XXV.

De Senoch abbate.

Senoch abbatis Vita dudum a nobis scripta fuit. In quo libello multis ejusdem virtutibus memoratis finem fecimus : sed quoniam ad ejus tumulum virtus apparuit, sileri a nobis absurdum fuit. Nantulfus autem puer nimia cæcitate detentus, et ipsam adhuc adolescentiam ætatis primæ ab hoc contagio deturpatam jugiter deflens, hujus sancti expetiit tumulum, atque prostratus, et humili prece subnixus, flagitat sibi ejus suffragio lucem perditam revocari. Quatriduum in hoc precatu perdurans, reseratis oculis illuminatus abscessit. Sed et nunc multi frigoriticorum aliorumque morborum detenti incommodo, ut pallii ejus aut decerpserint fimbrias, aut contigerint, mox sanantur. Hactenus de Turonicis.

CAPUT XXVI.

De sancto Simeone a Columna.

Simeon vero confessor, qui in columna pagi Antiochensis dicitur stetisse [1], frequenter incolis tribuit

(1) In Laud. add., alia sed antiqua manu, *in ecclesia quæ vocatur Pœnitentiæ*. (R.)

batus notre archidiacre était gravement tourmentée par la fièvre quarte et en souffrait depuis près d'un an déjà. Ayant été posée entre les mains de ses parents sur le saint tombeau, elle fut ramenée guérie à la maison.

CHAPITRE XXV.

De Senoch, abbé[1].

La Vie de l'abbé Senoch a déjà été écrite par nous[2]; opuscule que nous avons terminé en rapportant un grand nombre de miracles de cet abbé : mais, comme sa vertu est apparue de même à son tombeau, nous avons eu tort de la taire. Nantulfus, jeune esclave, affligé d'une extrême cécité, pleurait sans cesse sa jeunesse déflorée par ce mal aux premiers pas de l'adolescence et se rendit au tombeau de ce saint. Là, il se prosterne, et, plongé dans une humble prière, il implore son secours pour que la lumière qu'il a perdue lui soit rendue. Après avoir persisté quatre jours dans cette supplication, ses yeux furent ouverts et il se retira clairvoyant. Maintenant encore beaucoup de gens en proie aux incommodités de la fièvre ou à d'autres maladies sont bientôt guéris quand ils ont arraché ou touché les franges de la tenture de son tombeau. Tout cela est relatif au pays de Tours.

CHAPITRE XXVI.

De saint Siméon à la colonne[3].

Le confesseur Siméon, qui vivait, dit-on, sur une colonne dans le pays d'Antioche, accorde souvent des guérisons aux habitants. Comme depuis sa conversion, ainsi qu'on lit dans

(1) Mort en 576, le 24 nov. (R).

(2) *Vies des Pères*, ch. xv. Il en a aussi parlé plus tard dans son *Hist.*, l. V, c. vii.

(3) Mort vers l'an 460. (R.)

sanitates. Et quia, ut legitur in ejus Vitæ libro, nullam unquam mulierem post conversionem oculis attentis inspexit; postquam vero columnæ editiori se sanctitate fervens invexit, non modo extraneæ mulieri, verumetiam nec propriæ matri se videndum permisit, et nunc etiam locum ipsum ab hujus sexus defensat accessu. Nam ferunt quamdam mulierem indutam fuisse veste virili, et in basilicam ingredi voluisse columnæ. Tractans secum misera agere posse per indumentum quod latere posset Altissimum : ignorans illud Apostoli, quia *Deus non irridetur*. Ilicet ubi veniens ad templum, erexit pedem, ut sanctum ingrederetur limen : tamen protinus retrorsum ruens, cecidit, et mortua est; satisque fuit populis, ne hæc ultra mulier ulla præsumeret, cum in istam cerneret ultionem pessime irrogatam.

CAPUT XXVII.

De sepulcris presbyterorum in basilica sancti Martialis.

Igitur sanctus Martialis episcopus a Romanis missus episcopis, in urbe Lemovicina prædicare exorsus est; eversisque simulacrorum ritibus, repleta jam credulitate Dei urbe, migravit a sæculo. Erant tunc temporis cum eo duo presbyteri[1], quos secum ab Oriente adduxit in Galliam : verum ubi completi sunt dies eorum, ut et ipsi vocarentur de hoc sæculo, conjunctis sarcophagis, in eadem crypta in qua sanctus episcopus sunt sepulti; et unus quidem parieti proximus, alter vero huic contiguus erat. Super terram tamen utrique

(1) Illi duo presbyteri, alia, sed fere æquali manu, in Bell. dicuntur *Alpinianus et Stratoclianus*; et in martyrol. Rom. die 30 junii, *Albinianus* et *Austriclinianus*. (R.)

le livre de sa Vie, il n'arrêta jamais ses yeux et son attention sur aucune femme, mais qu'il se transporta brûlant de sainteté sur le sommet d'une colonne élevée, il ne permit plus, même à sa propre mère, de le contempler, et maintenant encore il défend le même lieu de l'accès de ce sexe. On rapporte qu'une femme vêtue d'un habit d'homme voulut entrer dans la basilique où se trouvait cette colonne, pensant en elle-même, la malheureuse, qu'elle serait capable de faire, au moyen d'un déguisement, une chose qui resterait cachée au Très-Haut. Elle ignorait cette parole de l'Apôtre que « l'on ne se rit pas de Dieu[1]. » Aussitôt donc qu'arrivant au temple elle leva le pied pour en franchir le seuil, jetée complétement à la renverse, elle tomba et mourut. Cela suffit aux populations pour que nulle femme n'osât s'avancer davantage, voyant la punition très-sévère dont celle-ci avait été frappée.

CHAPITRE XXVII.

Des tombeaux des prêtres dans la basilique de Saint-Martial.

Saint Martial, envoyé[2] par les évêques de Rome, commença de prêcher dans la ville de Limoges. Après avoir renversé les cérémonies de l'idolâtrie, et rempli la ville de la croyance en Dieu, il sortit de ce monde. A cette époque, deux prêtres étaient avec lui; il les avait amenés d'Orient avec lui dans la Gaule. Dès que leurs jours furent accomplis et qu'ils furent rappelés de la terre, on joignit leurs tombeaux et on les ensevelit dans la même crypte que le saint évêque; l'un était près de la muraille et l'autre contigu au premier. Tous deux étaient posés sur le sol, mais on ne pouvait pas rendre honneur au second à cause de celui qui était le premier; on ne pouvait ni déployer de

(1) *Gal.* VI, 7.

(2) Vers l'an 250. Les actes de son martyre et les lettres qu'on lui attribue sont dépourvus de toute autorité (R.)

stabant : sed non poterat alteri propter illum qui primus erat honor impendi, hoc est non ibi palla expandi poterat, non lumen accendi. Quod cum incolæ loci moleste ferrent, quodam mane accedentes ad cryptam, invenerunt sepulcra diversis parietibus esse locata; et sic accessus liber ad utrumque sepulcrum patuit, et qualiter beatus antistes ut cultor Dei veneraretur enituit.

CAPUT XXVIII.

De miraculis ad sepulcrum ejus factis.

Puella quædam cui, nescio quo existente peccato, manus una diriguit ac digiti palmæ defixi erant, ad ejus sepulcrum advenit, confisa de virtute confessoris, quod posset ejus intercessio manum aridam absolvere, cujus prædicatio populum vanis superstitionum ritibus irretitum absolvit. Celebratis ergo vigiliis in ipsa nocte festivitatis dum attente juxta sepulcrum orat, manum suam directis digitis populo teste sanatam miratur attonita.

CAPUT XXIX.

De eo qui loquelam a sacerdote recepit[1].

Quidam eloquium emeruit hoc modo. Hic etenim, ut cruda operatur rusticitas populorum, juramentum mendax in ecclesia protulit. Mox rigente lingua, mutus effectus est, ita ut non vocis humanæ, sed bidentis mugitum simulare videretur. Adveniens autem ad hujus confessoris tumulum, prosternitur ad orationem, sentitque, ut postea asserebat, tanquam si aliquis guttur ejus tangeret : quod, ut credo, virtus erat do-

(1) In Colb. tut. *De sancto Marciale Lemovicensi episcopo*; Bell. et Laud. nullum habent titulum (R.)

tenture au-dessus, ni y allumer de cierge. Les habitants du lieu le supportaient avec peine; mais un matin, en entrant dans la crypte, ils trouvèrent les sépulcres placés contre des parois opposées. Ainsi fut librement ouvert l'accès à l'un et à l'autre tombeau et fut manifesté clairement que le bienheureux pontife devait être vénéré comme un serviteur de Dieu.

CHAPITRE XXVIII.

Des miracles opérés à son tombeau.

Une jeune fille à qui, je ne sais par suite de quel péché, une main était devenue roide et dont les doigts étaient adhérents à la paume, vint au sépulcre de saint Martial, confiante en la puissance du confesseur et croyant que la main desséchée pourrait être délivrée par l'intercession de celui dont la prédication avait délivré le peuple enserré dans les vaines cérémonies de la superstition. Elle célébra donc les vigiles pendant la nuit même de la fête du saint, et, comme elle priait attentive auprès du tombeau, elle vit avec étonnement sa main guérie et ses doigts redressés en présence du peuple.

CHAPITRE XXIX.

De celui à qui l'évêque rendit la parole.

Un homme obtint la parole de la manière suivante. Agissant comme le fait la rustique grossièreté du peuple, il proféra en jurant, dans l'église, un mensonge. Bientôt sa langue se roidit et il devient muet; il semblait contrefaire le mugissement d'un bélier au lieu de la voix humaine. Il arrive au tombeau du confesseur, et, en se prosternant pour faire sa prière, il sent, il put le dire plus tard, comme si quelqu'un lui touchait le gosier; c'était, je crois, un effet de la puissance du divin confesseur. Il sortit pour supplier par gestes le prêtre qui était présent d'imposer le signe de la croix sur

minici confessoris. Egressusque, presbyterum qui aderat nutu deprecabatur, ut signum crucis faucibus clausis imponeret. Quod cum presbyter fecisset, iterum prosternitur ad orationem; protinusque elevatus, vocis officio reddito, omnia quæ pertulerat proprio patefecit eloquio.

CAPUT XXX.

De sancto Stremonio episcopo Arverno.

Per sanctum enim Stremonium[1], qui et ipse a Romanis episcopis cum Gatiano beatissimo et reliquis, quos memoravimus, est directus, primum Arverna civitas verbum salutis accepit, eoque prædicante Salutare mundi Redemptoremque omnium Christum Dei Filium credere cepit. Hujus autem sepulcrum apud Iciodorensem[2] vicum habetur : ad quod cruda rusticitas, licet sciens quod quiesceret, nullum tamen ibi exhibebat honoris cultum. Post longinqua vero annorum curricula, Cautinus qui ipsius Arvernæ urbis episcopus datus est, in diaconatu suo ecclesiam vici illius rexit. Igitur dum nocte quadam in lectulo cellulæ suæ, quæ huic basilicæ adhærebat, decumberet, audivit psallentium quasi parum resonantibus vocibus : et surgens vidit templum magno splendente lumine, et obstupefactus aspicit intrinsecus, erat enim cellula illa in superiore contra fenestras templi; et vidit et ecce circa tumulum multitudo albatorum tenentium cereos, et psallentium. Quod diutissime cernens, cum discessissent, statim facto mane, jussit tumulum cancello

(1) *Austremonium*, 2791.
(2) *Iciodorensim*, 2791.

sa gorge fermée, et, le prêtre l'ayant fait, il se remit en prière; puis il se releva aussitôt, ayant recouvré l'usage de la voix, et fit connaître par ses propres discours tout ce qu'il avait éprouvé.

CHAPITRE XXX.

De saint Austremoine, évêque de Clermont.

C'est par saint Austremoine, qui fut aussi envoyé[1] avec le bienheureux Gatien et d'autres, que nous avons mentionnés par les évêques de Rome, que la cité de Clermont reçut pour la première fois la parole du salut; c'est par sa prédication qu'elle commença à croire au Christ Fils de Dieu, Sauveur du monde, Rédempteur de tous les hommes. Au bourg d'Issoire se trouve so tombeau, où la foule grossière, bien que sachant qu'il reposait en ce lieu, ne rendait l'hommage d'aucun culte. Cependant, après de longues périodes d'années, Cautin, qui est devenu évêque de cette même cité[2], gouverna étant diacre l'église de ce bourg. Une nuit qu'il était au lit, couché dans sa chambre qui était contiguë à l'église, il entendit comme un chœur de gens chantant à voix basse; il se lève, il aperçoit le temple tout resplendissant de lumière, et, plein d'étonnement, il regarde à l'intérieur; car sa chambre était située en haut contre les fenêtres de l'église; il voit alors autour du tombeau une multitude de personnages vêtus de blanc qui chantaient en tenant des cierges. Il regarda pendant très-longtemps, jusqu'à ce qu'ils fussent partis. Le matin venu, il donna l'ordre d'entourer le tombeau d'une grille, de le cou-

(1) Vers le temps de l'empereur Dèce (250) dit Grégoire, *Hist.*, l. I, ch. XVIII. Suivant d'autres il aurait été l'un des 70 disciples du Christ Sa vie fourmille de fables. (R.)

(2) Voy. *Hist.*, l. IV, ch. VII-XVI.

vallari, ac palliolis nitentibus obvelari, præcepitque reverentiam loco illi impendi. Ex hoc enim oratio super tumulum funditur, et auxilia antistitis impetrantur. Hæc ab ipsius episcopi ore audivi.

CAPUT XXXI.

De eo qui eulogias accepit a sacerdote.

Magna enim gratia est, si sacerdotium digne custodiatur in actu. Si enim homini iniquo ac persecutori justitiæ tantum contulit sacerdotium, ut prophetiam mereretur, id est Caiphæ, qui prophetavit unum oportere mori de populo, ne gens tota periret[1]; quanto magis timentibus Deum, et sancte ac pure sacerdotium custodientibus, tribui potest a majestate divina, ut etiam, juxta Jacobum[2], prosit infirmis cum oratione visitatio sacerdotis, et plerumque conferat præsidium sola tantum eulogiarum porrectio ejus ex manu, secundum illud quod apud Arvernos gestum in adolescentia mea in veritate cognovi. Quidam presbyter solitarius iter carpens, ad hospitiolum cujusdam pauperis Limanici[3] mansionem expetiit. Qua accepta, juxta morem sacerdotum, nocte a stratu suo consurgens, orationi astitit; sed et homo, quem necessitas compellebat lignum ex silvis evehere, valde mature surrexit; et sicut mos rusticorum habet, nondum inchoante luce, postulat cibum a conjuge, quæ sine mora porrexit. Acceptum vero homo ille panem, non prius comedit quam a sacerdote benediceretur, aut

(1) Joann. XI, 50.
(2) *Epist. S. Jac.*, V, 15.
(3) *Eupanici*, 2791.

vrir de tentures brillantes et voulut que ce lieu fût un objet de respect. Depuis cet événement on fait sa prière à ce tombeau et l'on y obtient la protection de l'évêque. J'ai appris ces choses de la bouche même de Cautin.

CHAPITRE XXXI.

De l'homme qui reçut d'un prêtre les eulogies.

C'est une grâce bien efficace que de garder dans tout acte du sacerdoce la dignité qui convient. Si en effet le sacerdoce a si largement doué un homme inique et persécuteur de la justice qu'il méritât le don de prophétie, je veux parler de Caïphe, qui prophétisa qu'il fallait qu'un homme mourût parmi le peuple pour que la nation ne mourût pas tout entière, combien plus la majesté divine peut-elle accorder à ceux qui craignent Dieu et qui gardent saintement et purement le sacerdoce? Elle est telle que, selon Jacques, la visite du prêtre et sa prière soulagent les malades et que souvent l'on reçoit assistance en prenant seulement les eulogies de sa main, comme j'ai appris, en toute vérité, dans ma jeunesse, que cela était arrivé en Auvergne. Un prêtre qui voyageait seul demanda à loger dans la chaumière d'un pauvre homme de la Limagne, qui le lui accorda. Suivant l'usage des prêtres, il se leva de son lit pendant la nuit et se mit en prière. Le pauvre homme, qui était obligé d'aller charrier du bois tiré des forêts, se leva aussi de grand matin, et, selon la mode de la campagne, demanda avant le jour à manger à sa femme, qui lui en apporta aussitôt. Cet homme ayant pris le pain ne le mangea pas qu'il ne fût béni par le prêtre et qu'il n'eût de cette façon reçu de lui les eulogies. Il les reçut donc, les mangea et partit. Il ne faisait pas encore jour qu'étant arrivé à la rivière il mit sa voiture et ses bœufs sur

ab eo eulogias acciperet. Quibus acceptis, sumpsit et abiit. Cumque ad amnem adhuc ante lucanum venisset, imposito plaustro cum bobus in ponte, qui super navem locatus erat, alterum transmeare cœpit in littus : verum ubi in medium amnis devenit, audivit vocem dicentem : « Merge, merge, ne moreris. » Cui respondens vox alia ait :« Sine tua enim admonitione quæ proclamas fecissem, si res sacra meis conatibus non obstaret. Nam scias eum eulogiis sacerdotis esse munitum, ideo ei nocere non possum. » At ille voces audiens, et personam nullius cernens, ac de se verba jactari cognoscens, consignans se cruce dominica gratias Deo egit, quod ei pars adversa prævalere non potuit. Tunc in littus ulterius progrediens, cum optato onere domum regressus est salvus.

CAPUT XXXII.

De duobus amantibus [1].

Duos fuisse apud Arvernum, virum scilicet et puellam, refert antiquitas, qui conjuncti conjugio, non coitu, et in uno stratu quiescentes, non sunt ab alterutro polluti in voluptate carnali. Post multos vero annos cum eis esset latenter vita castissima, ex consensu pari, vir tonsuratus ad clericatum, puella vero religiosum induit vestimentum. Factum est autem ut impletis diebus puella migraret a sæculo; denique vir ejus præparata sepultura, exhibuit corpusculum ad sepeliendum. Cumque eam sepulcro reconderet, arca-

(1) *De duobus conjugis virginibus quorum sepulcra sponte sibi conjuncta sunt*, 2791.

le pont que soutenait un bateau et commença à se diriger vers l'autre bord. Mais parvenu au milieu du fleuve il entendit une voix qui disait : « Noie-le, noie-le, dépêche-toi. — J'aurais fait sans ton avis ce que tu me dis, s'écria une autre voix, répondant à la première, s'il n'y avait une chose sacrée qui s'oppose à mes efforts ; car tu sauras qu'il est protégé par les eulogies d'un prêtre, qu'ainsi je ne puis lui nuire. » L'homme, entendant ces voix sans apercevoir personne et sachant qu'on parlait de lui, se signa du signe de la croix en rendant grâce au Seigneur de ce que l'ennemi n'avait rien pu contre lui. Il alla donc sur la rive opposée, puis revint en sa demeure avec la charge de bois qu'il voulait prendre.

CHAPITRE XXXII.

Des deux amants.

La tradition ancienne rapporte qu'il y eut à Clermont[1] un jeune homme et une jeune femme qui joints par le mariage, mais non par des liens intimes, et dormant dans le même lit, ne se souillèrent jamais l'un l'autre des voluptés charnelles. Après qu'ils eurent pendant bien des années gardé secrètement la vie la plus chaste, ils convinrent tous deux que l'homme prendrait la tonsure et la vie cléricale et que la femme revêtirait l'habit religieux. Celle-ci enfin ayant achevé sa carrière et quitté ce monde, son époux donna le corps pour qu'on l'inhumât dans la sépulture qu'il avait préparée. Comme on l'enfermait dans le tombeau, il révéla, en levant les mains au ciel, le secret qui existait entre eux et dit : « Grâces à toi soit rendues, artisan de toutes choses, de ce que telle tu as daigné me la confier, telle je te l'ai rendue, pure de toute tache de volupté. » Mais elle, souriant, lui dit : « Tais-toi, tais-toi, homme de Dieu, car il n'est pas

(1) Vers l'an 500. (R.)

num quod inter eos convenerat, elevatis manibus ad cœlum, pandit dicens : « Gratias tibi, rerum omnium artifex, ago quod sicut mihi eam commendare dignatus es, ita tibi reddidi ab omni voluptatis contagio impollutam. » At illa subridens, ait : « Sile, sile, vir Dei, quia non est necesse ut fatearis nostrum nemine interrogante secretum. » Post hæc obtecta opertorio recessit. Non post multum vero tempus et ipse migravit a sæculo, sepultusque est in loco suo. Erant autem in una quidem basilica, sed e diversis parietibus utrumque sepulcrum habebatur; et unum quidem ad meridiem, alterum ad aquilonem. Mane autem facto, inventa sunt pariter esse sepulcra, quæ usque hodie sic perdurant. Idcirco nunc incolæ duos amantes vocitant, et summo venerantur honore.

CAPUT XXXIII.

De Amabili presbytero.

Fuit etiam in supradicta Arverna urbe admirabilis sanctitatis Amabilis quidam, vici Ricomagensis[1] presbyter, qui virtutibus magnis præcellens, sæpe serpentibus dicitur imperasse. Nam ad hujus tumulum cum dux Victorius[2] despexisset orare, affixo e regione equo, nequaquam poterat amovere. Quem cum flagris stimulisque urgeret, et ille quasi æneus staret immobilis, tandem aliquando dux a suis commonitus, qui, ut ita dicam, ipsi pecudi similis erat factus, ad orationem descendit; cumque fideliter orasset, quo voluit ivit. Ad hujus sepulcrum energumenum vidi

(1) *Rigomagensis*, 2791 et alii.
(2) *Victurius*, 2204.

nécessaire de découvrir notre secret lorsque personne ne t'interroge. » On posa sur elle le couvercle du tombeau, et lui se retira. Il ne se passa pas beaucoup de temps qu'il ne quittât aussi le monde et il fut enseveli à la place qui l'attendait. Tous deux étaient dans la même église, mais les deux tombeaux se trouvaient contre des murailles opposées, l'un au midi, l'autre au nord. Le matin venu, on trouva les sépulcres placés tous deux dans la même direction, et ils sont encore de même aujourd'hui. Les gens du pays appellent cet homme et cette femme les deux amants et les honorent d'une vénération très-grande [1].

CHAPITRE XXXIII.

Du prêtre Amable.

Il y a eu encore[2], dans la même ville de Clermont, un certain Amable d'une admirable sainteté. Il était prêtre du bourg de Riom, et l'on dit qu'éminent par de grandes vertus il eut souvent le pouvoir de commander aux serpents. Le duc Victorius, ayant dédaigné de prier à son tombeau, ne pouvait plus s'en aller; son cheval était comme fixé au sol; il le poussait à coups de fouet et d'éperons, mais l'autre restait immobile, comme s'il eût été d'airain, jusqu'à ce qu'enfin, averti par les siens, le duc, qui était à peu près tombé dans le même état que l'animal lui-même, descendit pour prier; et, ayant fait sa prière avec ferveur, il alla où il voulut. A ce tombeau j'ai vu un possédé qui fut délivré et un

(1) Grégoire a développé cette légende dans son *Hist.*, l. I, ch. XLII.
(2) Au Ve siècle. (R.)

mundatum; perjurantem diriguisse ut ferrum, crimen confessum, illico absolutum.

CAPUT XXXIV.

De Georgia religiosa.

Fertur etiam fuisse in ea urbe puella quædam, religiosa atque devota Deo, quæ in rure commanens, quo ab urbica populatione submota liberius dignas Deo laudum hostias exhiberet, quotidie autem jejuniis et orationibus insistebat. Factum est igitur, ut migrans ab hoc mundo, ad basilicam oppidi causa sepeliendi portaretur : verum ubi levato feretro corpus per viam ferri cœpisset, adveniens grex magnus columbarum super eam volare cœpit, atque illuc volitando sequi quo hæc a proximis ferebatur. Qua in basilicam delata, grex totus super tectum ædis ipsius visus est consedisse; illaque sepulta, ad cœlos evolavere columbæ. Unde non immerito Georgia nuncupata est, quæ sic exercuit mentem cultura spiritali, ut adepto virginitatis sexagesimi fructus proventu, egrediens de sæculo, cœlestibus honoraretur exsequiis.

CAPUT XXXV.

De sepulcro effracto in basilica sancti Venerandi.

In basilica autem sancti Venerandi[1], quæ sancti Illidii est proxima, transvoluta cellula a parte occidentis fuit in qua multa ex marmore Pario sepulcra sculpta

(1) Basilica sancti Venerandi, 20 circiter passibus ab Illidiana, et paulo amplius ab ecclesia sancti Cassii dissita, etiamnunc superest in hortis monasterii Illidiani. (R.)

parjure qui, après être devenu roide comme le fer, confessa son crime et fut immédiatement absous.

CHAPITRE XXXIV.

De Georgia, pieuse femme [1].

On rapporte qu'il y eut aussi dans la même ville une pieuse fille dévouée à Dieu qui, vivant à la campagne afin de pouvoir, loin du monde de la ville, offrir à Dieu plus librement de dignes sacrifices de louanges, s'adonnait chaque jour au jeûne et aux prières [2]. Lorsqu'elle quitta ce monde, on la porta, pour l'ensevelir, à l'église de la ville; mais, dès qu'on eut levé le cercueil et commencé à cheminer avec le corps, il survint une bande nombreuse de colombes qui se mit à planer au-dessus d'elle, puis à la suivre en voltigeant vers l'endroit où ses proches la portaient. Quand on l'eut entrée dans l'église, la bande tout entière vint se poser sur le toit de l'édifice, et, dès qu'elle fut inhumée, les colombes s'envolèrent vers les cieux. Ainsi ce n'est pas sans raison qu'on l'a nommée Georgia, celle qui exerça tellement son âme par la culture des choses spirituelles qu'après avoir, en gardant sa virginité, obtenu la fructification au soixantuple [3], elle fut à sa sortie de ce monde honorée de funérailles célestes.

CHAPITRE XXXV.

Du sépulcre brisé dans la basilique de Saint-Vénérand [4].

Dans la basilique de Saint-Vénérand, qui est située près celle de Saint-Allyre, on remarque du côté de l'occident une

(1) En Auvergne on l'appelle *Sainte George*. (Voy. Chastelain et Savaron.)

(2) Morte le 15 février 500. (R.) Sa dépouille mortelle reposait encore du temps de dom Ruinart, dans l'église de Saint-Allyre de Clermont.

(3) Grégoire savait donc que le grec γεωργία signifie *culture*, et supposait le même savoir chez ses lecteurs.

(4) Voy. ci-dessus p. 189.

sunt, in quibus nonnulli virorum sanctorum ac mulierum religiosarum quiescunt. Unde non ambigitur eos esse Christianos, quia ipsæ historiæ sepulcrorum de virtutibus Domini et apostolorum ejus expositæ sunt. Eo quoque tempore, quo Georgius Vellavorum civis Arvernæ urbis comitatu potiebatur[1], pars transvolutionis illius, quæ per longinquæ incuriæ negligentiam pluviis erat infusa, super unum eorumdem sarcophagum ruit, opertoriumque ejus impulsum in frusta comminuit : in quo apparuit puella jacens, ita membris omnibus solidata, quasi nuper ab hoc sæculo fuisset assumpta. Nam facies manusque ejus cum reliquis artubus integræ erant, cum ingenti cæsariei longitudine, sed credo eam aromatibus fuisse conditam : vestimentum autem, quod artus tegebat exanimes, aquarum vi erat illæsum nullaque putredine resolutum, ac nigredine quacunque fuscatum. Quid plura? ita apparebat integra, ut dormiens potius quam mortua putaretur. Autumabant autem quidam nostrorum ob candorem vestimenti holoserici in albis eam transiisse. Aiebant enim annulos murenulasque aureas circa eam repertas, et clam ne episcopus sentiret, ablatas : nulla tamen ætas temporis nostri cujus meriti, generisque, aut nominis fuerit, aut opinione, aut lectione cognovit. Dum autem hoc corpusculum per anni unius spatium detectum jaceret, nec esset, qui respectu humanitatis huic adhiberet sepulcro tegumen, contigit ut uxor antedicti comitis post obitum viri graviter ægrotaret, ac diuturna valetudine obtenta, oculorum lumine mulctaretur. Quæ laxata a febre, vocat medicos,

(1) Vallavorum, 2204.

chapelle voûtée où se trouvent un grand nombre de tombeaux sculptés en marbre de Paros, parmi lesquels il en est qui appartiennent à des hommes saints et à de pieuses femmes reposant en ce lieu. On reconnaît ceux qui sont chrétiens à ce que les sculptures de leurs tombeaux représentent les miracles du Seigneur et des apôtres. A l'époque où Georges, citoyen du Velai, devint comte de Clermont[1], une partie de cette voûte que les pluies avaient délayée, par suite de la négligence et d'une longue incurie, tomba sur un de ces sarcophages, et, par la violence du choc, en mit le couvercle en morceaux. On y vit couchée une jeune fille aussi intacte de tous ses membres que si elle eût été tout récemment retirée d'entre les vivants du siècle ; son visage, ses mains, ses autres membres étaient entiers et sa chevelure était d'une longueur considérable; je crois, il est vrai, qu'elle avait été embaumée avec des aromates. Le vêtement qui couvrait son corps inanimé était sans aucune atteinte de l'humidité; il n'était souillé d'aucune moisissure, noirci d'aucune tache. Que dirai-je de plus? Elle semblait si pure qu'on l'eût crue endormie plutôt que morte. Quelques-uns des nôtres assuraient, à cause de la blancheur de ses habillements de soie, qu'elle était décédée dans la robe du baptême. Ils disaient aussi qu'on avait trouvé autour d'elle des anneaux et des chaînes d'or, mais qu'on les avait enlevés, et en secret, afin que l'évêque ne le sût pas. D'ailleurs, personne de notre temps n'a réussi à connaître, en interrogeant soit les opinions, soit les livres, ni quel fut son mérite, ni sa naissance, ni son nom. Ce pauvre corps ayant gî ainsi découvert pendant l'intervalle d'une année, sans que le respect humain portât personne à mettre au sépulcre un couvercle, l'épouse du comte dont nous avons parlé, après avoir perdu son mari, tomba gravement malade elle-même ; elle fut prise d'une longue souffrance et affligée de la perte de ses yeux. Dès que la fièvre l'eut quittée

(1) Vers l'an 569. (R.)

diversa adhibet studia, largitur et præmia : sed nullis potuit modis ab eisdem elicere medelam; donec tandem aliquando pietas Domini commota respiceret. Apparuit enim ei persona quædam per visum noctis, dicens : « Si vis visioni pristinæ restaurari, perge quantocius, et require lapidem múndum, ac sarcophagum puellæ quiescentis, quod in basilica sancti Venerandi detectum habetur, citius tege : mox detectis visibus oculorum tuorum, clare cuncta prospicies. » Quo facto, ut vas illud clausit opertorio, protinus apertis oculis lumen recepit ex integro. Unde non ambigitur esse eam nobilis meriti, quæ talia præstare potuit ægrotanti.

CAPUT XXXVI.

De aliis sepulcris sanctorum in eadem basilica.

Sunt autem in hoc loco multa sepulcra quæ, ut diximus, fidelium esse probantur. Habetur enim ibi tumulus huic a læva contiguus, longitudine, latitudine, altitudine, omnique positione consimilis. In hujus fronte superiore habetur scriptum :

SANCTÆ. MEMORIÆ. GALLÆ.

Est et illud nihilominus sepulcrum sculptum[1] meritis gloriosum, inter egressum basilicæ sancti Illidii et ingressum templi beati Venerandi in edito positum, in quo ferunt Alexandrum quemdam religiosum fuisse sepultum; de quo frequens infirmorum necessitas,

(1) Sic SB. At Colb. a (2204), Bad., Mor., Chol., *sculpti;* alii, *sculptis.* Bal., *multis.* Cæterum nulla jam exstant inter has basilicas sepulcra. (R.)

elle appela les médecins et leur prodigua ses dons; mais, par aucun moyen, elle ne put tirer d'eux de soulagement, jusqu'à ce qu'un jour enfin le Seigneur la regarda, ému de pitié. Une figure lui apparut la nuit en songe et lui dit : « Si tu veux recouvrer la faculté de voir comme autrefois, dépêche le plus que tu pourras de faire chercher une belle pierre et de recouvrir au plus vite le sarcophage de la jeune morte qui se voit à découvert dans la basilique de Saint-Vénérand. Alors la lumière de tes yeux à son tour se découvrira et tu verras clairement toutes choses. » Elle le fit, et, dès que le couvercle eut clos le sépulcre, à l'instant elle ouvrit les yeux et reprit complétement la lumière. D'après cela il n'est pas douteux qu'elle ne soit d'un haut mérite, celle qui a pu faire une telle chose pour un malade.

CHAPITRE XXXVI.

D'autres sépulcres de saints dans la même église.

Il y a dans le même endroit beaucoup de sépulcres qui, comme nous l'avons dit, appartiennent certainement à des fidèles. A gauche de celui dont il vient d'être question se trouve un tombeau qui lui est contigu et lui ressemble par sa longueur, sa largeur, sa hauteur et toute sa disposition. Il porte écrit en haut, sur la face antérieure :

A LA MÉMOIRE DE SAINTE GALLA.

C'est aussi un sépulcre glorieux par ses mérites que le tombeau sculpté qui se dresse sur un socle entre la sortie de la basilique de Saint-Allyre et l'entrée du temple du bienheureux Vénérand, et dans lequel fut enseveli, dit-on, Alexandre, un pieux personnage. En y grattant la pierre et en en buvant une solution, les malades que leur besoin fréquent y amène recouvrent aussitôt la santé; aussi est-ce un médicament si souvent demandé qu'à cause des bienfaits

eraso pulvere, hausta dilutione, extemplo consequitur sospitatem; unde tam frequens exigitur medicamentum, ut pro assiduis beneficiorum commodis transforatum ab aspicientibus cernatur. E regione autem hujus sepulcri, si ingrediaris per ostium in basilicam sancti Venerandi, dextra de parte sepulcrum parvulum contemplaberis super terram situm, rusticiori formatum lapide, sed ignotum est omnibus quis quiescat in eo. Nam haberi in eo divinum aliquid res ipsa quam dicturus sum pandit. Mendicus quidam, ut ipsi oculis nostris inspeximus, super ipsum erat solitus considere, sed credo eum, ut fragilitas humana præbet, in aliquod indignum facinus obvolutum : quia virtute quiescentis cum sonitu magno excussus, longe projectus est, sepulcrumque medium crepuit, quod usque nunc ita cernitur. Indignum quippe se hominem humatus existimavit, qui super hos artus deberet facere sessionem. In hac enim basilica et beatus martyr Liminius[1] est sepultus : cujus agonis historia cum ab incolis teneatur, nullus tamen ei cultus venerationis impenditur. Sunt enim ibi, ut diximus, illustrium meritorum viri, quorum nomina ignota incolis, scripta tamen, ut credimus, retinentur in cœlis.

CAPUT XXXVII.

De sanctorum Venerandi Nepotianique episcoporum sepulcris.

Est ibi et sepulcrum ipsius sancti Venerandi episcopi, a quo hæc ædes nomen accepit, sub analogio compositum; super quod, caput per fenestellam qui-

(1) De eo Gregorius lib. I *Hist.*, cap. XXXI.

continuels qu'elle procure on voit que la pierre est perforée. Du côté de ce sépulcre, si vous entrez par le portail dans la basilique de Saint-Venérand, vous y voyez à main droite un tout petit tombeau formé d'une pierre grossière posée sur la terre, et sans que personne sache quelle est la personne qui y repose. Cependant, le fait même que je vais raconter prouve qu'il y a dans ce tombeau quelque chose de divin. Un certain mendiant, comme nous l'avons vérifié nous-même de nos propres yeux, avait l'habitude de s'asseoir sur ce sépulcre ; mais je crois qu'il était, comme il arrive à la fragilité humaine, souillé de quelque crime honteux ; car, par un effet de la vertu de celui qui reposait en ce lieu, il fut repoussé avec un grand bruit, jeté au loin, et le sépulcre se creva par le milieu, ce qu'on voit encore aujourd'hui. Le défunt jugea indigne de lui cet homme qui croyait pouvoir se reposer sur de tels ossements. Dans cette basilique est également enseveli le bienheureux martyr Liminius[1] : les habitants du lieu ont l'histoire de sa passion, et cependant on ne lui accorde l'hommage d'aucun culte. Il y a aussi là, comme nous l'avons dit, des hommes d'illustre mérite dont les noms sont ignorés par les habitants de l'endroit, mais ils se trouvent, nous le croyons, gardés par écrit dans le ciel.

CHAPITRE XXXVII.

Du sépulcre des saints évêques Vénérand et Népotien.

Là aussi se trouve le sépulcre de l'évêque saint Vénérand lui-même[2], de qui cette basilique a reçu son nom. Il est placé sous le lutrin, dans le haut duquel se trouve une

(1) Mort vers l'an 258. (R.)
(2) Mort le 18 janvier 400. (R.)

cunque vult, immittit, precans quæ necessitas cogit, obtinetque mox effectum, si juste petierit[1]. Ibi et sanctus Nepotianus episcopus requiescit, qui fuit in sæculo summæ vir sanctitatis, obtinens nunc cum Domini potentia, quæ ab eo fuerint implorata. Sæpe enim super hæc sepulcra frigoriticorum oratio fusa desideratam obtinet medicinam.

CAPUT XXXVIII.

De monacho, quem orantem abbas spectabat.

Magna quondam fuerunt mundi luminaria quæ, ut sol radiis, ita mundum virtutibus illustrabant. Aiunt ergo in quodam monasterio fuisse monachum, qui cum apud alios juxta regulas monasteriorum orationi et lectioni insisteret, secretius tamen atque peculiarius omnipotenti Deo sacrificia reddebat orationum. Nam post impletum in oratorio cursum, elabebatur clam a præsentia fratrum : et abiens inter condensas rubos, buxosque et ilices, ubi jam spes erat quod a nullo nisi a solo inspiceretur Deo, prosternebat se in orationem. Verum postquam decumbens Dominum diutissime deprecatus fuisset, elevans se ab humo, erectis ad cœlum palmis atque luminibus, psalmorum tacite seriem recitabat : et in tanta compunctione cœlo erat intentus, ut rivi lacrymarum ab ejus oculis vehementer effluerent. Quod cum unus fratrum, cautius prosequens, prævidisset, abbati non siluit. Ille vero attentus quando ad hæc agenda properaret, prosecutus est a longe, et prostratus solo spectabat quid

(1) De sancto Venerando egit Gregorius lib. II *Hist.*, cap. XIII.

petite fenêtre par où toute personne peut, si elle veut, passer la tête pour demander ce dont elle a besoin et être exaucée si sa demande est juste. Là repose encore l'évêque saint Népotien[1], qui fut dans ce monde un homme d'une haute sainteté, et qui maintenant obtient par la puissance du Seigneur les choses qui ont été implorées de lui. A ces tombeaux, en effet, les fiévreux reçoivent souvent, après avoir dit leur prière, le soulagement qu'ils désirent.

CHAPITRE XXXVIII.

Du moine que son abbé regardait prier.

Il y eut autrefois de grandes lumières dans le monde; elles ont illustré le monde de leurs vertus comme le soleil l'éclaire de ses rayons. Ainsi l'on dit que dans un monastère il existait un moine qui, après avoir assisté avec les autres, suivant les règles du couvent, à la prière et à l'office, offrait ensuite en son particulier et plus secrètement au Dieu tout-puissant les sacrifices de la prière. Après avoir accompli dans l'oratoire l'ordre des dévotions prescrites, il s'échappait clandestinement du milieu de ses frères, puis s'en allait parmi les buissons épais, les ronces et les broussailles, où son espoir était de n'être vu que de Dieu seul, et il se prosternait dans la prière. Après être demeuré fort longtemps courbé à prier le Seigneur, il se levait de terre, et, tendant au ciel les mains et les regards, il récitait en lui-même la série des psaumes. Il aspirait au ciel avec une componction si vive que des ruisseaux de larmes coulaient impétueusement de ses yeux. Un de ses frères qui l'avait suivi avec précaution, ayant vu cela, n'eut garde de le taire à l'abbé; celui-ci, attentif au moment où le moine se disposait à recommencer, le suivit de loin, et, s'étendant sur le sol, attendit ce que le fidèle disciple allait faire. Mais, en donnant

(1) Mort le 22 octobre 388. (R.)

fidelis discipulus exerceret. At vero attentus a longe, vidit miraculum magnum. Nam ab utraque parte oris ejus flamma processerat, et in longo paulatim deducta, quasi funiculus super eum ascendit, conjunctaque simul pharum magnam effecit, quæ usque ad cœlos videbatur scandere : et quanquam coma in sublimi producta excrevit, non tamen erat noxia capiti. Stupens visu abbas, compressit se paululum : ille vero completa oratione ad monasterium rediit. Abbas autem per viam aliam est secutus, multis postmodum opprobriis monachum arguens ad vanam gloriam coercendam[1], non tamen indicans quæ vidisset.

CAPUT XXXIX.

De igne qui a reliquiis sanctorum sæpe prorupit.

Mysticum, ut opinor, hic ignis continet sacramentum, et tenebræ sensus mei eum intelligere non queunt, qualiter apparens lumen tantum præbet, nec quidquam adurit : unum tantum scio, quod justis aut super justos apparent ista. Nam Moysi in rubo reliquisque patribus apparebat in holocausto. Beati quoque Martini prorumpens e capitis vertice, cœlorum ardua penetravit[2]. Nam et Brachionem[3] abbatem sæpius audivi referentem, sicut in libro[4] Vitæ ejus scripsimus, dum in antedicti pontificis basilica nocturnas excubias celebraret, et reliquiæ sanctorum a

(1) Confer. cap. XXXIV, libri IV Historiæ.
(2) Id narrat Sulpicius Severus dialogo 2.
(3) *Bractionem*, 2,91.
(4) Vit. Patrum, cap. 15.

de loin toute son attention, il vit un grand miracle : de chaque côté de la bouche du moine la flamme sortait, et peu à peu, gagnant en largeur, montait au-dessus de lui comme une vapeur légère qui, en s'agglomérant, formait une lumière immense s'élevant, à ce qu'il semblait, jusqu'aux cieux ; et sa chevelure, attirée en haut, s'allongeait, mais sans lui faire à la tête le moindre mal. Stupéfait à cette vue, l'abbé se contint un moment, et le moine, ses oraisons achevées, revint au monastère. L'abbé l'y suivit par un autre chemin, et dans la suite il lui infligea, sans dire ce qu'il avait vu, beaucoup d'humiliations afin de réprimer en lui la vanité.

CHAPITRE XXXIX.

Du feu qui s'est souvent échappé des reliques des saints.

Ce feu renferme, je pense, quelque mystérieux sacrement, et les ténèbres de mon intelligence ne peuvent comprendre comment on lui voit répandre une si grande lumière sans qu'il brûle rien. Je ne sais que ceci seulement, c'est que de telles choses n'apparaissent qu'aux justes et sur les justes. Ce fut ainsi que virent ce feu Moïse dans le buisson et d'autres Pères dans leurs holocaustes ; ce fut ainsi que, s'échappant de la tête du bienheureux Martin, il s'éleva vers le haut des cieux. J'ai souvent entendu l'abbé Brachion raconter, comme nous l'avons écrit au livre de sa Vie, que, pendant qu'il célébrait dans la basilique de cet évêque les vigiles de la nuit, et qu'on avait posé sur l'autel des reliques de saints apportées par des étrangers, tout d'un coup

peregrinis delatæ super altare haberentur, subito globus ignis ab eisdem emergens usque ad cameram templi visus est conscendisse, sed non multis, ut ipse aiebat, ostensus est. Sic et in dedicatione oratorii nostri apparuit, sicut supra memoravimus.

CAPUT XL.

De visionibus pro patris mei infirmitate habitis.

Sed nec illud absurdum est credere, quod sæpius per visiones expertas Dominus revelare dignatur, qualiter aut honorentur sancti, aut infirmi medicamina consequantur. Nam recolo gestum in infantia, cum pater meus ab infirmitate humoris podagrici laboraret, et ardore febrium ac doloribus multis attenuatus, lectulo decubaret, vidisse me in visu noctis personam dicentem mihi : « Legisti, ait, librum Jesu Nave? » Cui ego : « Nihil aliud litterarum præter notas agnovi, in quarum nunc studio constrictus affligor. Nam hic liber prorsus an sit ignoro. » Et ait : « Vade, inquit, facitoque hastulam parvulam ex ligno, quod hoc nomen recipere possit, scriptumque ex atramento sub paterni capitis fulcrum colloca; erit enim ei præsidium, si quod loquor impleveris. » Mane autem facto, matri quæ videram indicavi; jubet impleri visionis præcepta. Quod cum fecissem, statim genitor ab infirmitate convaluit. Decurso quoque alterius anni curriculo, iterum ab hoc incommodo capitur : accenditur febris, intumescunt pedes, dolore pessimo nervi intorquentur. Hæc illo perferente, dum cum magno gemitu in stratu decumberet, vidi iterum personam

l'on vit un globe de feu s'élancer du milieu d'elles et monter jusqu'à la voûte du temple; mais, comme il le disait lui-même, ce prodige ne se montrait pas à beaucoup de personnes. Nous avons aussi mentionné plus haut (chap. xx) son apparition à la dédicace de notre oratoire.

CHAPITRE XL.

Des visions que j'ai eues pour la maladie de mon père.

Il n'est pas non plus absurde de croire que, souvent, on éprouve des visions par lesquelles le Seigneur daigne révéler comment les saints doivent être honorés et les malades obtenir du soulagement. Je me rappelle en effet qu'il est arrivé dans mon enfance que, mon père étant couché dans son lit, souffrant d'une affection goutteuse et très-affaibli par l'ardeur de la fièvre et par de grandes douleurs, je vis en songe pendant la nuit un personnage qui me dit : « As-tu lu le livre de Josué? » A quoi je répondis : « Je n'ai appris rien d'autre en littérature que les lettres de l'alphabet, et, dans ce moment même, je suis douloureusement retenu à leur étude. J'ignore entièrement jusqu'à l'existence de ce livre. — Va, répondit-il, qu'on fasse une petite baguette de bois sur laquelle on puisse mettre ce nom, et, après qu'on l'aura écrit avec de l'encre, place-le sous le chevet où repose la tête de ton père; si tu exécutes ce que je te dis, cela portera remède à son mal. » Le matin venu, je fis part à ma mère de ce que j'avais vu; elle ordonna que les prescriptions du songe fussent remplies, et, dès que je m'en fus acquitté, mon père se remit de sa maladie. Après que l'année suivante se fut écoulée, il fut repris du même mal; la fièvre s'allume, les pieds s'enflent, les nerfs se contractent avec une excessive douleur. Comme il souffrait ainsi et gisait sur son lit avec de profonds gémissements, je vis de nouveau en songe le même personnage, qui me demanda si je connaissais

in visione interrogantem me; si librum Tobiæ cognitum nunc haberem. Respondi, quod non legerim. Qui ait : « Noveris hunc fuisse cæcum, cujus filius, angelo comite dum iter ageret, in flumine piscem cepit, cujus, indice angelo, cor jecurque sustollens, patris subfumigat oculos, qui statim fugatis tenebris lumen recepit. Vade igitur tu, et fac similiter, et accipiet refrigerium dolorum genitor tuus. « Hæc matri cum referrem, confestim pueros ad amnem dirigit : piscis capitur, subtracta sunt de extis quæ jussa fuerant, et prunis imposita. At ubi primum fumus odoris patrem attigit, protinus tumor dolorque discessit.

CAPUT XLI.

De sancto Germano Autisiodorensi.

Germanus autem gloriosus confessor in urbe Roma[1] obiit : inde vero levatus post dies sexaginta, ad civitatem Autisiodorum[2] delatus, sepulturæ mandatus est. Tempore autem Teudechildæ[3] reginæ, Nunninus[4] quidam tribunus, ex Arverno de Francia post reddita reginæ tributa revertens, Autisiodorensem[5] urbem adivit, causa tantum religionis : provolutusque ad beati sepulcrum, cum diutissime orasset, extracto de vagina

(1) In Colb. a, emendatum est antiqua manu *Ravenna*. Sic et habet Bad. cum Herico (de mirac. S. Germ.) et quidem S. Germanus Ravennæ obiit. (R.)

(2) 2204, *Autisiodoro*, correct. *autisiodorum*; 2205, *audisiodero*.

(3) De hac vide notas in cap. XXXVI, libri IV.

(4) Al., *Numnius*. (R.)

(5) 2204, *Ausidiorensim*; 2205, *audisioderensim*.

maintenant le livre de Tobie. Je répondis que je ne l'avais pas lu. « Tu sauras, me dit-il, qu'il était aveugle et que son fils, cheminant en compagnie d'un ange, prit dans la rivière un poisson auquel, sur les indications de l'ange, il enleva le cœur et le foie, avec lesquels il soumit les yeux de son père à une fumigation qui chassa aussitôt les ténèbres et lui rendit la lumière. Va donc, toi, et fais de même, et ton père en obtiendra le rafraîchissement de ses douleurs. » Je répétai cela à ma mère, qui envoya de suite des serviteurs à la rivière. On prend un poisson et on tire de l'intérieur les parties commandées, qu'on met sur le charbon. A peine la fumée atteignit-elle l'odorat de mon père, que l'enflure et la douleur disparurent sur-le-champ.

CHAPITRE XLI.

De saint Germain d'Auxerre.

Germain, glorieux confesseur, mourut dans la ville de Rome[1]. Son corps fut levé au bout de soixante jours, conduit dans la cité d'Auxerre et livré à la sépulture. Dans le temps de la reine Teudechilde, un certain tribun nommé Nunninus, revenant d'Auvergne après avoir remis à la reine les tributs recueillis en France, entra dans la ville d'Auxerre uniquement dans un but de piété. Il se prosterna devant le sépulcre du bienheureux, et, après y avoir très-longtemps prié, il tira du fourreau son glaive et en frappa, tandis que personne ne le voyait, la pierre placée sur le sépulcre vénéré. Il en détacha ainsi un petit morceau, mais il resta

(1) Ou plutôt de Ravenne, le 31 juillet 448. (R.)

tigre[1], lapidem qui super venerabile sepulcrum habebatur, nemine videnti percussit. De quo excussa particula modica, tanquam æneus diriguit, ita ut nullum membrum posset ullatenus judicare, aut vocem emittere. Videntes autem eum pueri sic jacere, nesciebant quid ei evenisset. Accedens vero unus eorum, cum eum interpellasset, nullum ab eodem responsum accepit. Tunc ille, ut erat rigidus, in corde intelligens se damnatum, vovit dicens : « Scio me præsumptuosum exstitisse, beatissime confessor, sed devotio exegit ut præsumerem : et ideo si me dignaris absolvere, et ad propria cum tua gratia redire permiseris, in basilica has reliquias condens, festivitatem tuam devotissime annis singulis celebrare curabo. » Cujus clausum murmur vir sanctus intelligens, eum absolvit, et abire eum permisit incolumem. Qui veniens reliquias illas in ecclesia posuit, et sancti festa per singulos annos fideliter celebravit. Quodam autem tempore ad supradictam basilicam, in qua reliquiæ conditæ sunt, cum Avito episcopo accessimus. Quo cum sanctus pontifex jejunus ingressus fuisset hora quasi decima, omnes qui cum eo eramus, odorem liliorum et rosarum naribus hausimus, quod nobis beati pontificis præstitum merito non ambigimus. Erat enim mensis nonus. Actum in vico Musiacas.

---

(1) Bad., *ense*. In Bell., al. manu, sed antiqua, sic emendatum est : *extractumque gladium de vagina tigrem*, etc. Quartum pro sexto casu adhibet. (R.)

roide comme du bronze, de telle sorte qu'il ne pouvait plus du tout sentir aucun de ses membres ni pousser un cri. Ses serviteurs, qui le voyaient gisant ainsi, ne savaient ce qui lui était arrivé. Un d'eux s'approcha, le questionna et n'en reçut aucune réponse. Lui, pendant qu'il était ainsi roidi, comprenant que c'était une punition, fit un vœu dans son cœur en disant : « Je sais que je fus téméraire, bienheureux confesseur ; mais c'est la dévotion qui m'a poussé à la témérité, en sorte que, si tu daignes me pardonner et permettre que je rentre chez moi avec ta grâce, je renfermerai cette relique dans une église, et j'aurai soin de célébrer tous les ans ta fête en très-grande dévotion. » L'homme saint, comprenant son muet murmure, lui pardonna et lui permit de se retirer sain et sauf. Celui-ci, s'en revenant, plaça la relique dans une église, et célébra fidèlement chaque année la fête du saint. Un jour nous nous rendîmes avec l'évêque Avitus à cette église où la relique était déposée. Ce saint prélat y étant entré se trouvant encore à jeun, vers la dixième heure, nous tous qui étions avec lui sentîmes notre odorat frappé de l'odeur des lis et des roses, ce qui nous fut accordé, je n'en doute pas, par le mérite du bienheureux pontife ; or, c'était au mois de novembre. — Arrivé au bourg de Mauzac.

CAPUT XLII.

De Hilario Divionensi senatore.

Apud castrum Divionense[1] Hilarius[2] quidam ex senatoribus habitavit, habens conjugem, ex qua et filios dicitur suscepisse. Sed omnem domum suam ita in castitate atque omni puritate tam animi quam corporis excolebat, ut nullus ibi adulterium exercere præsumeret, essetque impletum in hac domo, quod dudum sancto repletus Spiritu apostolus prædicavit : *Honorabile connubium*, *et torus immaculatus*[3]. Hic itaque, tam inter dominos quam inter famulos castitate pollente, obiit vir ille : qui qualis quantusque fuerit juxta sæculi dignitatem, sepulcrum ejus hodie patefacit, quod marmore Pario sculptum renitet. Quo defuncto, et juxta humanam consuetudinem sepulturæ mancipato, mulier deducto anni circulo ægrotavit, obiitque atque abluta est. Et quoniam sepulcrum illud tam immensum erat, ut ipsam juxta imperium viri susciperet, amoto opertorio, dum locaretur in tumulo, subito elevata viri dextera conjugis cervicem amplectitur. Quod admirans populus, deposito secessit opertorio cognovitque quæ eis castitas, qui timor in Deum, quæ etiam inter ipsos dilectio fuisset in sæculo, qui se ita amplexi sunt in sepulcro.

---

(1) 2204, 2791, *Divionensim*.

(2) Laud., Bell. et Colb. a. *Helarius*, et sic passim, aut *Elarius*. Hoc caput laudat Chronicon sancti Benigni Divionensis. (R.)

(3) Heb. XIII, 4. (R.)

CHAPITRE XLII.

De Hilaire, sénateur dijonnais.

Dans la ville forte de Dijon[1] habitait un sénateur ayant avec lui sa femme de laquelle il eut, dit-on, des fils. Il entretenait toute sa maison dans une telle chasteté et une pureté si grande, tant de corps que d'esprit, que nul n'osait y commettre d'outrage aux mœurs et qu'on y accomplissait la parole de l'apôtre inspiré par l'Esprit saint : « Que le mariage soit honorable et la couche sans tache. » La chasteté était donc respectée en ce lieu, tant parmi les maîtres que parmi les serviteurs, quand mourut cet homme, dont l'importance, eu égard aux dignités du siècle, est aujourd'hui révélée par son sépulcre, sculpté en marbre de Paros. Après sa mort, on le déposa dans la sépulture suivant l'humaine coutume, et une année s'étant écoulée sa femme tomba malade; elle mourut et fut purifiée. Le sépulcre dont nous avons parlé était assez vaste pour la recevoir, et son mari l'avait ainsi ordonné. On enleva donc le couvercle, et, comme on la plaçait dans le tombeau, son époux leva tout à coup la main droite et embrassa la tête de sa femme. Le peuple, dans l'admiration, s'éloigna après qu'on eut remis le couvercle, comprenant quelle chasteté, quelle crainte de Dieu, quel amour entre eux dans ce monde avaient eus ceux qui s'étaient ainsi embrassés dans le sépulcre.

---

(1) Au ve siècle. (R.)

CAPUT XLIII.

De sancta Florida et Paschasia.

In hac autem basilica et sancta Florida quiescit quæ, ut ferunt incolæ, veste mutata, religiosa valde fuit. Est haud procul et alia basilica, in qua Paschasia[1] sancta quiescit. Hæc fertur apparuisse structoribus basilicæ sancti Benigni martyris, qui secus habetur, hortans ut ad opus cœptum insisterent, scirentque se martyris adjutorio adjuvari. Quæ in basilicam suam regressa nusquam comparuit.

CAPUT XLIV.

De sancto Tranquillo episcopo.

In hoc loco et Tranquillus beatus confessor requiescit, super terram sepulcrum habens, de quo magnum beneficium præstatur petentibus. Nam de mussulis supernatis medicamina populi promerentur, unde ego valde experimentum tuli. Namque cum manus meæ minutis efferbuissent pusulis, et dolores pessimos ob hoc graviter sustinerem, de hac mussula tactas, quiescente humore, protinus retuli sanas.

CAPUT XLV.

De Severino Burdegalensi[2] episcopo.

Habet et Burdegalensis urbs patronos venerabiles, qui sæpius se virtutibus manifestant, sanctum Severi-

(1) Ferè idem habetur in lib. I De gloria mart., cap. LI.
(2) 2204, *Burdigallinsi.*

CHAPITRE XLIII.

Des saintes Floride et Paschasie.

Dans la même église repose aussi sainte Floride, qui, au dire des habitants du lieu, quitta les vêtements du siècle et fut une très-pieuse femme. Non loin de là est une autre église où repose sainte Paschasie[1]. On raconte qu'elle apparut à ceux qui construisaient l'église de Saint-Benigne, qui en est voisine, les exhortant à redoubler de zèle pour l'ouvrage qu'ils avaient commencé et leur assurant qu'ils étaient favorisés de l'assistance du martyr. Rentrée dans sa basilique, elle ne reparut jamais.

CHAPITRE XLIV.

De l'évêque saint Tranquille[2].

Dans ce lieu repose aussi le bienheureux confesseur Tranquille, dont le sépulcre s'élève au-dessus du sol et procure de grands bienfaits à ceux qui le requièrent. La mousse qui croît à la surface offre aux gens un médicament dont j'ai moi-même fait largement l'expérience. En effet, mes mains s'étant couvertes de petits boutons qui me faisaient grandement souffrir de douleurs insupportables, je les fis toucher par cette mousse, et aussitôt, l'humeur s'apaisant, je les remportai guéries.

CHAPITRE XLV.

De Séverin, évêque de Bordeaux.

La ville de Bordeaux possède aussi des patrons vénérables qui se manifestent souvent par des miracles. Elle honore

(1) Morte en 177, le 9 juin. (R.)
(2) Évêque de Langres, VI siècle.

num episcopum suburbano murorum summa excolens fide : et licet jam dixerimus in prologo libri hujus, ut ea tantum scriberemus quæ Deus post obitum sanctorum suorum eis obtinentibus est operari dignatus, tamen non puto absurdum duci, si de illorum vita memoremus aliqua, de quibus nulla cognovimus esse conscripta. Sanctus igitur Severinus, ut ipsorum Burdegalensium clericorum fidelis ratio profert, de partibus Orientis ad eamdem destinatur urbem. Dum autem iter ageret, et ecclesiam Burdegalensem Amandus episcopus regeret, apparuit ei Dominus in visu noctis, dicens : « Surge, et egredere in occursum famulo meo Severino : et honora eum sicut honorari scriptura sancta docet amicum divinitatis ; melior est enim te meritisque sublimior. » Exsurgens autem Amandus episcopus, accepto bacillo in manu sua, perrexit in occursum ejus, nihil de viro sancto sciens, nisi quæ Dominus revelasset. Et ecce sanctus Severinus veniebat quasi obviam ei. Tunc appropinquantes sibi, ac propriis se nominibus salutantes, ruunt pariter in amplexus, deosculatique, fusa oratione, ecclesiam cum magno psallentio sunt ingressi. Quem deinceps in tantum dilexit ac veneratus est Amandus episcopus, ut eum in locum suum substitueret, ac ipse quasi junior habebatur. Denique post paucos annos, obiit beatissimus Severinus : quo sepulto, Amandus episcopus recepit locum suum, quem ei non dubium est per obedientiam redditum, quam in Dei sanctum exercuit. Ex hoc incolæ, cognita ejus sanctitate, patronum sibi asciscunt, certi quod si quandoque urbem aut morbus obrepat, aut hostilitas obsideat, aut aliqua querela percellat, pro-

entre autres avec une grande foi, dans un faubourg de son enceinte, saint Séverin; et, quoique nous ayions dit dans le prologue du présent livre que nous écrivions ces faits-là seuls que Dieu a daigné opérer après la mort de ses saints et par leur intercession, je ne pense pas cependant qu'on trouve déplacé que nous rapportions quelque chose de leur vie quand nous savons qu'il n'en a encore été rien écrit. Saint Séverin donc, ainsi que le rapporte une fidèle relation des clercs de Bordeaux eux-mêmes, fut envoyé des pays de l'Orient en cette ville. Comme il était en chemin, l'évêque Amandus, qui gouvernait l'église de Bordeaux, vit pendant la nuit, en songe, le Seigneur, qui lui dit : « Lève-toi et vas à la rencontre de mon serviteur Séverin, et l'honore comme l'Écriture sainte enseigne qu'un ami de Dieu soit honoré ; il est meilleur en effet que toi et plus grand par ses mérites. » L'évêque Amandus se leva, prit un bâton dans sa main et se hâta d'aller à la rencontre de l'homme saint, n'en sachant rien de plus que ce que le Seigneur lui avait révélé. Et voilà que saint Séverin venait comme au-devant de lui. Alors s'approchant, ils se saluent de leurs noms, se jettent tous deux dans les bras l'un de l'autre, et, ayant fait leur prière après s'être embrassés, ils entrèrent dans l'église en chantant à haute voix les psaumes. Par la suite, l'évêque Amandus chérit et honora Séverin à tel point qu'il le mit en sa place et qu'il paraissait comme son subalterne. Enfin, peu d'années après, le bienheureux Séverin mourut[1]. Lorsqu'il fut enseveli, l'évêque Amandus reprit sa place, qui lui fut rendue, il n'en faut point douter, à cause de l'obéissance qu'il avait eue pour le saint de Dieu. Connaissant par là la sainteté de Séverin, les habitants de Bordeaux le reconnaissent pour leur patron, certains que si parfois la maladie envahit leur ville, ou si l'ennemi l'assiége, ou si quelque dispute s'élève, le peuple, courant à la basilique du

(1) L'an 400, 23 octobre. (R.)

tinus concurrentes populi ad basilicam sancti, indictis jejuniis, vigilias celebrant, devotissime orationem fundentes, et mox ab imminenti calamitate salvantur. Vitam tamen hujus, postquam hæc scripsimus, a Fortunato presbytero conscriptam[1] cognovimus.

CAPUT XLVI.

De Romano ejusdem urbis presbytero.

Habetur in hoc territorio et sanctus Romanus presbyter, quem, ut scripta Vitæ ejus edocent, Martinus noster sepulturæ locavit. Est autem sepulcrum ejus contiguum Blaviensi castello super littus amnis Garonnæ, in quo sæpius naufragio perituros virtutis suæ salvat occursu, proclamantes inter fluctus torrentis undosi : « Miserere nostri, sancte Romane confessor Dei. » Sed mox sedata tempestate, optato littore potiuntur. Nec fas est tamen ullum perire naufragio, qui ejus basilicam amnis de medio contemplari meruerit. Quod et nos valde in grandi necessitate experti sumus. Nam cum imber creberrimus per multos defluens dies, amnem Garonnam extra littora ejecisset, atque impellente vento validis fluctibus exundaret, elevarenturque fluctuum montes validi, qui non parvum intuentibus ingererent metum, exoratus beatus confessor obtinuit, sicut credimus, virtutis suæ suffragio, ut compressis fragoribus, planum præberet fluminis alveum : et sic ingressi navem, ad ripam alteram sine periculo sumus devecti.

(1) Hanc deperditam esse dicit Ruinartius ex Browero.

saint, où des jeûnes lui sont prescrits, où il célèbre les vigiles et se livre très-dévotement à la prière, est bientôt sauvé de la calamité qui le menaçait. Après avoir écrit cela, nous avons appris que la vie de ce saint a été écrite par le prêtre Fortunat.

CHAPITRE XLVI.

De Romain, prêtre de la même ville.

Il y a aussi dans ce pays le prêtre saint Romain, qui fut, comme le montrent les écrits concernant sa vie, mis dans sa sépulture par notre Martin[1]. Son tombeau est contigu au château de Blaye, sur le bord de la Garonne, fleuve sur lequel il sauve souvent par la présence de sa vertu ceux qui, sur le point de périr en faisant naufrage, s'écrient du milieu des flots du torrent liquide : « Aie pitié de nous, saint Romain, confesseur de Dieu. » Bientôt s'apaise la tempête et ils débarquent sur le rivage, objet de leurs désirs. On ne peut pas non plus faire naufrage et périr tant qu'on obtient de pouvoir, du milieu du fleuve, contempler la basilique de saint Romain. C'est ce que nous avons éprouvé nous-même dans une circonstance fort périlleuse. Une pluie très-forte, qui était tombée pendant un grand nombre de jours, avait chassé la Garonne hors de ses rives, qu'elle inondait de torrents d'eau poussés par le vent, et les flots s'élevaient comme de fortes montagnes qui ne remplissaient pas de peu de crainte ceux qui les voyaient. Sur la prière qui lui en fut faite, le bienheureux confesseur obtint, nous le croyons, par le secours de sa puissance, de comprimer ce fracas et de rendre unie la surface du fleuve. Étant alors entrés dans notre navire, nous fûmes sans danger portés à l'autre rive.

(1) Le 24 nov. 382. (R.)

CAPUT XLVII.

De duobus presbyteris psallentibus.

Sunt etiam sub ejusdem territorii vico sepulti duo presbyteri, ut res ipsa declarat, egregiæ sanctitatis viri. Nam eos post sepulcra vivere, ipsius rei miraculum quæ geritur manifestissime docet. In una quidem sunt sepulti basilica, sed e diversis parietibus. Nam unius eorum sepulcrum a parte Austri, alterius habetur ad Aquilonem. Igitur cum ad implendum officium clerici psallentium cœperent exercere, et, choris a se factis, Domino turba canora concinere, miscetur publico vox utriusque psallentio : et unus quidem chorus unius vocis adjutorio adjuvetur, alius vero alterius vocis modulamine convalescit. Tantæque est suavitatis hujus concentus, ut audientium sæpe mulceat attentos auditus. Probantur et cum his pleraque indulgeri beneficia, si fidelis oratio præmittatur. Agitur autem hoc in vico Vodollacensi.

CAPUT XLVIII.

De Ecclesia Reontiensi

Haud secus et Reontio villa est in qua cum esset ecclesia catholica, advenientibus Gothis[1], ad suam sectæ immunditiam eam transtulerunt. Est autem secus eam domus magna, cumque adveniret vigilia paschæ, hic cum hæreticorum sacerdotibus parvulos in ecclesia nostra tinguebant; ut negato scilicet sacerdoti aditu baptizandi, facilius ad hanc sectam populus

(1) Sæculo quinto.

CHAPITRE XLVII.

Des deux prêtres qui psalmodient.

Dans ce même territoire se trouvent également ensevelis deux prêtres qui furent, comme certain fait le démontre, des hommes d'une remarquable sainteté. Ce fait miraculeux nous apprend de la manière la plus manifeste qu'ils vivent au delà du tombeau. En effet, on les a ensevelis dans une même église, mais contre deux murailles opposées : le tombeau de l'un est du côté du midi, celui de l'autre du côté du nord. Or, lorsque pour célébrer l'office, les clercs commencent le chant des psaumes, et que la troupe musicale, entonnant ses chœurs, élève au Seigneur ses voix réunies, la voix de ces deux prêtres se mêle à la commune psalmodie : l'un des chœurs est soutenu de la puissance de l'une des deux voix, l'autre s'affermit par les douces modulations de la seconde. L'harmonie en est si suave qu'elle charme souvent l'oreille attentive de ceux qui l'écoutent. Il est démontré aussi que l'on obtient par eux beaucoup de bienfaits, pourvu que l'on fasse d'abord avec foi sa prière. Ces choses se passent dans le bourg de Bouliac.

CHAPITRE XLVIII.

De l'église de Rions.

Non loin de là est aussi le village de Rions, où il y avait une église catholique, laquelle, les Goths étant survenus, fut consacrée par eux à l'impureté de leur secte. A côté de l'église était une grande maison. Quand arriva la veille de Pâques, les Goths de ce lieu baptisèrent les petits enfants dans notre église par la main des prêtres hérétiques, de manière à ce que le peuple fût plus aisément enveloppé dans leur secte, tandis qu'on refusait à notre prêtre le moyen de bapti-

implicaretur. Sed ille sagaci intentione, dum ii in ecclesia nostra essent, hic præparato ministerio, in domo eorum baptizare cœpit, illis in ecclesia baptizantibus : sed præcurrente divina ultione de infantulis quos ibi hæretici tinxerant, id est bis denos, nullus ad Clausum pertingere potuit vivens. Quod videntes hæretici, et domum suam ecclesiam fieri timentes, presbytero suam ecclesiam reddiderunt. De his vero quos ille baptizavit, nullus eo tempore est defunctus, nisi quem Dominus post legitimam ætatem vocare dignatus est.

CAPUT XLIX.

De Justino [1] et Misilino [2].

Intra terminum autem Beorretanæ urbis, in vico Sexciacensi, sanctus Justinus presbyter quiescit. Qui cum multis virtutibus polleat, sæpius ad sepulcrum ejus energumeni declamantes mundantur. Hujus meritis ac sanctitate propinquus est Misilinus, qui ejusdem ordinis officium in ecclesia habuit : qui apud Talvam vicum hujus territorii quiescit, similibus florens virtutibus.

CAPUT L.

De sancto Severo presbytero.

His urbe et termino sociatus sanctus Severus [3], et ipse presbyter ordinatus, nobili stirpe progenitus. Nam

---

(1) Bel., *Iustissimus*. (R.)

(2) Laud., Col. a et Bell. *Similinum* in indice appellant. (R) — Hunc 2204 (Colb. a) in indice *Similino*, in contextu *Missilinus*. Alii *Misselinum*.

(3) Bal., *Severinus*. Hunc nonnulli post Rosweydum putant esse Severum Sulpicium. (R.)

ser. Mais celui-ci, par une idée ingénieuse, se prépara à remplir son ministère comme ils étaient dans notre église, et, tandis qu'ils y faisaient des baptêmes, lui commença de baptiser dans leur maison. Cependant, la vengeance divine se hâtant de frapper les petits enfants que les hérétiques avaient plongés dans l'eau (il y en avait deux dizaines), aucun ne put atteindre vivant le jour qui clôt la semaine après Pâques. Voyant cela et craignant que leur maison ne devînt une église, les hérétiques rendirent la sienne à notre prêtre. De ceux que ce dernier baptisa, nul ne mourut alors, mais celui-là seul qui, après avoir parcouru l'espace ordinaire de la vie, fut jugé digne d'être appelé par le Seigneur.

CHAPITRE XLIX.

Des prêtres Justin et Misilin[1].

Sur le territoire de la cité de Béziers, dans le bourg de Serre, repose le prêtre saint Justin. Il brille par beaucoup de miracles, et les possédés, tout en proférant des cris, sont souvent guéris à son tombeau. Misilin, qui remplit dans l'église les fonctions du même degré, est voisin de lui par les mérites et la sainteté. Il repose au bourg de Talazac, dans le même territoire, et florit de même en miracles.

CHAPITRE L.

Du prêtre saint Sévère.

C'est encore à cette ville et à ce territoire qu'appartient saint Sévère[2], qui, lui aussi, avait été ordonné prêtre et était issu d'une noble origine. Sur les terres d'une maison de Serre, qui faisait partie de ses propriétés, il bâtit une

(1) Vulgairement saint Meseclin.
(2) Mort l'an 500, 1er août. (R.)

in rure domus Sexciacensis, quod in ejus sessione subsistebat, ecclesiam ædificavit : ex inde iterum in alia villa aliud ædificavit templum Dei, utrumque tamen sanctorum reliquiis communivit. Cum autem dies dominicus advenisset, celebratis missis uno in loco, ad alium pergebat. Erat autem inter utrasque ecclesias spatium, quasi millium viginti. Hoc ei erat opus per singulos dominicos dies. Factum est autem quadam Dominica, dum hoc iter tereret, et velocius cornipedem verberans calce properaret, caput ejus ramus mespoli arboris percuteret. At ille injuriam sentiens, ait : « Arescere te jubeat Deus, cujus nutu de terra egressa es. » Et confestim aruit arbor usque in ipsis virtutis suæ radicibus. Ille vero accedens quo ibat, celebratis solemniis, fuit in eodem loco tribus diebus. Quarta autem die regressus, cum vidisset arborem aridam, ait : « Væ mihi qui in amaritudine cordis maledixi huic arbori. Et ecce enim qualiter aruit. Et descendens prostravit se ad radices ejus, et ait ad Dominum : « Deus omnipotens, cujus nutu omnia gubernantur, cujus imperio non nata creantur, creata vivunt, mortua reformantur : cujus salubre præceptum tenentes, vivere nos post mortem corporis hujus credimus per futuram resurrectionem, tu præcipe ut revirescat hæc arbor, et sit sicut antea. » Et statim quasi per aliquam venarum dispositionem humor a terra consurgens, per totos arboris patulæ ramos uberi irrigatione diffunditur, laxansque nodos arentes, prorumpentibus foliis, revixisse ab astantibus est mirata. Magna enim illi fuit virtus ac eleemosyna, ita ut, sicut superius dictum est, in domibus suis ecclesias faceret, ac facultates suas in cibos pauperum erogaret. In una

église, et, dans un autre domaine, il éleva un autre temple à Dieu, les enrichissant l'un et l'autre de reliques des saints. Quand le jour du dimanche arrivait, il célébrait la messe en l'un des deux endroits, puis allait à l'autre. Or, il y avait entre les deux églises un intervalle d'environ vingt milles. C'était là sa besogne de tous les dimanches. Un certain dimanche il lui arriva, pendant qu'il faisait la route et qu'il pressait son cheval du talon pour aller plus vite, de se heurter la tête contre une branche de néflier. En sentant la douleur, il dit : « Que Dieu te dessèche ! lui par la permission de qui tu es sorti de terre. » Et au même instant l'arbre se dessécha jusqu'aux racines même de sa séve. Sévère alla au lieu vers lequel il se dirigeait, y célébra les saintes solennités et y demeura trois jours. Le quatrième jour, en s'en retournant, il vit l'arbre séché et dit : « Malheur à moi, qui ai maudit cet arbre dans l'amertume de mon cœur et qui suis cause que le voilà sec. » Et descendant de sa monture, il se prosterna au pied de l'arbre et s'écria vers le Seigneur : « Dieu tout-puissant, par la volonté de qui se gouvernent toutes choses, par la puissance de qui celles qui ne sont pas nées se créent, celles qui sont crées vivent et celles qui sont mortes se reforment, par qui nous croyons revivre nous-mêmes après la destruction de notre corps au moyen de la résurrection future si nous avons observé tes salutaires commandements, ordonne, ô Dieu, que cet arbre reverdisse et qu'il redevienne comme il était auparavant. » Et sur-le-champ, comme favorisée par quelque disposition particulière des pores, la séve s'élève de terre et se répand comme une irrigation bienfaisante dans toutes les branches de cet arbre à large ramure qui, amollissant ses nœuds desséchés et projetant ses feuilles, revient à la vie sous les yeux des assistants émerveillés. Sévère était d'une grande vertu et d'une grande charité, à tel point qu'il faisait de ses maisons des églises, comme il a été dit plus haut, et qu'il dépensait ses biens en nourriture pour les pauvres. Dans l'une

vero earum sepulcrum suum deposuit, in quo et sepultus est. Solitus erat namque flores liliorum tempore quo nascuntur, colligere ac per parietes hujus ædis appendere.

Ad subsequentem tomum

LIBRI DE GLORIA CONFESSORUM

FINIS.

Digitized by Google

de ces demeures il plaça lui-même le sépulcre où il est enseveli. Il avait coutume, au temps où naissent les lis, d'en cueillir les fleurs et de les suspendre aux murs de cette habitation.

Au volume suivant a fin du livre

DE LA GLOIRE DES CONFESSEURS.

Digitized by Google

ÉCLAIRCISSEMENTS

ET OBSERVATIONS.

Page 25 note 1.

Ajoutons à la note 1, page 25, relativement à la basilique de St-Martin de Tours, l'indication d'un ouvrage intitulé *De la destruction et du rétablissement des églises en France* (par M. Delahaye-Avrouin, *Paris*, Egron; in-4, 1822), dans lequel on trouve plusieurs gravures qui représentent diverses parties de cette église et un projet pour sa restauration. Elle a été, en effet, démolie en 1797, à la réserve de deux tours, l'une dont les étages moyens paraissent du XIIe siècle, l'étage supérieur du XIVe, et qui porte le nom de Tour de Charlemagne; l'autre appelée Tour de l'Horloge.

L'église de St-Martin, élevée sur son tombeau par St Brice, qui lui succéda, puis refaite par St Perpète, comme nous le dit Grégoire de Tours (*Hist.*, liv. X, chap. XXXI), brûlée dès les temps mérovingiens par le duc d'Aquitaine Wiliachaire, et réparée par le roi Chlotaire Ier, incendiée de nouveau en 838 et 853 par les Normands, rétablie après la retraite de ces barbares, incendiée encore en 994 par Foulques Nerra, comte d'Anjou, et restaurée encore en l'an 1014, par le trésorier Hervé, puis détruite en partie en 1123 dans une sédition des habitants contre le chapitre, enfin reconstruite immédiatement après, était une des plus riches églises de la chrétienté. Il suffira, pour en donner une idée, d'emprunter à l'ouvrage publié sur la vie de St Martin par l'abbé Nicolas Gervaise[1], la même année où parut l'édition de Grégoire donnée par dom Ruinart, les deux passages que voici :

« Charles le Bel fit séparer la tête du saint, qu'on exposa dans un reliquaire d'or, avec les châsses d'or et d'argent où étaient les corps de Brice, Perpétue, Grégoire, Eustoche, Eufrone et autres, au

---

(1) La vie de St Martin, évêque de Tours, avec l'histoire de la fondation de son église et ce qui s'y est passé de plus considérable jusqu'à présent. A Tours, chez J. Barthe, 1699, in-4.

dessus du tombeau qui fut alors séparé de l'église par une grille en fer. Louis XI la fit remplacer en 1479 par une grille d'argent, et dès l'année 1466 il avait fait fondre sa figure au naturel dans une posture de suppliant, et l'avait fait placer devant le tombeau. Elle était d'argent et pesait avec tous ses ornements 130 marcs; elle demeura jusqu'en 1562. La grille d'argent fut fondue par François Ier et Jacques de Semblançay, en 1522, au mois de juillet. Elle fut mise en pièces le 8 août et chargée à la porte de l'église dans des chariots escortés de plusieurs compagnies de soldats. On en fit des testons où d'un côté la figure du *treillis de saint Martin* était empreinte (p. 328-331). »

« Inventaire des vases d'or et d'argent, perles, pierreries, ornements d'autel, habits sacerdotaux et bijoux qui étaient dans le trésor de l'église de St Martin de Tours lorsqu'elle fut pillée par les hérétiques huguenots au mois de mars de l'année 1562, fidèlement extrait de deux inventaires : l'un fait en 1493, l'autre après le pillage en 1562 par le prince de Condé. » — VI. Dix châsses de vermeil, la plupart enrichies de pierreries, où étoient renfermés les corps des SS. évêques de Tours : Brice, Eustoche, Perpete, Euphrone et Grégoire. Les chefs de St Brice, St Grégoire de Tours, de Ste Cécile et Ste Radegonde, partie d'or, partie de vermeil, enrichis de pierreries. Un bras de vermeil où étoit un os du bras de St Sévère Sulpice qui a écrit le premier la vie de St Martin. — XI. La figure au naturel du roi Louis XI à genoux, avec son coussin, ses ornements royaux et son bonnet, enrichie de pierreries, le tout d'argent et du poids de 126 marcs 2 onces. — XXVII. Le grand livre des Évangiles écrit sur du vélin en lettres d'or[1] ayant un couvercle d'or du poids de 38 marcs, 4 onces, semé de perles et de pierreries; le Missel, écrit de même, en avoit un de vermeil du poids de 26 marcs et le grand Psautier un autre du même poids. — XXVIII. Le livre de la vie de St Martin, d'un caractère fort antique, étoit couvert de plaques d'ivoire et d'argent. Le livre des Évangiles dont on se servait plus souvent, avait un couvercle d'argent du poids de 33 marcs.

1. Ce précieux évangéliaire carolingien, décrit par les Bénédictins dans leur *Nouveau traité de diplom.*, t. III, p. 50, existe encore à la bibliothèque publique de Tours, dépouillé il est vrai de sa splendide reliure. Il a été l'objet d'une *Notice* récemment publiée (p. in-8, 1867) par M. Victor Luzarche, bibliothécaire de la ville.

Le Livre des Évangiles, du poids de 33 marcs, paraît s'être aussi conservé à la même bibliothèque; c'est un volume également du IXe siècle et du plus grand prix, quoique veuf de sa reliure primitive. Il est décrit sous le n° 24 (p. 18) dans le *Catalogue des manuscrits de Tours*, par M. Luzarche.

Celui des Épîtres un semblable. Celui des Collectes en avoit un du poids de 40 mars. Celui des Capitules un de 19 marcs. Presque tous ces couvercles étoient semez de perles et de pierreries » (Gervaise, p. 424).

PAGE 33.

A la suite des quatre livres de Grégoire de Tours sur les miracles de saint Martin, un manuscrit, provenant de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, contient une prose en l'honneur de saint Martin, suivie d'une oraison. Dom Ruinart rapporte l'une et l'autre en alléguant que ces morceaux, tirés probablement de vieux missels, sembleront à quelques personnes devoir trouver place parmi les œuvres de Grégoire. Nous ferons comme lui, et même nous essayerons de rétablir cette pièce en stances de quatre vers, comme elle devait avoir été primitivement chantée à l'église

Prosa de sancto Martino.

Sacerdotem Christi Martinum cuncta per orbem
Canat ecclesia pacis catholica,
Atque illius nomen omnis hæreticus
Fugiat pavidus.

Pannonia lætetur genitrix talis filii;
Italia exsultet atrix altrix tanti
Juvenis, et Galliæ trina divisio
Sacra certet litigia cujus esse debeat præsul.

Sed pariter habere se patrem omnes gaudeant;
Turonici soli ejus corpus foveant;
Hinc Francorum atque Germaniæ plebs omnis plaudat,
Quibus videndum inspexit dominum in sua veste.

Hic celebris est Ægypti partibus,
Græcia quoque cunctis sapientibus,
Qui impares se Martini meritis sentient,
Atque ejus medicamini.

Nam febres sedat, dæmonesque fugat,
Paralytica membra glutinat
Et mortorum sua precc
Trium reddit corpora vitæ pristinæ.

Hic, ritus sacrilegos destruit
Et ad Christi gloriam dat ignibus idola;
Hic nudis mysteria
Brachiis conficiens, præditus est cœlesti lumine.

Hic oculis ac manibus
In cœlum est totis suspensus,
Terrena cuncta respuit.
Ejus ori nunquam Christus abfuit,
Sive justitia vel quidquid
Ad vitam veram pertinet.

Igitur te cuncti poscimus, o Martine,
Ut qui multa mira hic ostendisti,
Etiam de cœlo gratiam Christi
Nobis supplicatu tuo semper infundas,
Etc.

Omnipotens sempiterne Deus, fons et origo totius boni, qui in beato Martino antistite glorificaris, laus virtutis ejus et robur fortitudinis illius, Gloria sanctitatis ejus et decor formæ ipsius, amor cordis ejus suspensioque animæ ipsius, lumen mentis ejus et dux itineris illius; qui in eo imaginis tuæ similitudinem mirabili expressione reformasti et per eum puritatis tuæ formam quodammodo palpabilem nobis exhibuisti; quem cum diligeret, te inspirante, justitiam odiretque iniquitatem, unxisti oleo exsultationis, non pro participibus tuis, sed inter maximos Unigeniti tui participes; exaudi, ipso intercedente, deprecationes nostras gravi peccatorum pondere pressas, et præsta ut preces ejus apud misericordiam tuam scelerum meorum maculas deleant, exempla me ad altiora pie operationis provocent, miracula a malis terreant, charismatumque ejus flagrantia ad currendum post te in odore unguentorum tuorum me pertrahat, imber doctrinæ ejus mei cordis duritiam infundat, omnique gratia, quam abs te boni auctore accepit, ad meæ proficiat devotionis atque salutis augmentum. Per eumdem....

Pages 189 et 409.

En quelques pages Grégoire de Tours fait deux fois allusion au verset de saint Matthieu (XIII, 28) si bizarrement quintessencié par saint Augustin. Cette sorte de jeu de chiffres consistant à comparer les trois degrés de la vertu chrétienne : Veuvage, Virginité, Martyre, à la bonne semence qui produit trente, soixante ou cent grains, paraît avoir été très-populaire dans les premiers siècles du moyen âge. Nous trouvons dans les poésies de Théodulfe, évêque d'Orléans, l'un des savants de la cour de Charlemagne, les dystiques suivants que nous ne nous chargeons pas de traduire, et dont l'énigmatique obscurité nous paraît provenir de ce qu'ils

étaient inscrits sous quelque peinture aux détails de laquelle ils font allusion et où les trois personnages étaient placés dans l'ordre suivant : Martyre, Veuvage, Virginité.

DE FRUCTU CENTENO, SEXAGENO ET TRICENO.

Est ager ecclesiæ partes distinctus in istas
  Semine de Domini quæ est animata bono.
Pars prima est centum, pars sexagena secunda ;
  Tertia tricenum continet inde gradum.
Et primo pereunte nequit mox ire secundus,
  Sed ratione locum tertius ejus adit.
Tertius et primum sequitur, hunc inde secundus,
  Sed tamen ad primum nemo redire valet.
Tertius en miseram linquit, petit atque secundus ;
  Haudquaquam primus, sed repetendus erit.

Page 338.

La bibliothèque publique de Clermont-Ferrand possède un précieux manuscrit à miniatures des petites œuvres de Grégoire de Tours dont j'ai pu recueillir jusqu'ici les variantes, grâce à l'extrême obligeance de M. G. Desbouis bibliothécaire de la ville. Cependant ce n'est que depuis l'impression de ce volume que j'ai eu connaissance de la partie de ce texte relative au livre *De la gloire des confesseurs*. Voici le peu qu'il fournisse à relever :

Chap. V : Apud *Artonam Arvernensim* vicum. *Vitalena* quædam... ; de *co* vici *Rigomanensis*.
XII. *Sagonthum*.
XXI. *Mallacense* monasterium... sed et *Litomeris*.
XXIII. *Cannonensis* vici.
XXIV. *Carnotino*.
XXX. *De sancto Austremonio*. *Austremonium*.... *Catiano*.
XXXII. Apud *Avernam*.
XXXIII. De *Amabile* presbytero *ricomense*. Vici *Rigomagensis*.
XXXVI. *Liminus*.
XLI. Civitatem *Autisiodoro*... *Teudilgilde* reginæ... ex *Arverne*... *Autisiodorensim*... *Musciacas*.
XLII. Apud castrum *enim Divionensim*.
XLVI. *Blavianensi* castello.

PAGES 408, 412.

Dans les chapitres XXXV et XXXVI du livre *De la gloire des confesseurs*, Grégoire parle avec complaisance des sépultures, antiques pour lui déjà, qui se trouvaient en abondance dans un quartier situé sous les murs de Clermont et qu'on a nommé depuis, comme on le nomme encore aujourd'hui, le faubourg St-Allyre. Ces sépultures se trouvaient principalement dans le voisinage ou à l'intérieur même de trois églises qui étaient groupées à vingt ou trente pas l'une de l'autre : St-Allyre, St-Vénérand, et une troisième dont Grégoire ne dit pas le nom, St-Cassi. Le saint évêque devient dans ces curieux chapitres un véritable archéologue lorsqu'il ajoute qu'on distinguait la religion à laquelle avaient appartenu les personnages enfermés dans ces tombeaux, en examinant si les scènes sculptées à l'extérieur représentaient des faits de la vie du Christ, et lorsqu'il rapporte une des inscriptions qu'on y lisait : *Sanctæ memoriæ Gallæ.*

Onze cents ans après, à la fin du dix-septième siècle, les choses n'avaient pas beaucoup changé. Le faubourg de St-Allyre s'était peuplé d'habitants ; les trois églises avaient probablement été plus d'une fois reconstruites, mais elles existaient encore toutes trois ; les cimetières qui les avaient environnées ne se voyaient plus, mais leurs morts, pour la plupart, reposaient tranquillement cachés sous les jardins de l'abbaye de St-Allyre ou transportés à l'intérieur des trois vieilles basiliques. Tel était du moins l'état de choses que constate dom Ruinart dans ses notes sur cet endroit des ouvrages de Grégoire. « Dans ces trois églises, dit-il, on voit encore d'antiques tombeaux de saints, ou du moins de chrétiens, tels que les décrit Grégoire, mais principalement dans l'église de Vénérand où il y en a plusieurs sur lesquels sont représentées la prédication du seigneur Christ, la multiplication par lui faite des pains et des poissons et autres saintes histoires suivant l'usage de ces anciens temps, comme on peut le voir dans la *Rome souterraine* et dans d'autres monuments antiques de l'Église. Mais il n'y en a plus aucun maintenant hors de ces églises, soit qu'on les ait transportés dans l'intérieur d'icelles, soit qu'ils aient été abîmés sous les ruines des vieux édifices lors des invasions que l'Auvergne eut à subir de Normands. » (Col. 921, note.) A la suite de ces renseignements, dom Ruinart rapporte cinq inscriptions appartenant à ces sépultures chrétiennes : la première consacrée à

saint George, deux autres relatives à Corvus, oncle de St. Allyre, et à St Just évêque de Clermont ; les deux dernières à des personnages inconnus.

La révolution de 1789 a fait disparaître et l'abbaye de St.-Allyre et les trois vénérables églises du faubourg; des constructions nouvelles cachent jusqu'à leur emplacement, après avoir dissipé les anciennes sépultures, qui de temps en temps apparaissent encore aujourd'hui sous la pioche des ouvriers. Cependant le souffle moderne n'a pas tout emporté. Deux de ces beaux sarcophages sculptés au IVe ou au Ve siècle, en marbre de Paros comme dit Grégoire, c'est-à-dire en marbre blanc, subsistent encore dans leur entier. L'un sert d'autel à la chapelle de St-Pierre dans l'abside de la cathédrale de Clermont ; il présente sur la face antérieure une suite de sept arcades à plein cintre sous lesquelles se trouvent le Christ et ses douze apôtres; le Christ debout sous l'arcade du milieu, et les apôtres deux à deux sous les six autres ; les piliers, les chapiteaux et les archivoltes sont richement décorés ; mais les figures, d'un travail presque barbare. Aux deux faces latérales du sarcophage sont sculptées, à gauche une chasse au tigre, à droite une chasse au lion. L'autre tombeau dont nous voulons parler est d'une main plus habile quoiqu'il porte un des caractères qui décèlent la sculpture des derniers temps du Bas-Empire, savoir le coup de tarière, formant une petite cavité cylindrique, pour exprimer les creux principaux. Il a aussi servi d'autel, m'a-t-on dit, dans la cathédrale; il décore aujourd'hui, au même titre, la chapelle des Carmes deschaux (jadis de l'abbaye de Chantoin) à l'entrée du cimetière actuel de Clermont. Les scènes sculptées qu'il représente sont : sur les faces latérales, l'entrée du Christ à Jérusalem et le Christ au puits avec la Samaritaine ; sur la face antérieure : à gauche Moïse faisant jaillir l'eau du rocher et le Christ guérissant l'aveugle-né ; à droite l'hémorroïsse baisant la robe du Christ et la résurrection de Lazare ; au milieu, la défunte : une belle jeune femme enveloppée de longues draperies, la tête couverte de la perruque des dames romaines, le cou paré d'un collier de perles et les deux bras étendus ; tout son corps exprime par un gracieux mouvement l'aspiration vers le ciel. A ses côtés sont deux hommes tenant chacun à la main un volume, « le livre de sa vie. » Tous les personnages sont drapés avec ampleur et chaussés de sandales. Le Christ est imberbe et sans aucun attribut particulier, excepté dans la scène de la Samaritaine où il porte une légère moustache et sur la tête une sorte de toque.

Ce monument a été publié dans le *Tableau de la ci-devant province d'Auvergne* par M. Rabani-Beauregard; *Paris*, in-8, 1802 (gravure de Gault de St-Germain), dans deux ouvrages de M. J. B. Bouillet sur Clermont, et dans *l'Ancienne Auvergne et le Velai*, par Ad. Michel, Clermont, in-fol. 1842 (dessin d'Anat. Dauvergne).

Le musée de Clermont-Ferrand, s'il est permis de donner le nom de musée au dépôt provisoire où la municipalité de cette ville enfouit depuis près de vingt ans, sans ordre et sans l'ombre d'inventaire, les précieux débris de sa splendeur passée, renferme encore quatre ou cinq autres fragments de sarcophages sculptés. Ces fragments annoncent des ouvrages analogues à ceux que je viens de décrire. On trouve aussi dans ce dépôt trois inscriptions à pen près contemporaines de Grégoire de Tours, qui ont été l'objet d'une note de l'abbé Lebeuf insérée en 1759 au t. XXV des *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres.*

Quant aux cinq inscriptions citées par dom Ruinart, elles paraissent être perdues, sauf celle de Corvus oncle de St. Allyre, qu'on a retrouvée il y a pen d'années dans les démolitions d'une maison de la ville et qui a été l'objet d'une brochure intitulée : *Notice sur une inscription découverte dans le faubourg St-Allyre et sur l'église de N. D. d'Entre-saints* (*St-Allyre*), par M. Peghoux; Clermont, 1854, in-8 de 32 pag., avec un fac-simile de l'inscription.

On trouve aussi dans la *statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*, par J. B. Bouillet (1846) le dessin d'un fragment de sarcophage provenant de l'ancien Clermont, mais qui en a disparu depuis, et offrant cette particularité intéressante, qu'il appartenait à l'un des tombeaux païens signalés par Grégoire de Tours. Ce fragment représente une douzaine de personnages, parmi lesquels une femme éplorée recueillant ses pleurs dans deux lacrymatoires qu'elle place sous ses yeux, et il porte l'inscription suivante : D. M. EMMAE LVCIAE ‖ M. LVCIAE. F. VIX. ‖ ANN. XVII. M. V.

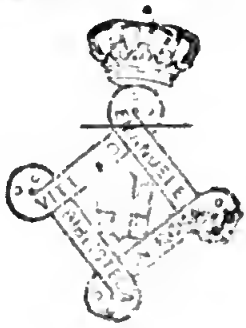

552,615

HAG2022027

TABLE DES MATIÈRES.

MIRACLES DE SAINT MARTIN.

I.

Chap.		Pages.
Préface		3
I.	Que Sévère a écrit la vie de saint Martin	7
II.	Que le bienheureux Paulin a écrit en vers la même vie	9
III.	De la consécration et de la mort de saint Martin	17
IV.	Comment sa mort fut révélée au saint évêque Severin par un chœur céleste	19
V.	Comment cette mort fut de même révélée au bienheureux Ambroise	21
VI.	De la translation du bienheureux corps de saint Martin	25
VII.	Du moine Théodemond	29
VIII.	D'une femme aveugle nommée Chainemonde	31
IX.	Du bienheureux Baudin, évêque	33
X.	De celui qui porta les reliques du saint à Cambrai	35
XI.	De la conversion du roi de Galice et de son peuple	37
XII.	De la reine Ultrogothe	43
XIII.	De celui qu'une pustule avait mis à l'extrémité	45
XIV.	D'un château d'Italie appelé Terzio	47
XV.	De l'huile de la lampe qui brûle au-dessus de l'image du saint	49
XVI.	Du procurateur Placide	*Id.*
XVII.	Des choses arrivées à Amiens	51
XVIII.	De l'oratoire de Siran	53
XIX.	De Bella l'aveugle	*Id.*
XX.	D'Ammonius tombé dans un précipice	55
XXI.	D'un autre qui fut pendu	57
XXII.	Du perclus Léomère	59
XXIII.	De Wiliachaire qui fut délivré de ses chaînes	61

Digitized by Google

Chap.		Pages.
XXIV.	De la faiblesse du comte Alpin	63
XXV.	Du perclus Charigisèle	*Id.*
XXVI.	D'Aquilinus le fou	65
XXVII.	De Charivald, infirme	67
XXVIII.	D'une corde coupée	*Id.*
XXIX.	Du roi Charibert, qui envahit les biens de l'Église	69
XXX.	D'Eustoche de Poitiers	71
XXXI.	De celui qui se parjura dans le saint portique	73
XXXII.	Comment sa vertu me ramena de maladie à santé	75
XXXIII.	De la démence de notre clerc	79
XXXIV.	Comment sa vertu éloigna la tempête de notre champ	81
XXXV.	Du bois de ses bienheureux barreaux qui nous fut apporté	*Id.*
XXXVI.	Comment sa vertu nous préserva des ennemis	83
XXXVII.	Des dyssentériques	85
XXXVIII.	Des énergumènes et des fiévreux	87
XXXIX.	De l'aveugle Léomérie	*Id.*
XL.	Du paralytique Securus	89

II.

DES MIRACLES QUI ONT ÉTÉ FAITS POSTÉRIEUREMENT A NOTRE VENUE A TOURS.

I.	Comment je fus délivré de la fièvre et de la dyssenterie	93
II.	De la maladie de Justin	97
III.	De Maurouse la gontteuse	99
IV.	Sur le serf du prêtre Simun	101
V.	Du paralytique d'Auxerre	103
VI.	Du paralytique d'Orléans	105
VII.	Du paralytique de Bourges	*Id.*
VIII.	De l'aveugle rendue à la lumière	107
IX.	D'un autre aveugle	*Id.*
X.	De la femme délivrée d'un flux de sang	109
XI	De la femme boiteuse	*Id.*
XII.	Guérison d'un dyssentérique	111
XIII.	D'un aveugle rendu à la lumière	113
XIV.	De la jeune fille paralytique	115

Digitized by Google

Chap.		Pages.
XV.	D'un aveugle rendu à la lumière	117
XVI.	Des choses qu'un matelot raconta	*Id.*
XVII.	Du duc Gontran	119
XVIII.	De Landolfe le lunatique	121
XIX.	De Theudomer, le diacre aveugle	125
XX.	De Didier, énergumène	127
XXI.	De l'homme qui avait la main nouée	*Id.*
XXII.	De la matrone Rémie	*Id.*
XXIII.	De Vinaste, aveugle	129
XXIV.	De l'homme qui était noué de tous ses membres	131
XXV.	Du paralytique guéri	135
XXVI.	De Piolus le muet	139
XXVII.	De la femme paralytique	141
XXVIII.	De la femme aveugle	143
XXIX.	Des deux aveugles	*Id.*
XXX.	De la femme muette	145
XXXI.	D'une autre femme infirme	*Id.*
XXXII.	De l'huile augmentant de quantité au tombeau du saint.	147
XXXIII.	D'Allomer qui était noué	151
XXXIV.	Du clerc aveugle	153
XXXV.	Des prisonniers délivrés	*Id.*
XXXVI.	Des reliques que portait l'évêque Léodovald	155
XXXVII.	De l'énergumène guéri	*Id.*
XXXVIII.	De la jeune muette	157
XXXIX.	De ce que le prêtre Aredius emporta comme répandant la bénédiction	*Id.*
XL.	De Sisulfe l'estropié	159
XLI.	D'un aveugle rendu à la lumière	163
XLII.	D'un homme qui avait la main paralysée	165
XLIII.	Du petit enfant ressuscité	*Id.*
XLIV.	D'un autre aveugle rendu à la lumière	167
XLV.	Des deux enfants guéris	169
XLVI.	Du boiteux redressé	171
XLVII.	Du paralytique traîné par un bœuf	*Id.*
XLVIII.	De celui qui avait les mains et les pieds noués	173
XLIX.	De celui qui vint le bras paralysé	*Id.*
L.	D'un aveugle rendu à la lumière	175
LI.	Des dyssentériques	*Id.*

Chap.		Pages.
LII.	D'un autre qui fut guéri d'une humeur douloureuse.....	177
LIII.	D'un insensé ramené à la raison.....	*Id.*
LIV.	De la jeune fille aveugle, à Lisieux.....	181
LV.	De l'enfant qui avait la main perclue.....	*Id.*
LVI.	De la femme qui vint ayant les doigts contractés contre la paume de le main.....	183
LVII.	De celle qui, ayant travaillé le jour de la fête de saint Jean (Baptiste), tomba malade.....	185
LVIII.	D'un homme aveugle et perclus.....	187
LIX.	D'une autre femme qui fut vendue après avoir reçu la liberté.....	*Id.*
LX.	De ma douleur des yeux et de la tête.....	189

III.

I.	De mon mal de gorge.....	197
II.	De la guérison d'une jeune fille débile.....	199
III.	De l'homme à la main duquel un bâton s'attacha.....	*Id.*
IV.	De la guérison d'un paralytique.....	201
V.	D'un aveugle éclairé.....	*Id.*
VI.	D'une débilité guérie.....	*Id.*
VII.	De celui qui fabriquait une clef le dimanche.....	203
VIII.	D'un mort ressuscité.....	*Id.*
IX.	D'un homme qui avait le pied estropié.....	207
X.	De la jambe de ma mère.....	209
XI.	D'une femme qui eut la jambe guérie.....	*Id.*
XII.	D'un garçon guéri du délire.....	211
XIII.	De la guérison du pied de Théoda.....	*Id.*
XIV.	D'un homme courbé.....	*Id.*
XV.	De l'infirmité de Gundulfe.....	213
XVI.	D'un aveugle qui recouvra la vue.....	215
XVII.	De l'oreille de Siggon le référendaire.....	217
XVIII.	De la maladie des animaux.....	219
XIX.	D'un aveugle qui recouvra la vue.....	221
XX.	D'un autre aveugle qui recouvra la vue.....	*Id.*
XXI.	De Julien qui était contrefait.....	223
XXII.	D'une femme qui recouvra la vue auprès du lit du saint.	*Id.*
XXIII.	D'un muet que ses frères avaient dépouillé de ses biens..	225

Chap.		Pages.
XXIV.	De l'augmentation de l'huile	227
XXV.	D'une femme qui ent les doigts redressés	229
XXVI.	D'une femme contrefaite	*Id.*
XXVII.	D'un enfant contrefait	231
XXVIII.	D'un aveugle qui recouvra la vue	*Id.*
XXIX.	D'un homme ayant en la main adhérente à un bâton.	*Id.*
XXX.	D'un enfant dont l'estomac était malade	233
XXXI.	D'une femme dont la main droite était desséchée	*Id.*
XXXII.	D'une femme dont les mains adhérèrent ensemble	235
XXXIII.	De la maladie des chevaux	*Id.*
XXXIV.	D'une contagion accompagnée de tumeurs	237
XXXV.	De deux paralytiques, et d'un aveugle qui fut guéri	239
XXXVI.	D'Auguste qui était contrefait	*Id.*
XXXVII.	D'une jeune fille muette	*Id.*
XXXVIII.	D'un diacre de Châlons	241
XXXIX.	D'une femme contrefaite et aveugle	243
XL.	De la guérison d'un paralytique	245
XLI.	D'une jeune fille dont les chaînes se brisèrent	*Id.*
XLII.	Du livre de sa Vie sauvé du milieu des flammes	247
XLIII.	De la guérison de deux serviteurs	249
XLIV.	De Malulfus qui était contrefait	*Id.*
XLV.	D'un autre qui ent les mains redressées	251
XLVI.	D'une femme dont le bras s'était contracté	*Id.*
XLVII.	De celui qui était enfermé pour une dette	253
XLVIII.	D'une femme aveugle qui recouvra la vue	*Id.*
XLIX.	D'un paralytique impotent de tout son corps	255
L.	D'un prêtre guéri des frissons	*Id.*
LI.	De la guérison du jeune fils de Cardégisile	257
LII.	D'un clerc qui avait la dyssenterie	259
LIII.	D'un pendu délivré. Item d'un autre	*Id.*
LIV.	De la guérison d'un muet	261
LV.	D'une femme dont la main s'était contractée	*Id.*
LVI.	D'une femme contrefaite et aveugle	263
LVII.	D'un aveugle qui recouvra la vue	265
LVIII.	De la guérison d'un paralytique et de deux aveugles, et de la purification de deux possédés	*Id.*
LIX.	D'un enfant qui avait la fièvre	267
LX.	Des faits qui se sont accomplis dans mon voyage	269

IV.

Chap.		Pages
.	De mon mal de ventre	275
II.	De ma langue et de mes lèvres	277
III.	D'un enfant guéri de la fièvre	*Id.*
IV.	D'un homme contrefait, d'une femme aveugle et de trois possédés	279
V.	Du serf de Théodulfe	*Id.*
VI.	De la guérison de beaucoup d'infirmités	*Id.*
VII.	D'un raisin en Galice	281
VIII.	De la basilique du saint dans la ville de Saintes	285
IX.	De deux dyssentériques	*Id.*
X.	Des patènes provenant du saint	*Id.*
XI.	De Blidéric qui n'avait pas eu de fils	287
XII.	D'une femme aveugle dans le village de Tornes	289
XIII.	Du rétablissement d'une main desséchée	291
XIV.	De l'infirmité de Bandégisile	*Id.*
XV.	D'un homme qui transporta de la cire	293
XVI.	De la délivrance d'un prisonnier	295
XVII.	D'un enfant aveugle	297
XVIII.	D'une jeune fille aveugle	299
XIX.	D'un homme contrefait et aveugle	*Id.*
XX.	Item d'un autre aveugle	301
XXI.	Des eulogies qu'offrit Motharius, citoyen de Tours	*Id.*
XXII.	D'un homme contrefait qui fut redressé	303
XXIII.	De la guérison d'une femme aveugle et d'un homme impotent	*Id.*
XXIV.	De la guérison de plusieurs aveugles et possédés	305
XXV.	D'une jeune fille guérie de la fièvre	*Id.*
XXVI.	Des prisonniers délivrés	307
XXVII.	De la guérison du serf impotent de l'évêque Nonnichius.	309
XXVIII.	De la fièvre de Claudius, chancelier royal	*Id.*
XXIX.	De ce que l'abbesse Agnès de Poitiers apprit d'un batelier.	*Id.*
XXX.	Des miracles du monastère de Lignigé	311
XXXI.	D'une source dont le saint obtint l'ouverture par la prière	315
XXXII.	De l'incendie de la ville de Poitiers	317

Digitized by Google

Chap.		Pages.
XXXIII.	Du serviteur guéri de la fièvre	319
XXXIV.	De Léodulfe qui était insensé et impotent	*Id.*
XXXV.	D'un homme innocent accusé par la calomnie et délivré.	*Id.*
XXXVI.	De la guérison d'une femme devenue muette	321
XXXVII.	De la guérison de fiévreux	323
XXXVIII.	D'aveugles, de possédés et de paralytiques	325
XXXIX.	De prisonniers relâchés	*Id.*
XL.	De Mauranus qui était muet	*Id.*
XLI.	D'un homme contrefait et de prisonniers qui furent délivrés	327
XLII.	D'un autre qui était contrefait	329
XLIII.	De la guérison d'enfants fiévreux	*Id.*
XLIV.	De la folie de Principius	331
XLV.	De la guérison de Léodulfe, aveugle	*Id.*
XLVI.	De deux autres hommes contrefaits	333
XLVII.	D'un incendie éteint par son aide	335

GLOIRE DES CONFESSEURS.

I.	Des vertus des anges	343
II.	De saint Hilaire, évêque de Poitiers	345
III.	De saint Eusèbe, évêque de Verceil	347
IV.	De saint Martin, évêque de Tours, et du tombeau de saint Gatien	351
V.	Du même sujet et du tombeau de la vierge Vitalina	*Id.*
VI.	De la pierre sur laquelle le saint s'assit	357
VII.	De l'arbre relevé	359
VIII.	De l'oratoire de la ferme de Martigni	*Id.*
IX.	De l'huile du sépulcre de saint Martin	361
X.	Du raisin de la vigne qu'il planta lui-même et de la cire de son tombeau	363
XI.	Des miracles qu'il opéra chez les Tonnerrois	365
XII.	De son monastère en Espagne	367
XIII.	De l'hérétique qui, voulant ouvrir les yeux à un homme, l'aveugla	*Id.*
XIV.	De la dispute de l'hérétique avec le catholique	369
XV.	De l'abbé Venantius	371
XVI.	De sainte Pappola	*Id.*

Chap.		Pages.
XVII.	Du couvercle d'un tombeau	373
XVIII.	Des tombeaux de deux vierges	375
XIX.	Ce que saint Eufronius prédit du roi Charibert	379
XX.	De la dédicace de notre oratoire	381
XXI.	Du sépulcre de Saint-Solenne	383
XXII.	De l'abbé Maxime	387
XXIII.	De Jean, le reclus	391
XXIV.	De Monegonde, pieuse femme	393
XXV.	De Senoch, abbé	395
XXVI.	De Saint-Siméon à la Colonne	*Id.*
XXVII.	Des tombeaux des prêtres dans la basilique de Saint-Martial	397
XXVIII.	Des miracles opérés à son tombeau	399
XXIX.	De celui à qui l'évêque rendit la parole	*Id.*
XXX.	De saint Austremoine, évêque de Clermont	401
XXXI.	De l'homme qui reçut d'un prêtre les eulogies	403
XXXII.	Des deux amants	405
XXXIII.	Du prêtre Amable	407
XXXIV.	De Georgie, pieuse femme	409
XXXV.	Du sépulcre brisé dans la basilique de Saint-Vénérand.	*Id.*
XXXVI.	D'autres sépulcres de saints dans la même église	413
XXXVII.	Du sépulcre des saints évêques Vénérand et Népotien.	415
XXXVIII.	Du moine que son abbé regardait prier	417
XXXIX.	Du feu qui s'est souvent échappé des reliques des saints.	419
XL.	Des visions que j'ai eues pour la maladie de mon père.	421
XLI.	De saint Germain d'Auxerre	423
XLII.	De Hilaire, sénateur dijonnais	427
XLIII.	Des saintes Floride et Paschasie	429
XLIV.	De l'évêque saint Tranquille	*Id.*
XLV.	De Séverin, évêque de Bordeaux	*Id.*
XLVI.	De Romain, prêtre de la même ville	433
XLVII.	Des deux prêtres qui psalmodient	435
XLVIII.	De l'église de Rions	*Id.*
XLIX.	Des prêtres Justin et Misilin	437
L.	Du prêtre saint Sévère	*Id.*
Éclaircissements et observations		443

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME.

Digitized by Google